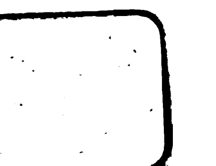



ST JOHN'S COLLEGE OXFORD






A LA HAYE, Chez I. SWART & I. VAN DUREN.

# JOURNAL LITERAIRE

## DE L'ANNÉE M. DCC. XXXIII.

*TOME VINGTIEME,*

PREMIERE PARTIE.



A LA HAYE,

Chez J. SWART & J. VAN DUREN.

M. DCC. XXXIII.




A LA HAYE, Chez I. SWART & I. VAN DUREN.

# JOURNAL LITERAIRE

DE L'ANNÉE

M. DCC. XXXIII.

*TOME VINGTIEME,*

PREMIERE PARTIE.



A LA HAYE,

Chez J. SWART & J. VAN DUREN.

M. DCC. XXXIII.



# PREFACE.

NOUS entrons *dans une Carriere où il eſt dangereux de s'engager après ceux qui l'ont fournie les premiers. Ils avoient composé une eſpece d'Académie, où de grands talens mis en commun ne pouvoient manquer de produire un excellent Ouvrage. Le Public voioit alors avec plaiſir dans le* Journal Litéraire, *ce diſcernement exact qui ſaiſit juſte ce qu'il y a de neuf & d'important dans un Livre de raiſonnement, d'érudition, ou de critique ; ce jugement équitable qui ſe plaît à en étaler les beautez & qui en indique finement les fau-*

*tes, cet art peu commun d'exposer en raccourci de gros Volumes, & quelquefois de les rendre plus intelligibles en les abrégeant. Il n'y avoit point de matieres qu'ils n'embrassassent. Ils savoient les relever par les graces de la narration, si le sujet le souffroit; & souvent même la beauté de leurs Exordes invitoit des gens qui auroient passé certains articles & les engageoit à les lire. Leurs additions & leurs jugemens ne faisoient pas le moindre ornement de leur travail. Il y avoit tels de leurs Extraits, qui auroient épargné au Public les Livres dont on lui rendoit compte, s'ils étoient venus avant ces Livres, & qui fournissoient des vuës aussi étendues que fines pour mieux faire à l'avenir.*

*Nous ne disons rien du travail de ceux qui ont continué avant nous*

*le* Journal Litéraire. *Ce n'est pas à nous de l'aprécier ; Le public l'a déjà fait. Que l'on nous permette seulement cette Reflexion. C'est souvent un bonheur de succéder à des Ecrivains estimez. Leur réputation couvre les négligences de leurs Successeurs, & ce sont d'heureux Ainez, dont la fortune sert à établir leurs Cadets. Pour nous, qui n'osons ni ne voulons compter là-dessus, nous regardons au contraire la qualité de Continuateurs du* Journal Litéraire *comme un titre onéreux, & comme une obligation naturelle d'égaler nos Prédécesseurs, ou, s'il étoit possible, de les surpasser.*

*Deux sortes de personnes lisent les* Journaux de Litérature. *Les uns sont contens d'y acquerir à peu de frais une Science superficielle, & de devenir*

*pour ainsi dire savans à juste prix ; ou même ils n'y cherchent qu'un amusement passager, qui leur tienne lieu de la plûpart des Livres dont on y parle. Les autres veulent seulement qu'on leur indique les bons Ouvrages & qu'une Analyse bien faite leur apprenne quels usages ils en peuvent tirer.*

*Ceux-ci nous quitteroient de tout à condition que nous fussions exacts & sinceres dans nos Extraits. Ils ne nous demanderoient pas même les connoissances qui appartiennent à l'*Histoire Literaire. *Chacun d'eux les a dans la sorte de Science dont il fait une profession particuliere.*

*Ceux-là veulent des Extraits où brille en peu d'espace tout ce qu'il y a de beau dans un Livre ; où les difficultez qui les y au-*

*auroient embarrassez, soient applanies; où les charmes de la diction adoucissent ce qu'il y a d'âpre & de rude dans les Sciences. Il leur faut des Extraits de plusieurs Livres. Ils voudroient que toutes sortes de matieres entrassent dans chaque tôme d'un* Journal.

*Il est certain qu'il n'y a qu'une Société qui puisse remplir tant d'obligations & satisfaire tant de goûts. Un seul homme savant, laborieux, judicieux, équitable, réüssira dans un Journal destiné à une seule matiere, principalement, si à une raison droite & un esprit net, il joint une belle imagination & un stile coulant & pur. Mais que sera-ce, s'il entreprend un Journal d'où il n'exclue aucune Science; & où il analyse toute sorte de Livres, en quelque Langue qu'ils soient écrits?*

*écrits ? Supposons qu'il soit un de ces Hommes Universels, dont nous révoquerions en doute la possibilité, si Monsieur de* Fontenelle *n'en étoit une preuve vivante, du moins le loisir lui manquera pour lire tant de livres différens & pour s'en faire une juste idée.*

*C'est ce qui nous a déterminez à former une Société, dont les Membres se partagent entre eux les matieres, & qui tous ensemble examinent & jugent scrupuleusement ce que chacun d'eux aura composé. Bons ouvrages, ouvrages médiocres, méchans livres, tout entre dans le plan que nous nous sommes formé, & nous n'exceptons que ceux où l'on dogmatise en faveur de l'Irreligion, ou ceux qui pourroient corrompre les mœurs.*

*Outre les Matieres qu'on trouve*

*ve ordinairement dans les Journaux, nous parlerons avec ſoin des Traitez Académiques, quand ils nous paroîtront en valoir la peine, parce qu'ils périſſent d'ordinaire dans les Écoles qui les ont vû naitre.*

*Nous en uſerons de même par rapport aux Diſſertations Manuſcrites qui parviendront juſqu'à nous. Nous pourrons bien aux extraits des livres nouveaux en joindre quelques-uns de livres anciens & rares.*

*Nous nous attacherons peu aux Controverſes de Religion, à moins qu'elles ne ſoient intéreſſantes par des acceſſoires, qui les attachent à l'Hiſtoire, ou à la Critique. En ce cas-là, l'intérêt que nous avons que notre Journal ait par tout une entrée libre, répond au Public de notre honnêteté & de notre mo-*

*dération. Il est humiliant d'avoir besoin de donner un pareil gage. La douceur & l'équité devroient être naturelles aux Gens de Lettres; Mais tant d'autres ont fait les mêmes promesses & les ont mal gardées, que nous sommes forcez de recourir à cette preuve.*

*On ne verra de Satires personnelles, ni dans ce qu'aura fait la Société, ni dans les pieces communiquées qu'elle inserera.*

*Nous n'avons garde de prétendre que nos Jugemens soient la regle de ceux du Public. Mais il ne sauroit non plus trouver mauvais que nous disions ce que nous pensons des Livres. En les achetant nous acquerons le droit d'en juger, & il y a un certain nombre de personnes, qui veulent bien nous*

*faire*

*faire l'honneur de s'en rapporter à nous, exigent que nous leur déclarions nettement notre pensée. Nous n'en abuserons point. Notre inclination nous sauve du danger de faire des critiques outrageantes & malignes, & si nous outrions quelque chose, ce ne seroit tout au plus que les louanges qu'un Livre nous paroîtroit mériter. Mais nous nous tiendrons en garde contre ce penchant, qui est presque inséparable de l'amour des Sciences, & d'ailleurs la fidélité de nos exposez préviendra toujours les légeres méprises où des éloges peu mesurez pourroient faire tomber.*

*Nous partagerons le Journal en trois parties, dont l'une outre nos Extraits contiendra les Manuscrits curieux & les Pieces Anecdotes, qu'on voudra bien nous communiquer: l'autre sera réser-*

*vée aux Réimpressions & Traductions de Livres anciens; & la troisieme renfermera les* Nouvelles Litéraires.

*A l'égard de la grosseur des Volumes, & des temps auxquels chaque partie doit paroître, nous ne changerons rien à l'ordre auquel nos Prédecesseurs ont accoutumé le Public.*



TA-

# TABLE DES ARTICLES DE CETTE PREMIERE PARTIE DU TOME XX.

par le R. P. AUBERT ROLLAND. Tom. I. 157



JOUR-

# JOURNAL LITERAIRE DE L'ANNÉE M. DCC. XXXIII.

---

## ARTICLE PREMIER.

EXAMEN DU PYRRHONISME ANCIEN ET MODERNE. *Par Monsieur* de Crousaz, *de l'Academie Roiale des Sciences, Gouverneur de Son Altesse Sérénissime le Prince* Frederic de Hesse-Cassel, *& Conseiller d'Ambassade de Sa Majesté le Roi de* Suede *& Landgrave de* Hesse-Cassel. *A la* Haye, *chez* Pierre de Hondt 1733. *Fol. pag.* 776. *sans la Dédicace, la Préface & les Tables.*

LEs Ecrits des *Pyrrhoniens* ont quelque chose de si séduisant que l'Evidence avoit besoin de quelcun qui la vint dégager des ténebres dont ils ont travaillé à l'envelopper. C'est- *But de cet Ouvrage.*

là le but de l'Ouvrage dont il s'agit. Monsieur de *Crousaz* l'a dédié au Comte *du Luc*, Lieutenant de Roi de *Provence*.

Préface. Il remarque dans sa Préface qu'un temps a été parmi les Chrétiens, & ce temps a duré des Siecles, que l'Ignorance & la Superstition, Guides commodes pour les passions, prévenoient jusqu'à la pensée & à l'envie de douter. Dans le Siecle précédent, les richesses augmentées, aussi bien que les lumiéres, multipliérent les vices, & les remors succédant aux crimes, réduisirent un grand nombre de gens à la nécessité d'opter entre *obéir* ou *ne pas croire*. Le dernier parti plut d'avantage. On fit force tentatives inutiles pour s'y affermir. Enfin, on se retrancha dans l'azile du doute, ou dans celui de la fatalité, ou même dans tous deux ensemble. Monsieur de *Crousaz* prétend que Monsieur *Bayle*, trouvant les Esprits dans cette disposition, en a profité, pour répandre les funestes semences du *Scepticisme*, dont il s'étoit malheureusement entêté; que dans cette vuë ce Philosophe allégue le Pour & le Contre sur toutes sortes de questions; qu'il fait des Athées des portraits flatteurs; qu'il dégage le Cynisme de son air malpropre & de ses manieres agrestes; qu'il expose la Religion à la risée, en comblant d'Eloges les Orthodoxes

rigides

rigides & en feignant d'être dans leurs sentimens, & enfin qu'il a gagné tout ce qu'il y a de gens sensez par tout ce qu'il a dit contre l'Intolérance. Il fait ensuite diverses remarques sur les effets de la corruption & de l'incrédulité parmi nous. Il leur attribuë ce qu'on a vu d'inique & d'odieux dans les *Actions du Mississippi*, la *Direction du Sud*, *la Charitable Corporation*, & conclut que la nécessité d'en prévenir d'autres effets lui a fait naître le dessein de cet Ouvrage.

Il l'a divisé en plusieurs parties : la premiere où il traite du Pyrrhonisme en général : la seconde où il examine le Pyrrhonisme des Anciens : la troisiéme où il traite fort au long de ce que Monsieur *Bayle* a écrit en faveur du Pyrrhonisme ; & la quatriéme, quoiqu'elle ait un autre titre, où il se propose de réfuter le Traité du docte Monsieur *Huet* Evêque d'*Avranches*, sur la *foiblesse de l'Entendement humain*. *Division.*

La premiere Partie est composée de trois Sections. Dans l'une on recherche la nature du Pyrrhonisme, dans l'autre ses causes, dans la derniere ses remedes. Monsieur de *Crousaz* distingue dans la premiere entre Pyrrhonisme extérieur & intérieur, continuel & qui saisit par intervalles. Le Pyrrhonisme intérieur & continuel lui paroît impossible. Quant à l'extérieur & interrompu ; l'ex- PREMIERE PARTIE. *Nature du Pyrrhonisme.*

l'expérience journaliere n'en prouve que trop l'existence. Ainsi ce Savant définit un *Pyrrhonien* un homme qui parle & qui pense comme les autres hommes à l'exception de deux cas.

*Définition d'un Pyrrhonien.*

„ Premierement dès qu'on commence „ à s'entretenir sur quelque question, „ de quelque nature qu'elle soit, les „ *Pyrrboniens* prennent toûjours un par- „ ti entierement opposé à celui des au- „ tres, & perdant entierement de vuë „ tout dessein de s'éclaircir, ils ne pen- „ sent qu'à entasser difficultez sur diffi- „ cultez, à fuir la lumiere, à se déro- „ ber aux plus fortes preuves, & ils „ font enfin consister leur plaisir & leur „ gloire à ne point se rendre. Secon- „ dement il en est encore que l'esprit „ de doute & de contradiction saisit sur „ tout dès qu'on leur parle de Reli- „ gion & de Morale. Ils ne peuvent „ souffrir ce qui va à les gêner & leur „ marotte est de vivre dans l'indépen- „ dance au moins intérieurement. Lors- „ que quelque chose les accommode, „ ils oublient leur maniere de Philoso- „ pher & s'attachent à ce qui leur plait „ comme le reste des hommes“ . . . . .

*Refl. D. J.* Il est aisé de deviner que la vanité chez les uns, & la corruption chez les autres, est ce qui les plonge dans le doute.

*Causes du Pyrrhonisme chez les Anciens.*

A ces deux causes Monsieur *de Crousaz* joint, dans la seconde Section, l'aversion pour l'esprit décisif; la paresse, l'ha-

l'habitude, le plaisir d'être à couvert de l'erreur, la prévention contre la témérité des Dogmatiques. C'est ainsi, selon lui, que l'art de douter, ou de ne rien savoir, devint une partie de la Sagesse des *Grecs*. La suffisance des Sophistes avoit enfin dégouté d'eux les Gens sensez. Ils avoient pris garde que ces faux Philosophes n'avoient nul amour, nulle connoissance de la vérité, qu'ils n'éblouissoient qu'à l'aide d'une babil spécieux & d'une hardiesse imposante, que cependant ils gâtoient le cœur des jeunes gens, leur rendoient l'esprit faux & les détournoient de penser, par-là-même qu'ils leur apprenoient le dangereux secret de parler à tors & à travers sur toutes sortes de sujets. *Socrate* prit le contrepied. Sa maniere de Philosopher consistoit à ne traiter que des matieres, dont il s'étoit instruit par ses recherches & ses méditations, & à n'emploier que des expressions douteuses sur le sujet même dont il doutoit le moins. C'est ce qui fit que ce stile ne choqua personne dans la bouche des *Pyrrhoniens* qui vinrent ensuite. La disposition des *Grecs* ne fut pas moins favorable à l'établissement d'une incertitude universelle. Accoutumez à entendre leurs Philosophes soutenir les paradoxes les plus incroiables, combattre les maximes les plus évidentes, aussi peu embarrassez à donner

des couleurs au menſonge qu'à éluder l'évidence & à ſe jouer de la vérité, ils devoient avoir du penchant à regarder toutes choſes comme également incertaines, & ces Diſputeurs à leur tour ne pouvoient que ſe former à l'habitude de détourner les yeux de la lumiere & que perdre le goût de la vérité.

*Circonſtances qui l'ont rétabli chez les Modernes.*

La même ardeur pour la diſpute a renouvellé parmi nous la Secte de *Pyrrhon*, dit Monſieur *de Crouſaz*. Il y ajoute l'impatience qui ſaiſit un homme, quand il découvre la fauſſeté d'une propoſition, qu'après un long & ſérieux examen il avoit miſe au nombre des démontrées. Alors l'examen lui paroît inutile, & comme il ne connoît que cette route qui mene à la certitude, il renonce à y parvenir, content de la vraiſemblance. D'autres pour beaucoup moins embraſſent le parti de douter, & on l'attribue ici aux cauſes ſuivantes, des Etudes ſuperficielles, l'Eſprit de diſſipation, la legereté d'Eſprit, le manque de Courage, l'empreſſement exceſſif d'apprendre, les défauts qu'on obſerve dans les Ecrits des Savans, l'éloignement du Cœur humain pour la Religion, la diverſité des Opinions, la Méthode d'enſeigner établie dans la pluſpart des Ecoles. *Les Etudes ſuperficielles.* Pluſieurs gens n'étudient, que dans la prévention fauſſe qu'on ne peut paſſer au delà du vrai-

ſem-

ſemblable, & ils ſe bornent à l'attrapper, parce qu'il leur ſuffit pour ſe faire le nom de Savans. *L'Eſprit de diſſipation.* On redoute la fatigue de l'examen & l'ennui de la retraite qui ſeroient néceſſaires pour trouver la vérité. *La legereté d'eſprit & le manque de courage.* On cede aux prémieres difficultez qui viennent ébranler la trompeuſe certitude ſur laquelle on ſe repoſoit. *L'empreſſement exceſſif d'apprendre.* On ſe hâte de briller & on précipite l'édifice d'un ſyſtême. Il vient à s'écrouler par le défaut d'une propoſition qu'on y a inſérée, ſans vouloir ſe donner le loiſir de l'examiner. On ſe conſole de ce malheur par l'opinion que d'autres l'auroient eu auſſi & que tout eſt incertain. *Défauts des Ecrits des Savans.* On les y voit s'opiniâtrer à défendre les erreurs les plus abſurdes qu'ils ont une fois avancées, & on en conclut que n'y aiant rien qu'on ne ſoutienne avec le même feu & les mêmes apparences de conviction, c'eſt une preuve que tout eſt également vraiſemblable & également douteux. *Eloignement pour la Religion.* On la regarde comme une Ennemie, parce qu'elle mortifie les paſſions des hommes qu'elle gêne leurs penchans, qu'elle remplit la conſcience de remords & de fraieurs. *Diverſité d'opinions.* Des Peuples raiſonnables varient ſur mille & mille choſes, dont il

y en a plusieurs d'essentielles, & chacun d'eux s'en rapportant aux préjugez & usages qu'il trouve établis par ses Ancêtres, s'y attache fortement, sans qu'il lui vienne dans l'esprit qu'ils puissent être vicieux. Quelles raisons avons-nous de préférer nos usages & nos préjugez aux leurs, demandent ceux qui ne cherchent qu'à douter? Aucunes, répond Monsieur *de Crousaz*, si premierement il n'y a point de regles sûres pour discerner la vérité, & que secondement on néglige de les chercher & de les suivre, ou qu'on manque de talens pour le faire. Enfin *Méthode d'enseigner*. On prouve par des détails fort curieux & fort sensez qu'elle nuit infiniment au progrès des Sciences & qu'elle favorise d'autant le Pyrrhonisme.

*Réfl. D. J.* Nous réduisons cette Section à ceci, que le Pyrrhonisme est produit par deux sortes de causes, les unes intérieures, les autres extérieures. Les causes intérieures sont l'orgueil, la paresse, la corruption du cœur. Les causes extérieures sont l'imperfection des Sciences, les défauts des Savans, ceux de l'éducation.

*Remedes du Pyrrhonisme*

Autant qu'il est nécessaire de remédier à ces maux, autant il semble impossible de le faire. Mais c'est une pensée que le découragement & le désespoir peuvent seuls faire naître & que Monsieur *de Crousaz* réfute dans la

troisieme

troisieme Section. Il soutient que l'amour dominant de la vérité est le remede qu'il faut. Cet amour feroit craindre l'erreur, animeroit la diligence de ceux qui étudient, les formeroit à la circonspection, réprimeroit leur impatience, les guériroit de l'esprit de contradiction & de dispute, leur inspireroit de la docilité pour les bons conseils, les disposeroit à les rechercher avidement, leur apprendroit à en profiter, introduiroit la modestie, la politesse & le support mutuel dans les études, & faciliteroit ainsi la recherche de la Vérité. On ne se presseroit plus d'élever à la hâte des systêmes, de peur d'y entasser inconsidérément le faux & le vrai. Dégagez de cet esprit de parti, qui nous fait aimer ou haïr telle opinion, parce qu'elle est crue ou rejettée parmi nous, nous commencerions par examiner les articles dont les Disputans conviennent, & nous nous appliquerions à établir clairement & à suivre fidellement l'état des questions. Une éducation sage jetteroit les semences de cette heureuse disposition, que la raison & la vertu feroient fructifier.

Mais il y a un Pyrrhonisme incurable, continue Monsieur *de Crousaz*. C'est celui qu'on se plaît à conserver. Tel on prétend ici qu'a été celui de Monsieur *Bayle*, & on rapporte ensuite *Qu'il y a un Pyrrhonisme incurable.*

 de

de longs & nombreux passages de son *Dictionnaire Critique*, pour appuier ce qui précède touchant la nature, les causes & les remedes du Pyrrhonisme.

*Réflexions* p. 7. C'est-là sans doute un grand avantage pour la cause de l'évidence. Il faudroit n'aimer dans Monsieur *Bayle* que ses efforts en faveur du doute, pour refuser de l'écouter dès qu'il prend le parti de la certitude, & enfin ce fameux Dictionnaire, semblable à la lance d'*Achille* *, guériroit les blessures qu'il auroit faites. Mais qui empêchera quelques *Pyrrhoniens* de répondre qu'ils ont lû les endroits citez aussi-bien que personne, qu'ils en ont senti la force, qu'ils ne la trouvent pas moindre que celle de ses raisonnemens en faveur du Scepticisme, que ceux-ci ne leur paroissent pas non plus inférieurs à ceux-là, qu'ainsi ils tiennent leur jugement suspendu jusqu'à nouvel ordre, & qu'au bout du compte *Bayle* dans ces endroits-là mêmes a fait le rolle d'un vrai *Pyrrhonien*, qui est *Philosophus in utramque partem*? Mais la suite de cet Ouvrage détruit jusqu'à leurs derniers retranchemens.

La

* *Mysus & Æmonia juvenis qua cuspide vulnus*
*Senserat, hac ipsa cuspide sensit opem.*
Propert. Lib. II. Eleg. I.

La ſeconde Partie contient cinq Sections. En y ſuivant pied à pied les *Hypotypoſes Pyrrhoniennes* de *Sextus* & ſon *Traité contre les Mathématiciens*. Monſieur *de Crouſaz* démontre que les anciens *Pyrrhoniens* pouvoient aiſément être embarraſſez par leurs propres manieres de parler ; qu'ils n'étoient pas ſinceres, qu'ils ne pouvoient éviter de ſe contredire, & qu'ils recouroient à de pitoiables ſubterfuges, entrainez malgré eux par la force victorieuſe de l'évidence. Ce ſeroit entreprendre l'extrait d'un extrait que de vouloir analyſer cette ſeconde Partie. Nous obſerverons ſeulement qu'entre autres choſes, on s'y eſt propoſé de développer les vûës ſecrettes de Monſieur *Bayle* dans ſon Dictionnaire, que pluſieurs de ſes raiſonnemens y ſont critiquez, qu'on y défend contre *Sextus* beaucoup de véritez importantes de Logique, de Métaphyſique, de Phyſique, de Morale, & de Géométrie, & que toutes ſe retrouvent ici clairement & ſolidement prouvées.

SECONDE PARTIE. *Son contenu.*

La troiſieme Partie comprend dix-ſept longues Sections, dont voici les ſujets, le caractère de Monſieur *Bayle* ; ſon Apologie ; ſon *Pyrrhoniſme* ; ce qu'il a écrit en faveur du *Pyrrhoniſme* Logique, Hiſtorique, Phyſique, Moral, Métaphyſique ; les doutes qu'il a répandus touchant l'exiſtence de Dieu, la con-

TROISIEME PARTIE. *Idée des matieres qui y ſont traitées.*

conſervation des Créatures, la nature de l'Ame humaine, la liberté & la félicité des hommes, la Providence divine, l'influence de la Religion ſur la Société; l'examen de ſes *Entretiens de Maxime & de Themiſte*; & la défenſe des Saints du Vieux Teſtament maltraitez dans le *Dictionnaire Critique*. Ici entre la cenſure de tout ce que *Bayle* a publié & même de ſes Lettres. On y oppoſe aux endroits, où il s'exprime en *Dogmatique* & en Orthodoxe, ceux où il défend les Pyrrhoniens & les Hérétiques, & où il ſemble être lui-même l'un ou l'autre. On en conclut ſon Pyrrhoniſme, ſon inconſtance, ſa mauvaiſe foi, la force de la vérité, l'inſtabilité d'une ame qui s'eſt condamnée à douter de tout.

*Modération de Monſieur de Crouſaz.*

Ces détails nous paroiſſent mériter qu'on les cherche dans l'Ouvrage dont nous parlons, & nous pouvons avertir d'avance les Amis de Monſieur *Bayle* que ſon Cenſeur, ſans être Hétérodoxe, ni *Pyrrhonien*, n'eſt nullement un Dogmatique vain & entêté. Sa méthode, comme il le dit, eſt d'examiner diverſes propoſitions, de ſéparer des autres celles qui lui paroiſſent vraies, de les prouver de ſon mieux, de laiſſer les autres dans l'incertitude où il les a trouvées, en attendant qu'il en découvre les preuves ou la fauſſeté. Ce portrait reſſemble aſſez à l'idée qu'ils ſe font de Monſieur

*Bayle*

*Bayle* pour qu'ils ne doivent point hésiter à lire l'Ouvrage d'un Ennemi aussi judicieux & aussi modéré.

*Peinture qu'il fait de Monsieur Bayle.*

Il est vrai qu'ils ne seront pas aussi contens de ce que Monsieur *de Crousaz* impute à Monsieur *Bayle*. En rendant justice à la beauté de son esprit & à l'étendue de ses connoissances, il adopte ce qu'en ont dit Messieurs *de Ramsay* * & *de Muralt*. † Il le répresente se répétant fréquemment, comptant sur l'ignorance & sur la corruption des hommes, aussi bien que sur leur paresse à examiner, s'efforçant de les étourdir, abondant en écarts, abusant des citations, tirant parti des équivoques, & pour combler la mesure, peu d'accord avec lui même, & de plus intolérant. Ces accusations sont répétées en une infinité d'endroits & ce ne sont même pas les seules. On lui reproche encore son affectation à chercher dans l'Histoire des Athées vertueux & à les combler d'éloges outrez, la préférence qu'il donne hautement à l'Incrédulité sur la Superstition, les efforts qu'il fait pour prouver l'inutilité de la Religion, par rapport au bien de la Société, le zèle avec lequel il fournit des armes aux Ennemis de la Religion & de la Morale, la liberté qu'il se donne de ramasser de

* Discours sur la Mythologie, pag. 9.
† Lett. sur les François.

de toutes parts des obſcénitez & de les entaſſer ſans aucune néceſſité dans ſon Dictionnaire, la groſſiereté des termes qu'il emploie en rapportant ces traits-là, & le plaiſir qu'on ſent qu'il prend à remuer des matieres impures, ſans reſpect, ni pour la politeſſe, ni pour la pudeur, & au mépris de la Religion Chrêtienne, qui condamne cette licence cynique d'expreſſions, comme ſcandaleuſe & propre à corrompre les mœurs.

Monſieur *de Crouſaz* ne ſe contente point d'avoir montré que Monſieur *Bayle* eſt coupable à ces divers égards; il a ſoin en même temps de combattre ſes principes & d'en établir d'oppoſez. Nous en donnerons pour exemple la cinquieme Section où il traite du Pyrrhoniſme Hiſtorique.

*Caracteres qui aſſûrent la verité d'un temoignage.*

Il s'y attache à faire voir qu'il y a des faits de la certitude deſquels on peut s'aſſurer. Ainſi, dit il, „lorſque „ les faits ſont aſſez ſimples, ou aſſez „ circonſtanciez, pour conclure que „ ceux qui les atteſtent n'ont pû ſe „ tromper, à moins d'être viſionnaires „ & d'avoir le cerveau troublé, ou de „ n'avoir pas daigné uſer de la moindre précaution; & qu'il paroît ſûrement que ces Témoins n'ont manqué „ ni de bon ſens, ni d'exactitude; il ne „ s'agit plus, pour s'aſſûrer qu'ils ſont

„ dignes

„ dignes de foi, que de se convaincre
„ de leur sincérité.

Une probité constante est la premiere preuve de bonne foi d'un Témoin. Cependant comme cette intégrité peut être contrefaite, & qu'il peut arriver qu'un homme de bien se relâche de sa probité & la perde; pour rendre démonstrative cette preuve, il faut lui en joindre quelques autres. On doit voir si le Témoin a eu assez d'intérêt à bien examiner le fait qu'il rapporte, pour compter qu'il n'y a point manqué; ou si des préjugez de l'esprit, ou des intérêts du cœur ne l'ont point pû engager à décider avec trop de précipitation & à croire trop légerement. Cette preuve aura d'autant plus de force, que les intérêts que ce Témoin aura sacrifiez à la vérité seront plus grands, qu'il se sera par respect pour elle exposé à plus de maux, qu'il les aura mieux prévus, qu'il aura marqué plus de persévérance à les souffrir sans se dédire, qu'il lui auroit été plus aisé de les faire cesser en se dédisant. La multitude de ceux qui ont crû ce témoin, fortifie encore l'autorité de son témoignage. Il faut seulement „qu'ils n'aient point été
„ disposez à le croire par des préven-
„ tions, ou à faire semblant de le croire
„ par des intérêts; mais qu'au contrai-
„ re sollicitez par de puissans motifs à
„ le rejetter, ils n'aient pû se disposer

*Qualitez d'un Témoin irreprochable.*

„ à le recevoir sans en examiner la vé-
„ rité, & il faut de plus que cet exa-
„ men leur ait été facile, pour con-
„ clure qu'ils ne se sont point trompez
„ en le faisant. Cette preuve n'est
„ point affoiblie par la multitude de
„ ceux qui n'ont pas cru les Témoins,
„ ou n'ont pas fait profession de
„ les croire". C'est un effet de l'indifférence & du mépris des hommes pour la Vérité, quand elle ne sert ni à leurs plaisirs, ni à leur fortune, & qu'elle choque au contraire leurs plus chers intérêts. Nous ne ferons là-dessus qu'une remarque. C'est qu'effectivement un fait ainsi attesté est au-dessus de toute exception. Mais y a-t-il, & peut-il même y avoir un grand nombre de faits dont la certitude soit aussi-bien constatée?

*Réflexion D. J.*

*Quels faits & quelles circonstances sont au-dessus de tout doute.*

Aussi Monsieur *de Crousaz* distingue-t-il ensuite dans l'Histoire le gros des faits d'avec les circonstances des faits. On ne sauroit selon lui, sans une opiniâtreté qui tient de la folie refuser de croire le gros des faits éclatans, & qui ont été d'une notoriété publique, de ceux dont les deux partis conviennent, des pièces originales, des circonstances que l'un avance & que l'autre ne conteste pas, & encore plus, des choses qu'un Historien écrit au désavantage ou au deshonneur du parti dans lequel il vit. Quant aux circon-

stan-

ſtances, il y en a de legeres qui, bien que fauſſes, peuvent ſe gliſſer même dans une bonne Hiſtoire. Mais il n'en eſt pas de même de celles qui ſont intéreſſantes & qui ont beaucoup éclatté.

Ces articles ſont ſuivis de dix ou douze autres, tirez du *Dictionnaire Critique*, où Monſieur *Bayle* indique & met en uſage pluſieurs moyens de démêler la vérité d'avec le menſonge dans les recits hiſtoriques. Mais il eſt tems que nous paſſions à la derniere Section de cet Ouvrage.

*Conjectures ſur les cauſes du Pyrrhoniſme de Monſieur Huet.*

Nous lui avons ci-deſſus donné le titre de quatrieme Partie, parce qu'elle fait un Traité à part, & qui n'a aucune liaiſon avec le ſujet de la troiſieme Partie, puiſqu'il y eſt uniquement queſtion de feu le ſavant Monſieur *Huet*, Evêque d'*Avranches*, dont on y refute, Livre après Livre & Chapitre après Chapitre, le Traité ſur la *Foibleſſe de l'Entendement Humain*. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt toujours avec autant d'honnêteté que de force qu'on l'attaque, & Monſieur *de Crouſaz* va même juſqu'à le juſtifier ſur l'article de ſa Religion, que cet Ouvrage pourroit rendre ſuſpecte. Voici en peu de mots ſa penſée. Monſieur *Huet* ſachant à fonds le *Grec*, le *Latin*, ayant lû tout ce que les Anciens ont écrit, verſé dans les Langues Orientales, étant entré dans les Mathématiques & dans la Phyſique des Modernes, & ayant en-

richi ſa mémoire d'une infinité de choſes rares, voulut enfin ſe faire honneur de ſon érudition & de ſon eſprit, & publia ſa *Démonſtration Evangelique*. Il ſentit ſans doute la foibleſſe des conjectures ingénieuſes qu'il a miſes dans cet Ouvrage. Peut-être tâcha-t'il de s'en conſoler en ſe faiſant accroire qu'il n'y a pas plus de ſolidité dans les Ecrits des autres Hommes de Lettres. Il eſt naturel que le plaiſir que lui cauſa cette penſée, la lui fît inſenſiblement pouſſer plus loin & que la lecture d'*Empiricus* l'ait à la fin étendue juſqu'au Pyrrhoniſme. Mais l'innocence de ſes mœurs fit qu'il n'eut pas beſoin d'envelopper la Religion dans ſes doutes, pour calmer ſes ſcrupules, il s'y attacha au contraire par goût, ce fut le ſeul ſyſtême que ſon Pyrrhoniſme reſpecta, il regarda comme l'effet d'un ſecours ſurnaturel ſon attachement à cette religion, quoiqu'il fût contradictoire avec ſa maniere ordinaire de philoſopher, & ce qu'il conſerva de perſuaſion, il l'appelle un *Don de la Foi*. Ce n'eſt pas que le Pyrrhoniſme ne porte auſſi bien ſur le ſyſtême de la Religion que ſur les autres; mais il ne voulut pas s'en appercevoir & il ferma les yeux pour ne point voir qu'il tomboit en contradiction.

*Réfl. d. J.* Bien des hommes ſont faits de la même maniere. Ils allient enſemble les choſes les plus incompatibles. Leur con-

conduite & leurs principes se contredisent. On seroit tenté de les accuser de mauvaise foi ; mais on auroit tort. Les choses que la raison ne sauroit concilier, le cœur les allie, & c'est ainsi que, comme dit Monsieur *de Crousaz*, Monsieur *Huet* aimant tout à la fois le Pyrrhonisme & la Religion, peut fort bien les avoir accordez dans son cœur.



## ARTICLE II.

**LES TEMOINS DE LA RESURRECTION** *de* Jésus Christ *examinez & jugez selon les regles du Barreau. Pour servir de reponse aux objections du Sieur* Woolston *& de quelques autres Auteurs. Traduit de l'Anglois sur la sixieme Edition. On y a joint une Dissertation Historique sur les Ecrits de Monsieur* Woolston, *sa condamnation & les Ecrits publiez contre lui. Par* A. le Moine, *Ministre de l'Eglise Anglicane & Chapelain du Duc de* Portland. *A* la Haye *chez* P. Gosse *&* J. Neaulme, 1732. *Grand in* 8. *pag.* 100. *pour la Dissertation Historique, &* 165. *pour le corps de l'Ouvrage.*

*Utilité de cet Ouvrage.* LEs Libertins se plaignent souvent qu'on affoiblit leurs difficultez par l'exposition infidèle qu'on en fait, & souvent aussi leurs plaintes sont fondées. On a horreur de répéter des Propositions impies. On craint de scandaliser des ames foibles en rapportant très nuement les preuves de ces propositions. La confusion & l'obscurité de ces preuves empêchent d'autres fois qu'on n'en fai-

faisisse au juste le sens. Monsieur *Woolston* auroit tort de faire le même reproche au Docteur *Sherlock*, Evêque de *Bangor*. Ce Prélat a mis ici dans le plus beau jour les objections des Incrédules contre la Résurrection & les a proposées avec beaucoup plus de clarté & de force, qu'eux mêmes n'ont sû faire. Mais outre que cette sincerité est un préjugé en faveur de la cause qu'il soutient, elle sert d'ailleurs à découvrir d'autant mieux la foiblesse des argumens dont l'Incrédulité s'arme, & à faire sentir le poids des raisons qu'on y oppose.

C'est aussi ce qui a porté Monsieur *le Moine* à traduire cet Ouvrage. Les Incrédules prétendent, en premier lieu, que la Résurrection est une fable, & en second lieu, que le témoignage des Apôtres est insuffisant pour le prouver. Ils distinguent pour le prouver trois périodes. Le premier comprend le Ministere de *Jesus Christ* & finit à sa mort. Ils supposent que la fraude fut concertée durant ce période. Le second s'étend depuis sa mort jusqu'à sa Résurrection. Ils veulent que durant ce période la fraude ait été exécutée. Le troisieme période renferme le Ministere des Apôtres. Et ici, on combat la validité du témoignage qu'ils rendirent à la Résurrection de leur divin Maitre.

*Précis des difficultez contre la Résurrection.*

*Premiere difficulté.* Avant que de prouver le premier Chef, ils avancent qu'en tout autre cas que la Résurrection de *Jesus Christ*, l'évidence du témoignage démontre la vérité du fait, qu'ici au contraire le cours qu'a eu l'Histoire en fait seul la certitude, que nous ne la croyons que parce qu'on l'a toûjours crue, & que si nous avions les Livres des anciens *Juifs*, nous y trouverions sans doute de quoi nous détromper. Ils disent ensuite que quand *Jesus Christ* vint au monde, les *Juifs*, Peuple crédule & superstitieux, gémissoient sous le joug de *Rome*, & écoutoient avidement ceux qui, sur la foi des anciennes Prophéties, venoient leur annoncer un Libérateur sorti de leur Nation. Il s'éleva plusieurs de ces faux Prophetes. Tous furent suivis & ils périrent tous avec ceux qu'ils avoient trompez. C'est ce qui fit que notre Sauveur prit une autre route. Persuadé qu'il ne pouvoit faire tête aux Légions *Romaines*, il dit bien qu'il étoit le Prince prédit par les anciens Prophetes; mais il soutint en même tems qu'on les avoit mal-entendus, que le Messie dont ils parloient, devoit paroître dans l'humiliation & dans les souffrances; que le Royaume qu'ils lui attribuoient, étoit le Royaume des Cieux. Il se choisit des Disciples sans biens, sans éducation, lourds & grossiers, qu'il trompa sans peine par de faux miracles & qui se trou-

trouverent fort disposez à en repandre le bruit. La *Judée* en fut émuë, & toûjours pleine de ses préjugez, s'obstina, quoi qu'il pût dire du Royaume des Cieux, à le regarder comme le Héros que le Ciel avoit destiné à l'affranchir. Peut-être qu'à la fin il seroit devenu Roi des *Juifs*, & c'étoit-là son but secret. Mais l'impatience du Peuple ayant alarmé les Chefs de la Nation & le Gouverneur *Romain*, *Jesus* qui vit qu'il ne pouvoit éviter la mort, déclara que les Prophetes avoient prédit, que le Messie seroit crucifié & ressusciteroit le troisième jour, & par ce moyen il facilita la continuation d'un complot, qui autrement seroit mort avec lui.

Il n'est pas bien difficile de prévoir les reponses qu'on peut faire à cet exposé. On dit que nous croyons la Résurrection de *Jesus Christ*, parce que nos Peres l'ont cruë, depuis le tems, où on suppose qu'elle est arrivée : soit. Mais qu'est-ce qui en a persuadé les premiers qui l'ont cruë ? On suppose que les Livres des *Juifs*, s'ils subsistoient encore, détruiroient la créance de ce fait. Eh ! D'où sait-on qu'il y ait eu de tels Livres, & puisqu'ils sont perdus, comment peut-on dire ce qu'ils contenoient ? Mais voyons le reste. *Reponse.*

*Jesus Christ*, dit-on, profita de la crédulité & de la situation des *Juifs*, pour leur faire accroire qu'il étoit le

Prince que les Prophetes leur avoient promis. Il falloit donc qu'il se conformât à leurs préjugez. Mais loin de là, on avouë qu'il les a choquez de front, qu'il a donné un autre sens aux Oracles, sur lesquels ils fondoient leurs espérances, qu'il a combattu leurs superstitions, qu'il s'attira par cette conduite la disgrace de ses Concitoiens, qu'il ne l'ignora nullement & qu'il n'en persévéra pas moins à contredire les idées favorites du Peuple. Ces démarches dans tout autre que *Jesus Christ*, seroient une preuve de stupidité & de probité tout à la fois. Comment est-ce que dans sa personne elles sont devenues une preuve d'imposture & d'artifice?

On ajoute qu'il n'osa se donner pour ce Prince victorieux après qui les *Juifs* soupiroient. Personne ne le nie. Mais étoit-il ce Prince, ou ce Prince devoit-il arriver? Et si ni l'un ni l'autre n'est vrai, n'est-ce pas une marque de sincérité & de Doctrine en *Jesus Christ*, que de n'avoir point voulu passer pour ce qu'il n'étoit pas & que d'avoir voulu détromper sa Nation?

On prétend qu'il se choisit exprès des Disciples ignorans & simples pour appuyer son imposture. Quel choix pour un Homme prudent! Cependant on veut que son dessein fût de parvenir par leur moien à la Couronne qu'il feignoit

de

de fuir. Où est la preuve de cette supposition? Où en est seulement l'apparence? La multitude voulut deux fois le faire Roi, & deux fois il refusa la Royauté, quoiqu'il n'eût aucun intérêt imaginable à le faire, & qu'au contraire, prévoïant sa mort prochaine, il dût se livrer aux empressemens d'un Peuple affectionné, qui pouvoit le dérober à la rage de ses Ennemis. Pouvoit-il mieux prouver son innocence par rapport aux vues ambitieuses qu'on lui attribue?

Il ne s'agit donc plus que de le défendre sur l'Article de sa Resurrection. Il est certain qu'il predit qu'il mourroit, & qu'il ressusciteroit le troisième jour, & qu'il fonda la Divinité de sa Mission sur la verité de cet évenement. Si donc il n'est point ressuscité, il n'est pas le Messie, & il fut le complice de la fraude, que ses Apôtres commirent après sa mort, en publiant faussement sa Résurrection. Aussi ne néglige-t-on aucunes sortes de preuves pour combattre cette Résurrection, & on allegue entre autres que le Corps de *Jesus Christ* fut tiré du tombeau avant le troisième jour, que les sceaux apposez au sepulchre furent rompus alors & qu'ils ne devoient l'être qu'en présence des Chefs de la Nation & des Disciples de *Jesus Christ*, enfin que les Gardes déposerent que pendant qu'ils dormoient ces Disciples *Secondes objections.*

avoient enlevé le cadavre de leur Maître.

Reponses. La reponse au premier Article est que, *Jesus Christ* aiant été enseveli le Vendredi au soir & étant ressuscité le Dimanche au matin, c'étoit en effet le troisième jour suivant la maniere de compter des *Juifs*, maniere à laquelle la nôtre se trouve conforme. L'Evêque de *Bangor* prouve contre la seconde objection, qu'on ne scella la pierre du sepulchre, que pour prevenir toute fraude de la part des Soldats qui le gardoient, & que d'ailleurs ni eux ni *Pilate* n'avoient garde de favoriser l'imposture dont on accuse les Disciples. Il repond au troisieme chef, que des Gardes qui avouent qu'ils dormoient, tandis qu'on emportoit le corps commis à leurs soins, n'ont pû voir une chose arrivée pendant ce tems-là, ni être admis à témoigner sur un fait qu'ils n'ont pû voir. D'ailleurs quelles gens étoient-ce que ceux qu'on prétend avoir enlevé ce corps? Des gens qui n'étoient ni assez hardis pour concevoir ce dessein, ni assez courageux pour l'exécuter malgré ces Gardes, ni assez riches pour les corrompre, ni assez adroits pour les surprendre, & qui de plus ne pouvoient concevoir aucun avantage à dérober le Corps de leur Maître. Aussi les *Juifs* eux-mêmes n'ajouterent-ils aucune foi

à

à cette fable, & c'eſt ce que l'Evêque de *Bangor* demontre enſuite.

Il defend avec la même force le témoignage des Apôtres. On leur oppoſe d'abord que, la réſurrection d'un mort étant contraire au Cours de la Nature, il n'y a point de témoignage humain, qui puiſſe la rendre croyable. Le ſavant Evêque répond premierement que la réſurrection d'un Mort eſt une choſe dont nos ſens doivent être les Juges. Nous pouvons diſcerner ſi un Homme qui étoit mort eſt vivant, ou non, par les mêmes moiens que nous avons eu pour connoître qu'il étoit mort, & que les Hommes qui nous environnent, ſont vivans. Or on n'accuſe point nos ſens d'erreur à ces deux égards. Il dit en ſecond lieu que l'idée d'une réſurrection ne contredit aucun principe de la raiſon. Dieu a pu donner & ôter la vie à l'homme. Pourquoi ne pourroit-il point la lui rendre? Il montre en dernier lieu qu'être contraire au cours ordinaire de la nature, ſignifie ici être contraire à l'experience conſtante de certains hommes. Or que peut prouver cette expérience contre des faits averez?

*Troiſiemes objects aux refutes.*

On nie enſuite la réalité du corps de *Jéſus Chriſt* après la Réſurrection, ſur ce qu'il apparoiſſoit & diſparoiſſoit quand il vouloit, qu'il entra dans l'appartement où ſes Diſciples ſe trouvoient, les portes

tes étant fermées, qu'il défendit à quelques-uns d'eux de le toucher, qu'il avoit les mêmes playes dont il mourut récentes & ouvertes. Mais l'explication naturelle des passages détruit & fait évanouïr ces difficultez.

L'objection suivante est prise de ce que *Jésus Christ* après sa Résurrection ne se montra pas en public aux *Juifs*, & en particulier aux Prêtres & aux Sénateurs. Sa mission les regardoit d'une maniere particuliere. Pourquoi donc leur cacha-t'il la principale preuve de cette mission, savoir sa Résurrection, & qu'il choisit un petit nombre de Témoins, pour être spectateurs de cette merveille? La premiere réponse est que la commission particuliere de *Jésus Christ* auprès des *Juifs* finit avec sa vie & qu'il le leur déclara lui-même avant sa mort. La seconde, que le Monde entier étant intéressé à la Résurrection de *Jésus Christ*, il falloit qu'elle eut des témoins, qui fussent propres à en convaincre toutes sortes de personnes, que ni le Peuple *Juif*, ni ses Conducteurs, ne pouvoient être ces témoins. La troisieme, qu'entre ces témoins choisis, plusieurs personnes virent le Sauveur après sa Résurrection, & qu'enfin le choix de Témoins propres & croiables, loin d'être un juste sujet de soupçons, est toujours au contraire ce qu'il y a de plus sûr pour les prévenir.

Le

Le docte Prélat ajoute en faveur des Apôtres, qu'ils ont donné la plus grande preuve de sincérité, qu'il soit possible de concevoir, en souffrant mille maux & la mort même, pour confirmer la vérité de leur témoignage. Ce n'est point que chaque erreur n'ait des Martirs qui se soient dévouez pour elle aux supplices. Mais du moins leurs souffrances témoignent leur sincérité, & par-là celle des Apôtres est à couvert. Reste donc de dire qu'ils se sont trompez. Or d'où viendroit leur méprise? Que semblables à tant d'autres, ils eussent erré sur des matieres de doctrine, à la bonne heure. Mais ont-ils pû se tromper sur un fait, qui, comme la Résurrection de *Jésus Christ*, étoit le véritable objet de leurs sens, & dont ils avoient eu mille moyens de s'assurer? C'est ce qu'on ne sauroit dire sans manquer de sincérité ou de bonne foi.

Nous voici parvenus à la derniere objection. C'est qu'on allegue en vain les miracles des Apôtres pour faire valoir le témoignage qu'ils ont rendu à la Résurrection de *Jesus Christ*. Car en premier lieu, dit-on ici, la Résurrection de *Jesus Christ* étoit un objet des sens, & par consequent vouloir la prouver par des miracles, c'est lui ôter la preuve qui lui convient, savoir le témoignage des sens, pour l'établir sur une autre qui ne lui convient pas, puisqu'un miracle

cle n'eſt point une preuve qu'un autre miracle ait été fait avant celui-là. Secondement, ces miracles qui pouvoient être des preuves pour ceux qui en avoient été les témoins, n'en ſont en aucune façon pour nous, à qui ces preuves manquent. Voici la réponſe. Les miracles ne prouvent véritablement par eux-mêmes que la réalité d'une Puiſſance capable de les operer. Mais les mêmes deviennent des preuves iuvincibles de ce qu'enſeignent ceux qui les font. Ils confirment leur depoſition. Et quant à ce qu'on dit de plus, que les miracles que firent les Apôtres purent être concluans alors, ſans l'être aujourd'hui, c'eſt avouër que les premiers Chrétiens ont eu raiſon de s'en rapporter à ce témoignage, & nier en même tems que nous devions croire aujourd'hui ce qu'on fut fondé alors à croire. Or quoi de plus abſurde?

*Abregé de la Diſſertation ſur les Ecrits de Monſieur* Woolſton.

Au reſte cet excellent Ouvrage eſt precedé d'une Diſſertation Hiſtorique de Monſieur *le Moine* qui merite d'être lue. On y voit par quels degrez Monſieur *Woolſton* eſt arrivé à ce point d'impiété qui l'a fait confiner dans une priſon qui a fort l'air d'être perpetuelle. D'abord * entêté des interpretations allegoriques des Peres, il publie *The old Apology*, l'*ancienne Apologie pour la verité de la*

* *En* 1705.

*la Religion Chrêtienne*, où il recommande d'abandonner l'explication litterale de l'Ecriture Sainte. Peu de tems après, il fait imprimer *Origenis Adamantii Epistolæ duæ circà fidem vere Orthodoxam & Scripturarum interpretationem*, nouvelle preuve de son attachement pour une fausse mysticité, qui n'empêche pourtant point qu'il ne parle decemment des miracles de *Jesus Christ* & qu'il n'en suppose la verité litterale. Il s'avance plus dans la suite & publie † plusieurs Lettres en faveur de l'Interpretation allegorique. Il les fait suivre ‡ de quatre Brochures intitulées *free gifts to the Clergy*, où il défie le Clergé sur cette question, *si les Prêtres mercénaires, qui sont tous Ministres de la Lettre, ne sont pas Adorateurs de la Bête de l'Apocalypse & Ministres de l'Antechrist.* Dans un autre Ouvrage, sous le titre de *the Moderator*, il defend le Discours de Monsieur *Collins sur les fondemens & les raisons du Christianisme*, & attaque le sens litteral des Propheties, & même des miracles, jusqu'à soutenir que ceux de *Jesus Christ* entendus à la Lettre ne prouvent point qu'il soit le Messie, & à nier la verité, ou la realité de sa résurrection. Enfin, il leva tout à fait le masque dans les six Discours, qu'il donna successi-

† *En* 1720.
‡ *Depuis* 1722. *jusqu'en* 1724.

ceſſivement au Public, * ſous ce titre, *A Diſcourſe on the Miracles of our Saviour*, *Diſcours ſur les Miracles de notre Sauveur*. Monſieur *le Moine* en donne des Extraits critiques, & on en trouvera d'autres dans la *Bibliotheque Angloiſe* de Monſieur *de la Chapelle* †.

*Condamnation de ce Théologien.*

Monſieur *Woolſton*, publia enſuite ſon Apologie & il y en a ici de fort bons extraits. Mais eût-il eu auſſi bien raiſon qu'il ne l'avoit pas, ces défenſes ne pouvoient, ni ne devoient le ſauver de la ſentence qui fut prononcée contre lui. Jamais Ecrivain n'avoit inſulté avec plus d'audace à la Réligion, ni conſervé moins de ménagemens pour les perſonnes les plus reſpectables par leur merite & par leur dignité. C'eſt ainſi qu'après un Procès qui avoit duré plus d'un an & demi, il reçut ſa ſentence définitive ‡, portant qu'il payeroit vingt-cinq livres ſterling d'amende pour chacun de ſes Diſcours, qu'il ſubiroit une année de priſon, & qu'il donneroit caution de deux mille livres ſterling pour ſa bonne conduite pendant ſa vie.

*Ecrits publiez contre lui.*

Le détail de cette affaire eſt ſuivi d'une idée générale de quelques-unes des Reponſes qu'on a faites à Monſieur *Woolſton*. Monſieur *le Moine* en a choi-
ſi

* *Depuis le mois d'Avril* 1727.
† *Tom. XV. Part. II.*
‡ *Le* 28. *Novembre* 1729.

si cinq ou six sur plus de soixante, savoir celles de Monsieur *Ray*, Ministre Presbytérien, du Docteur *Pearce* Recteur de *St. Martin des Champs*, du Docteur *Richard Smalbrooke* Evêque de *St. Davids*, & transferé depuis à l'Evêché de *Coventry* & *Litchfield*, de Monsieur *Stebbing* Prédicateur de *Grays-Inn*, & de Monsieur *Stevenson* Chanoine de *Salisbury* & Recteur de *Colwal.* Il finit par un éloge de l'Ouvrage qui a fait le sujet de cet Article. Nous n'en prendrons que ce seul trait, que Monsieur *le Moine* a traduit d'un Journal Anglois intitulé, *the présent state of the Republick of Lettres.*

*Eloge de celui qui fait le sujet de cet Article.*

„ Quelques-uns remarquant que cette pièce étoit écrite de maniere à ne „ pouvoir venir que d'un savant Jurisconsulte, l'ont cruë digne du Lord „ *King*, Grand Chancelier d'*Angleterre*. Mais d'autres ont jugé, par la „ subtilité de quelques explications critiques de l'Ecriture, & par quelques „ remarques peu communes, qu'elle devoit être la production d'un „ Homme dévoué à la Théologie, & „ aujourd'hui on la donne unanimement à un illustre Prélat *, dont le „ genie est capable d'embrasser quelque sorte de science, ou quelque ma-

* l'Evêque de Bangor.

„ maniere d'écrire, qu'il jugera propre
„ à son dessein. Ses raisonnemens sont
„ si connus & en même tems si clairs
„ & si forts, ses réflexions si liées, &
„ le tout si animé & plein d'un feu si
„ inimitable, qu'on n'en sauroit don-
„ ner d'extrait, qui ne fît tort à l'Ou-
„ vrage.



# ARTICLE III.

*Nouvelles Découvertes en Médecine, ou ancienne Médecine développée, très-utiles pour le service du Roi & du Public. Par le Sieur de* MARCONNAY, *Docteur Médecin. A* la Haye *chez* P. Gosse & J. Neaulme, 1731. 12. *En tout* 309. *pag.*

LE but que se propose Monsieur *de Marconnay* dans cet Ouvrage, est de prouver que les remedes qu'on tire des Métaux & des Minéraux, pour conserver la vie & la santé, doivent être préférez à ceux qu'on extrait des Végétaux & des Animaux. Pour démontrer ce qu'il avance, il met en opposition les Secrets admirables que la Chymie lui a fait connoître, avec les Remedes dont on se sert communément. Si on l'en croit, les Secrets qu'il a découverts sont de vrayes *Panacées universelles* qui guérissent en très-peu de tems toutes sortes de maladies; sans en excepter les plus rebelles, ni celles qui ont toujours passé pour incurables. Afin qu'on ne doutât point de la vérité de ces promesses, il a eu soin d'en appeller à l'expérience, en produisant un Mémoire des Cures extraordinaires, qu'il dit avoir faites

*But de cet Ouvrage.*

*Méthode de l'Auteur.*

tes à *Paris* depuis le premier Janvier 1730. ſans parler de celles qu'il avoit faites auparavant à *Metz*, pendant plus de quinze ans qu'il y a exercé la Médecine. Du reſte il paroît s'être peu ſoucié de mettre quelque ordre dans la diſtribution des matériaux & des pièces dont ce Traité eſt composé. C'eſt un amas d'Arrêts, d'Introductions, d'Epitres Dédicatoires, d'Avis au Lecteur, de Mémoires & de Diſſertations. On en pourra juger par ce que nous allons en extraire.

*urceau de a Dédicace.*

Monſieur *de Marconnay* a cru ne pouvoir mieux faire, que de préſenter ſon Livre au Roi & au Parlement de *Paris*. Voici le compliment qu'il fait au Roi dans la premiere de ſes Dédicaces. *Sire*, dit-il, *les effets les plus ordinaires du Soleil levant ſont de diſſiper les ténébres, les nuages & les brouillards, qui ſe ſont élevez pendant la nuit, des corps ſublunaires pour offuſquer les mortels & pour empêcher qu'ils ne jouiſſent de ſes lumieres & de ſes bénignes influences. C'eſt à Votre Majeſté qui eſt-ce Soleil levant, à qui il étoit reſervé de diſſiper les ténébres qui ſe ſont élévez dans ces derniers tems, dans la Médecine qui eſt la ſcience la plus néceſſaire pour conſerver la vie & la ſanté des hommes.* Voilà des expreſſions bien figurées & un tour bien extraordinaire.

*Effets de ſon Sel Sympathique.*

La premiere Découverte dont il fait mention eſt une eſpece de *Sel Sympathique*

*que*

*que* qui guérit en vingt-quatre heures toutes sortes de playes & de blessures récentes, sans qu'il arrive aucune inflammation, tant aux hommes qu'aux animaux. Rien ne prouve mieux les vertus de ce Sel que les expériences qu'il dit en avoir faites. En voici une. L'Evêque de *Metz*, & Monsieur de *Saint-Contest* pour lors Intendant de la Province, ayant voulu en être convaincus par leurs propres yeux, le premier fit assembler pour cet effet dans la Salle de son Palais tous ceux qui étoient capables d'en juger. Messieurs de la Faculté de Médecine qui croyoient la proposition impossible, y étant arrivez, le Sieur *de Marconnay* fit apporter du vin dans un verre, y mit la quantité de son *Sel sympathique*, & demanda un sujet qui fût en état de recevoir dix coups d'épée au travers du corps. On lui donna un Cocq. Il commença par lui couper un aîle qui tomba à terre. Il lui perça ensuite les deux cuisses de part en part en deux endroits différens avec une épée. Il la lui passa au travers du ventre inférieur & de la capacité de la poitrine, ensorte que cet animal, parut comme mort. Mais ayant pris le verre de vin, où il avoit mis la dose nécessaire de son *Sel sympathique*, il en fit avaler trois cuillerées à ce Cocq, qu'il enveloppa dans une serviette pendant quelque tems. Cet animal se leva une

heure après ; & le lendemain il étoit parfaitement guéri de toutes ses blessures qui étoient très-dangereuses. Autre expérience. En 1725. l'Auteur étant allé voir Monsieur le Marquis de *Breteuil*, Chancelier de la Reine, & y ayant trouvé son Suisse qui avoit reçu un coup, qui lui fendoit une partie du nez & de la joue, il le guérit en vingt-quatre heures par le moyen de ce Sel, sans qu'il y parût.

*Refl. d. J. sur ces faits.* Voilà des Faits, & il semble qu'on ne peut rien exiger davantage d'un homme dont la bonne foi nous seroit suspecte. Cependant, ni ces faits, ni aucun de ceux dont l'Auteur parle au même endroit, ne sont une preuve suffisante de ce qu'il avance, au commencement de ce Chapitre, où il nous apprend que par le moyen de ce *Sel sympathique il guérit en vingt-quatre heures toutes sortes de playes & de blessures récentes, sans qu'il arrive aucune inflammation.* Ces promesses s'étendent beaucoup trop loin, puisqu'il y a des playes qui sont mortelles de leur nature & pour lesquelles tout l'art humain devient inutile. Mais d'ailleurs est-on obligé d'ajouter foi à mille histoires dont il a plû à un Ecrivain de grossir son Volume? Est-il seulement probable qu'il y ait dans la Nature un seul remede, qui étant pris intérieurement, puisse empêcher l'hémorragie d'une

playe

playe confidérable, en rapprocher & réünir les bords, & en procurer l'incarnation dans l'efpace de vingt-quatre heures ? Si ce pauvre Cocq qui fervit de victime pour l'expérience eut eu l'ufage de la parole, il n'eut pas manqué de témoigner le lendemain de fes bleffures la douleur qu'il reffentoit, & par-là il auroit donné le démenti au Sieur *de Marconnay*, qui affure que cet animal étoit alors parfaitement guéri. Il n'y a donc pas d'apparence que ce Médecin poffede un fecret de cette nature, & il y a tout lieu de foupçonner qu'il n'a décrié la pratique ordinaire & les autres remedes que dans la vuë de faire valoir le fien.

Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'il ne néglige rien de tout ce qui peut lui procurer le débit de fes Drogues. Il a foin de nous avertir que tous ceux qui auront befoin de fon miniftere, pourront s'adreffer à lui. A l'exemple de la plûpart de ces *Maraudeurs*, qui ne font pas dûëment enrôlez, & qui fe font tous les jours annoncer dans nos Gazettes, il indique l'endroit de fa demeure, marque les heures auxquelles on pourra le trouver, & fixe le prix des bouteilles de fon Eau fympathique, des Phioles, de fes Panacées & de fes Elixirs. Et de peur que quelqu'un n'oubliât d'apporter la fomme qu'il exige, il veut bien qu'on fache, que fon def- *Autres Remarques.*

sein est d'observer très-religieusement ce qui est contenu dans celui des Aphorismes qu'*Hippocrate* a fait en faveur de ceux qui distribuent des remedes: *Accipe dum dolet, quia sanus solvere nolet.*

Il est arrivé plus d'une fois que le Roi de *France* a fait acheter bien cher des Secrets de cette nature, & notre Auteur donne assez à entendre qu'il ne seroit par fâché que le sien devint public de cette manière. „ Si les Officiers, „ *dit-il*, & les Soldats qui vont pour le „ service du Roi à l'action avec tant de „ valeur, avoient de ce Sel quand ils „ sont blessez, ils s'excempteroient d'al- „ ler aux Hôpitaux, où ils souffrent „ plus qu'à l'action même, & ils pour- „ roient se penser eux-mêmes & se gue- „ rir en très-peu de tems; ils seroient „ bien plûtôt prêts à retourner au com- „ bat, & même avec plus d'assurance, „ après avoir été guéris si promptement; „ au lieu que par les remedes ordinaires „ on ne guérit pas le quart des blessez „ qui encore ne sont pas en état de ser- „ vir que long-tems après avoir été gué- „ ris, au lieu que ce Sel guérit en très- „ peu de tems". Il fait ailleurs cette Réflexion, que si les Chirurgiens des Hopitaux des Armées du Roi avoient un aussi prompt remede pour secourir ceux qui y sont portez, ce seroit un grand soulagement pour le service du Roi &

du

du Public, & que par ce moyen on conserveroit bien de braves Officiers qui succombent par les autres remedes. N'est-ce pas là offrir son secret à quiconque voudra le bien payer?

L'Article suivant roule uniquement sur *la préférence qu'on doit faire des vertus des remedes qu'on extrait des Métaux & des Minéraux, à ceux qu'on tire des Végetaux & des Animaux*. On se contente de nous y donner une Liste des Principaux Specifiques dont quelques Chymistes se sont servis, pour guérir une infinité de maladies, telles que sont par exemple, l'Epilepsie, l'Hydropisie, les Coliques venteuses & néphrétiques: le Flux de ventre, les Dyssenteries & toutes sortes de Diarrhées: les Hémorrhoïdes, les Vertiges, les Apoplexies, les Squinancies, & tous Ulceres malins. Voilà ce qu'il appelle gravement *un Raisonnement sans replique*. *Excellence des remedes tirez des Métaux & des Minéraux.*

Mais suffit-il, dans cette occasion, d'alleguer le témoignage d'un *Basile Valentin*, d'un *Paracelse*, d'un *Van Helmont*? Ignore-t-on qu'eux & quantité d'autres Chymistes en ont imposé au Public? S'il ne s'agissoit que d'entasser autorité sur autorité, on pourroit opposer à ces témoignages celui des Médecins les plus fincères & les plus renommez, qui se sont presque toujours servis des remedes tirez des Vegetaux, préférablement à ceux qui sont extraits *Ref. d. J.*

des Métaux & des Mineraux. Il est vrai que la Chymie nous fournit quelques excellens remedes. Mais on ne doit pas croire qu'ils soient propres à tous les maux, ou qu'ils soient préferables à tous égards à ceux qui viennent des Végetaux.

*Reponses de l'Auteur aux Objections qu'on peut lui faire.*

Le Sieur *de Marconnay* nous annonce dans un autre Article les Reponses qu'il va donner à toutes les Objections qu'on lui a faites. *Cet Article* dit-il, *est pour servir de Réponses à toutes les Objections de ce Livre.* Mais en éxaminant tout ce qui vient à la suite de ce Titre, on est fort surpris de n'y trouver ni Objections, ni Réponses. On y voit seulement, que l'Auteur vient de donner au Public quatre petits Traitez: Qu'il a fait la dissolution de tous les Métaux & Mineraux, & principalement de l'or, de l'essence des perles & de la teinture des coraux. Qu'il a un Sel Sympathique, qui étant pendu au cou & tombant dans le creux de l'estomac, dissipe toutes sortes de rhumatisme: Qu'il a trouvé le secret de distiller un vinaigre qui a la vertu de guérir en un instant tous les ulceres, tant scorbutiques qu'autres, qui viennent d'ordinaire aux gencives & aux autres parties de la bouche, qui rendent l'haleine mauvaise & font tomber les dents. De là il passe à la maniere dont on doit user de ses remedes, & en même tems

il

il donne une liste de toutes les Maladies qui cedent à la vertu de ses Panacées & de ses Elixirs, dont les effets, à ce qu'il prétend *sont si merveilleux, qu'il faut les voir pour les croire.* Voilà ce que cet Auteur entend par des *Réponses à toutes les Objections de son Livre.*

*Obscurité de ses principes.*

Nous ne nous amuserons pas à donner un Extrait de chacune des pièces qui entrent dans ce volume. Outre que cette entreprise nous conduiroit trop loin, il y a des Chapitres entiers, où Monsieur *de Marconnay* s'exprime d'une manière à n'être entendu de personne. Par exemple, lorsqu'il parle dans son *Introduction* * des trois Substances naturelles, ou Principes qui sont sortis des quatre qualitez attachées aux quatre grandes Masses, † il s'énonce de cette maniere. „ Le Second Principe intermediaire plus noble que la matière, & le moyen unissant, autrement dit, mercure affecté de qualitez actives & passives, chaleur & humidité qu'il a reçu de l'air & de l'eau, c'est une substance naturelle, qui par son activité dispose la matiere, & la rend plus proportionnée au troisième & plus noble des

* Introduction à la parfaite connoissance de la verité par les voyes naturelles.

† Ces Masses sont, selon cet Auteur, les Elemens.

„ des principes; c'eſt-à-dire la rend capable de recevoir la forme. Car, ſelon que cet eſprit, ou moyen uniſſant, „ eſt diſpoſé, noble, ou élevé en ſoi, „ il éléve la matière & la rend ſuſceptible d'une plus ou moins noble forme; même les Savans l'ont nommé „ eſprit ſpirituel, du côté qu'il regarde „ la forme, & corporel du côté qu'il „ regarde la matiere. Il eſt ſpirituel & „ corporel par la proportion qu'il a avec ces deux extrêmes qu'il unit & „ conſtitue, en influant dans l'un & dans „ l'autre, pour élever la matière & faire deſcendre la forme, par la proprieté qu'il a de diſſoudre en pénétrant, & de pénétrer en diſſolvant; „ & c'eſt par cette vertu qu'il decouvre „ les ſecrets les plus cachez de la Nature ",

Et plus bas, il ajoute: L'union de ces trois Principes ayant un amour mutuel „ l'un pour l'autre, à raiſon de „ leur Nature Sympatique & concordante dans leurs contrarietez, a fait „ le premier compoſé de la Nature „ qu'on nomme Point Phyſique, indiviſible en ſoi; c'eſt le veritable quaternion des Anciens, ou le Point de „ dix qui y eſt virtuellement renfermé, „ duquel tout ce qu'il y a de compoſé „ eſt conſtruit par les multiplications „ décenaires auquel ce Point tend de „ lui même, & néceſſairement en ver-

„ tu

„ tu de ce nombre de dix, ce qui a
„ composé la ligne ou premiere lon-
„ gueur sans largeur, & que plusieurs
„ lignes en nombre paralelle de dix; cha-
„ cune d'elles tend aussi à composition,
„ ce qui a causé la surface ayant lon-
„ gueur & largeur sans profondeur; en-
„ fin, les surfaces s'arrangent en mê-
„ me nombre les unes au-dessus des au-
„ tres; on fait la pronfondeur compo-
„ sée de largeur & de longueur, qui
„ est le corps naturel & Physique, ayant
„ les six dimensions qui terminent ex-
„ terieurement tous corps; sçavoir le
„ devant, le derriere, le haut, le bas,
„ le droit & le gauche.

C'est à l'aide de ces grands Principes que ce sublime Auteur explique la Nature & l'essence de tous les Corps. Les *Métaux & les Minéraux* viennent d'une *Entité* qui est composée de froideur. *Les Pierres* sont produites par une autre *Entité* qui est arrivée aux Corps abstraits de la part des qualitez passives, & principalement de la sechересse. L'*Entité* venant de la chaleur, a établi *le grand genre des Animaux*, lequel pour cette raison a pour qualité essentielle la chaleur, par rapport au feu qui est le plus noble élement. Enfin, l'*Entité* qui a l'égale participation des qualitez actives & passives, a constitué *le Ciel*, tenant le milieu entre les quatre grands genres des mix- *Son sentiment sur la nature & l'essence des Corps.*

mixtes, & possedant également les qualitez actives & passives, & celle même des Elemens, non pas en acte, mais en puissance & vertus seulement.

Le Public ne peut-être que très redevable au *Sieur de Marconnay*. Il a plus fait lui seul que tous les Physiciens qui composent, les Societez Royales de *Paris* & de *Londres*, puisqu'après bien des expériences, aucun d'Eux n'a encore pû déterminer en quoi consistoit la Nature d'un seul Corps. Il arrive souvent qu'un homme qui a de la pénétration, qui suit une bonne méthode, & qui est en même-tems laborieux, fait plus de progrès dans l'espace de quelques années, que les autres n'en font dans plusieurs siècles. C'est pour celà que *Harvée*, *Vesale*, *Redi*, *Malpighi*, *Swammerdam*, *Newton*, *Ruysch*, *Boerhaave* & quelques autres Savans ont fait plus de Découvertes dans les parties de la Physique auxquelles chacun d'Eux s'est appliqué, que tous ceux qui ont écrit avant eux. Aussi notre Auteur avoue-t-il ingenuement, qu'il a *acquis ces magnifiques Secrets par d'infatigables veilles & une étude des plus profondes*. Il se flate encore que *toutes ces Découvertes si précieuses pourront suffire à un homme intelligent, d'autant qu'elles n'ont jamais été si clairement expliquées ni enseignées par les Ecrits des Philosophes*.

Sa

Sa Dissertation sur la Pleuresie nous paroît être une pièce achevée, & tout ce qu'il dit à ce sujet est fondé sur *la nature, la raison & l'expérience.* Il ne suit point les routes ordinaires dans la description qu'il donne de cette maladie. Il prétend que les remedes dont on se sert dans cette occasion ne guérissent pas assez promptement, & qu'ils sont même très-dangereux, ce qui l'engage à en indiquer de nouveaux. La Pleuresie se forme, selon lui, lorsque les parties extérieures des poumons & la pleure sont embarassées par des matieres étrangeres qui les gonflent & qui y sont coagulées. Il ne craint pas de dire que la Saignée qui est le remede le plus prêt & le plus à la mode, au lieu d'être salutaire à ceux qui en usent, est une prompte voye pour causer la mort. La raison qu'il en donne, est démonstrative; puisque *les coagulations & les condensations ne peuvent être détruites que par le sang même qui doit être réanimé & raréfié, ce qui ne se peut faire par l'évacuation du sang, lequel au lieu de l'exciter, en diminue la quantité, & par conséquent les forces.* Les remedes topiques ne font pas plus d'effet, puisqu'ils ne peuvent pénétrer jusques dans les arteres & dans les veines. Il met au même rang ceux qu'on extrait des Animaux & des Végétaux, parce que leurs forces & vertus sont perduës & émoussées dans les digestions

*Idée de sa Dissertation sur la Pleuresie.*

gestions des premieres voyes. Cela posé, il conclud qu'il faut chercher les remedes propres à cette maladie dans des corps plus solides qui ne sont ni oléagineux, ni résineux. Ces corps solides doivent être de telle nature qu'ils puissent percer & dissiper toutes les obstructions, ranimer le sang qui est languissant & lui donner un passage libre, afin qu'il entraine avec lui *les résidences* qui bouchoient son chemin.

*Comparaison singuliere qu'il employe.*

Rien ne répand plus de jour sur cette matiere & n'établit en même tems avec plus de force la vérité de tous ces principes que l'Hypothese qui vient à la suite de cette Dissertation. L'Auteur suppose que les arches du Pont-Royal de *Paris*, soyent presque bouchées par un amas de glaces qui seroient accumulées, ou par une quantité de matieres grossieres que le courant de la *Seine* y auroit assemblées; ce qui obligeroit la riviere à sortir de ses bornes & inonder les lieux voisins. Les *Parisiens* voyant que, si on n'a pas soin de débarasser ces arches, une grande partie de leur Ville sera inondée, ce qui causeroit une perte considérable. Les Magistrats, soigneux de la conservation de leurs Habitans, n'oublient rien pour trouver des moyens de fondre ces glaces, de diviser & d'évacuer ces matieres. Après une exacte recherche, on n'en trouve point d'autres que celui de l'eau même.

Deux

Deux Ingénieurs se présentent, promettant l'un & l'autre des moyens sûrs, cependant tout différens, de délivrer cette grande Ville du danger évident qui le menace.

Le premier ayant obtenu des Magistrats la liberté de prendre les voyes dont il a accoutumé de se servir pour détruire de pareils accidens, commence par faire faire une Saignée à la riviere des Goblins, qu'il croit la plus propre pour faire réüssir son entreprise. C'est ce qui le trompe, c'est la Saignée du bras. Il a recours à la riviere qui se décharge dans la *Seine* proche de *Corbeil*, à laquelle il fait faire aussi une copieuse saignée, espérant apporter par-là du soulagement au pressant besoin de *Paris*. Point du tout. Cela affoiblit davantage, c'est la Saignée du pied. Cependant la Ville perit. Son dernier recours est à la riviere de *Loire* par le canal de *Briare*, pour augmenter les forces de la *Seine*. Il veut la faire décendre par les écluses: Mais par malheur les portes s'y opposent, qui font cause que la riviere de *Loire* ne peut envoyer du secours à *Paris*, en grossissant les eaux de la *Seine* pour y fondre ces glaces & diviser les matieres grossieres qui bouchent les arches du Pont-Royal; & ce sont les remedes ordinaires qui souvent sont contre nature & qui trouvent les passages bou-

chez ne pouvant y agir manque de force. Et ſuppoſé qu'ils euſſent quelque vertu, ils ne peuvent paſſer des premieres voyes dans les autres, à cauſe des obſtructions qui s'y rencontrent.

Enfin les eaux étant groſſies de maniere qu'elles inondent la Ville, le ſecond ſe préſente & ſe plaint, diſant que ſi on l'avoit employé dès le commencement, il auroit ſauvé la ville de ce danger. On lui demande ce qu'il auroit fait. Il répond qu'il auroit pris des voyes toutes contraires à celles dont on s'eſt ſervi; & qu'au lieu d'empêcher le courant des rivieres, il les auroit augmentées, & leur rapidité; que même il les auroit échauffées pour fondre & pour percer & diſſiper les matieres groſſieres qui ſont cauſe de tous les deſordres. On ſuppoſe que ces obſtacles ne peuvent ſe détruire que par l'eau, comme les obſtructions qui ſe forment dans le corps humain ne peuvent ſe diſſiper que par la circulation, comme il eſt très-certain; & continuant, il dit qu'il ſe ſeroit ſervi de la riviere de *Marne* comme la plus voiſine & la plus groſſe, qu'il en auroit augmenté les eaux & leur rapidité, par conſéquent celles de la riviere de *Seine*, & qu'il les auroit échauffées par des ſources d'eau chaude qu'il y auroit fait couler pour fondre les glaces, & qu'il auroit chargé le courant

rant rapide de ces eaux, de grosses poutres & de grosses solives armées de pointes de fer par les bouts qui se seroient insinuez dans les petites ouvertures de ces matieres glacées & grossieres, lesquelles se seroient fait un passage à travers, & auroient entraîné avec elles les matieres grossieres & glacées qui fermoient leur chemin, & que tout cela se feroit fait en augmentant les eaux de la *Seine*, & en les faisant couler avec plus de liberté & de rapidité; enfin qu'il auroit réüssi plus heureusement par ces voyes que par les saignées des petites rivieres & par des secours aussi éloignez & difficiles que celui de faire décendre les eaux de la riviere de *Loire* dans celles de la *Seine*.

Il conclût de cette Hypothese que les Saignées dans la Pleuresie diminuent les forces dont le malade a besoin; que les remedes irritent la nature, & qu'au lieu d'enlever les obstructions, ils les augmentent, en bouchant les orifices des premieres voyes qui empêchent qu'on ne puisse secourir les malades. Mais il est à craindre que les habiles gens ne concluent de cette conclusion & de son principe, que le Sieur *de Marconnay* ne fait encore en

 quoi

quoi consiste la nature de la Pleuresie, & que son systême doit tomber, puisqu'il n'est fondé que sur de faux principes, qu'il établit de son chef, sans faire aucune attention aux loix de l'œconomie animale.



AR-

## ARTICLE IV.

*Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en François, avec des Remarques & Explications Historiques. Par Monsieur l'*Abbé BANIER, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Ouvrage enrichi de figures en taille douce. A* Amsterdam *chez* R. & J. Wetstein & G. Smith, 1732. 12. Tome I. pagg. 348. sans compter 86. pagg. pour la Préface & la Table des Fables, Tome II. pagg., 318. Tome III. pagg. 276. *sans la Table des Matieres.*

IL a parû tout à la fois chez les mêmes Libraires quatre Editions de ce Livre; celle que nous annonçons, une autre en *Latin* & en *François*, la troisieme *Latine* & *Angloise*, & la quatrieme en *Latin* & en Hollandois. Ces trois dernieres sont in folio, sur du papier super-royal, & on y a inseré les Remarques & Explications Historiques, avec cent trente-une Estampes, dont quelques unes sont de *Picart*. Peu d'Auteurs ont obtenu d'aussi bonne heure que Monsieur l'Ab- *Diverses Editions de cet Ouvrage.*

bé *Banier* le double Privilege de la Traduction & de la réimpression. C'est une preuve que les Libraires ont beaucoup compté sur le nom qu'il s'est fait dans la Republique des Lettres.

*Idée de sa Préface.*

Cependant nous nous arrêterons peu à son Ouvrage. Il suffit de dire un mot de sa Traduction & de sa Préface. Il marque en peu de mots dans cette derniere l'origine de l'Idolatrie, les sources des Fables, les noms des principaux Historiens qui les ont compilées & qu'*Ovide* paroît avoir eus devant les yeux, & le tems où ils ont vécu. Ce détail le conduit aux Métamorphoses d'*Ovide*, dont il juge comme les Savans ont toûjours fait, c'est à dire, qu'après avoir loué dans ce Poeme la variété & la beauté des images, l'art & la finesse des liaisons, l'élégante simplicité des narrations, le stile pathétique des monologues, l'éloquence sublime des harangues, il y reconnoît aussi un Poete, qui ménage mal la fécondité de son imagination; qui épuise ses Sujets & ne laisse rien à penser à ses Lecteurs; qui amoureux de ses pensées, ne sauroit se resoudre à les quitter, & les ramene sous cent formes différentes; qui court après le brillant & qui aime trop à se jouër sur les mots. Il fait voir ensuite combien il est difficile de conserver les beautez de ce Poeme, & d'en sauver les endroits foibles. Il a-

*Jugement sur l'Ovide.*

voue

voue même qu'il n'auroit osé l'entreprendre, s'il n'avoit crû devoir cet égard *aux avis sages & judicieux d'une personne, qui est aussi connue parmi les Savans par sa générosité, son goût & sa politesse, que par la justesse de son esprit, sa sagacité & son érudition* *.

Ces difficultez n'ont pas empêché que sa Traduction ne nous ait parû généralement fidelle & élégante. Nous voudrions seulement qu'il se fût toûjours souvenu qu'il traduisoit un Poeme & qu'il eut évité la langueur de la Prose. Un exemple nous fera entendre: *Ovide* † racontant le changement d'*Atlas* en une Montagne, se livre à la vivacité de son imagination, le feu qui l'échauffe anime son recit, nulle liaison marquée, nul terme dont on puisse se passer, *Atlas* ne peut être changé en Montagne en moins de tems qu'on n'en met à peindre cette Métamorphose. On ne retrouve qu'en partie cette rapidité dans la Traduction de Monsieur l'Abbé *Banier*. C'est peut-être la faute de la Langue *Françoise*.

*Et sur la Traduction de Monsieur l'Abbé Banier.*

Nous venons de recevoir une Lettre qui nous dispense d'un plus long Extrait.

AR-

* C'est Monsieur *de Boze*, Sécrétaire perpetuel de l'Académie des Belles Lettres que cet Eloge regarde.

† *Metam. lib.* IV. *Fab.* XVII.

# ARTICLE V.

## *Lettre de Monsieur* de la Barre *aux Auteurs de ce Journal.*

MESSIEURS,

*Réponse à un article de la Bibliothe-que Fran çoise, Tom. XVII.P.II.*

QUELQUES personnes ont pris en gré de m'attribuer une Edition d'*Ovide*, avec des Explications Historiques, qui a paru à la *Haye*, il y a environ cinq ans *, & que j'apprends être passée des mains de Messieurs *Gosse* & *Neaulme* dans celles de Monsieur *Swart*. Je vous laisse juger si leur procédé est prudent & honnête. Ont-ils des preuves certaines que j'aye fait cet Ouvrage pour l'assûrer publiquement & avec confiance? Ces preuves mêmes, quand ils les auroient eues, les autorisoient-elles à tirer de l'obscurité un homme qui s'y enfonçoit volontairement, & à lui arracher le voile dont il doit avoir eu des raisons pour se couvrir? Un Ecrivain a sans doute droit de céler son nom & d'ensevelir ainsi la sottise qu'il a eue de publier un Livre. Pourquoi donc lui envier jusqu'au triste privilege de tomber paisiblement dans l'oubli? Tels, par exemple, qui, croyant me

* En 1728.

me chagriner, tympaniſent l'Editeur de l'*Ovide* de la *Haye*, feroient-ils bienaiſes que les imitant, j'allaſſe crier comme eux *Auriculas Aſini Mida Rex habet*, & ne pourroit-il pas arriver que leur nom feroit autant de tort à leur critique, qu'ils ont voulu par cette critique en faire à mon nom? Mais qu'ils demeurent inconnus, j'y conſens. Il me ſuffit de nier & de refuter ce qu'ils reprochent à cet Editeur.

Ils aſſûrent premierement que quelques-unes de ſes explications reſſemblent fort à celles de Monſieur l'Abbé *Banier*. Je reponds pour l'Editeur qu'il en a le premier averti le Public. D'ailleurs puiſant dans les mêmes ſources, il a dû ſe rencontrer avec ce Savant, comme ce Savant s'eſt certainement rencontré avec ſes Prédeceſſeurs, ainſi que les Cenſeurs en conviennent de bonne foi.

Ils diſent en ſecond lieu que cet Editeur n'a point reconnu l'obligation qu'il avoit aux *Explications Hiſtoriques*. Voici une preuve expreſſe du contraire que je trouve dès la cinquieme page de ſa Préface. „ Quoiqu'il en ſoit, dit-il, „ voici le ſyſtême que nous avons ſuivi, „ ſyſtême emprunté en grande partie de „ l'Explication Hiſtorique des Fables, „ par Monſieur l'Abbé *Banier* ". Un Ecrivain qui parle en ces termes peut avoir emprunté d'un autre. Mais il

eſt clair qu'il ne ſonge pas à s'en cacher.

Ils ajoutent qu'il s'eſt fait honneur d'une Edition qui ne lui appartenoit peut-être pas. Qu'ils nomment donc celui à qui ils croyent qu'elle appartient & qu'ils prouvent en même tems, qu'elle lui appartienne. Des ſoupçons & des oui dire ne ſuffiſent point pour imputer à quelqu'un un Ouvrage. Encore moins ſuffiſent ils pour l'accuſer de ſe l'être fauſſement & injuſtement attribué. Cet accuſation eſt trop odieuſe pour l'avancer ſans de fortes preuves.

J'en dis autant de ce qu'ils ajoutent que cet Editeur s'eſt vanté de cet Ouvrage. Ils ſont obligez de confirmer leur dire. Pour moi, ſans vouloir mépriſer un Livre, que le Public n'a rien moins que rebuté, je puis proteſter en conſcience que je ne me le ſuis point attribué.

Un ſeul fait pourroit être véritable & j'ai pourtant de la peine à le croire. C'eſt que Monſieur l'Abbé *Banier* ſe ſoit plaint, qu'en empruntant de lui quelques particularitez, l'Editeur de la *Haye* lui ait dérobé l'honneur, qui lui étoit dû pour les avoir recueillies le premier. En vérité, la réputation de ce docte Abbé me ſemble trop bien établie, ſoit par ſes *Explications Hiſtoriques*, ſoit par les curieuſes Diſſertations qu'il lit de tems en tems à l'Académie, pour qu'il

qu'il ait pû croire que l'*Ovide* de la *Haye* fût capable de lui faire tort. Aussi, Messieurs, ne me ferai-je aucun scrupule de m'exprimer librement sur la nouvelle Edition des Métamorphoses, qu'il vient de nous donner. Des critiques mêmes justes ne lui enleveront point l'estime publique, & pour moi, j'ai crû avoir besoin des remarques que vous allez lire pour obtenir à ma Lettre l'honneur de paroître dans votre Journal.

Je vous déclare d'abord que je ne touche point à la nouvelle Traduction des Métamorphoses. Un homme d'esprit & du monde qui a autant lû ce Poete ne sauroit gueres l'avoir mal compris ni mal rendu. Je veux aussi peu toucher au fonds de ses Explications. Je ne saurois au contraire qu'applaudir au dessein qui y regne de rapporter la Mythologie à l'Histoire, & d'expliquer les Poetes par les Historiens. Quelle apparence en effet qu'*Orphée*, *Musée*, *Homere*, *Hésiode* & tant d'autres, sous des narrations ornées de tout ce que la Poésie a de brillant, conformes à tout ce que la *Grece* croyoit de son origine & de ses Dieux, consacrées par son culte public, confirmées par les coutumes présentes; quelle apparence qu'ils n'eussent voulu qu'enseigner obscurément une morale que la raison & l'expérience nous enseignent beaucoup mieux,

*Nouvelles preuves qu'il faut expliquer la Mythologie par l'Histoire.*

mieux, ou que nous laisser des observations Physiques, sur lesquelles le moindre Laboureur de ces tems-là auroit fort bien pû enchérir? Ils auroient pris beaucoup de peine pour rien. C'est donc l'Histoire des premiers âges qu'ils nous ont transmise. L'ignorance grossiere & le mauvais goût de leur siecle auront peut-être falsifié cette Histoire dans leurs Vers. Peut-être la flatterie aura-t'elle contribué à cette altération. Peut-être aussi l'imagination féconde & vive du Poete aura-t'elle dans ses recits fait perdre à la vérité une partie de la vraisemblance qui l'auroit rendu reconnoissable. C'est pourtant l'Histoire de l'*Assyrie*, de l'*Egypte*, de la *Phénicie*, de la *Gréce*, de l'*Italie*, qu'ils ont écrite.

Les Explications de Monsieur l'Abbé *Banier* sont fondées là-dessus, & ses lectures, aidées du commerce des Savans qu'il fréquente & qui l'estiment, lui ont fourni mille choses curieuses, outre celles qu'il a tirées en grand nombre de ses *Explications Historiques* & de ses propres Dissertations. C'est dommage qu'il y ait laissé des endroits peu corrects & peu recherchez. J'en trouve deux ou trois exemples dans son Explication Historique de la Fable d'*Erichtonius* *. Il y dit, „ qu'il n'y a pas d'apparence „ qu'on n'ait commencé, même dans „ la

*Remarques sur l'Explication Historique de la Fable d'Erichtonius.*

* T. I. *pag.* 110.

„ la *Grece*, à se servir de chars que du „ tems de ce Prince, sur tout, après tant „ de Colonies venues d'*Egypte*, où cet „ usage étoit connu dès les premiers „ siecles ". Cette conjecture est vraye. Mais il pouvoit avancer quelque chose de plus satisfaisant qu'une conjecture. Effectivement *Erichthonius* ne fut pas le premier qui introduisit l'usage des chars dans la *Grece*. Ce fut *Trochile*, fils de *Callithée*, premiere Prêtresse de *Junon Argienne*, qui le fit sous le Regne de *Cecrops* *. Mais au lieu que *Trochile* n'avoit attelé aux chars que deux chevaux, *Erichthonius* y en mit quatre †.

Monsieur l'Abbé *Banier* dit au même endroit ; „ Quoique le mot de *Pana-* „ *thénées* se trouve dans l'Epoque, je „ ne saurois me persuader que du tems „ d'*Erichtonius* cette Fête ait pû être „ célébrée dans toute la *Grece* ". C'est là une méprise que je ne puis attribuer qu'à une légere inattention de ce Savant. Les *Panathénées* dans leur premiere institution n'eurent que le nom d'*Athénées*. La Ville d'*Athenes* étoit la seule qui les célébrât. Les Habitans mêmes de l'*Attique* n'y prenoient aucune part. Mais *Thésée* ayant réduit ces Peuples en un seul corps de Ville avec les *Athéniens*, il voulut les unir encore par

* *Theo. in Arat.*
† *Virg. Georg. lib. III. Plin. lib. VII. cap. LVI.*

par une Fête qui leur fût commune & ce fut celle des *Athénées*, qui par cette raiſon prit alors le nom de *Panathénées*. Il y avoit les grandes & les petites *Panathénées*. Les dernieres étoient annuelles & on célébroit les premieres de cinq en cinq ans *. Jamais cette Fête n'a été commune aux autres *Grecs*.

Dans la même page, quelques lignes plus bas, je lis ces mots: „ Ce qui „ a donné lieu de dire qu'*Erichthonius* „ étoit Serpent par la moitié du corps, „ c'eſt la difformité de ſes jambes", & là, auſſi bien que dans la page précedente, Monſieur l'Abbé *Banier* fait entendre que pour cacher cette difformité, le Prince *Athénien* inventa les chars. Il y a là-deſſus quelques remarques à faire. Premierement, *Hygin*, que le ſavant Académicien cite, ne dit rien en cet endroit-là ſur le prétendu motif d'*Erichthonius*. Il auroit pu, en la place de ce Mythologiſte, citer ces mots de *Servius* †, *Hic ad tegendam pedum fœditatem, junctis equis, uſus eſt curru, quo tegeret corporis ſui turpitudinem*. En ſecond lieu, ce paſſage, ni celui d'*Hygin*, ne prouvent point qu'*Erichthonius* ait inventé les chars. Ils portent ſeulement qu'il en fit uſage & c'eſt ce qui confirme ce que j'ai avancé à ce ſujet

* *Plutarch. in Theſeo.*
† *In lib. III. Georgic.*

jet dans ma premiere remarque. Je dis en dernier lieu que ces jambes contrefaites qu'on donne au pauvre *Ericbthonius*, ont fort l'air d'être aussi fabuleuses que ces *pieds de Serpent* que les Poetes lui prêtent.

La Fable a fait de *Cecrops* un Prince moitié homme, moitié serpent, & *Demosthene* assure * que les *Cecropides* n'entendirent par-là autre chose, si non que leur Ayeul, à la prudence d'un homme joignoit la force d'un serpent. Je voudrois expliquer de même ce qu'*Ovide* raconte d'*Ericbthonius*. Mais en même tems j'ajouterois que peut-être aussi ces *dracontei pedes* ou *anguina crura* sont simplement une imitation des *Egyptiens* qui, comme on le voit dans la Table *Isiaque* de *Pignorius*, représentoient *Osiris* sous la figure d'un homme qui a des pieds de *Dragon*. Il est probable que les *Athéniens* ayant appris de *Cecrops* qui étoit *Egyptien*, cette circonstance de la Théologie de sa Patrie, ils ayent transporté à ce Prince ce qu'il leur avoit dit d'*Osiris*, & qu'ensuite ils ayent renouvellé cette fiction pour *Ericbthonius*. Les *Egyptiens* au reste ont donné la même forme mixte à *Typhon*, & de là vient l'usage des Poétes & des Peintres de la *Grece* de dépeindre les Géans avec des pieds de Dragons.

*Nouvelle explication de cette Fable.*

Je

* *In Orat. Funebr.*

*Observations sur l'Histoire de Coronis.*

Je passe à la Fable de *Coronis* *. Monsieur l'Abbé *Banier*, en l'expliquant, s'y sert de ces termes; „ Tout „ ce qu'on sait de *Coronis*, c'est „ qu'ayant eu commerce avec *Apollon*, „ ou avec quelque Prêtre de ce Dieu, „ elle devint mere d'*Esculape* & mourut „ en accouchant ". *Pausanias* † auroit pû lui fournir de quoi être moins concis. Ce savant *Grec* observe entre autres choses que *Coronis* fut déïfiée après sa mort & qu'on l'adoroit à *Titane* dans le Temple d'*Esculape*. C'étoit là une particularité digne qu'on en fit mention.

Je ne suis pas moins surpris que Monsieur l'Abbé *Banier* n'ait fait aucune remarque sur le nom de *Coronée* & la qualité de Roi de *Phocide* qu'*Ovide* donne au pere de *Coronis*. On ne trouve aucun Roi de *Phocide*, nommé *Coronée*. Je vois seulement un *Coronus*, petit-fils de *Sisyphe*, & petit-neveu d'*Athamas*, qui bâtit *Coronée* ‡, & ni l'Histoire, ni la Fable ne le font pere de *Coronis*. Ne vaudroit-il donc pas mieux après *Pausanias* §. reconnoître pour ce pere *Phlegyas*, qui selon le même Historien ** fut le troisieme

* T. I. *pag.* 114.
† *In Corinth. capp. XI. & XXVI.*
‡ *Pausan. in Bœot. cap. XXXV.*
§ *In Corinth. cap. XXVI.*
** *In Bœot. cap. XXXVI.*

sieme Roi d'*Orchomene*, & qui, à la tête d'un Peuple qu'il forma de *Grecs* volontaires, appellez de lui *Phlegyens* & aussi impies & déterminez que lui, voulut piller le Temple de *Delphes*? Par là l'Histoire & la Fable s'accorderoient & d'ailleurs l'impiété de *Phlegyas* feroit voir pourquoi les Poëtes ont feint qu'*Apollon* avoit percé *Coronis* d'un coup de fleche. C'est que depuis ce Sacrilége elle mourut d'une maladie pestilentielle & contagieuse. Le commencement du premier Livre de l'*Iliade* prouve la justesse de cette explication.

Je retrouve avec surprise le même défaut d'exactitude dans l'explication des Fables de *Chiron* & d'*Ocyroé* (1). En premier lieu, on y confond *Chiron* avec les *Centaures* de la *Thessalie*. Les Poëtes nous donnent de lui une autre idée, puisqu'ils le font fils de *Saturne* & de *Philyra*, & que par conséquent il est d'une génération antérieure aux *Centaures*, qui étoient nez d'*Ixion* & de *Nephelé*. En second lieu, on pose en fait que „*Chiron* vivoit du temps des „ *Argonautes*, c'est-à dire, suivant les „ supputations les plus exactes, plus de „ deux cens ans avant la guerre de *Troie*. Je suppose pour un moment la bonté de cette Chronologie. Comment la concilier *Et sur celle de Chiron.*

(1) Tom. I. pag. 118. 119. 120.

cilier avec ce qu'on lit ailleurs (1) „ qu'on peut placer l'époque des *Argonautes* vers l'an soixante cinq avant „ la derniere prise de *Troye*, & ailleurs encore (2) „ que *Chiron* fut blessé par „ *Achille* son Disciple vers l'an trente „ avant le Siége de *Troye*.

Voilà trois passages bien différens. Selon le calcul du premier, joint à celui du troisieme, *Chiron* devant avoir au moins quarante ans, lorsque *Jason* partit pour la conquête de la Toison d'or, il en auroit eu deux cent cinq, lorsqu'*Achille* le perça d'une fleche. Selon la supputation marquée dans le second passage, ajusté avec le troisieme, il n'en auroit eu que soixante dix; ce qui n'a rien d'excessif. Mais d'un autre côté, même en ne donnant que quinze ans à *Achille*, lorsqu'il tua *Chiron*, ce Prince en auroit eu lui-même près de soixante, lorsqu'il fut tué; circonstance démentie par tout ce qui nous reste de monumens des temps héroïques, qui le représentent comme un Prince alors à la fleur de son âge. Il y a donc faute dans ces passages & je soupçonne qu'elle est dans le premier & dans le troisieme. L'expédition de la *Colchide* n'a précédé que de deux générations la prise de *Toie* & la mort de *Chiron* doit être

(1) Tom. II. pag. 16.
(2) Tom. III. pag. 41.

être placée fort près de cette prise.

Ce ne sont pas là les seuls articles où la Chronologie des nouvelles explications m'ait paru peu correcte. Vous venez d'y voir la guerre de *Troie* placée, en un endroit, deux cens ans après l'expédition de la *Colchide*, & dans un autre, soixante cinq seulement après cette conquête. Dans un troisieme (1) vous rencontrerez ces deux évenemens fameux placez à quatrevingt trois-ans l'un de l'autre. Je voudrois pouvoir rejetter ces variations sur la négligence des Correcteurs ; mais ils n'ont pû commettre ces fautes & ils en ont assez fait sans celles-là. Vous vous en convaincrez par le petit *errata* que je vous envoie (2) sur les seuls noms propres.

Je

(1) Tom. II. pag. 167.

(2) Le voici tél que nous l'avons reçu. Il a été dressé sur l'édition d'*Amsterdam*.

TOME I.

Pag. 123. lig. 8. *Apollon* lisez *Mercure*.

P. 284. l. 20. 21. *Chephisidote*, *Strongyliône*, *Olympheosthene*. lis. *Cephisodote*, *Strongylion*, *Olympiesthene*.

P. 285. l. 27. *Olagrius*, lis. *Oeagrus*.

P. 384. l. 9. *Sypsele*. lis. *Cypsele*.

TOME II.

Pag. 12. lig. 33. *Hypsipile*. lisez *Hysipyle*.

*Ibid. & suiv. Eta* & *Harpies*. lis. *Æete* & *Harpyes*.

P. 82. & suiv. *Ariane*. lis. *Ariadne*.

P. 258. l. 16. *Cocutus*. lis. *Cocytus*.

P. 270. l. 8. *Sebaste*. lis. *Eusebès*.

P. 278. l. 3. *Supylus*. lis. *Sipylus*.

P. 293. l. 4. *Thetys*. lis. *Tethys*.

*Histoire d'Adonis & d'Anius.*

Je découvre une autre marque d'inattention dans l'Histoire d'*Adonis*. En un (1) endroit Monsieur l'Abbé *Banier* s'exprime comme s'il s'en tenoit là-dessus à l'opinion de Monsieur *le Clerc*, & il témoigne dans un autre, qui n'est éloigné du premier que de seize pages, qu'il est d'un sentiment tout à fait opposé? C'est encore pis dans celle d'*Anius* (2) & de ses Filles. Il y cite un passage de *Bochart*, & fait dire à ce savant homme que les noms de ces Princesses, *Oeno*, *Spermo*, *Elaïs*, signifioient dans l'ancienne Langue des *Phéniciens*, du vin, du bled & de l'huile. *Bochart* auroit pris des mots purement *Grecs* pour des mots *Phéniciens*, s'il avoit parlé de la sorte. Mais ses expressions mêmes que l'Académicien allegue, ne renferment rien de semblable à ce qu'il veut qu'on y trouve.

*Nom de l'Hercule Grec.*

Je ne ferai plus de remarques que sur l'Article d'*Hercule*. Monsieur l'Abbé *Banier* le commence en disant que (3) l'*Hercule Grec fut surnommé Alcide*. C'est

TOME III.

Pag. 5. 6. *& suiv. Cygnus.* lis. *Cycnus.*
P. 37. lig. 19. *Herictonius.* lis. *Erichthonius.*
P. 96. lig. 29. *Eliadem.* lis. *Elaidem.*
P. 198. not. † *Hippolite* & *Thresene.* lis. *Hippolyte* & *Thrézene.*

(1) Tom. II. *pag.* 241. 257.
(2) Tom. III. *pag.* 96.
(3) Tom. II. *pag.* 161.

C'est précisément le contraire. Cet *Hercule* s'appella d'abord *Alcée* (1) ou *Alcide*, ou peutêtre *Alcaide* (2) du nom d'*Alcée* son bisaieul paternel & son trisaieul du côté de sa mere. Ce ne fut que quelque temps après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau (3).

Le reste de cet Article est plus digne de Monsieur l'Abbé *Banier*. Il y distingue avec raison plusieurs *Hercules* & ôte à l'*Hercule Grec* (4) la défaite de *Geryon*, d'*Antée*, des *Pygmées*, de *Cacus*, & la conquête des fruits des *Hespérides*. Il auroit pû par les mêmes principes mettre sur le compte d'un autre *Hercule*, la délivrance de *Promethée*, la défaite du *Gaulois Lygis*, son combat contre les *Géans* en *Provence*, & la mort d'*Eryx* en *Sicile*. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, parce qu'il est fort capable de le faire. Ce seroit qu'il eût distingué les uns des autres les *Hercules* que nous connoissons & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. *Diodore* de *Sicile* & *Ciceron* marquent la route qu'on pourroit suivre.

*Diodore*

(1) *Pindari Schol. ad Isthm. IV.*
(2) *Aelian. Lib. II. cap.* XXXII.
(3) *Diod. Sic. Lib. IV.*
(4) Tom. II. pag. 165.

Qu'il y a eu plusieurs Héros de ce nom.

*Diodore* compte trois *Hercules*, un *Egyptien* qui voiagea en *Afrique*, & qui éleva près de *Gadeira* ou *Gades* les colomnes appellées de son nom. Un *Crétois* qui institua les Jeux *Olympiques*. Un *Thébain* qui est celui des *Grecs*. *Ciceron* double ce nombre & nomme six *Hercules*, le premier fils de *Jupiter* & de *Lysidée*; (1) le second fils du *Nil*; le troisieme un des *Dactyles*; le quatrieme fils de *Jupiter* & d'*Astérie*, adoré à *Tyr*; le cinquieme *Indien*, surnommé *Belus*, le sixieme *Thebain* & fils d'*Alcmene*. Prenant quelque chose de ces deux Ecrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq *Hercules*, l'*Egyptien* ou l'*Hercule* de *Canope* que *Diodore* nomme le premier & *Ciceron* le second; l'*Africain* ou l'*Atlante* que *Diodore* omet & que *Ciceron* compte le premier; le *Tyrien* dont *Ciceron* seul fait mention; le *Cretois* ou le *Dactyle* qui est le second *Hercule* de *Diodore* & le troisieme de *Ciceron*; & le *Thébain* ou *Tyrinthien* que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Conjectures sur ce qu'on pourroit faire pour les distinguer.

Le premier *Hercule* seroit *Menes*, *Osiris*, *Bacchus* l'ancien, *Apis*, *Epaphus*, le

(1) Ciceron livre troisieme de *la nature des Dieux* dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lysito natus*. Fulvio Orsini sur un M. S. ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lysiea*, a cru qu'il falloit lire *Lysidea*. Je ne sais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

le Soleil, le Conquerant & le Législateur des *Indes* & de l'*Ethiopie*, l'*Hercule* des *Muses*, le contemporain d'*Atlas*, le liberateur de *Promethée*, le maître des *Silenes*, des *Satyres*, des *Bacchantes*, l'époux d'*Isis* ou de *Cerès*, enfin le Dieu que la *Grece* & l'*Italie* honoroient par des fêtes nommées *Orgies* & *Bacchanales*.

Le second *Hercule*, arriere petit fils du premier, seroit le même que l'*Indien* surnommé *Belus*, fils de *Neptune* & de *Libye*, & l'emule du premier *Hercule*. Je lui attribuerois la défaite d'*Antée*, fils d'*Atlas*, & je croirois que c'est lui qui, selon la Fable, tira des fleches contre le Soleil dont la chaleur l'incommodoit & à qui le Soleil donna une Coupe d'or sur laquelle il traversa la mer.

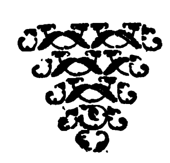
Le troisieme, contemporain du second, seroit *Melcarthus* fils du premier *Jupiter*, celui que les *Espagnols* nommoient *Briarée*, qui érigea les célebres Colonnes d'*Hercule*, qu'on adoroit à *Gades*, qui pénétra dans les *Gaules* & fut surnommé l'*Hercule Gaulois*, qui passa en *Italie* & dans la *Sicile*, & qui par conséquent a vêcu en même temps que ces *Arcadiens* qui vinrent s'établir en *Italie*.

L'âge du quatrieme *Hercule* est fixé par ces deux caracteres. Il étoit contemporain d'un *Saturne* & fut le pre-

mier Inſtituteur des Jeux *Olympiques*. Ce n'en eſt pourtant pas aſſez pour indiquer au juſte le temps où il vêcut. Il ne ſuffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des *Curetes*, ou *Dactyles*, ou *Corybantes*, ou *Telchines*, & qu'il fonda & peupla la Ville de *Rhodes*. On peut me demander encore à quel temps je rapporte ces évenemens. J'avoue que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt de beaucoup antérieur à l'*Hercule* de *Thebes*. Je ne dis rien de ce cinquieme *Hercule*. Monſieur l'Abbé *Banier* nous a donné là-deſſus tout ce que ſon plan lui permettoit de recueillir.

Au reſte, Meſſieurs, je ſoumets ces obſervations à votre jugement & je vous prie de me croire avec la plus parfaite eſtime &c. Ce 15. Fevrier 1733.

La Barre de BEAUMARCHAIS.



AR-

# ARTICLE VI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE, *contenant son Origine, ses Progrès, ses Révolutions, la forme de son Gouvernement, sa Politique, ses Négociations & les nouveaux Reglemens, faits dans les Traitez de Westphalie, &c. Par* M. HEISS, *Nouvelle Edition augmentée d'un Discours Préliminaire, de Notes Historiques & Politiques; continuée jusqu'à présent & enrichie de tailles douces*, in 4°. Tome I. *Qui comprend l'Histoire des Princes qui ont possedé l'Empire depuis* Charlemagne *jusqu'à* Charles VI. *inclusivement.* Tome II. *qui comprend l'Empire Moderne, les changemens qui y sont arrivez, l'Etat particulier des Electeurs, Princes, Villes & autres Membres de l'Empire, avec les Pièces servant de preuve à l'Histoire.* A Amsterdam, *chez* les Wetsteins & Smith 1733. Pages 523. pour le I. Tome, sans compter l'Epître Dédicatoire, les Avertissemens des Editions Precedentes une Preface & un Discours gene-

ral de 69. Pages ; & Pages 740. pour le II. Tome y compriſe la Table des Matieres.

*Hiſtoire de cet Ouvrage.*

L'Hiſtoire de l'*Empire*, telle qu'elle eſt ſortie des mains de *Heiſs*, eſt aſſez généralement connue de tous ceux qui aiment l'Hiſtoire. Pluſieurs choſes concoururent à en aſſûrer le ſuccès. *Heiſs*, né *Allemand* & venu à *Paris* pour quelques affaires dont il étoit chargé, s'y établit & fut préſenté à Monſieur *Colbert*, comme l'homme du monde le mieux inſtruit de l'Hiſtoire & des Intérêts de l'*Empire*, & ce Miniſtre ſe l'attacha par ſes bienfaits. Cette faveur, cette réputation, la qualité d'*Allemand*, & plus encore que le reſte le beſoin qu'on avoit d'un livre, qui fît connoître l'Empire, donnèrent à *Heiſs* & à ſon livre un grand relief.

*Jugement ſur cette Hiſtoire.*

Cependant cette Hiſtoire n'étoit pas complette à beaucoup près. Outre qu'elle finiſſoit à la Paix de *Weſtphalie*, l'Hiſtorien n'avoit traité, qu'en gros la vie de quantité d'Empereurs & n'avoit pas toûjours marqué aſſez de goût dans le choix des Evenemens, ni aſſez d'exactitude dans l'expoſition des motifs & des circonſtances. D'ailleurs, lié par les égards qu'exigeoient naturellement de lui les préjugez de la Nation *Françoiſe*, chez laquelle & pour laquelle il

il travailloit, il ne fut pas auſſi *Allemand* dans ſon Hiſtoire, qu'il l'eût été, s'il l'eût compoſée dans ſa patrie. Cependant, à tout prendre, ſans entrer dans le détail d'un examen rigoureux, l'Ouvrage fut bien reçû & on l'a ſi bien augmenté à pluſieurs repriſes, qu'il eſt enfin groſſi des trois quarts.

Entre ceux qui y ont travaillé depuis *Heiſs*, il y en a trois qui méritent d'être diſtinguez. Le premier eſt Monſieur *Bourgeois* du *Chaſtenet*, Plénipotentiaire ſubdélégué du Duc & de la Ducheſſe d'*Orléans* aux Conférences de *Francfort* pour les Affaires *Palatines*. Il prit l'Hiſtoire des Empereurs au Regne de *Ferdinand* III. que *Heiſs* n'avoit pas fini, & y ajoûta ce qui manquoit de ce Regne & ceux de *Leopold* & de *Joſeph*. Il continua les autres parties à proportion & répandit en quelques endroits un petit nombre de Notes qui ne ſont pas fort importantes. Il inſéra dans le volume des preuves la tréve de 1634. l'Alliance du *Rhin* de 1658. & les Capitulations de *Léopold* & de *Joſeph*: Telle étoit l'Edition de cette Hiſtoire en 1711. *Idée de l'Edition qu'on en fit en 1711.*

On la réimprima à la *Haye* en 1715. ſans autre Addition conſidérable que la Capitulation de *Charles* VI. & le Traité de *Radſtat*. *De celle de 1715.*

Un nouvel Editeur qui ne s'eſt déſigné que par les Lettres V. G. J. D. G. S. a ſenti la néceſſité d'augmenter & de rectifier *De celle de 1731.*

rectifier cette Histoire en bien des endroits. Mais on s'apperçoit aisément qu'il a eu plus d'égard au premier besoin qu'au second. Il a mis sous le texte de *Heiss* principalement des Notes dont les unes sont de pur raisonnement & dont les principes ne plairont pas également à tous les Membres de l'*Empire*. Les autres contiennent des détails Historiques, relatifs à quelque fait rapporté par *Heiss* ou par Monsieur *Bourgeois*. Outre ces notes qui deviennent moins amples & moins fréquentes sous les Regnes de *Léopold* & de *Joseph*, il donne de sa façon le Regne de *Charles* VI. jusqu'à l'an 1724. & la plûpart des autres Maisons à proportion. Cette Edition qui a été publiée à *Paris* en 1731. est précédée par un Discours Général où l'Editeur examine à sa maniere l'Etat & les dispositions présentes de l'Empire d'*Allemagne*. Les questions qu'il y fait entrer sur le pouvoir de l'Empereur, & sur celui des Diètes, en les considérant ou ensemble & comme ne faisant qu'un seul & même corps, ou séparément, comme ayant des intérêts différens, capables d'y mettre la désunion, sont décidées par des faits qu'il a eu soin de recueillir d'Auteurs *Allemands*. Ce qu'il dit des progrès du Conseil Aulique & de la décadence de la Chambre Impériale, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans ce Discours.

Mal-

Malgré ces augmentations, l'hiſtoire de l'*Empire* étoit encore bien éloignée de l'état où il eſt à croire que la mettroit aujourd'hui un Ecrivain, qui, ne prenant de *Heiſs* que ſon plan, entreprendroit de traiter cette matiere tout de nouveau & profiteroit des nombreux ſecours que fourniſſent les *Allemands*. Depuis la fin du ſiécle paſſé les Savans d'*Allemagne* ont fait une infinité de recherches ſur l'Hiſtoire tant de l'*Empire* que des diferens Etats qui le compoſent. En raſſemblant ces Lumieres, il ſeroit aiſé de faire beaucoup mieux que *Heiſs* & de donner un ouvrage plus ſatiſfaiſant à tous égards. *Remarques D. J.*

Pour revenir à l'Edition de *Paris* dont nous parlons, elle a encore un défaut qui met le comble aux autres, c'eſt celui de l'impreſſion qui fourmille de fautes & multiplie celles des Auteurs qui étoient déjà en aſſez grand nombre.

Le troiſieme Editeur qui vient de publier ce même Ouvrage à *Amſterdam*, nous ſemble avoir aſſez-bien remédié à ce dernier défaut. Pour diminuer les autres, il a inſéré dans le texte même de *Heiſs* des Additions, qui y répandent du jour. Souvent il détaille des faits qui n'étoient qu'indiquez en gros. Souvent auſſi il ſupplée entierement des choſes que *Heiſs* n'auroit pas dû négliger. Ces Additions ſont fré- *Avantages de la preſente Edition.*

fréquentes & confidérables, & à cet égard on peut dire qu'il a utilement servi le Public. Les Faits inférez sont infiniment plus commodes que des Notes pour lesquelles bien des personnes ne sont pas toûjours d'humeur d'interrompre la lecture d'un Evénement. Il n'a pas laissé de fournir aussi sa part des Notes, & quoi qu'il n'ait pas jugé à propos de les distinguer par quelque marque, de celles de Monsieur *V.* son Prédecesseur, il y en a qui sont neanmoins reconnoissables, en ce qu'il y releve les fautes de ce dernier. Ce n'est pas tout. *Heiss* avoit ébauché dans son quatriéme Livre & dans les suivans une idée du Droit Public d'*Allemagne*. L'Editeur d'*Amsterdam* a fort dégrossi cette Matiere, tant par les sujets qu'il a traitez tout de neuf, que par les Additions considérables qu'il a faites. Le Savant Traité de Monsieur *Struve* intitulé, *Syntagma juris publici Imperii nostri Romano Germanici*, ne lui a pas été inutile. A l'exemple de ce Savant *Allemand*, il a donné l'origine des dignitez de l'*Empire*. Il a de plus fait grâver les armoiries des Princes & des Villes, dont on s'étoit contenté dans les Editions précedentes de donner les principales.

*Défauts qui y restent.* L'Exactitude dont il nous paroît se piquer, nous fait regretter, qu'il n'ait pas entierement refondu les trois derniers Regnes. La vérité Historique y est

est blessée en un grand nombre d'endroits. La partialité y est non seulement visible, mais grossiére. Le préjugé *François* y domine sans ménagement, & il semble que Messieurs *Bourgeois* & *V.* n'aient consulté en les écrivant, aucun autre Mémoire que la Gazette de *Paris*.

Le Sixiéme Livre est du moins aussi vicieux. Les Généalogies que *Heiss* y avoit mises, avoient besoin d'être rectifiées, & la Notice des Grands de l'*Empire* par Monsieur *Imhof*, y pouvoit servir beaucoup, sans parler de plusieurs autres bons Ouvrages qui ont paru en *Allemagne* sur cette Matiere. Cependant au lieu de corriger *Heiss* dans les descendances, ou dans les dates, sur lesquelles il lui est arrivé de se méprendre, on s'est contenté d'y entremêler des insertions qui achévent de tout brouiller. On y transporte d'une branche à l'autre des Princes & des Princesses & on met la plûpart des familles en desordre en multipliant sans raison les Héritiers. On voit rangez dans leur place des Mariages & autres faits considérables qu'on retrouve ensuite déplacés confusément dans le même Article, où ils font un vrai cahos. A la vérité, ce défaut, qui est essentiel, vient de l'Edition de *Paris*. Mais l'Editeur d'*Amsterdam* sembloit devoir y remédier, & il en étoit fort capable, si nous en ju-

jugeons par les inſertions qu'il a faites dans les autres parties de cette Hiſtoire, & par une addition conſidérable qu'il a deſtinée à ſervir de ſuite à l'Hiſtoire de l'*Empire* ſous *Charles* VI. juſqu'à l'année derniere

*Suite de l'Hiſtoire de l'Empereur Charles VI.*

Quoi qu'il en ſoit, voici une idée de cette ſuite, qui, pour le dire en paſſant, ſe trouve hors de ſa véritable place, puiſqu'au lieu de la mettre à la fin du premier Volume, auquel elle appartient, on la trouve reléguée & comme perduë à la fin du ſecond, avant la Table des Matieres. Elle comprend l'Hiſtoire abrégée de huit années, & les Matieres qu'on y traite ſont l'affaire de *Gelnhauſen*, le Congrès de *Cambrai*, les Traitez d'Alliance & de Paix de *Vienne* entre Leurs Majeſtez *Impériale* & *Catholique*, le Traité d'*Hanovre* entre la *France*, l'*Angleterre* & la *Pruſſe*, les différends des Cours de *Vienne* & d'*Angleterre*, la ſignature des XII. Articles Préliminaires, le Congrès de *Soiſſons*, l'affaire de *Zwingenberg*, le Traité de *Seville* & l'affaire de la Pragmatique *Sanction*. Ces evenemens ſont trop récens & trop connus pour qu'un abrégé que nous en ferions, pût fournir quelque choſe de fort curieux. Mais peut-être n'en eſt-il pas de même du premier, que nous avons indiqué, & c'eſt par cette raiſon que nous l'avons choiſi, pour mettre le Public en état de mieux juger

juger de la nouvelle édition, que nous lui annonçons.

*Gelnhausen* est une Ville *Impériale* dans la *Wetteravie*. L'Empereur *Charles* IV l'aïant engagée à *Gunther* de *Schwartzbourg*, moiennant cinq mille marcs d'argent, les Comtes de *Schwartzbourg* prirent possession de la Ville & du Château en treize cent quarante neuf. Quatrevingt deux ans après, le Comte *Henry* acheta des Comtes de *Hohnstein* la portion qu'ils avoient dans cet engagement, & vendit le tout quatre (1) ans après, à *Louis*, Comte *Palatin* du *Rhin*, & à *Reinhard* Comte de *Hanau*, se reservant seulement la faculté du rachat. L'Empereur *Sigismond* confirma ce Contract. En quatorze cent nonante six les Comtes de *Schwartzbourg* céderent cet engagement au Comte de *Hanau* avec une renonciation entiere à tous droits qu'ils pouvoient avoir sur *Gelnhausen*. Enfin, au bout de trois ans (2), l'Empereur *Maximilien* augmenta le principal de l'engagement d'une somme de six mille florins du *Rhin* qui lui fut païée. *Affaire de Gelnhausen.*

Depuis ce temps-là, à chaque mutation d'Electeur *Palatin* & de Comte de *Hanau*, ces Princes firent acte de propriété, en recevant l'hommage publique-ment

(1) En 1435.
(2) En 1699.

ment & solemnellement. Ils établirent à *Gelnhausen* le Préfet & le Bailli. Ils en concluent que la Ville & le Château leur appartenoient en toute propriété aves ses droits, revenus & dépendances, ainsi qu'il apparoissoit d'ailleurs par divers faits, que les habitans mêmes & le Fiscal *Imperial* reconnoissoient.

La Ville au contraire en appella souvent aux privileges que lui avoient accordez les anciens Empereurs & qui avoient été confirmez en dernier lieu par l'Empereur *Joseph*. Elle fit voir par là que, même depuis l'engagement dont il est question, elle avoit toujours joui des droits de Ville immédiate, qu'elle avoit été déclarée inaliénable de l'*Empire*, que l'Electeur *Palatin Louis* n'y avoit eu droit que sur de petites Collectes *Impériales*, & qu'elle avoit fait des Traitez avec le Comte de *Hanau*. Quant aux lettres d'engagement de *Charles* IV. elle répondit qu'on ne les avoit jamais produites en original; qu'elles paroissoient avoir été données dans un temps où il n'étoit encore que Roi de *Boheme* & non des *Romains*; qu'on y avoit laissé une contradiction manifeste, en ce qu'il y est fait mention en un endroit du consentement des Electeurs comme déja obtenu, & dans un autre comme étant encore à obtenir; que de plus on avoit engagé par les mêmes lettres les Villes de *Northausen*, *Goslar*, *Francfort* & *Mulhausen*,

*hausen*, qui pourtant sont aujourd'hui Villes immédiates de l'*Empire*; qu'on y avoit stipulé la conservation des Droits de l'*Empire*, & des Privileges de *Gelnhausen*; que *Charles* IV. n'avoit engagé par ces Lettres que des Revenus annuels de cette Ville; & que ce qu'elles portoient touchant sa jurisdiction, devoit s'entendre des Villages de l'*Empire* dépendans du Château, Villages qui étoient néanmoins passez en d'autres mains. Enfin que *Charles* IV. Empereur avoit permis aux habitans de *Gelnhausen* de se racheter dans l'année & avoit promis que leur Ville ne seroit plus engagée dans la suite; qu'ils avoient toujours fait hommage aux nouveaux Empereurs; qu'ils avoient toujours & à tous égards été traitez & agi comme membres immédiats de l'*Empire*; que les Electeurs du *Rhin* & Comtes de *Hanau* eux mêmes avoient reconnu *Gelnhausen* pour Ville *Impériale*; qu'aussi l'hommage qu'elle leur avoit rendu n'étoit-il pas un hommage de sujettion; & en dernier lieu que tout ce qu'ils auroient pû prétendre d'elle étoit la somme de huit mille florins, à laquelle se montoit l'engagement, & que cette somme leur avoit été remboursée depuis longtemps & au delà.

Ce différend plusieurs fois assoupi & réveillé avoit donné lieu à divers Ecrits & à quelques Voies de fait, & la Cham-

bre *Impériale*, favorable aux Habitans de *Gelnhausen*, leur avoit accordé des Mandemens qui les mettoient en sûreté. Il recommença en mille sept cent huit & les deux Princes intéressez firent le siége de la Ville & le leverent par respect pour l'Empereur. En mille sept cent vingt-trois ils la prirent par Stratagême & l'évacuèrent peu après par les mêmes égards. Cependant ils conservent encore leurs prétentions & le Procès est toûjours pendant à la Chambre *Impériale*.

Nous n'en dirons pas d'avantage, il suffit de marquer que les Planches annoncées dans le titre, sont au nombre de huit, où le Graveur a distribué cinquante trois figures, qui représentent ou des Médailles, ou des Sceaux des Empereurs.



AR-

# ARTICLE VII.

*Histoire Universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, traduite de l'Anglois d'une* Société de Gens de Lettres. *Tome premier contenant l'Histoire Universelle jusqu'à Abraham, l'Histoire d'Egypte & l'Histoire des Anciens Peuples de Chanaän.* A la Haye, *chez* P. Gosse, J. Neaulme, H. Scheurleer, P. de Hondt, A. Moetjens 1732. *in Quarto*, pagg. 631. *sans la Préface.*

VOICI le premier Livre de l'Ouvrage dont l'Introduction a été annoncée dans le dix-septieme Tome de ce Journal *. Il est précédé d'une Préface, où les Auteurs rendent raison premierement de la préférence qu'ils ont donnée dans leur Chronologie au calcul du Texte *Samaritain*, & en second lieu de la nouvelle supputation qu'ils ont inventée & qui commence au Déluge, au lieu de remonter à la Création, selon la méthode généralement observée par les Chronologistes.

*Préface de cet Ouvrage.*

* *Pag.* 251.

*Introduction.*

Ensuite reparoît l'Introduction. Elle contient les sentimens des Philosophes Anciens & Modernes de diverses Nations sur l'origine & la création de l'Univers, & il ne faut que jetter les yeux sur ce morceau pour se former une haute idée du corps de l'Ouvrage. Cependant nous prendrons la liberté d'y relever le passage qui suit *.

* *Pag. 85.*

*Remarque D. J. Sur l'idée des Anciens touchant les mauvais Esprits.*

„ Pour ce qui regarde les Anciens „ *Grecs* & *Romains*, nous ne trouvons „ pas qu'ils aient eu aucune notion de „ mauvais Esprits, ou Démons, à l'ex„ception du mauvais Principe de *Plu*„*tarque* ". *Plutarque* lui même, si ces Savans s'en étoient souvenus, leur auroit fourni des preuves claires & expresses du contraire, en divers (1) endroits de ses Ouvrages. Il y observe que la doctrine des mauvais Génies a été enseignée par *Homere* & par *Empedocle*, que les *Epicuriens* seuls parmi les Anciens l'ont rejettée, que sur cette doctrine étoient fondez ces Sacrifices obscènes ou barbares, qu'on faisoit à quelques-uns de ces Démons, que c'étoit entre autres l'opinion de *Xenocrate*, & enfin que si, selon *Hésiode* & *Menandre*, chaque homme reçoit en naissant un bon Génie, il est vrai aussi ce qu'*Empedocle* assure, que

(1) *Libris de oraculorum defectu, de animi tranquillitate, de Iside & Osiride, & passim.*

que chaque homme a un mauvais Esprit, toûjours occupé du cruel dessein de l'égarer & de le perdre.

Le premier Livre est partagé en quatre Chapitres. Le premier Chapitre renferme l'Histoire du Monde jusqu'au Déluge. Le second est une Histoire Universelle depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'*Abraham*. Le troisieme contient l'Histoire de l'*Egypte* jusqu'au Regne d'*Alexandre*. Le quatrieme est l'Histoire des Peuples avec lesquels les *Israëlites* eurent à faire avant que de posséder le Païs de *Chanaän*. *Contenu du premier Livre.*

Ces Chapitres sont subdivisez chacun en plusieurs Sections. Il y en a sept dans le premier, dont voici les titres, la Création de l'Homme & son séjour dans le Païs d'*Eden*, la Chute de l'Homme, Chronologie depuis la Création jusqu'au Déluge, Histoire des Patriarches qui ont vêcu avant le Déluge, Histoire Profane du même Age tirée de *Sanchoniathon*, l'Histoire du Déluge, l'Etat du Monde avant le Déluge & les Changemens que ce fleau a causez sur la Terre, Recherches touchant la situation du Mont *Ararat* & divers Sentimens des Savans sur ce sujet.

Le second Chapitre est composé des sept Sections suivantes, Chronologie du Periode qui s'est écoulé entre le Déluge & le Départ d'*Abraham* pour *Haran*, Histoire de *Noé* & de ses Dé-

cendans jusqu'à *Abraham*, Histoire de *Sanchoniathon* après le Déluge, Construction de la Tour de *Babel*, Confusion des Langues, Dispersion du Genre humain & Fondation des Empires. Origine du Gouvernement Civil.

On trouve dans le troisieme Chapitre en six Sections une Description de l'*Egypte*, un Abrégé de l'Antiquité, du Gouvernement, des Loix, de la Religion, des Coutumes, des Arts, des Sciences & du Commerce des Anciens *Egyptiens*, la Chronologie *Egyptienne* jusqu'au temps d'*Alexandre* le Grand, l'Histoire, d'*Osiris*, d'*Isis*, de *Typhon* & d'*Orus*, celle des Regnes des Rois d'*Egypte*, & leurs Successions suivant les Orientaux.

Le dernier Chapitre contient en sept Sections l'Histoire d'autant de Peuples, savoir les *Moabites*, les *Ammonites*, les *Madianites*, les *Iduméens*, les *Amalecites*, les *Chananéens* & les *Philistins*.

*Methode des Auteurs & sentiment sur cet Ouvrage.*

Comme les Savans, à qui nous sommes redevables de cette Histoire, auroient été souvent obligez d'interrompre leur narration, s'ils y avoient voulu citer les Ecrivains sur l'autorité desquels ils se fondent, ou discuter les sentimens qu'ils soutiennent & que d'autres combattent, ils ont renvoié le tout à des notes, souvent longues & toûjours curieuses, qu'on lit au bas des pages. Cette précaution, néceſſaire dans

dans un Ouvrage comme le leur, n'empêche pourtant point qu'il ne soit presque aussi critique qu'Historique, & on pourroit regarder chaque Section comme une dissertation à part. Il y en a un exemple dès la seconde page & dans les pages suivantes où ils traitent du Paradis terrestre. On y reconnoît des Ecrivains qui ont une lecture immense & réfléchie. Ils rapportent une infinité de choses que peu d'autres auroient été en état de rassembler. Ils les examinent en Théologiens, en Philosophes, en Historiens, en Critiques. Mais nous sera-t-il permis de le dire? Ce n'est point-là une Histoire. Ce sont seulement d'excellens matériaux pour en composer une bonne, & il en est de même de celles de *Prideaux* & de *Shuckford*.

*Extrait de quelques Sections.*

On en conviendra peut-être sur ce que nous allons rapporter du contenu de quelques Sections. La cinquiéme du premier Chapitre offre en Abrégé ce que *Sanchoniathon*, *Berose* & *Manethon* nous ont laissé touchant les Antiquitez *Phéniciennes*, *Chaldéennes* & *Egyptiennes*, avant le Déluge, avec ce que le docte *Cumberland* a remarqué sur ces Historiens.

*Idée de la sixiéme du premier Chapitre.*

Dans la sixiéme, après une Histoire Abrégée du Déluge, les Historiens prouvent que ce que *Moyse* a raconté de cet evenement, est confirmé par les témoignages des Ecrivains les plus an-

ciens, & par la tradition des plus Anciens Peuples du Monde. Ils font voir que ce Déluge a été Universel, & dans son étenduë, & dans ses effets, c'est-à-dire, que la Terre a été entierement inondée & que les Créatures vivantes ont péri, excepté celles qui étoient renfermées dans l'Arche. Ils recherchent ensuite combien d'eaux il a fallu pour cet effet, & d'où a pu venir cette prodigieuse quantité, que le Docteur *Thomas Burnet* calcule être de huit Oceans & que Monsieur *Keill*, évalue à plus de vingt. Ils rapportent & examinent huit sentimens différens sur cette matière, & concluent que les nuées ont fourni une partie des eaux, que les Cavernes Souterraines en ont fourni beaucoup d'avantage, & enfin que Dieu est intervenu dans cet évenement d'une façon particuliere. Après ces détails Critiques, ils rapportent ce que les Savans ont dit, & ce qu'ils pensent eux-mêmes touchant les dimensions de l'Arche, les matériaux qui y entroient, le lieu où elle fut bâtie, & le temps que *Noé* mit à construire cet Edifice.

*Section VII.* Dans la Section septieme qui suit, passant légerement sur la Religion, la Police, les Arts & les Sciences des premiers Habitans de la Terre, qu'ils croient avoir été à peu près aussi ignorans que vicieux, ils établissent que l'ancien Monde contenoit plus d'hommes

mes qu'il n'y en a aujourd'hui sur la Terre, & que même elle n'en pourroit aujourd'hui contenir ou nourrir.
„ C'est, disent-ils, ce qui paroît suivre naturellement de la longue vie des premiers hommes, qui surpassant le temps que nous vivons, dans la proportion au moins de dix à un, donnoit occasion à ceux qui ont vécu avant le déluge de se multiplier au double, environ dans la dixieme partie du temps qu'il faut maintenant au Genre humain pour cela, pourvû qu'on prenne un espace de temps un peu considérable. Car ils engendroient des enfans aussi tôt & cessoient d'en engendrer aussi tard que les hommes d'à présent, toute proportion observée; & les différens enfans du même Pere semblent s'être suivis d'aussi près qu'ils sont de nos jours. Or comme plusieurs générations, qui ne font que se succéder de notre temps, étoient contemporaines avant le Déluge, le nombre d'hommes vivans à la fois sur la terre sera assez augmenté par ce moien, pour réparer quelque défaut inconnu que ce calcul pourroit avoir. *Ainsi* . . . . . le nombre des hommes avant le Déluge a pu aisément monter à plus de cent mille millions, même selon la Chronologie *Samaritaine*, c'est-à-dire, à environ vingt fois

*Multiplication prodigieuse des hommes avant le Déluge.*

„ autant

„ autant que notre terre n'en contient „ présentement, ou n'est capable d'en „ nourrir, vû sa constitution présen„ te ".

*Fertilité de la Terre en ce temps-là; longue vie des Hommes; d'où elle venoit; comment le Déluge a pû l'accourcir.*

Ils concluent de là que la terre avant le Déluge a dû être beaucoup plus fertile qu'après. Autrement de quoi auroient subsisté tant d'hommes & d'animaux ? Ils prouvent dans la même Section que la vie des premiers hommes doit être comptée par années solaires & qu'on n'en peut attribuer la prodigieuse durée qu'à la pureté de l'air. Ils recherchent comment le Déluge a pu l'altérer. Ils en prennent une occasion fort naturelle d'exposer & d'examiner ce qu'ont écrit là-dessus le Docteur *Burnet* & Monsieur *Whiston.* Ils passent de là aux deux questions, s'il y a eu un arc en ciel avant le Déluge & s'il étoit permis alors de manger la chair des animaux, & ils paroissent sur toutes deux pancher pour la négative.

*Situation du Mont Ararat.*

Ce Chapitre finit par une espèce de Dissertation touchant la situation du Mont *Ararat.* C'est un abrégé critique de ce qu'on lit sur cette matiere dans les Vers *Sibyllins*, dans *Ben Gorion*, dans *Berose* & *Abydene*, dans *Epiphane*, dans les Ecrivains *Orientaux*, dans les Voiageurs modernes, & dans beaucoup d'autres Livres. Ils réfutent l'opinion des Vers *Sibyllins* qui placent le Mont *Ararat* sur les confins de la *Phrygie*, & celle

celle de *Ben Gorion* qui le prend pour le *Caucase*. En un mot, se rangeant à l'opinion la plus commune, ils placent, comme la plûpart des Savans, le mont *Ararat* en *Armenie*.

Mais ces Savans mêmes ne conviennent point de la situation de cette montagne. Les uns veulent qu'elle soit une de celles qui séparent au midi l'*Arménie* de la *Mésopotamie* & de la partie d'*Assyrie* habitée par les *Curdes*. Les autres prétendent qu'elle est vers le milieu de l'*Armenie*, près de l'*Araxe*, à deux cent quatrevingt milles de la montagne, que les premiers prennent pour l'*Ararat*. Les uns & les autres ont des traditions pour eux. Nos Historiens se déterminent pour les seconds & fortifient beaucoup leur témoignage par les preuves qu'ils y joignent & par l'honneur qu'ils lui font de l'adopter.

Il est temps de passer au second Chapitre. Ils prouvent dans la premiere Section que la Chronologie du Texte *Hébreu* est trop courte depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'*Abraham*. Ils s'expliquent dans la seconde sur la Loi des *Noachides*, sur l'alliance de Dieu avec *Noé*, sur le lieu où ce Patriarche s'établit & qu'ils croient différent de la *Chine*, sur l'histoire de ses Décendans. Dans la troisieme, où ils rapportent ce que *Sanchoniathon* a écrit des Antiquitez *Phéniciennes* depuis le Déluge jusqu'à *Abraham*, *Contenu du second Chapitre.*

ils

ils y joignent les remarques du docte *Cumberland* sur cet Historien & les réfutent en même temps qu'ils les louent. Les sujets de la quatrieme sont le voiage des Enfans de *Noé* à *Scinhar*, l'étendue & la situation de cette Contrée, les diverses circonstances qui appartiennent à la construction de la Tour de *Babel*, & la description de cet édifice. On entreprend de prouver dans la cinquieme section que le talent de la parole fut une grace, que Dieu accorda au premier Homme, en lui faisant appercevoir qu'il étoit doué de la faculté d'articuler des sons, & qu'il pouvoit se servir de ces sons comme d'autant de signes pour communiquer ses idées. Que les sons dont *Adam* fit usage, étoient purement arbitraires & peu nombreux. Qu'ils composèrent l'unique langue, diversifiée peut-être par quelques dialectes, que les hommes aient parlée avant le Déluge. Qu'il est fort difficile ou même impossible de déterminer quelle étoit cette langue primitive, & que de plusieurs, pour qui les Peuples & les Savans ont brigué ce prétendu honneur, il n'y en a point à qui on puisse l'attribuer avec plus de vraisemblance qu'au *Syriaque*. Que Dieu, voulant séparer les hommes assemblez pour élever la Tour de *Babel*, introduisit parmi eux divers langages tout-à-fait différens les uns des autres, sans quoi il est impossible d'expliquer

*De la premiere Langue du Monde.*

*Origine de celles qu'on a parlées depuis le Déluge.*

pliquer la différence parfaite des langues aujourd'hui en usage, & que par conséquent il est ridicule de vouloir comme plusieurs Savans, les rapporter toutes à quelque langue primitive. Il s'agit dans la sixieme Section de montrer contre quelques Peres que la division de la Terre & la dispersion du Genre humain ne sont qu'un seul & même évenement, de fixer le temps de cette dispersion & le nombre des hommes qui vivoient alors, de marquer l'ordre qui fut observé dans les premieres peuplades, & enfin d'indiquer les lieux où s'établirent ces anciennes Colonies & de nommer les Chefs qui les conduisirent.

*Nouveauté des premiers Empires.*

Comme nous ne pouvons, ni tout abréger, ni même indiquer tout, nous nous bornons à la septieme & derniere Section de ce Chapitre. Deux choses nous y ont frappez ; l'une, la nouveauté qu'on y donne aux premiers Empires, & l'autre ce qu'on y avance touchant l'origine des Arts & des Sciences après le Déluge. Voici ce que disent les Historiens sur le premier article *. „ Dans ce que l'Histoire rapporte de „ l'état primitif des Nations, nous „ voions clairement que les premiers „ Rois n'ont été Rois que d'une seule „ Ville, & non pas de plusieurs, bien „ moins encore de différens Païs. . . .

* Pag. 413.

„ Il

„ Il paroît par là que, la réünion for-
„ cée de plusieurs petits Etats en un
„ seul Corps étant un ouvrage qui de-
„ mande bien du temps, les Auteurs
„ qui placent l'origine de plusieurs
„ grandes Monarchies à la distance de
„ deux ou trois siecles du Déluge, doi-
„ vent certainement s'être trompez.

*Origine des Arts & des Sciences.*

Ce qu'on dit sur le second Chef se réduit à ceci, que quoique *Noé* & ses Fils aient eu quelque connoissance des Arts & des Sciences qui avoient précédé le Déluge, & qu'ils aient dû communiquer les plus nécessaires à leurs Décendans, il n'est néanmoins pas vraisemblable qu'on ait porté à un dégré éminent de perfection queleune des Sciences spéculatives, ou des Arts curieux, qu'un espace de temps considérable après la Dispersion.

*Remarque d. J.*

Ces deux choses sont extrêmement probables. Il a fallu plusieurs siecles aux hommes pour se multiplier à un certain point & pour peupler la terre. Ils ont dû être d'abord occupez à la dessécher en quelques endroits, à en défricher d'autres, à bâtir des maisons, à chasser les Bêtes féroces. Ces choses n'ont pû se faire qu'avec d'autant plus de lenteur, que ces premiers habitans du monde furent long-temps en petit nombre, qu'ils furent réduits à retrouver par de fréquens & tardifs essais beau-

coup

coup d'Arts néceſſaires, qui s'étoient perdus dans les eaux du Déluge, & qu'enfin leur premier ſoin fut néceſſairement celui d'inventer & de fabriquer les inſtrumens qu'ils devoient mettre en uſage. Dans ces ſuppoſitions, ils n'ont dû de longtemps avoir aſſez de loiſir pour ſonger à des conquêtes, ni pour s'appliquer à des matieres de ſpéculation & de curioſité, & c'eſt-là une preuve contre la fabuleuſe antiquité de pluſieurs Empires & de l'Aſtrologie *Chaldéenne*. Il faut donc, comme ces Savans le prétendent, mettre entre le Déluge & la Diſperſion des hommes un eſpace beaucoup plus long que celui qui eſt marqué dans le Texte *Hébreu* de la Bible, ou peutêtre rapprocher beaucoup plus de nous la fondation des anciens Empires & l'invention des Sciences curieuſes.

Mais en voici aſſez ſur cet Ouvrage. Nous ne nous propoſions que de le faire connoitre aux Gens de lettres, & cette Analyſe, tout imparfaite qu'elle eſt, ſuffit pour la fin à laquelle nous tendions. Elle leur inſpirera l'envie de lire ce Livre.

# ARTICLE VIII.

*Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par Mr.* ROLLIN. *Tome quatrieme.* A Amsterdam. Aux dépens de la Compagnie, 1733. *in* 12. pagg. 487. sans la Préface & la Table des Chapitres.

*Eloge des trois premiers Volumes de cet Ouvrage.*

ON a donné dans ce Journal (1) l'extrait du premier volume de l'*Histoire Ancienne*. Nous parlerions avec joie des deux suivans. Mais déjà trop connus du Public pour qu'il ait besoin d'apprendre de nous ce qu'ils contiennent, & trop estimez pour qu'ils aient besoin de notre recommandation, il ne nous reste qu'à rendre compte du quatrieme, qui est nouveau.

*Sujet du quatrieme.*

Il renferme l'Histoire de vingt-huit ans, à compter depuis la défaite de *Nicias* en *Sicile*, arrivée l'an dix-neuf de la Guerre du *Peloponnese* & la onzieme année de *Darius Nothus*, jusqu'à la dix-neuvieme année d'*Artaxerxe Mnemon*, deux ans après la Paix d'*Antalcide*.

(1) *Tome XVI. Part. I. pagg. 89. & suiv.*

*de*. On peut le diviser en cinq parties.

On voit dans la premiere les exploits d'*Alcibiade* & de *Lysandre*, le premier *Athénien*, le second *Spartiate*, tous deux également ambitieux & habiles, & tous deux mettant tour à tour la Fortune dans le Parti qu'ils servent. *Lysandre* à la fin l'emporte, les *Athéniens* se privent imprudemment du secours d'*Alcibiade*, *Lacédémone* fait perir ce fameux Général, *Athenes* prise par *Lysandre* perd la liberté & devient la proie de trente Tyrans, jusqu'à ce qu'enfin *Thrasybule* la délivre. Ces évenemens où l'Histoire de *Perse* se trouve entremêlée, occupent un espace d'onze ans. La seconde partie représente la Guerre du jeune *Cyrus*, contre son Frere *Artaxerxe*, & la Retraite des dix mille, ce qui ne dure en tout qu'un peu plus d'un an. La troisieme renferme ce qui s'est passé pendant environ seize ans en *Grèce* & dans la *Perse*, depuis le retour des *Grecs* jusqu'à la Paix d'*Antalcide*. La quatrieme contient l'Histoire de *Socrate*. Monsieur *Rollin* décrit dans la cinquieme les Mœurs, les Usages, les Loix, la Religion, le Gouvernement Politique & Militaire des *Grecs*, & particulierement des *Athéniens*, des *Crétois* & des *Lacédémoniens*. *Contenu de ce Volume.*

La plûpart des personnes qui liront cet Article, savent du moins en gros tout ce qui entre dans la partie de l'Ouvrage *Suite de cet Article.*

que nous leur annonçons. C'eſt dans ces temps que floriſſoient *Alcibiade*, *Thraſybule*, *Conon*, *Theramene*, tous *Athéniens*, & que *Lacédémone* eut à la tête de ſes Armées *Lyſandre*, *Callicratidas*, *Myndare*, & *Ageſilas*. C'eſt l'époque des célèbres Batailles des *Arginuſſes* où les *Athéniens* défirent *Callicratidas*, d'*Ægos-Potamos* où *Lyſandre* vangea *Lacédémone* de la Ville d'*Athénes*, de *Cunaxa* où *Cyrus* déjà vainqueur ſe perdit par ſa témérité, de *Némée*, de *Cnide* & de *Coronée* où *Athenes*, *Sparte* & *Thebes*, employerent les unes contre les autres des armes & des talens qui n'auroient dû ſervir que contre les *Perſes*, leurs ennemis communs. Le même âge, fecond en évenemens éclattans & en Grands Hommes nous offre le Spectacle d'un *Evagore*, Roi de *Cypre*, & d'un *Datame*, ſimple *Satrape*, qui, avec des forces de beaucoup inférieures à celles des *Perſes*, font par leur courage & par leur habileté paſſer la victoire dans leur camp & allarment *Artaxerxe* juſques ſur ſon throne. Voilà ſans doute un beau champ pour Monſieur *Rollin*. Maître de s'étendre autant qu'il l'a jugé à propos, de développer les principes des évenemens, de faire connoître ceux qui y ont eu part, d'en détailler les circonſtances, de marquer quelle fin ils eurent, & d'y joindre ſes réflexions, il a pû rajeunir

par

par-là un ſujet qui étoit auſſi uſé & rebatu que brillant, & c'eſt effectivement ce qu'il a fait. Mais que ſeroit-ce qu'un abrégé de ſon Ouvrage? Nous l'avons déjà dit, on n'y liroit que ce qu'on ſait déjà, &, de plus, on n'y verroit point ce qui rend recommandable l'Hiſtoire, dont il eſt queſtion, c'eſt-à-dire, le ſtile & les réflexions de l'Hiſtorien. Bornons-nous donc à quelques remarques ſur ſon Livre.

*Critique qu'on a faite de l'Hiſtoire Ancienne.*

On voit, par l'avertiſſement, qu'il y a mis à la tête, que quelques Critiques ont déſapprouvé les longues & fréquentes leçons de Politique & de Morale, dont il embellit ſa narration, & il a eu l'aimable modeſtie de ne ſe défendre de cette cenſure, que ſur ce qu'il a travaillé pour des jeunes gens, à qui ces leçons peuvent être utiles & ſont néceſſaires. Nous nous ſommes exprimez tout à l'heure en des termes qui prouvent combien nous ſommes éloignez d'adopter cette Critique. Mais en voici une autre que nous hazardons.

*Remarques D. J. ſur un paſſage de cette Hiſtoire.*

Monſieur *Rollin* décrivant le retour triomphant d'*Alcibiade* dans *Athenes*, raconte, ſans doute d'après *Plutarque* (1) que les Prêtres qui pour obéïr à la République l'avoient maudit, eurent ordre de révoquer leurs imprécations. A l'occaſion

(1) *In Alcib.*

casion de ce que *Theodore*, un d'eux, eut le courage de dire, *mais moi je ne l'ai point maudit, s'il n'a fait nul mal à la Ville*, il insere dans son recit la note de Monsieur *Dacier* sur ce passage de *Plutarque*. Jusqu'ici tout va bien. Ce qui nous semble défectueux, c'est uniquement qu'un aussi savant homme s'en rapportant un peu trop au Traducteur des *Hommes Illustres*, trompé lui-même par *Wolfius* (1), ait appellé *Eumolpides & Hérauts* des Hommes dont le vrai nom est *Eumolpides & Ceryces*.

*Que ce ne furent pas des Herauts qui dégagèrent Alcibiade des liens de l'excommunication.*

Quelle apparence en effet y a-t-il que dans une cérémonie religieuse, où, pour nous servir d'expressions aujourd'hui en usage, il s'agissoit de lever l'excommunication qu'*Alcibiade* avoit encourue par son impiété, on eût associé aux *Eumolpides* qui étoient des Prêtres les Hérauts qui étoient des Séculiers? Mais voici en partie ce qui aura donné lieu à cette méprise.

*Respect des Anciens pour les Hérauts.*

Les Anciens *Grecs* considéroient les Hérauts comme des hommes respectables & ils l'étoient en effet par l'éclat de leur naissance & par la majesté de leurs fonctions. Ils se tenoient toujours auprès de la personne du Roi. Ils portoient ses ordres à ses Sujets. Ils étoient ses interpretes auprès des autres Peuples. Ils l'assistoient dans les Sacrifices.

(1) *In Isocrat. Panegyr.*

Sacrifices. Tels sont *Eurybate* & *Talthybius* dans *Homere* (1). Aussi le fier *Achille* leur marque-t-il du respect, quoiqu'ils viennent de la part d'*Agamemnon*, son ennemi, & qu'ils viennent lui enlever *Briseis*, *Soiez bien venus*, dit-il, *Ministres de Jupiter & des hommes*.

*Exemple pris d'Homere.*

Tel encore étoit *Medon*, Heraut d'*Ulysse*. Vous le voiez dans l'*Odyssée* assis à la table des Princes amans de *Penelope*. Il paroît que c'étoit à lui que cette Princesse avoit confié l'éducation de *Telemaque* (2). Ce même *Medon* demeure fidelle au fils de son Roi, tandis que toute l'*Ithaque* conspire contre lui, & de là vient qu'*Ulysse* lui donne la vie, aussi bien qu'au Chantre *Phemius*. Ne doit-on pas conclure de ces circonstances que *Medon* étoit homme d'une Famille illustre & d'un grand mérite?

*Autre Exemple.*

Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur la considération où étoient les anciens Hérauts. *Hérodote* raconte (3) que ce *Talthybius*, dont nous venons de parler, avoit reçu les honneurs héroïques à *Sparte* & qu'on lui avoit élevé une Chapelle. Il lui attribue même un miracle. Les *Spartiates* avoient massacré les Hérauts, que *Xerxès* leur avoit envoiez,

*Troisième exemple tiré d'Hérodote.*

(1) *Iliad. Lib. I. verf.* 321. & 334.
(2) *Odyss. Lib. XXII.*
(3) *Herodot. Lib. VII.*

voiez, pour leur demander de la terre & de l'eau, c'eſt-à-dire, pour les ſommer de reconnoitre ſa ſouveraineté. Dès lors les entrailles des victimes n'annoncent plus rien que de ſiniſtre à *Lacédémone*. Elle ſe perſuade que *Talthybius* eſt irrité contre elle. On s'aſſemble pluſieurs fois & on conclut qu'il faut, pour appaiſer ce Héros & pour expier la Ville, que quelque *Lacédémonien* aille volontairement ſatisfaire par ſa mort les manes des Hérauts *Perſes* & la colere de *Xerxès*. *Sperthès* & *Bulis* s'offrirent, & *Xerxès*, touché de leur courage, ou peutêtre ne voulant pas abſoudre *Lacédémone*, lui renvoia ces deux Citoiens ſains & ſaufs. Mais *Talthybius* qui avoit parû alors s'appaiſer, ne fit que différer ſa vengeance, & ſon courroux aiant éclatté de nouveau durant la guerre du *Peloponneſe*, rien ne put le calmer que la mort violente des enfans de *Bulis* & de *Sperthès*, Ambaſſadeurs de *Sparte*.

*Idée qu'il ſe faut faire des Hérauts de la Grece.*

Sans que nous le diſions, on voit aſſez par ces faits que les Hérauts dans les Temps Héroïques étoient, non ce que nous appellerions de ce nom-là, mais des Miniſtres d'Etat, des Ambaſſadeurs, des perſonnes qui repréſentoient la Majeſté des Rois, enfin des hommes ſacrez par le Droit des Gens. Les *Talthybiades* ou Décendans de *Talthybius* à *Lacédémone*, où on les traitoit de

*Théo-*

*Theocéryces*, y étoient ſur ce pied-là & c'étoit dans leur famille que cette Ville choiſiſſoit des Ambaſſadeurs. Mais on ne voit point que dans les premiers âges aucun des Hérauts ſe ſoit mêlé des choſes de la Religion comme Prêtre, & qu'ainſi ce ſoit le Caractere Sacerdotal qui leur ait attiré le reſpect. A qui eſt-ce qu'*Homere* fait égorger les victimes qu'*Agamemnon* & *Neſtor* veulent immoler? Eſt-ce à des Hérauts? Non, les Hérauts les vont ſeulement chercher, ils les amenent, & les Victimaires ſont *Agamemnon* & le fils de *Neſtor*.

Il n'eſt pas moins clair que dans la ſuite les Hérauts demeurerent ſimples Laïques. C'étoient les Souverains Magiſtrats des Villes de la *Grece* qui avec les Prêtres égorgeoient les victimes. Cet uſage paſſa même juſqu'en *Italie*, & pendant pluſieurs Siecles, on y vit les Conſuls & les Cenſeurs faire cette fonction, aidez ſans doute par ces Miniſtres de la Religion qu'on appelloit *Victimarii* & *Popæ*. Quant aux *Hiérophantes* & autres Prêtres, on ne lit nulle part qu'un ſeul d'entre eux ait été Héraut, & en tout cas, quand ils l'auroient été, cela ne prouveroit point que les Hérauts fuſſent par leur office des perſonnes religieuſes. Comment donc encore une-fois peut-on les joindre aux *Eumolpides*, qui étoient certainement des Prêtres, & les y joindre dans une Cérémonie

*Qu'ils n'ont jamais été des Perſonnes conſacrées au Culte des Dieux.*

Sacrée, comme étoit celle de révoquer les Anathemes lancez contre quelcun au nom de sa Patrie? L'idée, qu'on sait & que nous avons dit que les *Grecs* se faisoient des Hérauts, comme d'autant de personnages saints & inviolables, doit avoir contribué à cette méprise, & on aura pris pour des Prêtres vénérables par leur dignité des hommes qui n'étoient tels que par le droit des gens en qualité d'Ambassadeurs.

*Significations du mot* Κήρυξ.

Mais ce n'est pas là l'unique origine de cette faute. Κήρυξ signifie également en *Grec Ceryx*, *Ceryce* & *Héraut*. Messieurs *Rollin* & *Dacier*, en traduisant *Plutarque*, n'ont songé qu'à cette derniere signification, qui est fort connue, & ils s'y sont arrêtez avec d'autant plus de confiance, que le mot Κήρυκες ou *Ceryces* semble à sa terminaison n'être pas un nom Patronymique. Il est pourtant vrai qu'il l'est. Nous en allons donner les preuves & nous prouverons en même temps que ces *Ceryces* composoient une famille Sacerdotale.

*Histoire de Ceryx & des Ceryces.*

*Ceryx* étoit fils de *Mercure* & d'*Aglaure* (1), ou de *Pandrose* (2), & par conséquent petit fils de *Cecrops*. Il est apparent qu'il laissa des Enfans qui continuèrent sa race & qu'*Athenes* les choisit pour ses Prêtres. Ce qu'il y a de certain,

(1) *Pausan. in Attic.*
(2) *Scholiast. Homer. in Lib. I. Iliad.*

certain, c'eſt premierement, que *Diodore de Sicile*, qui compare les *Ceryces* aux *Paſtophores*, ou *Victimaires* d'*Egypte*, en parle auſſi comme d'une Tribu *Athénienne*, & en ſecond lieu, que *Cleideme* dans *Athénée* (1) fait mention d'une Tribu de *Cuiſiniers* qui préſidoient parmi les *Athéniens* aux Sacrifices du Peuple, afin que tout s'y fit dans l'ordre & ſelon les cérémonies de la Religion. *Athénée* au même endroit montre que les *Ceryces* de *Diodore* & les *Cuiſiniers* de *Cleideme* ſont les mêmes perſonnes. Voilà donc dans *Athénes* une famille Sacerdotale nommée *Ceryces*. Voions à préſent quelles étoient leurs fonctions.

*Fonctions de ces Prêtres.*

*Athenée* qui nous ſert encore de *Guide*, rapporte qu'elles conſiſtoient à égorger les Victimes, à cuire leurs chairs, à les découper, à faire des libations de vin. C'étoit à eux d'impoſer ſilence au Peuple dans les Sacrifices & de lui recommander de joindre ſes vœux à ceux qu'on alloit faire. La formule étoit, ἐυφημεῖτε, Σιγῆ πᾶς ἔςω λεώς, ce qui répond au *Favete linguis* des *Romains*. Il leur appartenoit de congédier les Aſſiſtans, & ils le faiſoient, en diſant Λαῶν ἄφεσις, qui, comme le dit *Caſaubon* dans ſon Commentaire

(1) *Deipnoſoph. Lib. XIV.*

mentaire ſur *Athénée*, revient à l'*Ite, miſſa eſt*, de l'Egliſe *Romaine*. Enfin la Divinité au culte de laquelle ils étoient uniquement affectez dans le commencement étoit *Cérès Eleuſine* & eux avec les *Eumolpides* avoient l'inſpection de ſes Myſteres.

*Concluſion de la R. D. J.* Il eſt inconteſtable à préſent qu'il falloit des Prêtres pour l'abſolution d'*Alcibiade*, que les Hérauts n'étoient point Prêtres, que les *Ceryces* au contraire l'étoient, qu'il y avoit une famille Sacerdotale de ce nom à *Athenes*, que cette famille partageoit avec celle des *Eumolpides* le ſoin des choſes religieuſes. Or le texte de *Plutarque* porte que les *Eumolpides* & des *Gens* nommez Κήρυκες levèrent l'excommunication prononcée contre *Alcibiade*. Peut-on douter à préſent que ces Κήρυκες ne fuſſent ceux que *Caſaubon*, *Meurſius*, Monſieur l'Abbé *Gédoyn* ſur *Pauſanias*, & *Toureil* dans ſa traduction de *Démoſthène* ont nommez *Ceryces* & faut-il quelque choſe de plus pour juſtifier la hardieſſe que nous avons eue de reprendre un Savant tel que Monſieur *Rollin*?

Nous n'irions peut-être pas bien loin ſans trouver d'autres fautes d'inadvertance, ſi nous voulions les chercher. A quel Savant n'en échappe-t-il point? Mais nous n'avons ni le loi-

ſir,

ſir, ni le deſſein de nous appliquer à cette critique qu'auſſi bien le Public n'attend pas de nous. Il nous ſuffit de l'aſſurer qu'il ne ſauroit lire cet Ouvrage ſans plaiſir & qu'il peut tirer un fruit conſidérable de cette lecture. Il ne faut qu'y apporter l'attention qu'il mérite.

Eloge de l'Hiſtoire Ancienne.



AR-

# ARTICLE IX.

*Histoire des Papes, depuis S. Pierre jusqu'à Benoit XIII. inclusivement.* A la Haye, *chez* Henry Scheurleer 1732. *in* 4°. Tome I. pagg. 615. sans la Lettre Préliminaire de l'Auteur, & Tome II. pagg. 660.

*Programme de cet Ouvrage.*

VOICI le troisieme Article que l'*Histoire des Papes* occupe dans ce Journal. Dans le premier (1), transcrivant les propres termes du Programme qui fut publié au nom & par le Libraire de l'Historien, on le donna pour un homme célèbre, qui avoit séjourné onze ans à *Rome*, qui avoit son domicile en *France*, qui y professoit la Religion *Catholique*, qui y avoit travaillé dix ans entiers à perfectionner cette Histoire, & on copia quelques pages de ce Programme. Il ne fut question dans le second Article (2) que d'une Lettre que l'Auteur a mise à la tête du premier Tome de cette Histoire, & on eut soin de faire remarquer *l'avis important*, qu'il y donne aux Gens de lettres, de ne point lui attribuer ce Pro-

*Lettre qui sert de Préface.*

(1) *Tom. XVI. Part. I. pagg.* 191. *& suiv.*
(2) *Tom. XIX. Part. II. pagg.* 452. *& suiv.*

Programme, qui effectivement avoit déplû à bien des personnes. Il n'y eut qu'une chose qu'on dissimula, & on eut sans doute des raisons pour le faire. C'est l'indécence des expressions, dont cet Ecrivain se sert dans cette espèce de Préface au sujet de *Jesus-Christ* & des *Apôtres*. Il est tems d'exposer la matiere, le but, le plan, l'éxécution de l'Ouvrage même.

Les deux premiers Tomes, qui sont les seuls qu'on ait encore vus, renferment l'Histoire des Papes pendant environ onze cens ans, c'est-à-dire, depuis Saint *Pierre* jusqu'à *Lucius II.* mort en onze cent quarante-cinq. L'Historien se fait fort (1) d'y prouver que la Jurisdiction Universelle des *Papes* est absolument détruite par des faits Autentiques, que leurs prétentions sur le temporel des Rois sont criminelles, que leur infaillibilité est chimérique, que les fidelles ne sont point obligez à une soumission aveugle envers le *Pape*, qu'il est soumis aux Conciles, & qu'anciennement les *Papes* n'avoient aucune autorité sur les autres Evêques. Il fait profession au même endroit de défendre par tout dans son Ouvrage les droits des Têtes Couronnées & les libertez de l'Eglise *Gallicane*, contre les usurpations des Souverains

*Contenu des deux premiers Tomes. But de l'Historien.*

(1) *Lettre de l'Auteur à l'Editeur, Imprimée au devant du Tom. I. pag. X.*

verains Pontifes, & de s'élever contre les nombreux abus, qu'ils ont, dit-il, introduits dans l'Eglise. On lui doit la justice de reconnoître qu'il n'a rien obmis pour tenir sa parole.

Dans cette vuë il ne s'est pas contenté de lire les Historiens de l'Eglise & ceux des *Papes*. Il paroît qu'il n'y a aucune sorte d'Ecrivains Ecclésiastiques & Profanes, qu'il n'ait consultez, soit les Anciens, soit les Modernes; soit les *Catholiques Romains*, soit les *Protestans*; soit les *Théologiens*, soit les *Historiens*. Il ne se borne pas non plus à raconter les Actions des *Papes*. Il nous donne encore des extraits de leurs Ouvrages, quand il y en a, des abrégez des Actes des Conciles, des jugemens sur ces Ouvrages & sur ces actes, & il y joint, à la fin de chaque Siècle, une idée des affaires Politiques. Il ne reste plus que de montrer comment il a exécuté son dessein, & nous pouvons assûrer d'avance qu'il l'a fait avec la liberté la plus grande que jamais Ecrivain qui s'est dit *Catholique* ait fait paroître.

*Son plan.*

*Vie de Saint Pierre écrite avec beaucoup de liberté.*

Dès la seconde page de son livre, il rejette hardiment la preuve de la Supériorité de Saint *Pierre*, tirée de ce que *Jesus-Christ*, voulant honorer cet Apôtre, dont le nom étoit *Simon*, le surnomma *Kepha* ou *Cephas*, qui en Langue *Syriaque* signifie une *Pierre*. Pages troisieme

troisieme & quatrieme; il rapporte les opinions des *Protestans* & des *Catholiques* touchant la Primauté de Saint *Pierre*, l'infaillibilité de l'Eglise, le pouvoir de lier & de délier, & il ne laisse point voir quelle est la sienne. Il s'en croit dispensé par la raison que *ce n'est ni le fait, ni le devoir d'un Historien de prendre un ton décisif sur des querelles de Religion.* Pages sept & huit, il insinue clairement qu'il doute fort que Saint *Pierre* ait jamais été à *Rome*, à quoi il ajoûte quelques raisonnemens pour montrer que les *Protestans* ne gagnent rien à combattre la mission de cet Apôtre en cette Ville, ni les *Catholiques*, *Ultramontains* & autres à l'établir. Page dix, parlant de l'Edit de l'Empereur *Claude* qui chassa les *Juifs* de *Rome*, *parce qu'ils y excitoient de continuelles seditions à l'occasion de la doctrine de Christ*, il fait cette réflexion que nous ne qualifierons point, „ Tant il est vrai que les nouveaux „ sentimens ont toûjours causé des „ troubles dans la Société, soit par un „ effet du zèle des nouveaux Prédicateurs, soit par l'opiniâtreté de ceux „ qui veulent s'en tenir à la foi de leurs „ peres. Dans la même page, il dit „ en propres termes qu'il met le voiage de Saint *Pierre* à *Rome* au nombre „ des choses très-incertaines “, & il tient le même langage, page quatorze, quand il raconte le martyre de l'Apô-
 tre.

tre. Page onze, il fait entendre que le commun des fidèles devroient donner leurs voix dans les Conciles. Dans la même page & dans les deux suivantes, où il s'agit du fameux différend de Saint *Paul* avec *Pierre* ou *Cephas*, il expose les diverses opinions des Savans sur l'identité ou la différence de l'Apôtre *Pierre* & du Disciple *Cephas*, & témoigne son penchant pour ceux qui tiennent en faveur de l'identité. C'est pour lui une occasion de prouver que les Papes ne sont ni infaillibles, ni supérieurs aux Evêques, puisque *Pierre* tomba dans l'erreur & que *Paul* ôsa le reprendre. Pages treize & quatorze, s'expliquant avec la même liberté, il révoque en doute les Voiages & le Martyre de Saint *Pierre* à *Rome*.

*Le reste de l'Histoire écrit de même.*

Cette liberté ne l'abandonne plus dans la suite. Sans ménager des opinions respectées de l'Eglise *Romaine*, dont il se dit membre, il avance dans la vie de Saint *Lin* que vraisemblablement il a été le premier Evêque de *Rome*: dans celles de Saint *Clet* & de Saint *Clement* que l'Eglise qui les honore comme Martyrs paroît s'être trompée; dans celle de Saint *Alexandre* la même chose. Il ôte à ce dernier Pape l'institution de l'eau benite, à *Sixte* I. celle du Carême & du Corporal, aux Saints *Telesphore* & *Hygin* trois ou quatre autres institutions, & à *Pie* I. l'honneur du martyre,

tyre, aussi-bien qu'aux Papes *Anicet*, *Soter*, *Victor*, *Calliste I.* & autres. Il peint avec les couleurs les plus noires divers Papes, que ceux de cette Eglise comptent au nombre de leurs Saints, ou que du moins ils exceptent de la classe de ces Pontifes, qu'ils avouent avoir déshonoré le Saint Siége. Il ne leur épargne pas même les noms les plus injurieux & les plus flêtrissans.

*Reflexions hardies de l'Auteur.*

Ses réflexions sont du moins aussi hardies que les Narrations qui y donnent lieu. En voici une dès la troisiéme page sur les Controversistes. „ Ils ne „ parlent pas pour trouver la vérité „ & pour y adhérer, (dit cet Ecrivain) „ Ils ne pensent qu'à exercer les heu- „ reux talens que la Nature leur a „ donnez, & ils réussissent parfaite- „ ment bien à brouiller tout l'Uni- „ vers". Notre Historien auroit probablement dû mettre quelques restrictions à cette maxime.

*Ce qu'il dit des Moines.* *Pag. 45.*

Les Moines ont leur tour ailleurs. Après avoir conté * que, si l'Empereur *Commode* trouvoit quelcun qui eût un gros ventre, il le faisoit fendre par la moitié, il ajoute ces mots. „ La „ plûpart de nos Moines, qui sont au- „ jourd'hui si gros & si gras, auroient „ mal passé leur temps sous un tel „ Prince; ils n'auroient pû éviter la „ mort qu'en observant à la rigueur „ les jeûnes prescrits par leurs regles.

*Des Ecclésiastiques en général.* Ce qu'il dit des Ecclésiastiques en général répond à ce qu'on vient de lire. Nous copierons ses propres expressions dans la vie de *Calliste* I. *. „ On „ ajoute que notre Saint Pape regar-„ doit comme Hérétiques ceux qui pré-„ tendoient que les Prêtres ne pou-„ voient plus exercer les fonctions pas-„ torales, après être tombez dans quel-„ ques crimes, dont ils auroient mê-„ me fait pénitence. Cette opinion étoit „ trop rigide; & s'il est vrai que Saint „ *Calliste* ait empêché qu'elle ne fût „ reçûë, les Ecclésiastiques de nos jours „ lui ont de grandes obligations.

*Pag. 49.

*Des vases Sacrez.* Il condamne dans la vie d'*Urbain* I. l'usage des vases sacrez d'or & d'argent. Il dit * que ce fait „ met la conduite „ de notre Saint Evêque en grande „ opposition avec celle d'*Alexandre Se-*„ *vere*, qui ne pouvoit souffrir ni or, ni „ argent dans les Temples des Idoles, „ & qui disoit avec raison, que *l'or ne* „ *pouvoit être d'aucune utilité dans la Re-*„ *ligion*". *Remarque d. J.* Avec un peu moins de vivacité l'Historien auroit sans doute senti ce que les propositions ci-dessus ont d'excessif & de faux. Pour nous borner à la derniere, s'il faut s'en rapporter à cet hémistiche de *Perse*, que l'Historien adopte, *In sancto quid facit aurum*? il faudroit en même temps taxer d'extravagance *Moïse*, *David*, *Salomon*, ceux qui rebâtirent le Temple, d'avoir rassemblé

*Pag. 51.

ſemblé dans ce Saint lieu & dans le Tabernacle, tant de vaſes compoſez des Matieres les plus précieuſes & par les plus habiles ouvriers.

Leon I. écrivant aux Evêques de la *Campanie*, du *Samnium* & du *Picenum*, pour les reprendre de ce qu'ils adminiſtroient le baptême ſans néceſſité, hors les deux jours de Pâques & de la Pentecôte, & qu'ils le donnoient ſans les préparations néceſſaires, l'inſtruction, les exorciſmes, l'impoſition des mains & les jeûnes, il leur marque les cas de néceſſité, où on doit adminiſtrer le baptême en tout temps, ſavoir une maladie déſeſpérée, une incurſion d'ennemis, la crainte du naufrage. Voici ce que dit là-deſſus l'Hiſtorien *. „ Cette „ pratique, à mon avis. . . . fait voir „ clairement qu'alors on ne croioit pas „ que le baptême fût abſolument né„ ceſſaire pour être ſauvé. Car ne „ mouroit-il pas des perſonnes ſans „ avoir reçu ce Sacrement? Et, ſi l'on „ avoit crû que tant de gens euſſent „ été damnez, faute d'avoir été bapti„ ſez, l'Egliſe, *toûjours charitable*, „ n'auroit-elle pas apporté quelque „ changement dans ſa Diſcipline? Cet aveu pour un Ecrivain *Catholique* eſt bien généreux. Mais le témoignage même qu'il cite détruit manifeſtement la conſéquence qu'il en tire.

*De la néceſſité du Baptême.*

* Pag. 240.

*Remarques D. J.*

*De l'Origine du Purgatoire.*

Nous ne sommes point non plus de son avis sur l'origine qu'il attribue au Purgatoire. Selon lui, c'est une imitation du Purgatoire des *Paiens* décrit dans le sixieme Livre de l'*Enéide*, & on en eut obligation à la politique de *Grégoire* le Grand, *homme fin & rusé*, dit l'Historien *, qui ajoute que ce Pape se proposa en cette occasion de convertir les *Paiens* en se prêtant à leur foiblesse & à leurs préjugez. Il y a quelque lieu de douter, que cette reflexion soit vraie en tout. Non que le dogme du Purgatoire n'ait été connu des Paiens. Mais ce n'étoit qu'un dogme Philosophique. La Religion ne l'avoit pas consacré & le Peuple, ou l'ignoroit entierement, ou s'y intéressoit trop peu, pour qu'on pût se flatter de le gagner, en lui permettant de conserver cette opinion. D'un autre côté, dès les premiers temps de l'Eglise, nous trouvons plusieurs Peres, qui introduisant la doctrine de *Platon* dans celle de *Jesus-Christ*, à l'aide de quelques passages de l'Ecriture Sainte qu'ils expliquoient à leur maniere, prétendoient qu'au jour du Jugement les ames des hommes, celles des Saints mêmes, des Apôtres, de la Sainte Vierge, seroient expiées, & purifiées dans les flammes, *διὰ τῆς τοῦ καθαρσίου πυρὸς χωνείας, dans la fournaise d'un feu expiateur*, & voilà par consequent

* *Pag. 378.*

*Remarques p. J.*

quent la doctrine du Purgatoire introduite parmi les *Chretiens* long temps avant *Gregoire* I. Si donc il y a fait quelque chose, ce sera uniquement qu'il l'a changé à divers égards & mise sur le pied où elle est aujourd'hui. Mais il ne laisse pas d'être beau à un *Catholique Romain* de pousser la sincérité aussi loin que notre Historien le fait.

Il s'énonce avec la même candeur sur le Celibat Ecclésiastique, les vœux monastiques, les miracles des Saints, le culte des Reliques, les prieres pour les Morts, les cérémonies de l'Eglise *Romaine*, les jeûnes du Carême & autres. Ce sont, ou autant d'abus, qu'il abandonne à la censure des *Protestans*, ou du moins des choses qui n'ont pour elles qu'une autorité humaine. Ses sentimens sur la tolérance méritent aussi d'être louez. Ce sont ceux de tout ce qu'il y a de *Chretiens* éclairez & vertueux & il les a tellement à cœur qu'il les repete en toute rencontre dans les termes les plus vifs.

*Sur d'autres sujets.*

Mais il ne retombe sur aucun sujet aussi fréquemment que sur les défauts du Clergé ; Ecclesiastiques en général ; ceux de l'Eglise *Romaine* en particulier, Prélats, Prêtres, Moines, Théologiens, les *Jésuites* sur tout, enfin les Dévots dont il assure * qu'il a éprouvé l'humeur vindicative, s'offrent en mille

*Sur les vices du Clergé.*

* Pag. 71.

endroits à ses réflexions. Tantôt c'est à leur orgueil & à leur ambition qu'il en veut, tantôt à leur avarice & à leur dureté, tantôt à leur mauvaise foi, à leur haine pour le savoir, à leur esprit d'intolérance; c'est toûjours quelque vice qu'il leur trouve & qu'il releve avec une chaleur, qui fait penser que cette matière le touche par quelque endroit. Il appelle même souvent à son secours en ces occasions-là les Oeuvres de *Bayle*, l'auteur des *Pensées Libres*, celui des *Lettres Persanes* *, qui prêtent à son indignation des passages fort longs & fort vifs contre les Ecclésiastiques. Il y aura sans doute bien des personnes qui n'approuveront pas sa sincérité sur ce point-là. Mais elle fera plaisir à ceux qui pensent comme l'Historien.

* Pag. 335. & 442.

*Dureté de ses expressions en parlant des Savans.*

Il est fâcheux qu'il y ait laissé des défauts assez notables. Nous mettons de ce nombre la dureté avec laquelle il parle de plusieurs Ecrivains que les Savans & lui même ont jugez dignes de leur estime. *Platine a quelques fois du bon sens*, dit il dans la vie du Pape † *Lin*. *Baronius* est *un bon homme* *. Monsieur *Fleury* par antiphrase est *un auteur grave*, *un excellent Historien* ‡. Baillet *rapporte pieusement des fables* & est un *Dénicheur de Saints* **. D'autres Ecrivains célebres parmi les *Réformez ne savent ce qu'ils disent* ††. *Les Bollan-*

† Pag. 20.
* Pag. 30.
‡ Pag. 92.
** Pag. 48. & 91.
†† Pag. 165

*distes*

*distes ont recueilli sans beaucoup de discernement les Actes des Saints* *. Que diroit cet Ecrivain qui n'a pas encore pour lui la voix du Public, si on le traitoit comme il traite des Savans, qui ont réüni en leur faveur les suffrages du même Public ? Que n'auroit-il même pas droit de dire ? *Pag. 395.

*Badinage peu séant qu'il se permet.*

Un autre défaut, qui se répand assez généralement sur son Ouvrage, c'est la bassesse des expressions, & de plus un certain air de badinage & d'ironie; qui, pour ne rien dire d'avantage, nous semble tout à fait déplacé dans des matières aussi graves que celles qu'il traite. Nous ne donnerons aucun exemple du premier genre de fautes. Il y en a trop pour qu'on puisse aisément choisir entre elles. Mais que dire de celles du second genre ? L'Historien écrit par exemple † que le Martyr *Bonifacius* injuria *chretiennement* un Magistrat Paien & que sa tête séparée du corps se mit à rire *par la vertu du Saint Esprit* *. † Pag. 91. * Pag. 105.

*Raillerie qu'il fait des Prêtres & des Moines.*

Il fait ailleurs cette réflexion burlesque. „ Puisque les respectables décisions de l'Eglise obligent aujourd'hui „ les Ecclésiastiques de notre Communion à vivre dans le Célibat, ne „ seroit-il pas à propos qu'une autre „ Loi les obligeât à imiter les *Valesiens* (1) ? Celà préviendroit assuré-

H 5 „ ment

(1) Ils étoient tous Eunuques.

„ ment beaucoup de désordres. Mais
„ peutêtre aussi qu'en ôtant le scandale,
„ on dépeupleroit les Etats *Catholiques*;
„ & les mariages ne seroient peutêtre
„ pas si féconds, si tous les moines
„ étoient Eunuques. Il paroît du
„ moins qu'on en est assez persuadé en
„ *France*, puisque rien n'est plus com-
„ mun dans les querelles du Peuple
„ que de s'entendre appeller *Enfant de*
„ *Prêtre* ". Ce Savant auroit pû avec autant de bienséance citer les contes de *Boccace*, de la Reine de *Navarre*, de la *Fontaine*, & il est même surprenant qu'il ne l'ait point fait. Ces autoritez auroient bien valu sur le sujet dont nous parlons, quelques-unes de celles dont il lui arrive souvent de faire usage.

*Plaisanterie profane.*

C'est encore pis à la page cinq. Il y rapporte que le Sauveur dit à *Pierre*, qu'il avoit prié pour lui, afin que sa foi ne défaillît point, & que cet Apôtre peu après renia *Jesus Christ*, & là-dessus viennent ces deux notes marginales, *le Don de persévérance assûré à S. Pierre*, *Il renie Jesus-Christ*. Pour le coup, la raillerie est si marquée & s'attache à des sujets si vénérables, que nous dirions presque après *Horace*, *in vitium libertas excidit & vim dignam lege regi* *. Mais peut-être ces notes ne sont elles pas de l'Auteur, & peut être aussi

(1) *Hor. Art. Poët.*

aussi l'Editeur, qui les aura faites, & qui à notre avis a fourré beaucoup d'autres choses dans cette Histoire, aura-t-il écrit ces deux notes sans beaucoup de réflexions, & même sans avoir d'intentions malicieuses & impies. Il n'en est pas moins vrai que rien ne ressemble plus à une impiété que ces deux notes.

Nous terminerons cet Extrait par quelques remarques détachées. Dans la vie de *Caius* l'Historien nie que ce Pape ait fait certains reglemens, qu'on lui attribue, & sa raison, c'est qu'ils sont extravagans. Cette preuve n'en devroit pas être une pour lui, qui, dans la vie d'*Innocent* I. raisonne de la maniere suivante sur un Décret, que de celebres *Protestans* prétendent n'être point de ce Pape, parce qu'il renferme des impertinences. „ Ces Savans n'ont pas sû ce „ qu'ils disoient, (c'est ainsi qu'il parle) „ Je veux convenir qu'il y a des ab„ surditez dans cette piece. En con„ clura-t-on avec fondement qu'elle „ n'est pas du Pape à qui on l'attribue? „ Ce seroit très-mal raisonner. N'y „ a-t-il pas des absurditez & des nou„ veautez dans la lettre à *Victricius*? „ Cependant on ne doute point qu'elle „ ne soit du Pape *Innocent* I. Ne „ trouve-t-on pas des impiétez horri„ bles dans la Bulle *Unigenitus*? Cepen„ dant on ne révoque point en doute „ qu'elle

*Contradiction où il tombe.*

„ qu'elle ait été donnée par *Clément* „ XI. Ainsi la conséquence de Mon- „ sieur *Pictet* & des Savans sur l'auto- „ rité desquels il s'appuie, est visible- „ ment fausse.

*Ce qu'il dit de la premiere Persecution.*

Autre Remarque. Il avance comme un fait certain, en décrivant le regne de *Néron*, que cet indigne Prince, a- près avoir brûlé *Rome*, pour avoir de- vant les yeux une image de l'incendie de *Troye*, rejetta sur les *Chrêtiens* une partie de la haine dont il étoit sur- chargé, & qu'il alluma ainsi la premiere persécution *. Telle fut en effet l'ori- gine de la premiere persécution san- glante que les *Chretiens* essuièrent. Mais ils en avoient déjà souffert une autre sous l'empire de *Claude*. Il est dit dans *Suetone* que cet Empereur chassa de *Rome* les *Juifs*, entre lesquels *Christus*, c'est à dire *Jesus-Christ*, excitoit des querelles continuelles, *Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expu- lit* (1). Il est clair que le Sauveur étant mort longtemps avant cette époque, c'est sa doctrine seule qui a pû donner lieu à des divisions parmi les *Juifs*, & que ces divisions n'ont pû consister qu'en ce que les uns affirmoient que *Jesus- Christ* étoit le fils de Dieu, & que les autres le nioient. Or les uns & les autres

* *Pag.* 17. *R. D. J.*

(1) *Suet. in Claud. cap.* XXV.

autres furent chassez de *Rome* par un Edit qui les confondoit tous sous le nom de *Juifs*. Voilà donc les *Chretiens* chassez de *Rome* par *Claude* & la premiere Persécution allumée contre eux par les *Paiens*. Notre Ecrivain n'a pas bien débrouillé ce fait *. Mais en voici assez sur le premier Tome de cette Histoire. Nous pourrons une autre fois parler du second.

* Pag. 10.



# ARTICLE X.

*Histoire de ce qui s'est passé de plus remarquable dans toutes les Parties du Monde, depuis M. D. XLV. jusqu'en M.D.C.VII. Ecrite en Latin, par Messire* JAQUES AUGUSTE DE THOU, *Baron de Meslay, Conseiller d'Etat & Président à Mortier au Parlement de Paris sous les Rois Henri III. & Henri IV. Traduite en François & augmentée d'un grand nombre de passages considérables, qui ont été retranchez dans les Editions Latines. Avec des Notes Historiques, Critiques & Politiques. Tome premier* A la Haye, *chez* P. Gosse & J. Neaulme 1733. *in Quarto. Pag.* 717. sans les Pièces préliminaires & les Additions & Corrections.

*Eloge de l'Histoire du Président de Thou.*

IL y a long-temps qu'on n'en est plus à demander quelle idée il faut se faire de l'Histoire du Président *de Thou*. Elle parut à peine qu'elle enleva les suffrages des Connoisseurs par le choix & la variété des Matieres, par la liberté & le tour des Réflexions, par l'élégance & la gravité du Stile, par la fin-

ſincerité & le déſintéreſſement de l'Hiſtorien. Les Savans qui vinrent enſuite ne contredirent point ceux qui les avoient précédez, ou, ſi quelques-uns ont mis des reſtrictions aux louanges qu'ils lui donnent, ces reſtrictions ſont peu conſidérables, & ne ſervent preſque qu'à prouver, qu'en la louant, ils l'ont fait avec connoiſſance de cauſe. Il ne s'agit donc pour nous que de rendre compte au Public de ce que ce volume-ci contient & de ce que Monſieur *Prévoſt d'Exiles* y a fait.

*Dédicace du premier Tome par le Traducteur.*

La premiere choſe qui s'y offre eſt une eſpèce de Dédicace en ſtile lapidaire à l'Impératrice de *Ruſſie* par Monſieur d'*Exiles*; ſur le modèle qu'en avoit donné *Mezerai* dans ſon abregé de l'Hiſtoire de France. Elle eſt ſuivie d'une Préface, où, en faiſant connoître ſon plan & ſa Méthode, il expoſe les raiſons qu'il a eues de ſe preſcrire l'un & l'autre. Les détails où il entre à cette occaſion, ſont curieux, auſſi bien que les obſervations ſur le fonds de l'Hiſtoire de Monſieur de *Thou*, par où il finit. La derniere pièce préliminaire conſiſte en douze Tables généalogiques d'autant de maiſons Souveraines qui ont eu part aux évenemens, dont-il eſt ici queſtion.

*Sa Préface.*

*Ses Tables genéalogiques.*

*Contenu des huit premiers Livres qui compoſent ce volume.*

Il eſt néceſſaire de nous arrêter un peu plus à ce qui fait le corps de ce Tome-ci, c'eſt-à-dire, aux huit premiers

miers Livres de l'Hiſtoire de *de Thou*, en comptant le premier, qui n'eſt réellement qu'une Introduction. Ils renferment une excellente Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans les quatre Parties du Monde, durant ſept années, ſavoir, depuis MDXLV juſqu'en MDLI.

*Importance des ſujets qu'on y traite.*

Pour nous ſervir des termes de Monſieur *de Thou*, „ on vit alors les Scenes „ les plus intéreſſantes des Siècles précédens ſe renouveller avec autant „ d'éclat & d'agitation que jamais; „ mais ſans que l'exemple du paſſé pût „ ſervir de regle pour pénétrer dans „ l'avenir par des conjectures certaines, „ & pour juger raiſonnablement du ſuccès ".

*Part qu'eurent alors, dans les affaires générales de l'Europe Charles V.*

En ce tems-là les principaux arbitres de l'*Europe* étoient l'Empereur *Charles V.*, *Henri II.* Roi de *France*, & ſucceſſivement les Papes *Paul III.* & *Jules III.* L'Illuſtre Hiſtorien & ſon Interprête, qui s'accordent à faire de *Charles V.* un Portrait très peu flatté, conviennent auſſi à dire qu'aiant comme perdu de vûë le projet de la Monarchie Univerſelle, depuis le Traité de *Crépy en Valois*, il forma le deſſein d'établir ſon Autorité en *Allemagne*, ſur des fondemens qui fuſſent aſſez ſolides pour entreprendre enſuite d'abolir le Droit de l'Election, & de rendre la Couronne Impériale héréditaire dans ſa famille,

le, & qu'à ce but tendirent tant de démarches violentes & obliques qu'il fit, & qui mirent l'*Europe* en feu.

Les premieres années du Regne de *Henri II.* parurent tranquilles. Mais il avoit à recouvrer divers Etats d'*Italie*, que l'Empereur possédoit, & à vanger *François I.* son pere, qui lui avoit même donné sa malédiction, *s'il arrivoit jamais qu'il oubliât les torts & mauvais traitemens qu'il avoit essuiez à Madrid.* Il en falloit bien moins pour enflammer un jeune Prince, qui, né avec des sentimens élevez & accoutumé dès l'enfance à regarder la Maison d'*Autriche* comme ennemie mortelle de la sienne, joignoit à de justes raisons de haïr *Charles V.* celles de la Politique pour s'oppöser à son aggrandissement, & celles de la jalousie pour traverser ses desseins & diminuer sa gloire. Cependant les forces du Roiaume étoient épuisées. Le Traité de *Crepy* étoit trop récent pour le rompre avec bienséance. *Henry* se trouvoit ainsi réduit à garder malgré lui les apparences de la Paix, & il ne restoit à sa haine que de se satisfaire en secret en suscitant des embarras à l'Empereur. C'est aussi à quoi il s'appliqua pendant plusieurs années. On en trouvera les preuves dans le texte & dans les Notes de cette Histoire. *Henri II.*

*Paul III. & Jules III. Papes.*

*Paul III.* avoit deux objets qui étoient les motifs de sa conduite, l'ambition d'élever & d'enrichir sa famille, & ce zèle de bienséance pour les intérêts du Saint Siége & de la Religion Catholique Romaine, que Monsieur d'*Exiles* regarde comme inséparable de ceux qui parviennent à la Papauté. *Jules III.* parut animé du même zèle. Cependant son mauvais caractere fait dire dans la Préface, que sa vuë, dans les entreprises qu'il fit, „ étoit moins de „ s'en faire une occupation qu'un amu- „ sement, & qu'il les regardoit comme „ autant d'intermedes à ses honteuses „ débauches.

*Politique de Charles V.*

Ces Princes au reste cachoient avec soin leurs vuës. L'Empereur couvroit de deux prétextes ses desseins contre la liberté de l'*Allemagne*. Il faisoit accroire aux *Catholiques* que la conservation de la *Religion* lui mettoit les armes à la main; & aux *Protestans*, dont il vouloit diviser les forces, qu'il se proposoit uniquement de rémédier aux troubles de l'Empire. *Italiens*, *Espagnols*, *Protestans*, également trompez par cette duplicité, l'aidoient à former les chaines qu'il leur préparoit, & qu'il auroit fait porter ensuite au reste de l'*Europe*.

*Intrigues secrettes de Henri II.*

*Henri II.* affectoit pendant ce temps-là de regarder d'un air indifférent tout

ce

ce qui se passoit chez ses Voisins. Mais tandis qu'il offroit ses bons offices à l'Empereur & qu'il ne lui parloit que de Paix & d'amitié, il soulevoit secrettement contre lui les Puissances de l'*Europe*, il répandoit des semences de révolte dans ses Etats d'*Italie*, il aigrissoit le Pape & les *Farneses* contre la Maison d'*Autriche*, il sollicitoit les *Vénitiens* de se liguer avec lui pour abaisser cette Maison, il attiroit les *Turcs* en *Italie*, & ce qui fut le chef d'œuvre de son habileté, profitant du mécontement des Princes d'*Allemagne*, il les engageoit dans ce fameux Traité, qui servit en MDLII. à faire éclatter ses desseins par la ruine presque entiere de l'Empereur & par le prompt rétablissement de la *France*.

*Vuës intéressées & demarches artificieuses de Paul III.*

La politique de *Paul III.* n'étoit ni moins juste, ni moins fine. Il se servoit du Concile de *Trente*, qui le rendoit nécessaire à l'ambition de *Charles V.*, pour engager ce Prince dans ses intérêts les plus chers, c'est-à-dire, dans ceux de la Maison *Farnese*, en feignant de favoriser les siens. Il entretenoit en même-tems des liaisons plus sinceres avec la *France*, persuadé que, s'il avoit besoin de l'Empereur pour établir sa famille, la *France* lui seroit quelque jour encore plus nécessaire pour confirmer cet établissement. Il avoit diverses raisons de penser ainsi. La mauvai-

se santé de *Charles* faisoit penser qu'il ne vivroit pas long-tems. *Philippe II.* qui devoit lui succéder ne paroissoit pas alors devoir être un Ennemi fort dangereux, ni un Ami fort utile. Il étoit apparent qu'après la mort de *Charles*, les *François* rentreroient en *Italie* & y seroient reçus à bras ouverts par la plûpart des Princes, qui, dans la nécessité de souffrir des Etrangers chez eux, y verroient toûjours avec plus de plaisir des *François* que des *Espagnols*. Tel étoit le principe secret de *Paul* III. L'Empereur ne laissa point de le découvrir, & de là vinrent les chagrins cuisans & les cruelles mortifications, qu'il fit essuier à ce Pape, sans que *Henri* II. pût le secourir, ou le venger.

*Objet de Monsieur de Thou dans ce Volume.* Monsieur de *Thou* s'attache principalement dans les huit livres, qui composent ce Volume, à décrire les évenemens, auxquels les intérêts de ces trois Princes donnèrent lieu. Il peint ceux qui y eurent le plus de part. Il rapporte autant qu'on le pouvoit de son temps, les causes & les prétextes de ces évenemens. Il embellit sa narration de l'Histoire des Savans contemporains.

*Beauté des sujets qu'il y décrit.* Quand même on n'auroit lû aucune Histoire de ce Siècle-là, certainement sur ce que nous venons de dire touchant celle-ci, on s'en formeroit une idée brillante. Des passions aussi vives que

que celles de *Charles* V., de *Henri* II., de *Paul* III., ont dû produire des scenes fort animées, & fort intriguées. Des Princes aussi habiles & aussi puissans ont nécessairement eu des Ministres intelligens, de grands Capitaines, de braves Soldats. Il est par conséquent, impossible qu'on ne s'attende à trouver dans leur Histoire mille exemples d'habileté & de valeur. On doit sur tout compter là-dessus, quand c'est un Ecrivain du mérite de Monsieur de *Thou*, qui entreprend de recueillir leurs Actions & de développer leurs vuës.

*Jugement sur la Traduction de son Ouvrage.*

C'est ce qui a porté Monsieur *Prévost d'Exiles*, à traduire l'Ouvrage de cet incomparable Historien, & à y joindre un Commentaire. Nous ne rendrions pas justice à ceux qui liront le François du Traducteur, si nous hésitions le moins du monde à croire qu'il leur paroitra fidèle, pur, élégant; enfin digne d'être avoué de Monsieur de *Thou*, s'il vivoit. Nous devons ajouter qu'il a divers avantages sur l'Original.

*En quoi elle est préférable à l'Original.*

Dans la plûpart des Editions qu'on avoit faites depuis *Patisson* de l'Ouvrage de *de Thou*, la Politique avoit supprimé nombre de passages importans. Il s'y trouvoit de plus une infinité de noms propres, qui dans le *Latin* de l'Historien, étoient devenus méconnoissables, en partie parce qu'il les avoit

mal latinisez, en partie aussi parce qu'il ne les avoit pas bien sûs. Les noms des *François* par exemple, étoient la plûpart des énigmes pour les *François* mêmes, qui lisoient le Latin de Monsieur *de Thou*, sans savoir autre chose que le *Latin*. Les noms des étrangers étoient plus défigurez encore. Les titres de dignitez & de charges formoient une troisieme sorte d'embarras, parce que l'Historien n'aiant pû trouver dans la Langue *Latine* des termes qui répondissent exactement à ceux des Langues Modernes, il avoit été obligé de confondre sous un même nom des emplois que nous distinguons par des noms différens. Lemot *Legatus* nous servira d'exemple. Il signifie en *Latin* un de ces Sénateurs que *Rome* joignoit à ses Généraux pour observer leur conduite & pour les assister de leurs Conseils. Ils étoient en même-tems ce qu'on appelle aujourd'hui Lieutenans Généraux & rien ne leur ressemble plus que ces Députez que les Etats Généraux envoient dans leurs Armées. *Légatus* signifie encore Ambassadeur, Envoyé, Deputé, Ministre auprès des Puissances Etrangères. Quel usage Monsieur de *Thou*, fait-il de ce nom? Il l'emploie tantôt pour Lieutenant Général, tantôt pour Ambassadeur, tantôt pour Envoié, tantôt pour Légat ou pour Nonce, & par con-

conséquent ceux qui n'ont pas déja un idée assez exacte de l'Histoire, ne pouroient distinguer précisément ce qu'il a voulu marquer par le mot *Legatus*.

La Traduction de Monsieur d'*Exiles* est faite pour lever ces difficultez, pour nous rendre un de *Thou* complet & un de *Thou* parfaitement intelligible, & par là elle doit-être aussi utile à plusieurs personnes qui entendent *Latin*, qu'elle étoit nécessaire à toutes celles qui ne l'entendent point. Afin qu'elle fût complette, elle a été faite sur les deux editions de *Geneve*, données par *Lingelsheim* (1), & on s'est sur tout attaché à la derniere, parce qu'outre l'avantage d'avoir été corrigée sur les avis de Messieurs *Du Puy* & *Rigault*, & d'être augmentée de divers faits considérables, on a eu le bonheur d'en recouvrer un exemplaire enrichi de Notes Manuscrites, qui viennent, suivant quelque apparence, de Monsieur *de Thou* même. On ne s'en est pourtant pas uniquement tenu à ces deux éditions-là. On a consulté aussi celles de *Paris* & d'*Allemagne*. C'est de là qu'on a tiré les variantes qui changent le sens Historique. Les mêmes sources aussi-bien que le *Thuanus restitutus*, & encore plus un Manuscrit unique & précieux, ont

*Méthode qu'on y a suivie.*

(1) *En* 1620. & 1626.

ont fourni les passages que de honteux intérêts avoient enlevez à l'original, & qu'on retrouve ici imprimez en caracteres *Italiques*, pour les distinguer du texte commun. L'*Index Thuanus* & la *Clavis Thuana* ont aussi servi à quelque chose pour la Traduction des noms propres, & Monsieur d'*Exiles* a eu d'autres secours, auxquels il a été obligé d'ajouter beaucoup du sien. Il a eu les mêmes attentions pour les Titres de dignitez. On peut bien juger que par ces soins, il doit avoir évité des méprises aussi extraordinaires que celles de Monsieur *Wilson* qui, traduisant Monsieur *de Thou*, en *Anglois*, rend *Petrus Castellanus*, c'est-a-dire, *Pierre Chatelain*, par ces mots *Dom Pedro di Castiglia*, & *Teutonicorum Equitum Magister* par ceux-ci, *General of the Teutonick Horse*, *Général de la Cavalerie Teutonique*, au lieu de dire *Grand Maître de l'Ordre Teutonique*. Mais il a encore plus fait. Nous sommes obligez de dire qu'il est parvenu sur l'Article des noms propres & des titres à une exactitude, dont peu d'Historiens sont capables, parce qu'elle demande la connoissance de plusieurs Langues, & qu'il faut avoir lû les Livres écrits en cinq ou six Langues, deux avantages dont on trouve ici des preuves que des Ecrivains, excellens d'ailleurs, ont été privez.

Les

Les Notes doivent avoir encore plus coûté d'application & de recherches que la traduction même. Il paroît que Monsieur d'*Exiles* s'y est principalement proposé ces trois choses, de découvrir autant qu'il lui étoit possible les principes & les ressorts obscurs ou incertains, des évenemens, de vérifier exactement chaque point d'Histoire, & de recueillir les circonstances considérables qui ont échappé à Monsieur *de Thou*, ou dont il n'a pû être informé. *But des Notes qu'on y a jointes.*

Il falloit pour réüssir dans ces trois points, en premier lieu, beaucoup de Mémoires écrits par des gens, qui fussent à portée de savoir au juste le fonds & les circonstances des affaires dont ils font mention. Il falloit, en second lieu, un Ecrivain judicieux & équitable, qui sût se borner aux notes nécessaires, & curieuses, & y discerner entre la verité pure & simple, & les tours faux & malins, que des intérêts publics ou particuliers donnent souvent à l'Histoire. Le premier Article exigeoit qu'on ne se reposât absolument, que sur des Auteurs au fait des affaires, soit qu'ils fussent de la Nation dont ils parlent, ou qu'ils se trouvassent alors parmi elle en quelque qualité qui les approchât des Cabinets des Princes. Le second Article demandoit qu'on n'adoptât point légerement certains témoignages, qui peuvent avoir *R. D. J. Choix nécessaire dans ces Notes.*

été dictez par des préjugez de Religion, par des intérêts de Nation, par des vûës de Parti, par la flatterie, par la crainte, & que parmi les témoignages dignes de foi on choisit pour les notes ceux-là seuls qui sont nécessaires & peu connus.

*Exemples. Médaille de Louis XII. contre Jules II.*

Nous ne préviendrons point le Public sur l'éxécution de ce plan. Il lui appartient d'en juger & il pourra le faire sur les exemples que nous allons citer. La Préface de Monsieur d'*Exiles* nous présente le premier; il ne s'y borne pas à cela il y insere des observations critiques qui marquent qu'il ne s'est pas toûjours rendu à l'autorité des Savans sans examiner la solidité de leurs raisons. Par exemple, Monsieur *de Thou* raconte (1) que *Louis* XII. indigné de la conduite du Pape *Jules* II. contre lui, fit frapper à *Naples* des pièces d'or où se voioient d'un côté son image, & de l'autre les Armes de *Naples* & de *Sicile*, avec cette Inscription, *Perdam Babylonis nomen*. Le Pere *Hardouin* hazarda un petit Traité sur cette Matiere & entreprit d'y prouver que cette Médaille avoit été frappée contre le *Grand Caire*, qui, par une erreur populaire, s'appelloit alors *Babylone*, & non pas contre *Rome*. Ses preuves étoient

*Objections du P. Hardouin contre ce monument.*

(1) *Pag. 35. de cette Traduction & Liv. I.*

toient que cette Médaille avoit été fabriquée à *Naples*, ce qui étoit visible, selon lui, par la Légende, *Ludovicus Francorum Regnique Neapolitani Rex*. *Louis* XII., dit-il, se rendit Maitre de *Naples* en quinze cents un; il prit alors le titre de Roi de *France* & de *Naples*; il cessa de le porter en quinze cent trois; étant dans le dessein, lorsqu'il le prit, d'attaquer les Infidèles, il l'annonça par cette Médaille; enfin, ne s'étant brouillé que neuf ans après avec *Jules* II., on ne peut raisonnablement appliquer cette Médaille à leurs démêlez. Voici en abrégé ce que Monsieur d'*Exiles* répond (1) à ces raisonnemens.

*Réponse de Monsieur d'Exiles.*

Ils tombent d'eux mêmes, s'il est vrai que cette Médaille soit de plusieurs années postérieure au tems que fixe le P. *Hardouin*. Or, selon *Luckius*, elle fut fabriquée en quinze cent douze, c'est-à-dire, l'année même où la haine de *Jules* & de *Louis* éclatta le plus furieusement, & c'est ce qui se prouve par une Médaille de cuivre qu'il a publiée, où cette année est marquée. Mais on pourroit repliquer que l'usage de marquer sur les Médailles & sur les Monnoies l'année de la fabrication, n'aiant commencé que vers le milieu du seizième Siècle, celle de *Luckius* est

(1) *Préface, pagg. XXXIX. & suiv.*

est décriée par la date même qu'elle porte, puisque sur ce pied-là elle ne peut avoir été frappée que trente sept ans après l'évenement, & qu'elle est peut-être l'Ouvrage de quelque Ennemi du Saint Siége. Monsieur d'*Exiles* force ce dernier retranchement du P. *Hardouin*, en soutenant que cet usage, vrai ou faux, par rapport aux dates des Médailles, n'étoit point général, & de plus qu'aucun des *Catholiques* ne s'est avisé alors de se récrier contre la Médaille de *Luckius*, quoiqu'il fût naturel de le faire & aisé de le faire avec succès, si elle avoit été fausse. Il prouve ensuite que les faits alléguez par le Pere *Hardouin* sont faux. Il fait voir en dernier lieu ce qu'il croit avoir occasionné l'erreur de ce Savant. Il juge que c'est la premiere Edition de l'Histoire du Président de *Thou*, qui n'aiant apparemment point vû cette fameuse Médaille, a écrit qu'elle fut frappée à *Naples*, & qu'on y voioit sur le revers les Armes de *Naples* & de *Sicile*, au lieu qu'on y voit uniquement les trois fleurs de lys de *France*.

*Utilité de ses Notes.*

Sans sortir de la Préface nous pourrions citer plusieurs remarques aussi savantes & aussi curieuses que la précédente. Là ni dans le Texte elles ne sont point rares. Tantôt c'est ce texte qu'on y éclaircit, tantôt on le critique, tantôt on le confirme, tantôt on y

supplée

ſupplée ce qui y manque, tantôt on releve les fautes de pluſieurs Hiſtoriens qui ont traité les mêmes matieres, & par tout ordinairement on s'exprime en des termes aſſez moderez. Souvent l'Auteur des Notes tombant ſur des circonſtances délicates où il eſt queſtion de remonter à la ſource de certains faits atroces, à l'imputation deſquels l'infamie eſt attachée, ſe contente de rapporter les divers ſentimens qu'il trouve dans les Hiſtoriens contemporains; & ſans trop paroître décider, il ne laiſſe pas de mettre le Lecteur en état d'entrer dans le ſentiment pour lequel, on s'apperçoit bien qu'il panche lui-même. Nous en allons donner un exemple, où il s'explique plus clairement.

Monſieur de *Thou* * charge clairement *Catherine de Medicis* d'avoir empoiſonné le Dauphin *François* Fils de *François* I. & ſemble abſoudre *Charles* V. de ce crime. Monſieur d'*Exiles* fait là-deſſus cette remarque. „ De quelque part que vînt l'empoiſonnement, „ on le crut vérifié par la confeſſion du „ Comte *Sebaſtien de Montecuculi*, *Italien Ferrarois*, qui fut mis à la tortu„ re & qui ſe reconnut coupable, non „ ſeulement de la mort du Dauphin, „ mais d'avoir eu deſſein d'empoiſonner „ auſſi le Roi (1). Sans charger clai„ rement

* *Pag.* 57. 58.

*Si c'eſt Charles V. ou Catherine de Medicis qui fit empoiſonner le Dauphin François.*

(1) Mem. de Langei, L. 7. pag. 197.

„ rement *Charles* du ſon crime, il fit
„ entendre qu'il y avoit eu part (1).
„ *Don Lopez de Soria*, Ambaſſadeur de
„ l'Empereur à *Veniſe*, avoit fait plu-
„ ſieurs fois cette queſtion. Qui ſeroit
„ Roi de *France*, ſuppoſé que *François*
„ & ſes Enfans mouruſſent bientôt (2)?
„ & l'Empereur lui même en pluſieurs
„ occaſions avoit parû compter ſur leur
„ mort prochaine. Avec quelque ſoin
„ que les Hiſtoriens de *Charles* aient
„ tâché de le juſtifier, par cette raiſon,
„ que la mort du Dauphin ne lui étoit
„ d'aucune utilité, on ſent bien que ſi
„ *Montecuculi* y eût ajouté, ſuivant ſon
„ deſſein, celle du Roi & du Duc d'*Or-*
„ *léans*, *Charles* auroit trouvé peu d'ob-
„ ſtacle à l'extrême envie qu'il avoit
„ marquée plus d'une fois d'envahir la
„ *France* . . . . . Pour ce qui regarde
„ la part que *Catherine de Medicis* peut
„ avoir eue à cet empoiſonnement,
„ j'ignore ſur quel fondement Mon-
„ ſieur *de Thou* en parle comme d'une
„ choſe prouvée. Je trouve dans un
„ Auteur aſſez exact (3) *François Dau-*
„ *phin de France, Prince excellent en*
„ *toutes réales graces, fut empoiſonné &*
„ *mourut à Tournon, mort qu'on diſoit*
„ *procurée de ceux qui avoient deſir de*
„ *faire*

(1) Ibid. (2) Ibid.

(3) Hiſt. des Seigneurs d'*Enghien* de la Maiſon de *Bourbon*, pag. 422.

„ *faire regner Catherine.* Et dans un
„ Ouvrage satirique (1). *On sait*
„ *les grandes & fortes présomptions qui*
„ *sont contre elle* (2) *d'avoir fait empoi-*
„ *sonner le Dauphin François, ainé du*
„ *Duc d'Orléans son Mari.* . . . . . .
„ On voit de l'animosité dans cette ac-
„ cusation. Mais ce n'est après tout
„ qu'une conjecture.

Cet horrible empoisonnement n'est pas la seule chose que Monsieur d'*Exiles* reproche à la mémoire de *Charles* V. Il n'y a guères de mauvaises qualitez qu'il ne donne à ce Prince dans les Notes qu'il a faites pour éclaircir & pour confirmer par divers témoignages ce que Monsieur *de Thou* a dit de lui.

*Si le Duc Pierre Louis étoit fils legitime de Paul III.*

*Paul* III. n'y est pas plus favorablement traité. On y assure entre autres, sur une Lettre de *Rabelais*, écrite de *Rome* à l'Evêque de *Maillezais*, que ce Pape n'avoit jamais été marié, & qu'ainsi le Duc *Pierre Louis Farnese* n'étoit que son fils naturel. Mais la preuve nous paroît suspecte. *Rabelais* né malin, haïssant le Clergé, prevenu contre la Cour de *Rome*, étoit fort disposé à croire aisément ce qu'on lui diroit au desavantage d'un Pape, & *Rome* ne manque jamais de gens tout-à-fait propres à dire des

*Remarques D. J.*

(1) Disc. de la Vie de *Catherine de Medicis*, joint au Journal de *Henri III.* pag. 358.
(2) *Catherine.*

des Papes tout ce qu'ils en savent & ce qu'ils n'en savent point, sur tout quand ils ont affaire à un Etranger, dont-ils ne craignent rien & dont ils savent qu'ils flattent le penchant à la médisance. . . .

D'ailleurs quelle difficulté y a-t-il à croire, sur la foi de plusieurs historiens desinteressez que ce Seigneur se voyant fort jeune honoré d'une legation, & ayant une égale repugnance à renoncer au mariage, & à se fermer la carriere que sa fortune lui ouvroit, ait songé à concilier cette alternative, en contractant secretement un mariage qu'il eut toujours interêt de ne point rendre public? Sa Legation n'étoit pas encore finie, lors que la Dame qu'il avoit épousée, mourut; après la mort de cette Dame, il lui importoit plus que jamais de laisser ce mariage dans sa premiere obscurité. Quelle défiance n'eût pas eu la Cour de *Rome* pour l'avenir? Il attendoit qu'il pût pourvoir à la fortune de ses enfans, quand il n'auroit plus rien à craindre pour la sienne; & on voit par l'évenement que son esperance étoit bien fondée. Monsieur d'*Exiles* auroit pû apporter les temoignages justificatifs, & les joindre, s'il eût voulu, à ceux qui chargent le Legat *Farnese*. Les Notes ne devroient être faites que pour éclaircir les veritez que l'Historien n'a dites qu'obscurément, & pour rectifier l'idée

l'idée qu'il donne de certains faits sur lesquels ils n'étoit pas bien instruit.

Sur ce principe dont le nouveau Traducteur paroît aussi persuadé que nous, il nous a paru un peu étrange qu'il ait laissé passer un fait aussi exécrable que celui qui est rapporté à la page 386. sans y joindre d'autre réflexion que quelques lignes, où il semble vouloir encherir sur l'affreux portrait que Monsieur de *Thou*, nous présente de *Pierre-Louis*, Premier Duc de *Parme*. Monsieur d'*Exiles* nous permettra de dire ici ce que nous souhaiterions qu'il eût dit lui même.

Monsieur de THOU a pris ce fait d'une Histoire Italienne qui, après avoir été long-tems renfermée Manuscrite en diverses Bibliothéques, a été imprimée secrettement en *Allemagne*, in *Folio*, au commencement de ce Siécle & ensuite inférée dans le grand Recueil de *Vander Aa* à *Leyde*, & cet Auteur n'avoit fait lui-même que recueillir les bruits infames que l'on faisoit courir, pour diminuer l'horreur d'un assassinat aussi noir que celui qui avoit été commis en la personne de *Pierre-Louis*. Ce Prince avoit pour ennemis les Gentilshommes dont il reprimoit les brigandages. Il ne s'accommoda point des desordres auxquels ils s'étoient accoutumez sous la domination des Légats qui avoient leurs raisons pour les tolerer. On peut y ajouter tous les sujets *Allemands* ou *Italiens* de *Charles V.* qui ne dissimuloit pas ses vûës sur deux Duchez qu'il trouvoit à sa bienséance & à qui déplaisoit fort la Citadelle que le nouveau Duc avoit bâtie à *Plaisance*. Il faut joindre encore tous ceux à qui l'élevation des *Farneses* donnoit de la jalousie. Il est bien difficile qu'en de pareilles circonstances un Prince soit à couvert de la calomnie. L'Historien ne doit pas dissimuler ces imputations, & encore moins le motif que l'on peut avoir eu en les faisant. *Note D. J.*

La Maiſon de *Guiſe* n'eſt pas plus menagée que celle de *Farneſe*. Monſieur d'*Exiles* a raſſemblé dans ſes notes une multitude de faits desavantageux aux premiers Ducs & Cardinaux de cette Maiſon. Les Anecdotes ſatyriques n'y ſont nullement épargnées, & le nouveau Traducteur s'eſt aſſuré, en les recueillant, la bienveillance d'une infinité de Lecteurs, pour qui ces ſortes de traits malins ont un charme toûjours nouveau. Ils lui ont couté d'autant plus à recueillir, qu'il n'a pu les rencontrer que dans des Livres peu communs, où ils ſe trouvent en quelque façon perdus parmi une foule d'inutilitez.

Il ſeroit difficile de ſe faire une idée bien nette du caractere de *François* I. en joignant tous les différens coups de pinceau que lui donnent Monſieur de *Thou* & ſon Editeur. Tantôt ce ſont des témoignages fort honorables qu'ils lui rendent, & tantôt on lui ſuppoſe une reſſemblance entiere avec *Henri* VIII. Roi d'*Angleterre*. C'eſt Monſieur de *Thou* qui s'eſt aviſé de la trouver & ſon Interprête le repête en un autre endroit *.

* Pag. 232.

„ Il y avoit, dit-il, entr'eux une ſi
„ parfaite conformité de caracteres &
„ d'inclinations quoi qu'il y eût aſſez
„ de différence dans leur fortune, qu'on
„ auroit peine à trouver dans aucun
„ tems autant de rapports & de reſ-
„ ſem-

„ ſemblance entre deux Princ
Monſieur d'*Exiles* paſſe à Monſie
*Thou* ce Paradoxe. Il faut néanı
avouër que ce n'eſt point-là l'idé
l'on a de ces deux Monarques. I
ou que Monſieur de *Thou* ait mal
nu l'un ou l'autre, ou que les
Hiſtoriens *Anglois* & *François* les
mal repréſentez. Les bornes d'u
trait ne nous permettent pas d'i
ſur des preuves qui ſont aiſées.

Monſieur d'*Exiles* a deſtiné
diverſes notes à ſuppléer des fait
Monſieur *de Thou* paroît avoir
rez. En voici un exemple que
rapporterons en peu de mots. Pe
la guerre civile d'*Allemagne*, un
darme d'une taille preſque gigan
ſortoit chaque jour du camp des
ces, pour défier à un combat ſin
les Braves de l'Armée Impériale.
*les* V. défendit aux ſiens ſous pe
mort d'accepter le défi. Cepend
Soldat *Eſpagnol* nommé *Tamay*
malgré la défenſe, & coupe la têt
fier *Allemand*. Il court ſur le
à la tente de l'Empereur, &,
préſentant cette tête, il demand
don de ſa déſobéïſſance. Les
raux joignent leurs prieres à cel
*Tamayo*. *Charles* inflexible le con
à la mort. Ce généreux Sold
daigna de demander ſa grace. I
choit déjà au ſupplice avec une

nance assurée, & tenant d'une main la tête de son ennemi, lorsque les *Espagnols* au nombre de près de dix mille, prirent les armes & menacérent des dernieres extrémitez, si on ne leur rendoit leur Compagnon. L'Empereur forcé de se rendre, le fit avec une adresse qui sauva son honneur. Ce fut en feignant que les séditieux avoient raison de s'opposer à l'exécution de ses ordres, puisqu'ils ne devoient en recevoir que du Duc d'*Albe*, leur Général & celui ci devinant la pensée de l'Empereur, renvoia *Tamayo* sain & sauf.

Dans beaucoup d'autres notes, Monsieur d'*Exiles* fait remarquer les méprises des Ecrivains qui l'ont précédé. Le Pere *Daniel*, qu'il paroît d'ailleurs estimer, est un de ceux qui lui fournissent le plus de sujets de critique, soit par rapport aux noms propres, que cet Historien a souvent défigurez, faute de savoir les langues Etrangères, soit par rapport à des faits historiques, sur lesquels il l'accuse de s'être exprimé en des termes *qui sentent le Jésuite*.

*Trait singulier de la vie de Saint Ignace.*

Une faute de ce dernier genre, c'est le nom pompeux de *jeune Seigneur*, que le Pere *Daniel* donne libéralement au fondateur de son Ordre, en parlant du siége de *Pampelune*. Monsieur d'*Exiles* observe qu'on ne qualifie point ainsi un simple Gentilhomme, tel qu'étoit Don *Inigo*, aujourd'hui connu sous le nom de

de Saint *Ignace*, & continuant sa remarque, il rapporte d'après *Hospinien*, que ce fameux Instituteur de *Jésuites*, conserva toûjours tant de goût pour les combats, qu'après avoir fondé sa Société, il battoit cruellement ceux qui la composoient & en fit mourir plusieurs à force de coups.

Une Note interessante pour la République des Lettres, c'est celle que fait l'Editeur *François* sur ces paroles de Monsieur de *Thou*. „ Enfin l'on défendit (1) de vendre & „ de réimprimer sans l'approbation des „ Docteurs de la Faculté de Théologie les Livres qui venoient d'*Allemagne*, ou des autres lieux suspects. On „ crut cette précaution necessaire dans „ les circonstances où l'on étoit alors ". Monsieur d'*Exiles* croit que c'est là l'Epoque de cette espece d'*Inquisition*, qui s'exerce en *France* sur les Imprimeurs & sur les Auteurs. Nous ne rapporterons que la fin de sa note qui est trop longue pour l'inserer ici. Après avoir dit sur la garantie de quelques Libraires de *Paris*, que l'on s'est fort radouci sur cet article & que l'on donne des permissions secretes ; il ajoute „ qu'il „ est difficile de comprendre comment „ on peut permettre secrettement par „ des vûës d'interêt, ce qu'on se croit „ obligé

(1) En 1547.

„ obligé de condamner & de défendre „ hautement par des motifs de Religion „ & par un juste zèle pour la conservation de la paix publique & des bonnes mœurs. Il apporte pour exemple „ le Dictionnaire de *Bayle* qui s'imprime actuellement en *France* avec une „ permission tacite, quoique l'Arrêt „ par lequel il a été defendu & les raisons qui l'ont fait porter, subsistent „ toujours ".

Une justice que nous croions devoir aux Notes de Monsieur d'*Exiles*, c'est qu'à les prendre en gros, elles sont aussi curieuses qu'il étoit possible de les faire en un pays éloigné des sources. Il a été privé d'une infinité de richesses qui ne se trouvent que dans les Bibliothéques de *Paris*, & de mémoires originaux dont quelques-uns sont uniques & où il auroit trouvé d'amples éclaircissemens. D'un autre côté ceux qui seroient à portée de les consulter, sont trop gênez pour en faire l'usage que Monsieur d'*Exiles* en auroit fait. Ainsi il y a inconvenient des deux parts.

Il nous reste à donner un exemple des restitutions que le Traducteur a faites au Texte. En voici une qui est très considerable. C'est le Portrait du Pape *Alexandre* VI. Dans les Editions ordinaires de l'Histoire de Monsieur *de Thou*, on s'étoit contenté d'y laisser ces paroles. *Haud aliud in causa fuisse dixe-*

*dixerim cur optimus Princeps* Ludovicus, *æquè magnitudine animi & prudentia clarus, ad hæc quam nominis Gallici studiosus, tam de suorum commodis & salute sollicitus; nihil aliud, inquam, fuit, cur is tam multis nominibus commendabilis rex, meliore utique fortuna dignus, tot adversitatibus in vita conflictatus sit, quam quod tam arctam cum Alexandro* VI. *adfinitatem contraxisset & impuri patris, omnique scelerum genere cooperti filii, libidines, perfidiam, fortunas denique fovisset & amplificasset. Quid enim Italiæ, quid orbi Christiano non metuendum fuit, si res prosperè in Italia Gallis èvenissent, &c.* C'est-à-dire selon le nouveau Traducteur: „Je ne „chercherois point d'autres raisons „pour expliquer cette suite presque „continuelle d'adversitez qui accom„pagnerent toutes les entreprises de „*Louis* XII. lui qui possedoit d'ailleurs „toutes les qualitez qui forment les „meilleurs Princes & qui ne desiroit „pas moins le bonheur de ses Peuples, „que la gloire du nom *François*; je ne „donnerois point, dis-je, d'autre cau„se aux disgraces de cet excellent Roi, „que son étroite Alliance avec le Pape „*Alexandre* VI. & la part qu'il eut „en quelque sorte aux cruautez, aux „débauches, & à la perfidie de ce Pere „impur & d'un scelerat tel que son „Fils, en leur accordant sa protection,

„ & des faveurs qui servirent à leur a-
„ grandissement.

„ *Car vit-on jamais rien de si horrible*
„ *& de si monstrueux, je ne dis pas seu-*
„ *lement dans notre siecle, mais dans tous*
„ *ceux même qui l'ont precedé? Un homme*
„ *s'introduit par le crime dans le Temple de*
„ *Dieu. Il emploie impunément la frau-*
„ *de, le fer & le poison, pour y commettre*
„ *les plus honteux desordres. Il a des Enfans*
„ *qui sont le fruit d'un abominable com-*
„ *merce: & renonçant à toute pudeur, il*
„ *ose publiquement se declarer leur Pere*
„ *& les appeller ses Fils. C'est par de*
„ *nouveaux attentats qu'il travaille ensui-*
„ *te à l'entretien & à l'agrandissement de*
„ *cette Famille infame; par l'inceste, par*
„ *le meurtre & les brigandages: & la conta-*
„ *gion de son exemple se répandant aux de-*
„ *hors, il infecte toute l'*Italie *de ses vices*
„ *domestiques. Enfin le chef de l'Eglise,*
„ *le Pasteur du Monde Chrétien, forme*
„ *une Alliance secrette avec l'ennemi juré*
„ *du Christianisme, & se rend volontaire-*
„ *ment son Tributaire. Ces horribles ex-*
„ *cès ne sont ignorez de personne. Ils se*
„ *trouvent dans tous les Historiens du tems,*
„ *& dans ceux mêmes qui par respect pour*
„ *le S. Siege nous ont dérobé la connois-*
„ *sance d'une infinité de choses, qu'ils*
„ *n'eussent pas dû nous cacher sans cette*
„ *raison.*

„ *Mais ce qui paroîtra sans doute incroya-*
„ *ble, c'est ce qui est rapporté par* François
Gui-

„ Guichardin, *Historien si éloquent & si*
„ *judicieux, qu'il peut-être mis en paral-*
„ *lele avec les Anciens, & qu'il ne me*
„ *paroît inférieur en rien à ces grands*
„ *Modeles. Cet excellent Ecrivain ra-*
„ *conte, que non seulement* François
„ Borgia *Duc de* Gandie, *&* César *son*
„ *Frere qui obtint dans la suite le Duché*
„ *de* Valentinois *du Roi de* France,
„ *brulerent tous deux d'une flame inces-*
„ *tueuse pour* Lucrece *leur sœur, & que*
„ *cette concurrence coûta la vie à* Fran-
„ çois *par la jalousie de son Rival; mais*
„ *qu'*Alexandre *leur Pere concût lui-*
„ *même une furieuse passion pour sa Fille,*
„ *qu'à peine fut-il en possession du Pou-*
„ *voir Pontifical, qu'il l'enleva à son*
„ Mari, *comme s'il ne l'eût pas jugé digne*
„ *de l'honneur de son Alliance. La con-*
„ *fusion forcée qu'il en eut, le porta bien*
„ *ensuite à donner un autre Epoux à sa*
„ *Fille; ce fut* Jean Sforze *Seigneur de*
„ Pesaro: *mais l'excès de sa passion ne lui*
„ *permettant pas de souffrir même un* Ma-
„ ri *pour* Rival, *il accusa enfin* Sforze
„ *d'impuissance; & sur la déposition de*
„ *quelques Faux-Témoins qu'il avoit subor-*
„ *nez, il rompit le Mariage. C'est à ce*
„ *sujet que* Sannazar, *homme d'honneur*
„ *& excellent Poëte, l'a maltraité dans*
„ *ses vers; sur tout dans une Piece, que*
„ *quelques uns regardent néanmoins comme*
„ *l'ouvrage d'un autre, dans laquelle* Lu-
„ crece *est accusée d'avoir été tout à la*

„ *fois la Fille, l'Epouse & la Belle-Fille*
„ *d'*Alexandre. *Je ne parle point du*
„ *jeune* Astor Manfredo, *Seigneur de*
„ Fayence, *enfant d'une grande beauté,*
„ *qui fut deshonoré brutalement, & égor-*
„ *gé ensuite avec la derniere perfidie, ni*
„ *de tant de braves Capitaines, massacrez*
„ *par le Fils à* Sinigaglia, *& à* Rome
„ *par le Pere; ni enfin du poison qu'*A-
„ lexandre *avoit préparé pour quelques*
„ *Cardinaux, & que le Ciel permit qu'il*
„ *avalât lui-même, pour terminer ses jours*
„ *par une mort digne d'une vie si exécra-*
„ *ble. C'est avec un tel monstre que* Louis
„ XII. *s'étoit uni par les nœuds d'une é-*
„ *troite Alliance, ne croirons-nous pas avec*
„ *raison, que la contagion de tant de cri-*
„ *mes se communiqua à la* France, *&*
„ *que la ruine de nos affaires & la mau-*
„ *vaise fortune de ce bon Prince en furent*
„ *le châtiment.*

„ Que ne devoit-on pas appréhender
„ pour l'*Italie*, & pour le monde chre-
„ tien tout entier, si les affaires de
„ *France* eussent tourné heureusement
„ au de là des monts". Une note aver-
tit que l'on a retranché dans le livre
même de *François Guichardin* ce que
Monsieur *de Thou* emprunte de lui. Ceci
suffit pour faire voir quel est le Style de
Monsieur d'*Exiles* dans sa traduction, &
en même temps de quelle nature sont
les restitutions qu'il a faites à cet Au-
teur.

Il

Il n'eſt pas neceſſaire d'avertir qu
qui eſt en Caractere *Italique* ne ſe t
ve point dans la traduction que *du*
avoit faite autrefois d'une partie du
vre de Monſieur *de Thou*. La même
litique qui n'a pu laiſſer ces morc
dans l'original, étoit encore m
diſpoſée à les tolerer dans une tra
tion *Françoiſe*. La nouvelle a tro
vantages ſur l'ancienne, 1. Celui de
tes, 2. Celui d'avoir retabli tou
paſſages ſupprimez & enfin une jeu
de Style, qui ne ſauroit ſe trouver
les œuvres de *du Ryer*. Ce de
mourut ſur la fin de 1658. & les
Volumes de ſa traduction de Mon
*de Thou* furent imprimez l'année
vante.

Nous finirons cet Extrait par un
flexion qui ne ſera pas inutile à nos
teurs. Nous ſommes bien éloign
vouloir rien rabatre de la haute e
que le Public a pour Monſieur *de*
Nous y ſouſcrivons avec joye; c
dant la juſtice demande qu'on ne
fie pas à ſa reputation, celle de
tité de Familles qui malheureuſem
trouvent denigrées dans ſon Hiſ
Malgré toutes les recherches qu
pour s'inſtruire de la verité, il ne fu
toujours aſſez heureux pour la d
vrir, & la gloire de ſignaler la l
de ſa plume par des recits hardis,
faux & paſſionez qui n'étoient app

que ſur des bruits malicieuſement ſemez eut quelquefois plus de pouvoir ſur lui que la ſage précaution de ne tranſmettre à la poſterité que des évenemens d'une certitude inconteſtable. Les Hiſtoriens qui ſe piquent de ſincerité ſont ſujets à ne pas garder toujours un juſte milieu. L'horreur qu'ils ont pour la flaterie, les jette aiſément dans un excès tout opposé. On trouve un plaiſir ſecret à ſavoir & à publier des perſonalitez ignorées des autres Auteurs. Ce qu'elles ont de fletriſſant pour des Familles illuſtres & puiſſantes, devient un attrait que l'on ne veut pas envier à ſes lecteurs & la malignité des écrivains de qui on les prend, paſſe pour franchiſe & pour liberté d'eſprit.



AR-

# ARTICLE XI.

# CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX; ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES REMARQUES.

---

## LIVRES DE THEOLOGIE.

### I.

*Moyen facile de concilier les Esprits sur les difficultez qui regardent la Bulle* Unigenitus. *Par le* R. P. AUBERT ROLLAND, *Cordelier, ancien Professeur en Théologie. Tome premier.* A Luxembourg, *chez* André Chevalier. 1732. *in Quarto.* pagg. 426. sans l'Epitre Dédicatoire au Cardinal Lercari, la Préface & la Table des Chapitres.

CEt Ouvrage est partagé en six Dissertations. Le P. *Rolland* établit dans la premiere sur l'Ecriture, les Conciles, la Tradition & la Raison la Liberté d'Indifférence, & s'attache ensuite à prouver que les Peres *Grecs* & *Latins* ont re- *Contenu de cet Ouvrage.*

reconnu la néceſſité, l'efficace par elle-même & la gratuité de la grace, que cette grace s'accorde avec la liberté, qu'il n'en eſt pas de même de la grace enſeinée par les Appellans, que la doctrine du Pere *Queſnel* ſur cet Article eſt celle de *Janſenius*, que celle-ci eſt oppoſée aux ſentimens de *S. Auguſtin* & de *S. Thomas d'Aquin*, que celle de la Conſtitution au contraire s'accorde avec la doctrine de ces deux Peres. Il explique dans la ſeconde Diſſertation le Syſtême de l'état de pure nature par rapport à l'influence qu'il a ſur l'état de la nature réparée. Il prétend montrer dans la troiſieme contre le P. *Queſnel* que ce n'eſt pas toûjours le pêché qui attire la tribulation. Le but de la quatrieme eſt de faire voir que ni la deſtination d'*Adam* à un bonheur éternel, ni les graces propres à l'état où il fut avant ſon pêché, n'étoient duës à ſon innocence originelle, à titre de juſtice. La cinquieme & la ſixieme renferment divers raiſonnemens pour prouver que Dieu a une volonté ſincere de ſauver tous les hommes & que *Jeſus-Chriſt* eſt mort pour procurer à tous ſans exception le ſalut éternel. Il y a beaucoup de recherches & de logique dans ce Livre. Mais où eſt ce moien facile de concilier les eſprits que le titre promet ? C'eſt de s'en rapporter à la Tradition, dit le Pere *Rolland*. La Bulle *Unigenitus* eſt con-

*Remarque D. J.*

conforme à la Doctrine de Saint *Thomas* & de Saint *Augustin*, continue-t-il. La doctrine de ces Peres est conforme à celle de la primitive Eglise. Celle de l'ancienne Eglise est celle de *Jesus-Christ*. Donc il faut accepter la Constitution, puisqu'elle a pour elle une chaine de Tradition non interrompuë. C'est fort bien dit. Mais quelle foule de passages des anciens Peres les Appellans n'opposeront-ils point, s'ils le veulent, à ceux dont on se sert ici pour les battre, & combien d'autres qu'on a citez contre eux n'interpreteront-ils point autrement qu'on n'a fait dans ce Livre? Voilà donc la chaine rompue & le moien facile rendu impratiquable.

II.

*Histoire Critique des Pratiques superstitieuses, qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Sçavans, avec la Méthode & les Principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Par le* R. P. PIERRE LE BRUN, *Prêtre de l'Oratoire, Seconde Edition augmentée.* A Paris, *chez* la Veuve de Laulne. 1732. *in* 12. Tom. I. pagg. 433. sans en compter 118. pour l'Epitre Dédicatoire, un Eloge Historique du Pere le Brun, la Préface de la premiere Edition, & celle de cette seconde-ci. Tom. II. pagg. 558. Tom. III. pagg. 505.

La

*S'il faut emploier les exorcismes contre les Insectes.*

LA premiere Edition de cet Ouvrage, étant connue & estimée, nous ne parlons de celle-ci, que pour relever un endroit d'une Lettre, adressée au Pere *le Brun*, qui termine le dernier volume. Ce savant avoit desapprouvé l'usage des exorcismes & de l'eau benite contre les Insectes & contre les maladies contagieuses des Animaux & prétendoit qu'on n'y doit recourir qu'après avoir inutilement emploié les moiens naturels. Là-dessus on lui objecte ici „ que plusieurs Rituels Diocésains contiennent les formulaires & prescrivent l'usage des exorcismes en ces sortes de cas-là, qu'il s'y en trouve même contre les orages & les tempêtes, & que l'eau benite est faite en partie, *ad fugandos Dæmones, morbosque pellendos, ut quidquid in domibus hæc unda resperserit, careat immunditia, liberetur à noxa, non illic resideat Spiritus pestilens, non aura corrumpens.*

*Défense du sentiment du P. le Brun.*

Cette objection nous paroît peu considérable. Le Pere *Le Brun*, raisonnant tout à la fois en *Philosophe* & en *Catholique-Romain*, doute comme *Philosophe* qu'il y ait rien de surnaturel dans l'affluence de certains insectes & dans la contagion des Maladies épidémiques, & assure comme *Catholique* que dans des cas aussi douteux, on ne doit pas légerement avoir recours aux remedes

medes que sa Religion enseigne, de peur de les profaner & de les rendre méprisables, en les emploiant mal à propos & inutilement. Nous nous mettons à la place d'un *Catholique* & nous demandons où est le venin de cette doctrine.

Au reste la difficulté qu'on fait ici au Pere *le Brun* & à laquelle nous venons de répondre est une preuve qu'on n'est pas encore bien revenu dans l'Eglise *Romaine* de plusieurs superstitions qu'on lui a reprochées souvent & avec justice. *Autre R. Di Ji*

## III.

*Redenvoering over de gebreken der Kerkelyken, enz.*

C'est-à-dire,

*Discours sur les défauts des Ecclésiastiques & sur les moiens d'y remédier. Par* CHRISTOPHLE MATHIEU PFAFF, *Professeur en Théologie à Tubingen. Traduit du Latin.* A Amsterdam, *chez* Martin Schagen, 1732. *in Octavo.* pagg. 186. sans compter la Préface.

MOnsieur *Pfaff* observe dans cet Ouvrage la conduite des Ecclésiastiques dès leurs premieres études. Les uns croient qu'il leur suffit d'être *Faux préjugés des Etudians en Théologie.*

ce qu'on appelle Orthodoxes dans leurs Ecoles. Du reste, dit-il, peu attentifs à domter leurs passions, ils semblent s'imaginer, ou que la foi peut couvrir une multitude de péchez, ou que dispensez de la pénible nécessité de donner de bons exemples, ce sera assez pour eux de donner des leçons salutaires aux Troupeaux qu'on leur confiera. Les autres sont à la vérité convaincus qu'ils doivent confirmer & autoriser leurs discours par une conduite réguliere & par une vie édifiante; mais ils se flattent en même-tems, qu'Etudians on n'attend pas d'eux les vertus des Pasteurs & que leur jeunesse excusera leurs déréglemens, & ainsi ils remettent à réformer leurs mœurs qu'ils aient reçu le caractere Ecclésiastique.

*Mauvaises études qu'ils font.*

Il décrit ensuite les mauvaises études des Théologiens, études précipitées, confuses, rapportées uniquement à la spéculation & à l'Orthodoxie, où la morale & la piété ne sont comptées pour rien. Il passe à l'orgueil qu'elles leur inspirent, à leur amour pour la dispute, à leur penchant & à leur adresse à trouver par tout des hérésies, à la haine & à l'envie qu'ils portent aux vrais savans, à leurs manieres pédantesques & scholastiques qui choquent les gens sages & qui excitent leurs risées.

Cet endroit est suivi des vuës que Mon-

Monsieur *Pfaff* fournit pour rendre les études de la Théologie plus utiles & les sermons plus instructifs & plus touchans. Elles nous ont paru dignes des lumieres & de la piété de cet illustre *Théologien*, aussi-bien que la seconde partie de ce Discours, où il cherche ce qu'il faut faire pour prévenir les défauts qu'il a relevez, ou pour les arracher des cœurs où ils ont déjà pris racine.

Un endroit entre autres nous a frappez. Parmi les Etudians en *Théologie* vous en voiez qui sont stupides, lourds, l'ame basse, des manieres rudes & grossieres, une figure rebutante, parlant de mauvaise grace, manquant de mémoire. Ces défauts viennent en eux d'un malheureux naturel, ou d'une éducation rustique. Monsieur *Pfaff* ne hésite point à déclarer que ces sortes d'Etudians sont incapables d'exercer le Ministere de l'Evangile, il craint que de tels Prédicateurs ne répandent sur l'Evangile même qu'ils prêchent, le dégoût que l'on a déjà pour leurs personnes. C'est bien pis, si à ces défauts naturels, dont ils ne sont point responsables, ils en ajoutent d'autres qu'ils pourroient ne pas avoir, & qui marquent un cœur corrompu. La Prédication ne devroit être confiée qu'à des hommes capables d'inspirer à leurs Auditeurs l'amour & la pratique de l'Evangile. R. B. J.

## PHILOSOPHIE ET POLITIQUE.

### IV.

*Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en Dialogues, qui renferme précisément ce qui s'est découvert de plus curieux & de plus utile dans la Nature. Enrichis de beaucoup de figures. Par le* P. REGNAULT *de la Compagnie de Jesus.* A Amsterdam aux dépens de la Compagnie. 1732. *in* 12. Tom. I. pagg. 428. Tom. II. pagg. 421. Tom. III. pagg. 368.

*Sujet & contenu de cet Ouvrage.*

CEt Ouvrage mérite le titre qu'on lui a donné de *Physique nouvelle*, puisque c'est en effet la nouvelle Physique, fondée sur la Géometrie & sur des expériences, que le Pere *Regnault* y enseigne dans une suite de conversations qui semblent naître les unes des autres. Elles sont au nombre de soixante & treize. Les vingt sept qui composent le premier volume roulent sur la nature de la Physique, les principes & l'existence des Corps, l'existence & les propriétez de l'Air & de la Matiere subtile; la porosité, le mouvement, la dureté, le ressort & la mollesse des Corps; la possibilité & la non-existence du vuide, les regles du choc des corps élastiques & des corps mous; la Sphere,

re, la Terre, les Minéraux, l'Aiman, la nature & la pesanteur des Corps tant durs que liquides, la pesanteur & le ressort de l'Air; les effets de ces qualitez de l'Air; les Siphons, les tubes Capillaires, le Feu, & la Poudre à Canon.

Les vingt-quatre Dialogues du second volume ont pour objet la nature du Froid & du Chaud, les causes des Fermentations Chymiques, celles des Feux souterrains, des Tremblemens de terre, de la naissance des nouvelles Isles, les divers phénomenes de la Mer, l'origine des Fontaines, la nature & l'efficace des Eaux Minérales, la structure du Corps Humain, la méchanique de ses parties, divers problemes d'Anatomie, les organes, l'action & les objets des Sens. Le troisieme Tome renferme vingt-deux Dialogues, dont les sujets sont, premierement, l'origine, la naissance, la perpendicularité, les sucs noûrriciers des Plantes, leur génération, leur fécondité, leur culture, leurs maladies, l'histoire de quelques Plantes terrestres & maritimes, & l'explication d'un grand nombre de faits & de problemes curieux concernant la Botanique. Secondement, les Insectes, les Abeilles, les Baleines, les Monstres, & la question de l'Ame des Bêtes décidée selon l'opinion la plus ancienne & la plus commune. Troisiemement, les Météores, les Vents, les Exhalaisons,

les Nuées, la Neige, la Pluie, la Grêle, le Tonnerre, les Etoiles tombées, les feux follets, la Lumiere Boréale, l'Arc en Ciel. Quatrièmément, les Planetes en général, & chacune ensuite en particulier. Cinquièmement, les divers Systemes du Monde. En sixième lieu, les Eclipses du Soleil, celles de la Lune, les Cometes, & une réfutation du Systême de Monsieur *Newton*. Enfin des preuves Physiques de l'existence de Dieu.

*Son Eloge.* Ces Entretiens ont plusieurs avantages. C'en est déjà un grand que celui de la matiere. Physique générale, Histoire naturelle, Hydrostatique, Anatomie, Botanique, Optique, Astronomie, les découvertes les plus curieuses & les plus utiles que les Modernes aient faites dans ces Sciences, les expériences les plus certaines, voilà en quoi consiste cette matiere. L'ordre est le second avantage de ces Dialogues, en ce que le premier y fait souhaiter le second & aide à l'entendre. D'ailleurs les faits qu'on y rapporte, attachent par leur singularité & par leur certitude. Il faut ajouter que le Style de l'Ecrivain est clair, net, élégant, dépouillé de ces termes obscurs sous lesquels les anciens Physiciens cachoient leur ignorance, & dont plus d'un Physicien moderne semble s'être exprès servi pour cacher sa science & pour dérober son secret. En un mot, on peut entendre ce livre sans

être

être Physicien & devenir Physicien en le lisant. Les figures qu'on y a jointes y peuvent beaucoup contribuer.

Lors que cet article étoit déja dressé, il nous est tombé entre les mains une seconde édition de cet Ouvrage, faite à *Paris* chez *Jacques Clouzier*, & datée de l'an passé. Elle est augmentée d'un volume, par le moien de plusieurs Additions, dont les unes sont semées dans les Dialogues, & les autres composent deux nouveaux Entretiens, savoir sur l'Eau & sur l'Ame des Bêtes. Puisque l'occasion s'en présente & que cette édition n'est pas encore connue dans ce païs-cy, il est bon de dire un mot, du moins du dernier article. *Nouvelle Edition qu'on en a faite.*

Le Pere *Regnault* s'y propose de prouver que les Bêtes ne sont pas de simples Automates, & qu'elles ont quelque sorte de connoissances & de passions. Il y ramene quelques-uns des raisonnemens & des faits qui paroissoient dans la premiere édition, au sixieme chapitre du troisieme Tome, il les étend & les éclaircit, il y en joint de nouveaux, & il paroît principalement compter sur ces deux-cy; le penchant invincible par lequel la Nature nous dispose à donner de la connoissance aux Animaux, & la docilité qui les rend capables d'apprendre ce qu'on leur enseigne. *Preuves que l'Auteur y donne que les Bêtes ne sont point des Automates.*

Pour ce qui est du premier de ces argumens, nous pouvons bien dire, sans *Remarques D. J.*

 vou-

vouloir prendre parti, qu'il n'eſt en aucune maniere concluant. La nature nous porte à croire les Bêtes intelligentes, dit le Pere *Regnault*. Du même principe certains Peuples de l'*Amérique* concluent que les Singes ſont des hommes, qui diffèrent uniquement des autres, en ce qu'ils vivent dans les bois. Il eſt certain qu'ils concluent bien, car la conſéquence ſuit de leur principe naturel à l'homme né pareſſeux & impatient, qui eſt de juger ſemblables en tout les choſes qui le ſont à pluſieurs égards. Mais ce principe eſt il ſûr? Non & voilà pourtant ſur quoi le vulgaire ſe ſent forcé de donner une Ame intelligente aux Bêtes. La docilité des Animaux fournit une meilleure preuve,

## V.

*L'Anatomie générale du Cheval, contenant une ample & exacte deſcription de la forme, ſituation & uſages de toutes ſes parties, leurs différences & correſpondances avec celles de l'Homme. La génération du Poulet & celle du Lapin. Un Diſcours du mouvement du chile & de la circulation du ſang. La maniere de diſſéquer certaines parties du Cheval difficiles à anatomiſer. Et quelques Obſervations Phyſiques, Anatomiques & curieuſes ſur différentes parties du corps & ſur quelques maladies. Le*

*tout*

*tout enrichi de figures. Traduit de l'Anglois par* F. A. DE GARSAULT. *Capitaine du Haras du Roi en survivance.* A Paris chez Barthelemi Laisnel, Alex. Xav. René Mesnier, Ant. Gandouin & la Veuve Pissot. 1732. 4. pagg. 400.

APrès avoir lû ce titre, il n'y aura certainement personne à qui il vienne dans l'esprit, que nous avons obligation à un simple Maréchal, de l'Ouvrage que ce titre annonce, & on le croira encore moins, quand on aura lû l'ouvrage même. C'est pourtant un fait assuré. Le Maréchal, qui est *Anglois*, a jugé sagement que les lumieres de ses prédécesseurs ne suffisoient pas pour la profession qu'il exerce, & qu'il devoit à leur exemple, chercher de quoi la perfectionner. Il l'a fait par de fréquentes & exactes dissections, & ainsi s'est formé son Traité. Il est partagé en cinq livres. Il s'agit dans le premier *du bas ventre du Cheval*, dans le second *de la poitrine ou ventre mitoyen*, dans le troisième *de la tête ou ventre supérieur*, dans le quatrième & le cinquième *des nerfs*, *des muscles & des os*. Ce sujet est nouveau en lui-même. L'Auteur y a donné des vûës fines & nouvelles sur l'Anatomie & sur la Physique. Les Planches qui l'accompagnent sont en grand nombre & bien faites,

*Eloge, sujet, division & traduction de ce Livre.*

faites. On ne peut qu'être obligé à Monsieur *de Garsault* d'avoir traduit ce Livre. Il a rendu service au public & en même temps il s'est fait honneur.

## V I.

*Recherches intéressantes sur l'origine, la formation, le développement, la structure, &c. des diverses especes de Vers à tuyau, qui infestent les Vaisseaux, les Digues, &c. de quelques-unes des Provinces Unies. Par* P. Massuet, *Docteur en Medecine. On y a joint les Procès-Verbaux, qui ont été dressez par les Inspecteurs des Digues, au sujet du dommage causé par ces Vers. Avec leurs différentes figures en taille-douce gravées d'après nature.* A Amsterdam, chez François Changuion. 1733. En tout pagg. 241.

*Observations sur l'origine, la constitution & la nature des Vers-de-Mer, qui percent les Vaisseaux, les Pilliers, les Jetées & les Estacades. Par Monsieur* ROUSSET *Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin.* A la Haye chez Adrien Moetjens. 1733. 12. pagg. 31.

*Introd. d. J.* LES Vers dont il est question dans ces deux Ouvrages ne forment point une espece qui soit nouvelle en *Europe*. Dès le seizieme siecle, dans le

le dernier & dans celui-ci, les *Zélandois*, les *Hollandois*, les *Anglois*, les *Italiens*, les *François*, ont trouvé de ces Insectes dans les Piliers de leurs Digues & dans leurs Navires. Nous savons de bonne part qu'ils sont connus à *Venise*, dans les Ports d'*Espagne*, dans ceux de *Portugal*, & qu'ils n'y font peur à personne, par ce qu'on sait les moiens de prévenir leurs ravages. Peut-être même, longtemps avant les époques dont nous parlons, les Vers de Mer ou à tuyau ont-ils moins manqué aux Observateurs, que les Observateurs à ces Vers. C'est du moins ce qu'il est naturel de croire, puisque vraisemblablement ils ont toûjours habité dans la Mer, & qu'ils ont dû s'attacher aux Navires & aux Digues autant de fois qu'un hazard favorable leur en a fait rencontrer.

Quoiqu'il en soit, voici tout à la fois deux Ecrivains qui entreprennent de faire connoître au Public ces pernicieux Insectes. Monsieur *Massuet* en distingue plusieurs espèces. Il les décrit en *Physicien*. Il dit sa pensée sur l'usage de leurs membres & sur la formation de leurs tuïaux. Il donne des preuves très-fortes que ces Vers s'engendrent dans la Mer. Il lui paroît probable qu'ils s'accouplent dans le bois qui les renferme & qui les nourrit, & après tout, continue-t-il, ils peuvent avoir les deux Sexes, & être seuls le Pere & la Mere *Idée du Livre de Monsieur Massuet sur les Vers.*

de

de ce qui vient d'eux. Les exemples qu'il rapporte en grand nombre font voir que ces deux conjectures sont tout à fait vraisemblables. Il montre par des faits & des raisonnemens que ces vers sont connus depuis plus de cent cinquante ans & qu'ils sont aussi anciens que le Monde. Il explique la maniere dont ils peuvent parvenir aux piliers des Digues & la possibilité que des animaux qui paroissent si foibles, rongent si vîte les bois les plus durs. Les détails curieux où il entre sur cette Matiere, avec les questions incidentes qu'il y a jointes, tiennent cent quarante-sept pages, & sont suivis des Procès verbaux, dressez en *Nord-Hollande* par les Intendans des Digues, touchant le dommage que ces Vers y ont causé.

*Et de celui de Monsieur Rousset.*

Monsieur *Rousset*, Membre de la Société Roiale des Sciences de *Berlin*, s'est resserré d'avantage & n'a voulu parler qu'en simple Observateur, qui rapporte uniquement ce qu'il a vû, sans se mêler d'en juger. Il est remarquable que les Vers, qu'il ne commence à décrire qu'à la page treize, n'ont presque rien de commun avec ceux que Messieurs *Vallisnieri* & *Deslandes*, ont examinez en *Italie* & en *France*, si ce n'est le casque avec lequel ils travaillent & leur maniere de travailler & de se nourrir. Il en est à peu près de même

même des Obſervations de Monſieur *Maſſuet* par rapport à celles de ces deux Savans & de Monſieur *Rouſſet.*

Ce n'eſt pas à dire que les Obſervations des uns ou des autres ſoient peu exactes. Il eſt apparent qu'il y a plus d'une ſorte de Vers de Mer & que chacun d'eux ne fixe ſa demeure que dans l'eſpèce de bois qui lui convient. En ſecond lieu, quand même ces Vers n'auroient originairement formé qu'une ſeule claſſe, le climat où ils vivent & la nature du bois où ils ſe ſont établis, peuvent mettre de grandes différences dans leur figure. Rien n'empêche donc que chacun des Obſervateurs n'ait vû des Vers de figures différentes. Il nous paroît que Monſieur *Rouſſet* * n'a point fait cette réflexion. *R. D. J.*

* *Pag.* 11.

Un autre Article, ſur lequel il ne s'accorde avec aucun de ceux qui ont traité des Vers de Mer, c'eſt la génération de ces Animaux, qu'il ſuppoſe en deux † endroits pouvoir venir de putréfaction. Il ramene ainſi le Syſtême des générations ſpontanées ou équivoques, que mille raiſons & mille expériences ont fait généralement abandonner. Nous avons d'autant plus lieu d'en être ſurpris, qu'il cite deux *Phyſiciens* qui ont expliqué aſſez probablement la génération de ces Vers, & que lui- *R. D. J.*

† *Pag.* 14 & 20.

* Pag. 27. & 28.

lui même conjecture ailleurs * que la copulation de ces Insectes se fait par une des deux queuës, qu'il leur a découvertes. Ils les poussent sans cesse hors du bois, continue-t-il. Il les a même vû se chercher & s'accoupler par cette partie, à ce qu'il raconte. Il changera peut-être de sentiment à la Canicule prochaine, où il nous renvoie †.

† Pag. 20.

## VII.

*De l'Education des Enfans; traduit de l'Anglois de M.* LOCKE. *Par M.* COSTE. *Quatrieme Edition. Sur l'Edition Angloise publiée après la mort de l'Auteur, qui l'avoit revuë, corrigée & augmentée de plus d'un tiers.* A Amsterdam, *chez* Herman Uytwerf. 1733. *in* 12. Tom. I. pagg. 264. sans les pièces Preliminaires & Tom. II. pagg. 278. sans la Table des Matieres.

*Ce que c'est que cette Nouvelle Edition.*

IL suffit d'annoncer une nouvelle Edition *Françoise* de ce Livre pour exciter la curiosité du Public. Il y a long-tems qu'il a porté un jugement avantageux & de l'Ouvrage, & de l'Auteur, & du Traducteur. Ainsi tout ce que nous avons à dire, c'est que cette Edition-ci repond au titre qu'elle porte, & que de plus Monsieur *Coste* y a corrigé

corrigé diverſes fautes de ſtile & ajouté pluſieurs paſſages de *Montagne* fort curieux.

## VIII.

*Ouvrajes de Politique. Par M.* L'ABBÉ DE SAINT PIERRE, *de l'Académie Françoiſe.* A Rotterdam, *chez* Jean Daniel Beman. 1733. *in* 12. Tom. II. & III. pagg. 502. Tom. IV. pagg. 282. Tom. V. pagg. 344.

MOnſieur l'Abbé de *Saint Pierre* ne ſe laſſe point de publier de nouveaux projets. En voici preſque tout à la fois quatre Tomes. Le ſecond & le troiſieme ſont déjà trop anciens pour que le Public ignore quelles matiéres on y a traitées. Quant aux deux derniers, on trouve, dans celui qui fait le quatrieme, les ſujets ſuivans: Projet pour rendre les chemins praticables en hiver, autre pour renfermer les Mendians, autre pour rendre l'*Académie Françoiſe* plus utile, autre pour les Rentes en banque, un cinquieme & un ſixieme pour établir des Annaliſtes de l'Etat & pour multiplier les Colleges de Filles, l'Explication *Phyſique* d'une apparition qui a fait du bruit en *France*, des Diſcours ſur l'avantage des Conférences Politiques, ſur celui

*Contenu de ces quatre Volumes.*

d'a-

d'agrandir les Capitales, sur l'utilité des dénombremens, & des Observations pour ceux qui écrivent les vies des Hommes Illustres. Le cinquieme renferme un Discours contre le *Mahométisme*, deux Projets pour perfectionner la Médecine & la Vie claustrale, un troisiéme pour faire cesser les disputes séditieuses des *Théologiens*, un quatrieme & un cinquieme pour faire fleurir davantage le Commerce de *France* & pour établir des Conférences de *Physique*. Le moins que nous puissions dire en faveur de ces divers Traitez, c'est que Monsieur l'Abbé *de Saint Pierre* y soutient parfaitement l'idée que ses premiers Ouvrages ont fait concevoir de sa pénétration, de son jugement, & de son zèle pour le bien public.

## HISTOIRE.

## IX.

### STATO MILITARE DELL' IMPERIO OTTOMANNO.

C'est-à-dire,

*L'Etat Militaire de l'Empire Ottoman, ses progrès & sa décadence par Monsieur le* COMTE DE MARSIGLI, *de l'Aca-*

*l'Académie Royale des Sciences de Paris & de Montpelier, de la Société Royale de Londres, & Fondateur de l'Institut de Bologne. Ouvrage enrichi de Planches en taille douce.* A la Haye, *chez* P. Gosse & J. Neaulme, P. de Hondt, & Ad. Moetjens, & à Amsterdam, *chez* Herm. Uytwerf & Fr. Changuion. 1732. *in Folio.* 350. pagg. sans la Préface & la Table des Chapitres.

*Idée que le Comte de Marsigli donne des Turcs.*

ON s'est fait des *Turcs* une idée effraiante, &, vaincus tant de fois, peu s'en faut qu'ils n'épouvantent encore leurs Vainqueurs. Cet Ouvrage-ci doit faire perdre à jamais ces vaines craintes. Le Comte de *Marsigli*, c'est-à-dire, l'un des Observateurs les plus judicieux & les plus exacts, & en même-tems l'un des hommes qui a été le plus à portée de voir les choses dont il parle, ce Comte, dis-je, nous y apprend, en premier lieu, que les *Turcs* d'aujourd'hui ne sont plus ce Peuple belliqueux, issu des *Turcomans* de *Tartarie*, qui envahirent l'Empire de *Grece* & une partie de l'*Asie* & de l'*Afrique*, & dont le nom seul fit trembler l'*Europe*. C'est à présent une Nation qui a mêlé son sang avec celui des Nations subjuguées, & qui, avec leurs richesses & leurs Provinces, a pris leur luxe, leur mollesse, leur amour des plaisirs, leur avarice. Leur Empire n'a point non plus cette

 vaste

vaſte & immenſe étenduë qu'on ſe figure. On en trouve ici deux Cartes, que nous avons ſujet de croire excellentes, l'une qui le repréſente ſelon ſa diviſion en départemens de *Beglierbeys*, de *Bachas* & de *Beys*, & l'autre qui diſtingue les Etats où le Grand Seigneur eſt Souverain de ceux qui ne ſont que Tributaires, ou Alliez. Il paroît par la derniere & par les détails qui le ſuivent, qu'une grande partie de ces contrées eſt preſque déſerte; que pluſieurs ne ſont que feudataires de la Porte, que quelques-unes en ſont quitte envers elle pour un vain hommage, & que d'autres inquiétent plus les *Turcs* qu'elles ne les aident. On voit enſuite que le Gouvernement de *Turquie* ne répond nullement à l'opinion qu'on en a. Le Grand Seigneur eſt une Idole qu'on pare d'ornemens pompeux & qu'à la premiere occaſion la Milice & le *Muphty* renverſent & foulent aux pieds. Le Grand *Viſir* eſt une autre Idole que le Peuple honore & que le Grand Seigneur ne reſpecte pas plus qu'on ne le reſpecte lui-même. Il en eſt de même des Grands, des *Muphtis*, des *Beglierbeys*, des *Bachas*, des *Beys*, des *Songiacs*, par rapport au Grand *Viſir*, c'eſt-à-dire, que ces Puiſſances redoutées tombent devant lui & périſſent dès qu'il l'ordonne. La véritable puiſſance ne réſide donc que dans la Milice & dans le Peuple

ple & c'est-là une source inépuisable de séditions qui affoiblissent cet Empire. Cependant il ne laisseroit pas d'être encore bien formidable, si ses Troupes étoient meilleures & mieux disciplinées. Mais le Comte de *Marsigli* fait voir leur mauvais état. Un Livre *Turc* intitulé *Canon Name* lui a fourni les détails de ce qui regarde la Milice *Ottomanne*, les Opérations Militaires, les Revenus publics, la maniere dont on les dispense. Voiageur, Esclave, Général, Négociateur en *Turquie*, il y a vû de ses propres yeux, ce que ce Livre ne lui apprennoit point. C'est ainsi que s'est formé l'excellent Ouvrage dont nous rendons compte. On n'avoit jamais rien eu en *Europe* d'aussi sûr & d'aussi circonstancié sur l'état Militaire & sur les Finances des *Turcs*. Il est fâcheux que la correction & la traduction répondent mal à la bonté du livre. Mais les Planches, qu'on y a insérées en grand nombre sur les desseins du Comte de *Marsigli*, son Original qui paroît ici à côté du *François*, remedient en quelque sorte aux défauts que nous indiquons.



## X.

*Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue. Ecrite particulierement sur des Mémoires Manuscrits du Pere* JEAN BAPTISTE LE PERS, *Jésuite, Missionnaire à Saint Domingue, & sur les Pieces originales qui se conservent au Dépôt de la Marine. Par le P.* PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de Jesus.* A Amsterdam chez François l'Honoré. 1733. 12. Tom. I. sans les Preliminaires pagg. 292. Tom. II. sans la Table pagg. 331. Tom. III. pagg. 302. Tom. IV. pagg. 372. sans la Table des Matieres.

*Division de cette Histoire.* CEtte Histoire se divise naturellement en deux parties. La premiere renferme en deux Tomes un Abrégé des évenemens merveilleux qui accompagnèrent la découverte du nouveau Monde & qui donnèrent aux *Espagnols* un Empire aussi vaste & plus riche que celui des premiers *Césars*. La seconde comprend l'Histoire de la plus puissante des Colonies *Françoises* en *Amérique* & de celle qui a couté à la *France* le plus de travaux, c'est-à-dire Saint *Domingue*.

*Contenu de la premiere Partie.* ON trouve dans la premiere partie l'Histoire des *Colombs*, des *Cortez*, des *Pizar-*

*Pizarres*, des *Almagres*, des *las Casas*, enfin de tous ceux qui contribuèrent à découvrir & à subjuger l'*Amérique*, ou à la policer & à la convertir. Ce que le Pere de *Charlevoix* y raconte touchant la Reine *Isabelle de Castille* & Don *Barthelemi de las Casas*, prouve qu'il ne tint pas à eux que les infortunez *Américains* ne conservassent leur liberté. Mais l'avarice de leurs Conquerans éluda les ordres de la Princesse & rendit inutile le zèle de l'Ecclésiastique, & c'est ainsi qu'un Peuple innombrable disparut en peu de temps de dessus la face de la Terre.

*Et de la seconde.*

La seconde partie est encore plus intéressante pour les *François*, parce qu'elle les regarde d'une maniere plus particuliere & qu'elle est plus nouvelle. On y décrit entre autres l'Isle de S. *Domingue*, les mœurs des Flibustiers & des Boucaniers, leurs usages, leurs exploits qui tiennent du prodige, & la célebre expédition de *Carthagene* par le Baron de *Pointis*. L'idée qu'on y donne de cet Officier ne renferme rien qui ne paroisse fondé sur des mémoires aussi sûrs que rares. Ainsi ceux qui ont entendu parler du procès, que les Flibustiers lui intentèrent, liront cet endroit avec plaisir, & n'y reconnoîtront qu'en peu d'endroits le Héros, que *Rousseau* a célêbré dans la onzieme de ses Odes. Le Pere *de Charlevoix* parle avec la mê-

me sincérité des impiétez & des violences que les *François* commirent à *Carthagene*. En général cet Historien paroît exact & attaché à la vérité & d'ailleurs il écrit bien. Ces qualitez empêcheront peutêtre qu'on ne remarque trop l'inutilité de la premiere partie de son Ouvrage & le peu de liaison qu'elle a avec le sujet principal.

*R. D. J.*

## X I.

*Lettres d'Henry IV. Roi de France, & de Messieurs de Villeroy & de Puisieux, à Mr.* ANTOINE LE FEVRE DE LA BODERIE, *Ambassadeur de France en Angleterre. Depuis* 1606. *jusqu'en* 1611. A Amsterdam aux dépens de la Compagnie. 1733. grand 8. Tom. I. pagg. 386. Tom. II. pagg. 279.

*Idée de ces Lettres.*

LEs Lettres qu'on nous donne ici, prouvent parfaitement bien ce que Monsieur *de Rapin Thoyras*, avance dans son *Histoire d'Angleterre*, par rapport à la foiblesse de *Jacques* I. pour les *Espagnols*, & touchant l'influence qu'ils avoient gagnée sur ses Ministres, à force de ce qu'on appelloit alors le *Catholicon d'Espagne*. *Henry* IV. en envoiant Monsieur de la *Boderie* à ce Prince, eut en vûe de procurer une Alliance étroite entre la *France* & l'*Angleterre*, afin d'opposer cette union comme une Barriere

à

à l'ambition de l'*Espagne*, & pour sauver ainsi la République de *Hollande* encore naissante. On verra dans les pieces de cette négociation les grands ménagemens qu'il eut pour *Jacques* I. & les conseils excellens qu'il lui donnoit. Il n'y en a qu'un seul qui étoit absolument superflu, savoir celui de traiter doucement les *Catholiques Romains*.

*Remarques D. J. Conduite de Jaques I. envers les Catholiques Romains & les Protestans.*

Le *Roi Breton*, ainsi qu'on l'appelle toujours dans ces Lettres, étoit le Protecteur déclaré de ceux de cette Religion, il prenoit en toute occasion leur parti dans le Parlement, il les élevoit aux dignitez & aux charges publiques, il ne tint pas à lui que la Nation ne leur accordât une tolérance parfaite, il la leur donna de sa propre autorité, en empêchant l'exécution des Loix faites contre eux, la conjuration des Poudres ne fut même pas capable d'affoiblir sa bonne volonté à leur égard, enfin, au lieu d'avoir besoin de se justifier comme il fit auprès des Princes Chrétiens touchant les violences dont on l'accusoit envers les *Catholiques*, il auroit dû, selon la judicieuse remarque de Monsieur *de Rapin* (1), *se disculper envers ses propres Sujets de sa trop grande condescendance envers ces mêmes Papistes.* Mais les *Catholiques* Etrangers ne faisoient alors attention qu'au zèle qu'il témoignoit par

(1) *Histoire d'Angleterre, Tom. VII. pag.* 52.

par ſes paroles & par ſes écrits pour la Religion *Proteſtante*. C'eſt ce qui leur faiſoit appréhender pour les *Catholiques Anglois*. Ils en auroient mieux jugé, s'ils l'avoient connu à fonds.

*Principes de cette conduite envers les Proteſtans.*

Né d'une Mere *Catholique*, & aſpirant dès ſa jeuneſſe à une puiſſance illimitée, il ne trouve de ſecours & de complaiſance pour ſon ambition, que parmi les *Catholiques Romains*, & c'eſt ce qui l'affectionna de bonne heure à leur doctrine, que ſa naiſſance auroit pû ſeule lui faire aimer. Cependant il parût aſſez bon *Presbytérien*, tant qu'il fut ſimple Roi d'*Ecoſſe*, & il ſembla être devenu en *Angleterre* zélé *Epiſcopal*. Purs déguiſemens. Les *Presbytériens* formoient en *Ecoſſe* le parti dominant. De là vient qu'il feignit de ſe joindre à eux, pour regner en paix. Les *Epiſcopaux* étoient les Maitres en *Angleterre*. C'eſt par cette raiſon qu'il feignit d'entrer dans leurs ſentimens; en partie afin qu'ils le ſoutinſſent; en partie pour ſe vanger des *Presbytériens*, qui l'avoient cruellement mortifié, & auſſi en partie, parce que leurs principes favorables au pouvoir des Rois, lui promettant un regne paiſible & abſolu, flattoient ſes paſſions dominantes, c'eſt-à-dire, ſa timidité naturelle & ſon envie de s'élever au-deſſus des Loix.

*Et envers les Catholiques.*

Il eſt ſûr qu'il n'en fut pas moins porté pour les *Catholiques* dans le fonds du

du cœur, & il l'avoit même laissé voir en *Ecosse* par tant d'endroits, que les Papistes soupiroient après son avenement au Trône de la *Grande-Bretagne*, comme des gens qui croioient pouvoir tout attendre de lui. Effectivement, il n'y a rien qu'il n'eût fait pour eux, s'il avoit pû le faire en sûreté, & que se relâchant à leur tour, ils eussent voulu reconnoître son indépendance du *Pape*, & regarder à son exemple comme de simples disputes d'Ecole les Articles qui les séparoient de l'Eglise *Anglicane*. Mais ils prétendirent tout de sa facilité sans rien céder de leur part. Heureusement pour eux, ils avoient à faire à un Prince timide & passionné pour la chasse. C'est ainsi que dans la crainte d'être assassiné par eux (1), lorsqu'il s'engageoit sans suite au milieu des bois, on le vit, durant le reste de son Regne, leur accorder par crainte une tolérance, qu'il leur avoit déjà & qu'il leur auroit toûjours accordée par inclination.

Au reste, cette remarque, ne doit point faire tort au Livre que nous annonçons. Bien loin de là, nous osons assurer qu'il manquoit à l'Histoire génerale de ces tems-là, & qu'il ne lui manqueroit rien à lui-même, si on avoit pû *Eloge de ces Lettres.*

(1) Voyez *Memoires Historiques de Burnet*, Tom. I. pag. 15. 16.

pû y joindre les lettres de Monsieur de *la Boderie.*

## XII.

*Mémoires du Sieur* JEAN MACKY, *Ecuyer, contenant principalement les caractères de la Cour d'Angleterre, sous les Regnes de Guillaume III. & d'Anne I., tracès à la réquisition de S. A. R. Sophie Electrice de Hanovre, & publiez sur le Manuscrit original de l'Auteur. Traduits de l'Anglois.* A la Haye., *chez* P. Gosse & J. Neaulme. 1733. *in* 12. pagg. 231.

*Auteur de ces Mémoires.*

CEs Mémoires soutiennent parfaitement l'idée, que doivent s'en faire ceux qui sauront que Monsieur *Macky* étoit un Inspecteur des Côtes d'*Angleterre* & Maitre des Paquebots de *Douvres* en *France* & en *Flandres*, qui zélé pour la révolution, entra de lui même, & fut emploié par la Cour, dans les services qui convenoient à sa charge. Un tel homme, par l'emploi qu'il avoit & par les voiages qu'il fit à *Paris*, étoit plus à portée que personne de découvrir les négociations qui se tramoient entre la Cour de Saint *Germain* & les *Jacobites* de la *Grande-Bretagne*, & pouvoit aisément apprendre de quelle manière *Jacques* II. dans son éxil

éxil traitoit les Proteſtans qui l'y avoient accompagné ou ſuivi. Mais il eſt clair en même-tems qu'il n'étoit pas d'un ordre à voir de près les Grands de ſa Nation.

De-là vient l'extrème différence qu'il y a entre les deux premieres parties de ſes Mémoires & la troiſième. Dans ces deux-là il expoſe les ſervices qu'il a rendus alors à ſa Patrie. Il prouve enſuite par beaucoup d'exemples que les *Proteſtans Jacobites* comptent mal à propos ſur les promeſſes & ſur la bienveillance de *Jacques* II., c'eſt-à-dire, d'un Prince qui ne peut cacher ſa haine pour leur Religion, lors même qu'il lui importe le plus de le faire. Ces deux parties ſont fort curieuſes. *Idée des deux premieres parties.*

Nous ſouhaiterions que la troiſieme leur reſſemblât, & qu'enfin les portraits des Grands d'*Angleterre* & d'*Ecoſſe*, qu'on y préſente, vinſſent d'un Peintre qui les eût mieux connus & qui entendît plus finement les délicateſſes de ſon art. Ils ne contiendroient pas comme ils font une infinité de ces généralitez vagues, qui ne déſignent perſonne en particulier, par ce qu'elles conviennent à cent mille autres, & encore moins finiroient-ils perpétuellement par cet ennuieux refrain, *il eſt brun, il eſt d'une taille au deſſus de la médiocre, il peut avoir tant d'années.* *De la troiſieme.*

On

*Et de la quatrième.* On pourra se dédommager de cette lecture sur un des articles du Supplément, savoir, sur la décision qu'on y attribue au Docteur *Gilbert Burnet* Evêque de *Salisbury*, touchant ces deux demandes, *la stérilité d'une femme est-elle un juste fondement de divorce ou de polygamie, & y a-t-il quelque cas qui puisse rendre la polygamie légitime sous l'œconomie de l'Evangile?* Cette décision se trouve ici en son entier, avec des preuves qu'elle est du Prélat à qui on la donne, & tout ce que l'espace qui nous reste nous permet d'en dire, c'est qu'elle est tout à fait favorable à *Charles* II., qui las de *Catherine de Portugal*, son Epouse, proposa ces deux questions.

## COMÉDIES & ROMANS.

## XIII.

*L'infortuné Philope, ou les Mémoires & Avantures de Mr.* * * *. *Enrichi de figures en taille-douce.* A la Haye, chez Jean Swart, ou plûtôt, à Rouen, chez Machuel. 1732. 12. pagg. 462.

*Idée abrégée de ce Roman.* PHilope né en *France* d'un Pere Réformé, y est élevé en *Catholique Romain*, embrasse la Réformation en *Hollande*, se fait *Mahométan* en *Barbarie*, re-

retourne à la Religion *Catholique* en *France*, & finit ses jours dans une retraite & en Saint. De Gentilhomme accommodé, il devient Soldat, de Soldat Garçon de comptoir, puis Trafiquant, de là Esclave chez les *Algériens*, ensuite *Bacha*, enfin Solitaire & Pénitent dans un Séminaire. Il épouse successivement deux femmes qu'il a passionnément aimées, la premiere, Reformée, qui lui fait abjurer sa Religion, & la seconde, *Turque*, dont il fait à la fin une Chrêtienne & même une Religieuse. Voilà assez d'avantures pour composer un Roman intéressant, & on y a inséré de plus trois ou quatre épisodes. Cependant nous ne voulons pas dire pour cela qu'il soit bon.

## XIV.

*Nouveau Recueil choisi & mêlé des meilleures pieces du Théâtre François & Italien.* Tom. I. A la Haye chez Ant. van Dole dans le Pooten. 1733. 8°. pagg. 404.

VOici le premier Tome d'un recueil qu'on se propose de continuer, & le dessein de l'Entrepreneur est de donner tour à tour un volume de Tragédies & un de Comédies *Françoises* & *Italiennes*. On trouve dans celui-ci six Tragédies, *Alceste* par Monsieur de *la Grange*, *Pieces contenues dans ce Recueil.*

*Grange*, *Ino & Melicerte* par le même revue & corrigée par lui, *Thémistocle* par le Pere *Folard*, *Jésuite*; *Nitétis* par Monsieur *Danchet* de l'Académie *Françoise*, *Tibere* Anonyme & tombée à la premiere représentation & à la quatrieme, & *Callisthene* par Monsieur *Piron*. Nous nous arrêterons aux seules Tragédies de *Thémistocle* & de *Callisthene*. Le sujet de la premiere est la mort de *Thémistocle* réfugié à la Cour de *Xerxès*.

*Plan de Thémistocle.*

*Aristide* Ambassadeur d'*Athenes* & *Parmenis* député par *Lacédémone* viennent demander à *Xerxès* la tête de ce fameux Proscrit. *Artaban* premier Ministre de *Perse* consent qu'on la leur livre. *Roxane* fille du Grand Roi veut bien aussi que *Thémistocle* périsse. Mais, irritée contre lui par des injures personnelles, elle veut qu'il soit la victime de sa vengeance particuliere, & non pas de la haine des *Grecs*. *Xerxès* d'un autre côté admirant la vertu de *Thémistocle* se déclare le défenseur de sa vie. *Artaban* & *Parmenis* trament là-dessus l'infame dessein d'assassiner ce Héros. Le projet échoue. Ils en forment sur le champ un second & conseillent au Roi d'engager *Thémistocle* à conduire les *Perses* dans la *Grece*. *Themistocle*, embarrassé de cette proposition, prend le parti de tout promettre, à condition que *Xerxès* s'oblige à son tour de ne point faire la guerre aux *Grecs* sans lui, & il n'a pas plûtôt obtenu cette

cette promesse, qu'avalant du poison, il se délivre par sa mort de l'infamie de combattre sa propre Patrie, & délivre en même-tems sa Patrie de la crainte de *Xerxès*.

Si nous parlions à des personnes qui eussent lû cette Tragédie, nous n'aurions que faire de leur dire en quoi elle nous a paru admirable & vicieuse. On nous auroit prévenus & nous nous rapporterions à ce qu'on auroit jugé. Mais nous écrivons pour ceux qui ne la connoissent pas encore, Le sujet en est magnifique & touchant, les personnages grands & grands chacun à leur maniere, l'intrigue bien nouée & bien dénouée, le stile poëtique & souvent sublime. C'est dommage que ce stile ne soit pas toûjours correct & que l'Histoire ait été trop visiblement altérée dans ce Poëme.

*Remarques D. J. sur cette Tragédie.*

On ne l'a pas respectée d'avantage dans *Callisthene*, piece louable d'ailleurs par la noblesse des sentimens & souvent par la beauté de la Poësie. On y fait d'*Anaxarque*, c'est-à-dire d'un *Philosophe* austère, un lâche Adulateur, un Amant qui sacrifie tout à sa passion, un Politique perfide. On le fait tuer par *Lysimaque* du vivant d'*Alexandre*. On fait tuer en cette occasion à *Lysimaque* un Lion tué long-tems auparavant. *Callisthene* enfin se tuë lui-même. Tant de faits notoirement faux révoltent

*Et sur celle de Callisthene.*

tent des Spectateurs instruits. Monsieur *Piron* a mieux conservé le caractere de *Callisthene* & celui d'*Alexandre*. Celui de la Sœur de *Callisthene* n'est pas moins remarquable. On a voulu en sa personne peindre une *Lacédémonienne* & on l'a peinte comme un *Lacédémonien* auroit fait.

## X V.

*Le Saint déniché, ou la Banqueroute des Marchands du Miracles. Comédie.* A Amsterdam, *chez* Etienne Ledet. 1733. 8. pagg. 142. Sans l'Epitre Dédicatoire à l'Auteur de *la Femme Docteur.*

*R. D. J. Sur les miracles de Monsieur Paris.*

LEs miracles de Monsieur *Paris* qui font le sujet de cette Comédie ont donné lieu à des réflexions bien différentes. Les Libertins les considérant comme faux, en ont inféré la fausseté des miracles les plus certains & les plus respectables. Les *Protestans* frappez de la même idée, en ont tiré des conséquences contre les miracles vantez anciennement par les *Catholiques*. Ceux qu'on appelle *Molinistes*, partant du même principe, en ont conclu que les Chefs du Parti qui leur est contraire, étoient des imposteurs impudens & malhabiles; & qu'une cause qui s'étaioit par des mensonges aussi grossiers

grossiers ne pouvoit être la cause de la Vérité.

Il paroît que cette derniere opinion est celle de l'Anonyme qui a fait la Comédie dont il est question. On ne sauroit nier qu'il soit homme d'esprit. Il y paroît dès son Epitre Dédicatoire & à plusieurs Scenes de la Piece. Telle est entre autres celle d'un Valet *Anglois Protestant* & d'un *Parisien Catholique* devenu *Jansséniste* par les miracles de l'Abbé *Paris*. Ces deux hommes, après s'être mutuellement examinez sur quelques principes de Religion, concluent justement & plaisamment de ce qu'ils se sont répondu, l'un qu'à quelque chose près les *Catholiques* sont *Protestans*, & l'autre qu'il ne s'en faut presque rien que les *Protestans* ne soient *Catholiques*: Tous deux par *Catholiques* entendent les *Jansséniftes*. *Jugement sur cette Comédie.*

Quoique dans cette Scene & dans quelques autres il y ait cette force Comique que demande l'Art d'occuper agréablement le Théatre, il n'en est pas moins vrai que c'est un Comique déplacé, pour ne rien dire de plus. Les deux parties qui divisent aujourd'hui les *Catholiques Romains* en *France* & ailleurs, ont trouvé depuis quelquetems le véritable secret de se deshonorer mutuellement à peu de frais par des farces qui jettent à coup sur un ridicu- *Remarques D. J.*

le sur leurs adversaires. Cette maniere de combattre est plus abregée & plus gaye, que lors qu'il falloit composer de gros Volumes pour mettre les Peres & les Conciles dans ses intérêts. Des Livres graves & austeres ne sont lus que par un petit nombre de personnes, qui mêmes ne sont pas toutes assez savantes pour en juger; mais ces Comédies sont lues par les Femmes, & par toutes sortes de gens. Il n'y a pas jusqu'aux artisans qui se divertissent des Matiéres Théologiques qu'on y traite d'une maniere plaisante & bouffonne.

La *Religion* devroit elle être employée à des Saillies Comiques & à des Scenes qui font rire le parterre. Des Matières aussi Augustes, aussi Sérieuses, aussi Abstraites que celle de la GRACE qui est le prix du sang de *Jesus-Christ*, ne sont elles point profanées dans la *Femme Docteur*, dans *Arlequin Moliniste*; & dans ces farces scandaleuses dont on a amusé le public depuis deux ans? un sujet aussi grave que celui des *Appels* convient-il bien au Théatre? des Scénes où l'on tourne en poison tous les sentimens du parti contraire, jusqu'aux Actions les plus vertueuses, sont elles bien propres à faire triompher la verité pour laquelle on se pique de combatre? La charité qui doit être l'ame du *Christianisme*

*tianisme* s'accommode-t-elle bien des coups fourrez que l'on se porte dans ces Ouvrages ? Il nous paroît qu'il y a une injustice criante à deshonorer, Monsieur *Paris* qui, a dit-on, veçu en homme de bien, en homme sage, modeste, desinteressé, sous pretexte qu'après sa mort des Fanatiques ont fait sur son tombeau des extravagances qu'il n'a ni dû, ni pû prevoir, ni par conséquent empêcher, & auxquelles il n'a donné aucun Lieu, qui est l'homme vertueux qui soit à couvert de l'abus que l'on fera de son nom après sa mort.

## NOUVELLES LITERAIRES (1).

### ITALIE.

*Corona*, Libraire de *Venise* a déjà publié sept volumes *in Quarto*, de la Traduction en Italien de l'*Histoire Romaine* des Peres CATROU & ROUILLÉ.

Je n'ai pas encore lû les Dissertations que Monsieur l'Abbé HYACINTHE GIMMA a prononcées devant les *Incuriosi* de *Rossano*. Je vous en rendrai compte une autre fois, si vous le souhaitez, & je vous dirai en attendant que c'est *Mosca* qui les a imprimées à *Naples*. El-

(1) *Nous les donnons telles que nous les recevons, & nous en userons toûjours de même.*

Elles sont intitulées *Dissertationum Academicarum Tomus I. & II. in Quarto.*

Monsieur le Marquis *Maffei*, se dispose à faire un long voiage pour examiner les anciennes Inscriptions *Grecques* & *Latines* répanduës çà & là dans l'*Europe*, & en former ainsi une collection beaucoup plus complette & plus exacte que tout ce qui a jamais été fait en ce genre. Il avoit informé le Public de son dessein par une brochure, *in Quarto*, adressée à Monsieur le Baron de *Bimard*, intitulée, SCIPIONIS MAFFEII *Marchionis Epistola, in qua tres eximiæ ac nunquam antea vulgatæ Inscriptiones exhibentur atque illustrantur, Veronæ.* Il l'a fait encore depuis en publiant le plan de ce Voïage en *Italien* & en *Latin.* Je viens d'apprendre qu'il est parti.

Monsieur *Argelati* imprime par souscription CAROLI SIGONII *Mutinensis Opera omnia, in Folio.* On y trouvera plusieurs Ouvrages de ce Savant qui n'avoient pas encore vû le jour, sa Vie par Monsieur *Muratori*, des Notes *Variorum* & celles de Monsieur *Argelati.* Le premier Volume paroît actuellement.

*Paperini* promet le troisieme des huit Tomes *in Folio*, que doit avoir l'*Orbis Sacer & Profanus illustratus* du Pere FRANÇOIS ORLANDI, *Dominicain.*

FRANCE.

## FRANCE.

On trouve chez *Briasson* un *in douze*, sous ce titre, *Le repos de Cyrus*, *ou l'Histoire de sa Vie depuis sa seizieme jusqu'à sa quarantieme année*. C'est un Roman. Il y aura bien du hazard, s'il a le bonheur de plaire. Quel sujet aussi ! *Le repos de Cyrus !* C'étoient ses travaux & ses conquêtes qu'il falloit représenter. Mais les Ecrivains sacrez & profanes ont tout dit là-dessus & n'ont laissé à Monsieur l'Abbé PERINET que le repos de ce Héros, repos qui dans ce livre n'a rien de fort héroïque.

*Montalant* débite les sept, huit & neuvieme volumes du Recueil des Peres MARTENE & DURAND, *Bénédictins*, intitulé, *Veterum Scriptorum & Monumentorum Historicorum*, *Dogmaticorum*, *Moralium amplissima Collectio*, aussi-bien que le *Thesaurus novus Anecdotorum*, *complectens Regum ac Principum*, *aliorumque Virorum illustrium Epistolas & Diplomata*, par les mêmes Savans, en cinq volumes, *in Folio*.

*Nicolas Gosselin*, a imprimé en deux Volumes *in Quarto*, *les Oeuvres diverses de* PATRU. On y trouve beaucoup d'additions considérables & entre autres les vies de quelques-uns de ses Amis.

On nous promet de *Rouën* une nouvelle Edition considérablement augmentée

tée des Poësies de l'Abbé de CHAULIEU & du Marquis DE LA FARE, & Monsieur *de Launay*, qui y travaille, est le même qui nous en a donné une depuis peu du *Voiage de Bachaumont & de la Chapelle*. On m'a dit qu'il mettroit une Préface au devant des Oeuvres de *Chaulieu*. Il est difficile d'en composer une meilleure que celle que feu Monsieur *Camusat* fit pour l'Edition de *la Haye*. C'est à mon gré une pièce exquise pour le fonds des pensées & pour le tour. Je vous dirai même que nous avons été surpris ici d'y voir une aménité, qu'on n'avoit nul droit de demander à un homme, qui s'étoit enfoncé comme lui depuis plusieurs années dans des études severes & condamné à des recherches laborieuses. Sa mort est une perte d'autant plus grande, pour la République des Lettres qu'il ne laisse rien d'achevé.

*Pierre Prault* vient de donner *Suite du Traité du Sublime*, par Monsieur SILVAIN Avocat au Parlement. C'est un *in douze*, où, après avoir établi la nature du Sublime, on distingue ses différentes especes & on marque quel Style lui convient & s'il y a un Art du Sublime. Il me semble y avoir retrouvé certaines choses que j'avois déjà lues dans la *Bibliotheque ancienne & moderne* de Monsieur *le Clerc*.

On attend avec impatience l'*Histoire Critique de l'établissement des Gaulois*, en trois

trois Volumes *in quarto* par Monſieur l'Abbé DU BOS, auſſi bien que le *Traité de l'Opinion, ou Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du progrès de l'Eſprit Humain*, *&c.* ſix volumes in douze. La nature de ces deux ſujets & le mérite de ceux qui les ont traitez, annoncent bien des choſes curieuſes.

Monſieur GUINÉE, de l'Académie Royale de Sciences & Profeſſeur Royal de Mathématique, aiant corrigé & fort augmenté avant de mourir ſon *Application de l'Algebre à la Géométrie*, *Quillau* l'a réimprimée.

Je ne vous dis rien des *Poëſies diverſes du Sieur* TANNEVOT *imprimées* chez *Colombat*. La vertu de ce Poëte mérite qu'on épargne ſes vers.

Le Pere LABAT nous a donné, en cinq volumes imprimez chez *de Leſpine*, une *Relation Hiſtorique de l'Ethiopie Occidentale, contenant la deſcription des Royaumes de Congo, Angolle & Matamba, traduite de l'Italien du P.* CAVAZZI, *& augmentée de pluſieurs Relations Portugaiſes des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de figures en Taille-douce.* Il y a là dedans aſſez de merveilleux pour amuſer agréablement ceux qui ſont embarraſſez de leur loiſir. Mais il y a peu de ce que cherchent dans ces ſortes de Livres ceux qui aiment à ſe procurer des connoiſſances ſures & exactes touchant

chant les mœurs & l'Histoire des Nations étrangeres, ou sur la situation & la nature des contrées qu'elles habitent.

Je ne sais si vous aurez vû un *in quarto* assez massif, qu'un Disciple du Pere *de Vitry*, *Jésuite*, a fait imprimer chez *Rollin* fils, sous ce titre, *Réfutation des Critiques de Monsieur Bayle sur Saint Augustin.* On y fait profession d'éclaircir la doctrine & la conduite de ce Saint envers les *Donatistes* & les *Pélagiens*, & de le défendre tout à la fois contre les explications des Appellans & contre les Objections de Monsieur *Bayle*. Imaginez vous ce que les Railleurs peuvent dire sur une chose aussi nouvelle & aussi plaisante que l'est ce prétendu zéle d'un Constitutionnaire pour Saint *Augustin.* Il ne manque pourtant point de subtilité dans cet Ouvrage & en effet il en falloit beaucoup pour soutenir une telle cause. On s'est même efforcé d'y prendre le ton plaisant. Vous jugerez vous mêmes qui de l'Ecrivain ou du Public a sujet de rire.

Comme je suppose que vous connoissez le *Pausanias* de Monsieur l'Abbé GEDOYN, je me contente de vous dire qu'on en fait ici beaucoup de cas. Il seroit à souhaiter qu'on nous donnât un *Strabon* semblable, mais avec un peu plus de notes Historiques, Géographiques & Critiques.

Il paroît chez *Prault* un *Octavo* tout en vers jusqu'à la Dédicace & à la Préface inclusivement par Monsieur MORFOUACE DE BEAUMONT. Il est intitulé *Apologie des Bêtes* & on s'y propose de prouver contre DESCARTES qu'elles ne sont point des Automates sans intelligence. C'est une Bête qui plaide la cause de ses semblables. Le Poéte, soit pour ne point violer la vraisemblance, ou pour ménager quelque grace à des vers déjà trop génez par la matiere, quoique libres ou irréguliers, ne lui a prêté que des argumens populaires pour sa défense, & nommement des histoires assez connues. Il s'y trouve néanmoins des traits fort naïfs, & si ce Poéme ne fait aucun tort aux deux Lettres, où Monsieur *Racine* le fils a établi le sentiment contraire par des raisons plus fortes & par des vers mieux frappez, ces deux Lettres à leur tour n'empêcheront point non plus que ce Poéme n'occupe agréablement ceux qui n'ont rien de mieux à faire que de lire toutes sortes des Livres.

Le Pere DES MOLETS a fini l'onzieme Tome de ses *Mémoires de Littérature*. Ce recueil se soutient sur l'ancien pied. Il conserve beaucoup de bonnes pieces & en sauve presque autant de médiocres.

Les *Lettres Sérieuses & Badines* (1) m'ont prévenu sur tout ce que j'avois à vous dire des Oraisons de *Ciceron* traduites par Monsieur DE VILLEFORE & imprimées chez les Freres *Barbou*, comme aussi sur *l'Histoire des Rois de Chypre* (2), *la Catanoise*, *les Déséspérez*, *le jeu de l'Amour & du Hazard*, *le Théâtre de le* GRAND, *les Mémoires de* TALON, & le *Dictionaire Oeconomique de Monsieur* CHOMEL (3).

Il est étonnant qu'aucun de vos Libraires n'ait remis sous la presse la *Zaïre* de Monsieur AROUET DE VOLTAIRE. Mais je m'étonne cent fois plus encore, qu'il ait composé une aussi bonne Tragédie en un mois, & que personne en *France* ne se fût avisé avant lui de représenter des Héros *François* sur notre Théâtre. Les *Grecs* & les *Latins* nous en avoient pourtant donné l'exemple. Les *Grecs* sur tout n'ont jamais fait autrement, & il étoit naturel de penser qu'une Nation s'intéressoit bien plus au spectacle d'une action, où ses Ancêtres joueroient un rôle brillant, qu'à un sujet absolument étranger, ou même regardé comme fabuleux par ses circonstances & par son éloignement.

AN-

(1) *Tom. VII. Part. I. pag.* 189. *& suiv. & Part. II. pag.* 349. *& suiv.*
(2) *Ibid. pag.* 200.
(3) *Ibid. depuis* 203. *jusqu'à* 209.

## ANGLETERRE.

*Rivington* vend par brochures *in Quarto*, une Traduction *Angloise* des Memoires de TILLEMONT pour l'Histoire Ecclésiastique des six premiers Siècles.

Monsieur THOMAS BEDFORD a découvert & fait imprimer *in Quarto*, chez *Bettenham Simeonis Monachi Dunhelmensis Libellus de Exordio & procursu Dunhelmensis Ecclesiæ*. Il y a joint une suite de l'Histoire des Evêques de *Durham* & un Manuscrit Anecdote *de injusta vexatione Willelmi I. Episcopi*. Le tout est précédé d'une Dissertation où Monsieur *Rud* prouve que le Moine *Simeon* est l'Auteur de cet Ouvrage.

*Bowyer* à imprimé HUMFREDI LLWYD *Armigeri Britannicæ Descriptionis Commentariolum*. Ce recueil contient trois pieces. La premiere est une description de la *Grande Bretagne* par *Humfroy Llwyd*, Medecin d'un Comte d'*Arundel* vers le milieu du seizieme Siecle, & fort versé dans les Antiquitez *Britanniques*, ainsi que le reconnoît *Camden*, à qui on prétend ici que *Llwyd* a servi de guide. La seconde est une Dissertation sur l'Isle de *Man* par le même. La troisieme est une Chronique écrite il y a environ quatre cents ans en *Gallois* par un Anonyme & traduite en *Latin* par *Robert Vaughan*. On la trou-

trouve dans ce recueil en ces deux Langues & avec des notes de *Vaughan* & de l'Editeur. Elle est absolument nouvelle, au lieu que les deux autres avoient parû, l'une à *Cologne* avec une infinité de fautes, & la seconde à *Anvers*, par les soins d'*Ortelius*.

Vos Predecesseurs auroient bien du parler d'un excellent Livre que Monsieur HORSLEY de la Société Roiale a donné en un Volume *in Folio* chez *Longman*. C'est un Ouvrage *Anglois*, Intitulé *Britannia Romana*. Le premier Livre est une Histoire des *Bretons* depuis la conquête des *Romains* jusqu'à leur retraite. Le second renferme diverses Inscriptions & Monumens qui appartiennent à ces temps-là. Le troisieme est composé d'Itinéraires & de Dissertations sur la Géographie *Britannique*.

Un autre Recueil sur l'Histoire d'*Angleterre*, & c'est le quatrieme que Monsieur *Hearne* publie depuis trente ans, a pour titre *Walteri Hemingford, Canonici de Gisseburne, Historia de rebus gestis Edwardi* I. *Edwardi* II. & *Edwardi* III. Les pieces que l'Editeur a jointes à celles que je vous indique, sont une Histoire d'*Edouard* III. par un Anonyme; le Procès de *Renaud Peacoke* Evêque de *Chichester*, accusé de diverses hérésies sous le Regne d'*Henry* VI; des fragmens Historiques pris d'un Ouvrage de *Thomas Gascoyne*; une Relation de la re-

traite

traite de *Charles* I. hors d'*Oxford* (1), & une Notice des Maisons Religieuses du Diocese de *Bath* & *Wells*.

On propose ici par souscription une traduction *Angloise* de l'Histoire des Troubles de la *Grande Bretagne*, depuis l'an mille six cent trente trois jusqu'en mille six cent cinquante, écrite en *François* vers ce temps là & publiée à *Paris* par *Robert Menteith de Salmonet*, *Ecossois*, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville.

Nous aurons dans peu deux traductions *Angloises* de l'*Histoire d'Angleterre* de Monsieur de *Rapin*, l'une par le Docteur *Tindal*, qu'on réimprime, & l'autre par Monsieur *Kelly* qui y travaille actuellement. Il paroît six feuilles par semaine de la premiere, & quatre de la seconde, & toutes deux ont un prodigieux débit. Il n'y a pas jusqu'à de pauvres Ouvriers qui n'épargnent six sols par semaine sur leurs besoins ou sur leurs plaisirs, pour acheter l'une ou l'autre.

On publie de même par feuilles séparées une *Histoire de la Bible* par Monsieur *Stakehouse*, & quelques Libraires invitez par le succès de cette methode, qui tourne à l'avantage du Public & au leur propre ont commencé à la suivre en imprimant

(1) En 1664.

primant ainsi une nouvelle traduction du Dictionaire de *Bayle*.

Il y a beaucoup de bien à dire d'un Livre du Docteur DELANY, sous ce titre, *Revelation examined with candour, or a fair inquiry into the sense and uze of several Revelations. By a professed Friend to an honest freedom of thought and religion inquiry*. Il est en deux volumes *in octavo*. Le premier renferme quinze Dissertations, & il y en a six dans le second. Il y résoud avec autant de clarté que de savoir les principales difficultez qu'on a fondées contre la Révélation sur divers endroits de la *Genese*, comme sur le Fruit défendu, la Chute d'*Adam* telle que *Moïse* l'a décrite, les Sacrifices, le Déluge, l'Usage de la chair des Animaux, la Circoncision, la Destruction de *Sodome*, & le Sacrifice d'*Abraham*.

On a recueilli en un volume *in quarto* les Oeuvres de Monsieur THOMAS CHUBB. Le peu qu'on en a traduit en *François* & publié à *Amsterdam*, doit vous avoir donné une haute idée de l'Auteur.

*Brotherton* distribue par parcelles *The Traditions of the Jews, with the expositions and doctrines of the Rabins, contained in the Talmud and other Rabinical Writings*.

On a traduit en *Anglois* le Roman de *Sethos* par Monsieur l'Abbé TERRASSON,

SON, & l'Hiſtoire de *Charles* XII. par Monſieur de VOLTAIRE. On a débité quatre éditions de ce dernier Ouvrage.

Monſieur CLIFTON, Médecin de S. A. R. le Prince de *Galles*, ſe propoſe de publier par ſouſcription en trois volumes *in Quarto* les Oeuvres d'*Hippocrate* en *Grec* & en *Latin* rangées dans un nouvel ordre.

Je m'attends à trouver dans votre Journal un Extrait de l'*Alciphron*, *or Minute Philoſopher*, par le Docteur BERKLEY, le même qui a eu part au *Spectateur*. Ce ſont ſept Dialogues pleins d'eſprit & d'enjouement, où le Docteur introduiſant des Eſprits forts, leur fait dire les mêmes choſes qu'on trouve dans leurs livres, & les amene inſenſiblement de conſéquences en conſéquences aux abſurdîtez les plus viſibles. Mais ce qu'il y a de plus, c'eſt que dans ces mêmes dialogues, ſi profonds & ſi ſolides, on ne ſent rien de peiné, ni de contraint. La méthode qui y regne eſt cachée & il ſemble que chaque Interlocuteur n'a pu abſolument dire que ce qu'on lui met ici à la bouche.

Pluſieurs perſonnes ont écrit contre le Doien *Berkley*. Monſieur *Mandeville*, Auteur de la *Fable des Abeilles*, attaqué ſur cette Fable dans le ſecond Dialogue, y a répondu par une brochure, *in Octavo*

*tavo* intitulée *A Letter to Dion*, où il se propose de montrer, qu'en prétendant que les vices des Particuliers sont utiles au Public, il a condamné aussi ces vices.

Il y a une autre brochure du même format sous le titre de *Remarks on the Minute Philosopher.* On ne s'est pas contenté d'y soutenir que le stile de l'*Alciphron* est affecté, qu'on y fait une vaine parade d'esprit, que les caracteres des Interlocuteurs ne se soutiennent pas. On ajoute que ces Dialogues pechent dans le fonds, & que par exemple, il n'y devoit point faire parler des Athées, puisque les Incrédules d'aujourd'hui ne sont point suspects de nier l'existence de Dieu. Il est à souhaiter que l'Observateur ait raison à cet égard.

Monsieur *Berkley*, n'en a pas été quitte pour ces deux Attaques. Il en a essuié une autre dans le Livre intitulé *Things divin and supernatural conceiv'd by analogy with Things natural and human, by the Author of the Procedure, extent and limits of the Understanding.* Ce qui a donné occasion à cette dispute, c'est ce qu'on avoit avancé dans l'*Alciphron*, que les mots nous tiennent souvent lieu d'idées & peuvent raisonnablement fonder des conclusions pratiques.

I

Il y a une huitieme Edition de l'*Astro-Theology* de Monsieur DERHAM, & une troisieme de la Lettre du Docteur MIDDLETON, intitulée, *A Letter from Rome, Shewing an exact conformity between Popery and Paganism.*

## PAÏS-BAS.

*J. Hofhout*, de *Rotterdam* imprime, *Oudheden van het Oude Verbondt, bestaende in Redenvoeringen zoo over de Heilige Schryvers zelfs, als over de merkwaardigste zaken in hunne Schriften vervat. In 't Fransch beschreven door den Heer* AUGUSTYN CALMET, *Abt van St. Leopold van Nancy.*

Il paroît beaucoup d'autres Traductions *Flamandes*, comme *Zwitsersche Religie Zaken*, qui contient l'Histoire des Démêlez de Religion en *Suisse* par Monsieur PFAFFIUS, le *Formula Consensus* avec des remarques, & l'ancienne Confession de Foi des Eglises *Helvétiques*. Cette traduction est de Monsieur *David van Hoogstraten* & c'est *Martin van Schagen* à *Amsterdam* qui l'a fait imprimer.

Le même a publié *Katechismus, of Onderwyzinge in den Christelyken Godsdienst, door* J. F. OOSTERWALD, *Predikant te Neufchatel, uyt het Fransch vertaalt door* JOH. BRAS.

*De noch overige, voorheen onvertaalde, zeer geleerde, geestige en leerryke Werken van den Heer* JOH. BALTHAZAR SCHUPPIUS. *Met zyn Leven, door* PETRUS LAMBECIUS, *Rector te Hamburg. Uyt het Hoogduytsch vertaalt. 't Amsterdam by d'Erven van J. Ratelband.*

Il faut ajouter à cette liste, *Verklaring over de Profetie van Ezechiel, in 's Gravenhage by Pieter van Thol.* Cet Ouvrage est traduit de l'*Anglois* de Monsieur GREENHILL par Monsieur CLERMONT.

*Historische en Kerkelyke Verhandeling van den oorsprong, voortgang en lotgevallen van den Evangelischen Godsdienst, in de Provintie van Zaltzburg, in het Latyn beschreven door* JOH. GEORGIUS SCHELHORNIUS, *Professor tot Memmingen in Zwaben. In het Nederduytsch vertaalt, en met een Voorreden verrykt, door* DANIEL GERDES, *Professor te Duisburg, 't Amsterdam by Adriaan Wor.*

Il y a encore d'autres traductions dont nous ne parlons point. *Henry Scheurleer* a publié *La Voye de la Paix de l'Eglise, ou, la Tolérance Chrétienne, démontrée dans l'Avis de Saint Paul, sur le devoir des Chrétiens dans les différens de Religion.* Il y a un peu plus de neuf ans que ce Sermon fut prononcé dans l'Eglise *Françoise* de *Berne*, par Monsieur NICOLAS ZAFF Pasteur de l'Eglise *Françoise* de *Coire*, & Professeur en Philosophie dans la même Ville.

Les

Les diſſenſions que produiſoit le fameux Formulaire *Helvétique*, ou *Formula Conſenſûs*, y donnèrent occaſion, & l'Orateur s'y exprima tout à la fois en Chrêtien éclairé & en *Philoſophe* véritablement Chrêtien.

Le même Libraire débite une ſeconde Edition du *Conte du Tonneau*, *par* JONATHAN SWIFT, *Doien de Saint Patrick en Irlande*. *P. Goſſe & J. Neaulme* débitent les ſix & ſeptiéme Tomes du *Recueil Hiſtorique d'Actes*, *Mémoires & Négociations*, *par Monſieur* ROUSSET.

*J. van Duren* débite, *l'Etat des Provinces-Unies par feu Monſieur* JANIÇON, *Traduit en Flamand*. Le quatrieme Volume qui paroît depuis quelque-temps eſt précédé d'un Eloge Hiſtorique de l'Auteur.

Le même Libraire a ſous preſſe HISTOIRE DES SEPT SAGES, par Monſieur de LARREY, troiſieme édition, enrichie de Remarques Hiſtoriques & Critiques, par Monſieur *de la Barre de Beaumarchais*. L'impreſſion en eſt fort avancée.

Le même *J. van Duren*, en Compagnie avec *Chrêtien van Lom* & *Pierre de Hondt*, propoſe par Souſcription *Hiſtoire d'Angleterre de Monſieur de* RAPIN THOYRAS, *continuée juſqu'à l'Avenement de* GEORGE PREMIER *au Throne de la Grande-Bretagne. Par Monſieur D***.*

*Tomes onzieme & douzieme.* Ils l'ont annoncée par le Programme suivant:

Le Public a rendu le témoignage le plus avantageux à l'Histoire d'*Angleterre* par Monsieur *de Rapin Thoyras*. Outre qu'il s'en est fait en peu de tems deux Editions consécutives, les *Anglois* l'ont traduite en leur langue avec un empressement extraordinaire. Pour dire encore plus, personne n'a été surpris, ni qu'on réïmprimât si vîte un Livre de cette importance, ni qu'une Nation peu disposée à se prévenir pour les Etrangers qui se hazardent à écrire son Histoire, fît un accuëil si honorable & si distingué à un Ouvrage recommandable par l'étendue & la varieté des recherches, par l'exactitude & la netteté de la narration, & enfin par le goût & la fidélité de l'Historien.

Avant Monsieur *de Rapin* les Antiquitez sacrées & profanes de l'*Angleterre* jusqu'à la Conquête des *Normans*, étoient dispersées dans une infinité de volumes anciens & modernes. On étoit rebuté des premiers, ou par la difficulté d'en entendre le langage, où par la barbarie du style, ou par le mélange d'inutilitez qu'on y trouve, ou par la multitude des contradictions qui les mettent en opposition les uns avec les autres. Les seconds, quoique supérieurs à bien des égards aux premiers, laissoient

laissoient encore trop à faire à l'érudition & au discernement de ceux qui les lisoient, pour que beaucoup de gens fussent capables d'en profiter, ou voulussent prendre sur eux la fatigue de mille discussions désagréables, mais necessaires.

Une partie de ces inconveniens subsistoit par rapport aux temps postérieurs à *Guillaume* le Conquerant, & il y en avoit de particuliers à ces tems-là. Ils regardoient ou la constitution du Gouvernement d'*Angleterre*, ou les Droits des Maisons qui ont regné dans cette Isle, ou les caracteres de ses Rois, ou les circonstances de leurs actions. Quel travail & quelles lumieres ne falloit-il point pour démêler le chemin dans une forêt aussi vaste & aussi épaisse, & coupée par tant de routes qui ne servoient qu'à égarer ceux qui osoient s'y enfoncer ?

Tant d'obstacles surmontez par trente années de veilles ont assuré à Monsieur *de Rapin* les suffrages des Connoisseurs. Il débrouille parfaitement les Origines & l'Histoire d'*Angleterre*, & nous conduit le flambeau à la main jusques dans l'obscurité des siecles les plus reculez. Il represente sans la moindre confusion les *Romains* asservissant l'*Angleterre* & long-tems après renonçant à leur conquête : les *Bretons*

redevenus libres par la foiblesse de leurs Maîtres, s'en faisant de leur Nation qui regnent glorieusement; les *Anglo-Saxons* chassant d'une grande partie de l'*Angleterre* les habitans qui les y ont reçus comme leurs hôtes; cette Isle partagée par les Vainqueurs en sept Roiaumes qui se réünissent ensuite sous un seul Roi; les *Danois* s'emparant de l'*Angleterre* à leur tour & vengeant par leurs barbaries les *Bretons* de l'ingratitude des *Anglois*. Il décrit en même tems l'origine, les mœurs, les coutumes, & les loix de ces differens Peuples.

L'Histoire devient plus interessante & plus lumineuse depuis la Conquête des *Normands* jusqu'à la Revolution qui plaça *Guillaume* III. sur le Thrône de la *Grande-Bretagne*; mais Monsieur *de Rapin* acheve de la rendre telle par la maniere dont il la traite. Il marque distinctement la naissance & les variations du Gouvernement d'*Angleterre*. Il découvre autant qu'il est possible les causes & les details des évenemens. Il en fait remarquer les suites. Il développe les vûes de ceux qui y ont joué de grands rolles. De là resultent leurs caracteres souvent bien differens de ceux sous lesquels on les connoissoit. Il entre dans des détails exacts & agréables sur l'Histoire Ecclésiastique d'*An-*

d'*Angleterre* depuis l'établissement du *Christianisme* jusqu'au tems de la Reformation. Enfin on reconnoît par tout dans son livre un Ecrivain qui, bien maître de sa matiere, la manie & la dispose à son gré, & sait donner à sa narration cet air de dignité qu'il est si difficile de saisir.

Il est fâcheux qu'une si habile main ne nous ait point tracé l'Histoire des Regnes de *Guillaume* III. & de la Reine *Anne*. Quelle matiere ne lui présentoient-ils point? Une suite continuelle de révoltes, de conspirations, de guerres, de negotiations, d'intrigues. Jamais la *Grande-Bretagne* n'avoit eu tant de part aux affaires de l'*Europe* & jamais elle n'y avoit si glorieusement influé. Monsieur de *Rapin* pouvoit-il s'arrêter à une Epoque plus remarquable que l'Avenement de la Maison d'*Hanovre* à la Monarchie *Britannique*.

Deux Regnes si intéressans qui manquent à son Histoire, y laissent malheureusement une imperfection, à laquelle il y a tout lieu de croire qu'il auroit remédié, si la mort ne l'en eût pas empêché. C'est ce qui a porté Monsieur D*** à remplir ce vuide. Non content de rassembler toutes les recherches qui avoient du rapport à son dessein, il a étudié attentivement le plan & la maniere de cet illustre Historien,

afin de mettre dans son Ouvrage une uniformité qui l'associât nécessairement à l'Histoire d'*Angleterre*, dont il est une suite essentielle. Il s'est appliqué à se dépouiller de ces préjugez d'inclination ou de haine, qui passionnent un Ecrivain, souvent même sans qu'il s'en apperçoive. Toujours en garde contre les dépositions infideles, il rend une égale justice aux *Episcopaux* & aux *Presbytériens*, aux *Whigs* & aux *Toris*, & il n'a jugé d'eux que par leurs actions & par leurs vûes. On sent qu'il n'a eu aucun égard aux Partis d'Etat & de Religion. En un mot, il n'a rien obmis de tout ce qui étoit humainement possible pour bien connoître la verité, il s'est trouvé dans cet heureux équilibre qui s'éloigne également de la Flatterie & de la Satire.

Cet Ouvrage sera enrichi de deux Nouvelles CARTES Géographiques, dont l'une represente *les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*; & l'autre *la Monarchie Britannique ancienne & moderne.*

Dans la premiere on a eu soin de distinguer par des caracteres particuliers, mais simples & clairs, les Capitales, les Universitez, les Sieges Episcopaux, les Villes qui deputent aux deux Parlemens, les Villes & les

Bourgs

Bourgs où l'on tient Marché public, & les Maisons Royales. Les Evêchez réünis, comme quelques-uns en *Irlande*; ou entierement éteints comme ceux d'*Ecosse*, ont des marques distinctives qui montrent cette réünion, ou cette extinction.

Dans l'autre Carte on voit d'un coup d'œil les Païs qui ont autrefois appartenu, ou qui appartiennent encore à la *Grande-Bretagne*, ou à ses Rois. Quoique les Domaines propres & personnels d'un Prince qui parvient au Thrône d'*Angleterre*, ne deviennent pas pour cela des annexes de sa Couronne, comme cela seroit en *France*; ils ne laissent pas d'avoir une étroite liaison avec l'Histoire de son Regne. Cette Carte est terminée au *Couchant* par le deux cent quatre-vingtième degré de Longitude & à l'*Orient* par le trentième. Elle s'étend depuis le Cercle Polaire Septentrional jusqu'à l'Equateur. Par là, outre les *Isles Britanniques*, elle contient. 1. La Baye de *Hudson* & tout ce que la *Grande-Bretagne* possede en *Amerique*, y comprises les Acquisitions cedées par la paix d'*Utrecht*: 2. L'Electorat d'*Hanover*; 3. La Succession de *Guillaume* III. dans les *Pays-Bas* & ailleurs; 4. Les Provinces de *France* qui ont été sous la domination *Angloise*; 5. Le *Port-Mahon*, *Gibraltar*, &

*Tanger* dans la Mer *Mediterranée*, ou dans son Detroit ; & 6. les Etablissemens en *Guinée*. On n'a pas crû que quelques Comptoirs en *Asie* meritassent que l'on étendit jusques-là cette Carte qui est deja très-remplie. Les Païs que la Couronne ne possede plus ; sont distinguez par un trait moins fort, & on a marqué les Lieux où se sont donnez les plus fameuses Batailles.

L'Auteur de ces Cartes, persuadé que ces sortes d'ornemens ne sont utiles qu'à proportion de l'exactitude & de la verité que l'on y trouve, a tâché de les rendre dignes du Public & du Livre qu'elles accompagnent.

*Conditions Proposées aux Souscripteurs.*

I. Cette Continuation de l'Histoire d'*Angleterre* de Monsieur de *Rapin Thoyras* sera imprimée en deux volumes in Quarto environ de même grosseur que les Volumes qui la précedent. On gardera la même uniformité par rapport au format, papier & caracteres ; tant pour le grand, que pour le petit papier.

II. Les Souscripteurs paieront pour chaque Exemplaire en blanc dix florins argent de *Hollande* pour le petit papier, & vingt florins pour le grand papier: la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'Ouvrage.

III.

III On n'imprimera abſolument, ni en grand, ni en petit papier que le nombre d'Exemplaires qui aura été ſouſcrit ; Et pour donner à ceux qui ont les dix volumes de l'Hiſtoire d'*Angleterre* de Monſieur de *Rapin* le tems & la facilité de ſe procurer cette Continuation, on recevra les ſouſcriptions juſqu'à la fin d'Avril 1733. Après lequel terme expiré perſonne ne ſera plus admis à ſouſcrire, ni ne pourra avoir cette Continuation ſeparement pour completer ſes Exemplaires.

IV. Ces deux volumes ſeront livrez aux Souſcripteurs dans les cours d'une année après l'expiration du terme de la ſouſcription.

V. Les Libraires aſſociez donneront aux Souſcripteurs des quitances ſignées d'eux trois.

Leſdits Libraires aiant acheté le fonds entier avec le Privilege de l'Hiſtoire d'*Angleterre* de Monſieur de *Rapin Thoyras*, fourniront au Public, pendant le tems de la ſuſdite ſouſcription, ladite Hiſtoire en dix volumes pour trente-ſix florins argent de *Hollande*, ſi le petit nombre d'Exemplaires qui leur en reſte, n'eſt pas vendu auparavant: Et en cas qu'ils en euſſent encore après ce terme expiré, ils ne les vendront que pour quarante-cinq florins l'Exemplaire.

On

On pourra souscrire à la *Haye* chez *C. van Lom*, *J. van Duren*, & *P. de Hondt*, & chez les principaux Libraires de *Hollande* & des Païs étrangers.

*P. Gosse* & *J. Neaulme*, ont fait une nouvelle Edition de *la Cyropædie*, *ou l'Histoire de Cyrus*, *traduite du Grec de* XENOPHON, *par Monsieur* CHARPENTIER, *de l'Académie Françoise*. Ils ont imprimé aussi *Préservatif contre l'Incrédulité & le Libertinage*, *en trois Lettres Pastorales de Monseigneur* l'EVEQUE DE LONDRES. On y a joint l'Instruction Pastorale de ce Prélat sur le même sujet & ses deux Lettres aux Colonies de l'*Amérique* touchant l'Instruction des *Negres*. C'est à Monsieur *Abraham le Moine*, Ministre de l'Eglise *Anglicane*, & Chapelain du Duc de *Portland*, que nous avons obligation de cette traduction.

*P. de Hondt* a imprimé & débite le premier Tome d'un Ouvrage fort considérable, intitulé, *Historie der Nederlandsche Vorsten*. C'est une Histoire Métallique des Souverains des *Païs-Bas* depuis *Albert* Comte de *Hollande*, jusqu'à la mort de *Charles-Quint*, par Monsieur FRANÇOIS VAN MIERIS. Ce volume-ci fait souhaiter les deux qui doivent le suivre & nous persuade que tous trois ensemble, avec l'*Histoire Métallique des Païs-Bas* de Monsieur

*Van*

*Van Loon*, que le même Libraire avec d'autres a publiée en *Flamand* & en *François*, formeront l'une des plus belles & des plus magnifiques ſuites d'Hiſtoire qu'on ait encore vuës.

Voici les titres de quelques Livres Nouveaux. F. S. WESTHOVII, *Eloquentiæ Profeſſoris*, *Diatribe in Hiſtoriam Paſſionis D. N. Etymologico-Philologico-Critica*, *Lugduni Batavorum*, apud *J. Arn. Langerak.*

ALBERTI SCHULTENS *Oratio altera, de Linguæ Arabicæ antiquiſſima origine, intima ac ſororia cum Lingua Hebræa cognatione, nulliſque ſæculis præflorata puritate. Lugduni Batavorum apud Samuelem Luchtmans.*

THOMÆ ERPENII *Rudimenta Linguæ Arabicæ. Florilegium Sententiarum Arabicarum, ut & Clavim Dialectorum, ac præſertim Arabicæ, adjecit* ALBERTUS SCHULTENS, *Lugd. Bat. apud Samuelem Luchtmans.*

La Compagnie des Libraires d'*Amſterdam*, a reimprimé en ſix volumes *in douze*, le *Théâtre des Grecs du Pere* BRUMOY, & imprime actuellement en quatre tomes auſſi in douze le *Pauſanias* de Monſieur l'Abbé GEDOYN.

*J. F. Bernard* a ſous preſſe deux nouvelles Editions augmentées, l'une des *Mémoires de* JOLY *& de Madame* DE NEMOURS, & l'autre, *des Mémoires & Ré-*

*Réflexions sur les principaux évenemens du Regne de Louis XIV. par le Marquis* DE LA FARE.

*P. Humbert* travaille à faire une seconde Edition corrigée & augmentée de MICHAELIS MAITTAIRE *A.M. Annales Typographici ab Artis inventæ origine ad annum M. DC. LXIV.* Le premier Tome paroît déjà. Le même a sous presse *les Mémoires de* FREDERIC HENRY, *Prince d'Orange*, écrits par ce Prince, avec des planches dessinées & gravées par *Bernard Picart.*

*François Changuion*, annonce une Edition considérablement augmentée des *Oeuvres diverses de Monsieur* ROUSSEAU.

Il y a déjà quelque temps que *Pierre Mortier* a achevé d'imprimer & débite les deux Tomes de l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour les Années M.DCC.XXVII. & M.DCC.XXVIII.*

*Thomas Johnson* a Imprimé & debite à *Rotterdam*, *La Religion defendue : Poëme contre l'Epître à Uranie.* C'est une brochure in 8. de 44. pages pour le *Poëme*, outre 16. pages pour la *Préface* qui le précede. L'*Epître* à la quelle on y repond est une de ces productions hazardées qu'une yvresse d'esprit fait enfanter; que le Libertinage a soin de repandre & dont Personne n'ose s'avouer l'Auteur. Il y a dans celle-ci tout le poison du Déïsme le plus impie & le plus marqué, assaisonné des graces de la Poësie, & à ne la regarder que de ce côté, un feu & une vivacité d'images que l'Auteur ne soutient pas jusqu'à la fin.

Quoi

Quoi qu'elle n'ait pas cent cinquante vers. Ces traits réünis ont fait attribuer cette Epître à un Auteur celebre qui, s'il a été fou pour la faire, a été assez sage pour la desavouer. Le *Poéme de la Religion defendue* est d'un Caractere tout different. Il est addressé à la même *Uranie* que l'Auteur veut garantir de la seduction. On y dit d'excellentes choses en faveur du *Christianisme* & il y a de fort beaux endroits, quoique mêlez avec d'autres qui ne sont point assez chatiez, & qui approchent un peu du *Phoebus*. L'Auteur de l'*Epître* est plus Poéte. Le *defenseur de la Religion* est plus sage & plus Chrêtien. Le premier plaira plus aux libertins qui sont en grand nombre. Le second aura pour Approbateurs tout ce qu'il y a d'honnêtes gens. Nous aurions abandonné l'*Epître* au mepris & à l'oubli qu'elle merite, si le Poéme qui la refute, ne nous obligeoit pas d'en parler.

Voici un *Errata* que l'Auteur de la piéçe inférée dans ce Journal, Tome XIX, Partie II. a eu la bonté de nous envoier.

Pag. 346. lin. 1. subintelligendam esse
lin. 14. scripturus fuisset
348. lin. 3. uti sequentia
lin. 10. *ἀνέχητω*
lin. 14. per *μείωσιν* aut *Λιτότητα*
352. lin. 15. *à fine*, eum qui
353. lin. 6. *Γινέσθω*
355. lin. 7. promissi
lin. 14. *à fine*, eundem
lin. 10. *à fine*, *omnem Israëlem*

Pag.

Pag. 356. lin. 8. exſequitur
lin. 9. deſumpta ſint
lin. 21. hæc eſt, ut
358. lin. 8. *à fine*, Pſalmo fecerat.
359. lin. antepen. בְּשָׁפְטֶךָ
360. lin. 1. בֵּיתָה לְבֶשׁ
lin. 16. num inde
365. lin. 18. iſte id
366. lin. 18. 9. & 10. *à fine*, verſu 7.
lin. ult. dictum, eſt ad
367. lin. 1. ad illam captivitatem
lin. 6. & 8. verſu 7.
369. lin. 11. *à fine*, verſu 7.
lin. 4. *à fine*, 5. & 7.
370. lin. 5. quàm ſeptimo verſu
lin. 14. commate ſeptimo-
lin. 16. *gloriam Dei*
lin. 14. & 10. *à fine*, verſu 7.
371. lin. 10. & 11. *à fine*, verſu 7.
374. lin. 4. volebant,
lin. 9. incautis
lin. 10. offerrent
lin. 6. *à fine poſt vocem* commendari, *ita lege:* & abunde glorioſam reddi juſtitiam veritatemque Dei, & eô magis commendari
375. lin. antep. ſic cum *Grotio* vertimus
376. lin. ult. eſſe ſub
377. lin. 9. *dele* in, *& poſtea lege ead. lineâ* Græci;
379. lin. 15. *à fine*, perſtringi
380. lin. 4. & 5. *propitiatorio.*

# FIN.

# JOURNAL LITERAIRE

DE L'ANNÉE

M. DCC. XXXIII.

*TOME VINGTIÈME,*

SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,

Chez JEAN VAN DUREN.

M. DCC. XXXIII.

# AVERTISSEMENT.

JEan van Duren *Libraire à la* Haye, *ayant acheté le fonds entier de ce* JOURNAL LITERAIRE, *continuera d'en publier régulierement tous les trois mois un Volume pareil à celui-ci. Il le vend aussi complet en vingt Tomes, ou quarante Parties, & par Volumes séparez.*

*Le même Libraire a imprimé & débite les* Oeuvres diverses de feu Mr. PIERRE BAYLE, folio, 4. *Tomes en* 5. *Volumes. Il en vend aussi séparément le quatrieme & dernier Tome, qui contient, outre quantité d'Ouvrages de Mr.* BAYLE *qui n'avoient pas encore été imprimez, une très-bonne Table Alphabétique des Matieres contenues dans tout l'Ouvrage.*

L'Histoire d'Angleterre *de feu Mr. de* RAPIN THOYRAS, Quarto, 10. *Tomes.*

L'Histoire des Sept Sages *par Mr. de* LARREY, *Troisieme Edition, augmentée de* Remarques Historiques & Critiques *par Mr.* LA BARRE DE BEAUMARCHAIS. 12. 2. *Tomes en* 4. *Volumes.*

Histoire de Pologne sous le Regne d'AUGUSTE II. *par Mr. l'Abbé de* PARTHENAY, 8. 2. *Tomes.*

L'Homme Détrompé, ou le Criticon de BALTAZAR GRACIAN, 12. 3. *Tomes.*

Cassius & Victorinus, *Martyrs, Tragédie Chrêtienne, par Mr.* DE LA GRANGE CHANCEL, 12. *Il imprime aussi le* PYGMALION *& les autres Ouvrages du même Auteur.*

# TABLE DES ARTICLES DE CETTE *SECONDE PARTIE* DU TOME XX.



III.

# JOURNAL LITERAIRE DE L'ANNÉE M. DCC. XXXIII.

---

## ARTICLE PREMIER.

REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE DE MONSIEUR DE RAPIN THOYRAS, *par Monsieur N.* Tindal, *Maître ès Arts, & Vicaire du* Grand Waltham, *dans le Comté d'*Essex. *Et* ABRÉGÉ HISTORIQUE DU RECUEIL DES ACTES PUBLICS D'ANGLETERRE, *de* Thomas Rymer, *par Monsieur de* Rapin Thoyras. *Avec les Notes de Monsieur* Etienne Whatley. *A la* Haye *chez* P. Gosse & J. Neaulme. 1733. 4. *Tom. I. pag.* 705. *Tom. II. pag.* 348. Ce Li-

vre se trouve aussi chez *J. van Duren.*

*Contenu de la premiere partie de ce Recueil.*

L'Honneur que Monsieur *Tindal* a fait à Monsieur *de Rapin*, en traduisant en *Anglois* son Histoire d'*Angleterre*, on vient de le rendre à ce savant Ecclésiastique, en traduisant en *François* les Notes dont il a enrichi sa Traduction. Elles composent la premiere partie du Recueil dont nous parlons, & y remplissent environ quarante huit feuilles, sur lesquelles on a mis en marge les pages de la derniere édition de *Hollande* & de la contrefaction de *France* *, où ces Remarques se rapportent.

*Et de la seconde.*

On pourroit regarder la seconde comme moins importante. Effectivement, elle ne contient que les Extraits de *Rymer*, qui avoient déjà paru dans divers Journaux, (la *Bibliotheque Choisie* & la *Bibliotheque*

* On a contrefait à *Trevoux* l'*Histoire d'Angleterre* de Monsieur de *Rapin Thoyras*, tronquée en une infinité d'endroits; & pour faire croire que c'est l'Edition de *Hollande*, on a mis sur les Titres *à la Haye chez Rogissart &c.* Les Libraires *Chr. van Lom, J. van Duren & P. de Hondt*, possesseurs du Fonds entier & du Privilege de l'Edition originale de cet Ouvrage, ont fait imprimer en cette année 1733 les titres en rouge avec leurs Noms & leur Vignette. Cette précaution étoit nécessaire pour que le Public ne fût point trompé en achetant la contrefaction au lieu de la veritable édition.

*theque Ancienne & Moderne*) & ce qui s'y trouve de plus, se réduit aux seules Notes de Monsieur *Whatley*. Mais ces Notes mêmes doivent être comptées pour quelque chose. C'est d'ailleurs un véritable avantage pour le Public que d'avoir en corps ces excellens & curieux abrégez, qu'il falloit auparavant chercher dans une quantité de volumes, où Monsieur *le Clerc* les a disperſez. Ceux qui savent que Monsieur *Fagel* les fit rimprimer alors à ses frais ne s'étonneront point du jugement que nous en portons.

*Idée & Extrait des Notes de Monsieur* Tindal.

Des Notes de Monsieur *Tindal* les unes sont destinées à éclaircir le texte de Monsieur *de Rapin*, d'autres à le confirmer, d'autres à rectifier ce qui y est demeuré de peu correct, & d'autres à suppléer à ce qu'on y a obmis. Chronologie, Géographie, Généalogie, Gouvernement, Religion, tout y entre. Celles qui marquent l'origine de certains usages ne sont pas les moins agréables. On admire par exemple aujourd'hui l'invention que les *Anglois* ont, depuis quelques années, & qu'ils ont déjà variée en plusieurs manieres, de faire servir les lampes à indiquer les heures. Il se trouve qu'*Alfred*, un de leurs anciens Rois, avoit imaginé une machine fort semblable, puisque, selon Monsieur *Tindal* qui cite *Spelman*, il faisoit faire d'une quantité réglée de

*Invention des bougies qui marquent les heures.*

cire ſix bougies, chacune de douze pouces de long, avec la diviſion exacte des pouces bien marquée. On allumoit ces chandelles immédiatement l'une après l'autre, & chacune duroit quatre heures, c'eſt à dire, que trois pouces en duroient une. Les Gardes de la Chapelle Roiale étoient chargez de veiller auprès & d'apprendre au Roi l'heure qu'il étoit. La rareté du verre lui fit imaginer une autre choſe. Ce fut de faire ratiſſer de la belle corne, pour en compoſer des feuilles tranſparentes, qu'on mettoit dans des chaſſis de bois, qui défendoient ces bougies du vent. Ainſi on eſt redevable à ce grand Roi de l'utile invention des lanternes.

*Des Lanternes.*

*Des Sonneries harmoniques.*

On ſait que celle du Baptême des Cloches eſt attribuée par l'Hiſtoire au Pape *Jean XIV*. Monſieur *Tindal* ajoûte à ce fait, que *Turketul* Abbé de *Croyland*, qui vivoit alors, fit jetter en fonte une Cloche qu'il nomma *Guthlac*, & que ſon Succeſſeur en fit fondre quelques autres, dont il compoſa la premiere ſonnerie harmonique qu'on ait entendue en *Angleterre*.

*Addition d. J. ſur les anciens uſages des Cloches.*

Au reſte, les Cloches avoient été long-temps en uſage, avant qu'on eût ſongé à les baptiſer, ou benir, & à leur impoſer des noms. Il paroît qu'elles furent inventées à *Nole* dans la *Campanie* & que de là les *Latins* les appellèrent tantôt *Campana* & tantôt *Nola*. *Martial*

*tial* * donne lieu de croire qu'on s'en servoit à *Rome* dans les Bains publics pour appeller ceux qui vouloient s'y laver. Il est probable aussi que les Chretiens les emploièrent ensuite pour indiquer les heures du Service divin & que les *Anglois* se conformèrent à cette coutume. Cependant, comme, selon Monsieur *Bingham* †, l'Eglise n'eut de Cloches que dans le sixieme siecle, & que véritablement *Bede* est le premier qui en parle, nous n'oserions assurer que nous ne nous trompions point. Tout ce qu'il y a de certain là-dessus & qui est fort remarquable, c'est que dès ce temps-là la *Soull-Bell* étoit connue en *Angleterre*, c'est à dire qu'on y invitoit les Fideles par le son des Cloches à prier pour les Défunts. *Bede* en fournit la preuve dans ce passage de son Histoire Ecclésiastique ‡. *Une Religieuse d'un Monastere éloigné, reposant dans le Dortoir des Sœurs, entendit tout à coup & reconnut la cloche, qu'on avoit coutume de sonner pour les appeller à la priere, quand quelcune des leurs étoit morte. Elle réveilla sur le champ ses Compagnes, &, les aiant fait venir dans l'Eglise, elle les avertit de dire des prieres &*

* C'est dans l'Epigramme suivante.
*Redde pilam, sonat æs thermarum, ludere pergis?*
*Virgine vis solâ lotus abire domum?*
Epigramm. Lib. XIV.

† *Orig. Ecclesf. Lib. III.*

‡ *Lib. IV. Cap. XXIII.*

*& des pseaumes pour l'ame de leur Mere, l'Abbesse sainte* Hilde.

*Remarques Historiques sur la guérison miraculeuse des Ecrouelles.*

Une Note de Monsieur *Tindal*, qui ne plaira pas moins que les précédentes, c'est celle qu'il fait sur le pouvoir héréditaire de guérir les écrouelles, attribué aux Rois d'*Angleterre*. *Du Laurens*, Médecin d'*Henry IV*, affectant cette faculté miraculeuse à la Couronne de *France*, conjecturoit qu'elle passa aux Rois d'*Angleterre* avec cette Couronne. Le Docteur *Tucker* soutenoit que les Rois de *France* ne l'avoient qu'en vertu de leur alliance avec la famille Roiale d'*Angleterre*. Monsieur *Collier* a écrit que Saint *Louis* est le premier Roi de *France* qui ait touché pour les écrouelles & qu'*Edouard le Confesseur* l'avoit fait deux-cens ans auparavant. Les Ecrivains *François* au contraire déposent que *Clovis*, qui regnoit long-temps avant saint *Edouard*, reçut du Ciel ce beau privilège pour lui & pour ses Successeurs. Quoiqu'il en soit, voici ce que Monsieur *Tindal* rapporte à ce propos, d'après *Ailred*, dans son *Histoire de la vie & des miracles d'Edouard le Confesseur*. Une jeune femme, tout à la fois stérile & affligée des Ecrouelles, ou du mal du Roi, après avoir recouru inutilement aux moiens humains, fut avertie en songe qu'elle seroit guérie de ces deux infirmitez par les mérites de Saint *Edouard*, pourvû

qu'il

qu'il *lavât*, *touchât* & *marquât du signe de la croix* les parties affectées. La malade obéït. Le Roi la toucha & la guérit. C'est depuis ce temps-là que l'*Angleterre* a considéré ses Souverains comme doüez d'un pouvoir surnaturel de guérir les écrouelles par l'attouchement.

*Raisons de croire que les Rois d'Angleterre n'ont point le don de guérir ce mal.*

Monsieur *Tindal* oppose à cette opinion populaire quatre raisons. La premiere, que cette vertu céleste, si elle est réelle, n'a dû résider que dans les légitimes successeurs d'*Edouard*, & qu'on prétend qu'elle s'est trouvée dans d'autres. La seconde, qu'au rapport d'*Ailred* & selon *Malmsbury*, ce privilege fut accordé à *Edouard*, non en qualité de Roi, mais en qualité de Saint, & qu'ainsi il n'y a point de raison pourquoi ceux de ses Successeurs qui n'étoient pas Saints auroient participé à cette grace. La troisieme, qu'on ne voit point dans le Livre d'*Ailred* que ce Prince leur ait transmis le pouvoir de guérir les écrouelles, & que s'il l'avoit fait, ils auroient apparemment hérité aussi de lui le don de faire tant d'autres miracles, qui ont signalé sa vie. La quatrieme & derniere, que de ceux que les Rois d'*Angleterre* ont touchez, plusieurs n'ont pas été guéris, & que d'autres ne l'ont été qu'un temps considérable après avoir été touchez.

*Raisons du contraire rap.*

Il y aura peu de personnes qui n'avouent que ces réflexions sont judicieu-

 ses,

*portées par l. J.*

ses, & que par conséquent les Rois d'*Angleterre*, depuis *Guillaume III.*, ont fait sagement de renoncer à un vain droit, que la seule flatterie aidée de la superstition attachoit à leur couronne. Est-il vraisemblable que le Ciel s'oblige envers quelques Princes d'accorder à ceux qui leur succéderont le pouvoir de faire des miracles? Cependant il restera toûjours des *Anglois* qui le revendiqueront pour leurs Rois. Leurs Chroniques font mention d'un enfant de deux ans, qui, sous le Regne d'*Henry III.* guérissoit toutes sortes de maladies. Il y est parlé de plusieurs autres, qui étant les septiemes mâles sortis d'un légitime mariage, sans qu'il fût né de filles entre eux, ont touché du mal du Roi *. On assure † que l'attouchement du Duc de *Monmouth* produisit le même miracle dans la Province de *Sommerset.* Un homme, qui avoit au front une incommodité difforme, apprit en songe que le marbre humide d'un tombeau, qui étoit à *Peterborough*, le guériroit, & le lendemain, aiant remarqué un tombeau semblable à celui de son songe, il se frotta des goutes d'eau qui l'humectoient & fut guéri. Il se trouva que ce tombeau étoit celui de *Catherine* épouse d'*Hen-*

* Voyez *Collection of Hermetick Philosophy* de Monsieur *Aubrey* de la Société Roiale.

† *Ibid.*

d'*Henry VIII.* * On lit de plus qu'un certain *Arise Evans*, incommodé d'un mal au nez également hideux, & averti de même en songe que le Roi le dissiperoit en y touchant, s'approcha, dans cette espérance, de *Charles II.*, qui venoit d'être rétabli. Il prit la main de ce Prince, sous prétexte de la baiser, & après qu'il en eut frotté la partie défigurée, elle fut remise en son premier état. C'est le célébre *Elie Ashmole* qui a rapporté ce fait & le précédent †. Voilà donc des personnes qui, même sans appartenir à la Maison Roiale d'*Angleterre*, font aussi des cures merveilleuses par leur tact, d'autres qui font la même chose, quoiqu'ils ne lui appartiennent que par bâtardise, d'autres qui le font après leur mort, & d'autres enfin qui guérissent de plus que des écrouelles. Certainement ce sont là des preuves pour ceux qui croient la Majesté de la Couronne d'*Angleterre* intéressée à la défense de ce prétendu privilege. Mais elles ne sont telles que pour eux.

*Addition des J. touchant des guérisons pareilles attribuées à des Princes Paiens.*

Long-temps avant *Jesus Christ*, & dans les Siecles Paiens, qui le suivirent, on débitoit des Histoires du même genre. *Alexandre le Grand* avoit guéri *Ptolomée* par une herbe qu'un Dieu lui fit voir en songe ‡. *Pyrrhus* en touchant de

* *Aubrey ibid.*
† *Ibid.*
‡ *Justin. Lib. XIII.*

de l'orteil du pied droit ceux qui souffroient de la rate, les rétablissoit infailliblement, & il n'en coutoit aux Malades qu'un Coq, qu'ils immoloient à *Esculape* *. Par un leger attouchement du pied & avec un peu de salive, *Vespasien* avoit rendu à un homme l'usage de ses deux jambes & à un autre la vue †. Il n'en avoit pas couté d'avantage à l'Empereur *Hadrien* pour rendre le même service à deux Aveugles ‡. Ne seroient-ce point là les originaux des guérisons miraculeuses attribuées dans la suite à des Rois Chrétiens?

*Ce que c'etoit que le Danegelt.*

Il y a d'autres Notes de Monsieur *Tindal* qui concernent l'ancien Gouvernement d'*Angleterre*. Telles sont celles qu'il fait sur le *Danegelt*, nommé depuis *Hidagium*, parce que pour faire ce paiement aux *Danois*, on mit une taxe de douze sols par an sur chaque *Hide* de terre. Ce tribut fut aboli pour toûjours en mille cinquante-un, après avoir été paié pendant trente huit ans. Il montoit à quarante mille livres sterling. La Note sur le *Wittena-Gemot*, & celles qui regardent les *Thanes*, Villains, Corporations, *Tythings*, Parlemens, Biens allodiaux, sont encore des morceaux, qui méritoient d'être ajoûtez à la belle Dis-

* *Plutarch. in Pyrrho.*
† *Tacit. Histor. Lib. IV.*
‡ *Spartian. in Hadr. Cap. XXV.*

Dissertation de Monsieur de *Rapin* sur le *Wittena Gemot*. Voici en abrégé ce que dit Monsieur *Tindal* sur l'origine & la constitution de cette derniere Assemblée.

*Origine de la constitution du Gouvernement d'Angleterre sous les Rois Saxons.*

Chaque Nation du Nord étoit divisée en Tribus, dont chacune avoit ses Juges particuliers, sans aucun Supérieur commun, excepté en temps de guerre. Ainsi les Armées ou Colonies, qu'elles envoioient au dehors, n'étoient point composées de mercenaires, qui fissent des conquêtes pour d'autres. C'étoient des Sociétez volontaires & compartageantes dans les expéditions. Elles composoient autant d'Armées distinctes qu'il y avoit de Tribus, & chacune avoit ses propres Chefs, sous un Général choisi par les suffrages unanimes des Confédérez parmi les Capitaines des Tribus. La nature de ces Confédérations exigeoit par conséquent que la propriété des conquêtes fût acquise au corps des Associez & que chaque Particulier eût sa portion dans le tout qu'il avoit aidé à conquerir. On divisa donc l'*Angleterre* en autant de *Shires* ou Comtez que le Général ou Roi avoit de Compagnons, ou que l'Armée contenoit de Tribus, afin que les Membres de chacune, qui avoient vécu ensemble dans leur Patrie, vécussent de même dans leur nouvel établissement. Après cette division générale, il s'en fit une par-

particuliere entre les Chefs, qui subdivisoient la portion à eux echue entre leurs Volontaires, & ces Lots, soit qu'ils fussent annuels ou à vie, s'appellèrent Bénéfices & ensuite Fiefs. A chaque *Shire* présidoit le Capitaine de la Tribu qu'on y avoit établie, & c'étoit lui sous le titre *d'Earl*, *Ealdorman*, ou Comte, qui avec l'Assemblée des *Landholders* ou *Vassaux Tenanciers*, régloit les affaires de son District. Au-dessus d'eux tous étoit le Général, ou Roi, qui outre sa Jurisdiction particuliere, comme Capitaine d'une Tribu, avoit la Surintendance générale de la collection des *Shires*, ou du Roiaume, & qui, avec l'assemblée générale des *Wittes* ou Vassaux de la Couronne, décidoit les affaires générales de la République, ou du Roiaume. Telle est, pour le dire en passant, l'origine des Principautez, Duchez, Comtez, Landgraviats, dans lesquels les divers Roiaumes de l'*Europe* étoient alors partagez. Par là aussi il paroît que le Domaine direct résidoit dans le Corps Politique, que les Tenanciers en fief n'avoient que le Domaine utile, & qu'enfin les Grands tenoient leurs Seigneuries du Roiaume, & non pas du Roi.

*De leur* Wittena-Gemot.

Quoiqu'il en soit, lorsque les *Saxons* eurent partagé entre eux l'*Angleterre* en sept Roiaumes, conservant les usages & les privileges des Lieux d'où ils sortoient,

toient, ils aſſiſtèrent en perſonne dans les *Wittena-Gemot*, pour y établir des Loix, c'eſt à dire que chacun ſe rendit au *Wittena-Gemot* du Roiaume dont il étoit Membre. Les choſes changèrent par la deſtruction de l'Heptarchie & par l'union des ſept Roiaumes. L'exercice du pouvoir légiſlatif dans la perſonne de chaque Particulier étoit devenu alors impratiquable. Il fallut faire quelques changemens dans la forme extérieure du Gouvernement, & comme l'*Angleterre* étoit diviſée en pluſieurs Comtez, Evêchez, Abbayes, *Tythings* ou Bourgs compoſez chacun de dix Seigneurs de Manoir Seigneurial, le *Gerefa*, c'eſt-à-dire, Sheriff ou Juge Préſident de chaque *Tything*, aſſiſta au *Wittena-Gemot* pour la Société qu'il repréſentoit. Chaque Abbé, Evêque, Comte, fit la même choſe pour les Villes & les Provinces, dont il étoit le Juge Préſident. Enfin le *Wittena-Gemot* ne fut que l'Aſſemblée générale des Juges de la Nation.

*Changement que la conquête des Normans produiſit en Angleterre.*

La Conquête des *Normans* le changea en Parlement. *Guillaume I.* après s'être emparé de la Couronne, comme d'un bien qui lui appartenoit de droit, traita en Rebelles tous ceux qui s'étoient oppoſez à lui, & les dépouillant de leurs fonds de terre, les diſtribua parmi ſes Confédérez, qui les tinrent de la Couronne ſous la condition de la ſervir

vir avec un nombre déterminé de Gens de guerre, en cas d'invafion ou de révolte. Ces Confédérez inféodèrent à leur tour ces Terres par portions à ceux qui les avoient accompagnez, fous la réferve d'un pareil fervice proportionnel. Ces fonds furent appellez fiefs de Chevaliers. En même temps, fur la plûpart des *Tythings* ou Dixaines on plaça un Chef *Norman*, fous le titre de Baron, avec la même autorité que celle du *Sheriff*, & dont la dignité devoit être héréditaire. On laiffa fubfifter les anciens Comtes avec les mêmes droits qu'ils avoient eus fous la Monarchie *Saxonne*. On eut foin feulement de les affoiblir, en leur égalant les Barons, qui comme eux relevèrent immédiatement de la Couronne, & en démembrant ainfi en quelque façon des Comtez les terres qu'on affignoit à ces Barons. A l'égard des Bourgs, on les laiffa tels qu'ils étoient au temps des *Saxons*, & ils continuèrent d'être gouvernez par des Magiftrats annuels, que les Habitans élifoient.

*Conformitez entre leur Parlement & le* Wittena-Gemot.

Il refta donc quelque conformité entre les *Wittan* ou *Prudhommes* affemblez & le Parlement. Les Ecclésiaftiques & les Comtes eurent la même autorité dans ces deux Affemblées. Les Villes & les Bourgs fe firent repréfenter dans l'une & dans l'autre par des Députez, que les Habitans élifoient, & qui changèrent

gèrent seulement leur premier nom de *Wittes* en celui de *Burgess*. Enfin, la nouvelle Loi désigna les Barons, à qui des *Tythings* étoient échus, pour les représenter de la même maniere & avec les mêmes droits, que les *Wittes* représentoient les Dixaines *Saxonnes*, dont ils étoient Juges.

Ce ne fut pas là le dernier changement qui survint dans la constitution de l'assemblée de la Nation. Monsieur *Tindal* ici & ailleurs en marque plusieurs autres avec une netteté qui dépose qu'il possede parfaitement ces matieres. Mais nous les passerons sous silence, Nous sommes obligez de nous réserver de l'espace pour l'extrait des Notes de Monsieur *Whatley* sur l'Abrégé des Actes Publics. Elles sont en fort petit nombre dans les commencemens, & le peu qu'il y en a, outre qu'il est court, n'a rien dont nous devions rendre compte. Elles commencent à *Edouard III.* à devenir moins rares & plus curieuses, & vers la fin, c'est à dire depuis *Marie* jusqu'à *Jacques I.* inclusivement, où finit le dixseptieme & dernier Tome de *Rymer*, c'est à peu près la même chose que dans les premiers Regnes. C'est dommage. Il paroît que cet Ecrivain auroit pû nous enseigner de bonnes choses dans ses Notes.

*Des Notes sur les Actes de Rymer.*

Dans une par exemple au sujet *d'Adrien IV.* Pape, qui étoit *Anglois*, il nous

*Ce qu'on y dit de la naissance du*

Pape Adrien IV. nous apprend qu'anciennement en *Angleterre* les Freres Lays étoient des Séculiers, qui ne vivoient point en clôture. Voici ses propres paroles. „ *Adrien* „ *IV*.... se nommoit *Nicolas Breakspear*. „ Il étoit né de petites gens à *Abbats-* „ *Langley* dans le Comté de *Hertford*. „ Son Pere étoit Frere Lay dans l'Ab- „ baïe de *Saint Albans*, où il recevoit „ l'aumône journellement à la porte, „ & rendoit pour celà des services „ bas. "

*De la premiere Duchesse de Brunswick.* Il corrige dans une autre Note l'erreur de quelques Historiens touchant l'Epouse *d'Albert le grand* créé Duc de *Brunswick* & de *Lunebourg* par l'Empereur *Frederic II*. Les uns l'appellent *Adelaïde* & la font fille d'un Marquis de *Montferrat*. D'autres la nomment *Elisabeth*. Monsieur *Whatley* prouve par divers Actes que le vrai nom de cette Princesse est *Adelaïde*, fille *d'Henry le Magnanime* Duc de *Brabant*, & fait voir par occasion qu'*Albert* de *Brunswik* étoit Seigneur de *Bremen*.

*De la dot d'Alienor Sœur d'Edouard III.* Il remarque ailleurs qu'*Edouard III*, mariant sa sœur *Alienor* à *Reginald* Comte de *Gueldre*, lui fit une dot de quinze mille livres sterling, somme considérable dans un temps où les dotes des filles de *France* n'excédoient pas la somme de six mille écus en argent comptant.

*De l'entrevue de ce Prince avec* Monsieur *Barnes*, Historien d'*Edouard*, qui lui a fourni cette Note, est le même

me dont il a emprunté les faits suivans. Le premier regarde l'entrevue d'*Edouard III.* avec l'Empereur *Louis de Baviere*. Elle se fit à *Cologne* & fut fort eclattante. Ces deux Princes étoient assis sur deux Thrones élevez au milieu de la Place publique, & avoient auprès d'eux quatre *Grands-Ducs*; trois Archevêques; six Evêques; trente sept Comtes & dix sept mille tant Barons, que Bannerets, Chevaliers & Ecuiers. Il falloit que le lieu fût bien spacieux pour contenir tant de monde. Mais ce n'est pas là que nous en voulions venir. Monsieur *Whatley* d'après Monsieur *Barnes* ajoute qu'*Edouard* refusa de baiser les pieds de l'Empereur & lui dit „ qu'il étoit lui même Roi sacré & oint; „ qu'il avoit sa vie & ses membres en „ sa propre puissance; n'étant comptable „ qu'à Dieu en qualité de Souverain „ indépendant de toute Puissance „ humaine, étant aussi Seigneur de la „ Terre & de la Mer, & portant même „ une Couronne Imperiale". Si cette Histoire étoit véritable, ce seroit une preuve d'une chose bien digne de remarque, savoir, que les Empereurs exigeoient alors que les Rois s'abaissassent à leur baiser les pieds.

Louis de Baviere.

Les trois autres faits concernent les Armes d'*Angleterre* & celles des Princes de *Galles*. Monsieur *Whatley* raconte touchant les premieres qu'*Edouard* aiant

*Des Armes d'Angleterre & de Galles.*

pris le titre de Roi de *France* †, écartela ses armes de celles de *France* & d'*Angleterre*, avec ce cri qu'on y voit encore, DIEU ET MON DROIT. Les lys occupoient alors le côté gauche de l'Ecu, & le titre de Roi d'*Angleterre* précédoit celui de Roi de *France*. Mais, soit pour faire plaisir aux *François*, ou parce que leur Monarchie est plus étendue & plus ancienne, ce Prince plaça dans la suite les fleurs de lys à la droite, & elles y demeurèrent sans nombre jusqu'à *Henry V.*, qui les réduisit à trois à l'exemple de *Charles VI.* Quant aux armes des Princes de *Galles*, Héritiers présomptifs de la Couronne d'*Angleterre*, Monsieur *Barnes* écrit qu'elles viennent du fameux *Edouard* surnommé le *Prince Noir*, qui à la bataille de *Crecy* les enleva au Roi de *Boheme*. On sait que ce sont des plumes d'Autruche, avec ce cri de guerre, ICH DIEN, *Je sers*.

*Apologie de la Comtesse de Salisbury & d'Alix Pierce.*

C'est aussi d'après Monsieur *Barnes*, que Monsieur *Whaley* justifie la Comtesse de *Salisbury* & la belle *Alix Pierce*, ou *Perrers*, du commerce, que l'Histoire attribue à la première avec *Jean I.* Roi de *France*, & à l'autre avec *Edouard III.* Il dit par rapport à celle-cy qu'on ne conçoit, ni comment *Edouard*, continent à la fleur de son âge, se seroit dans la caducité livré à l'incontinence, ni

† En 1340.

ni qu'un Seigneur tel que *Guillaume* Baron de *Windsor* eût ensuite epousé *Alix*, si elle avoit passé alors pour aussi impudique que les siecles suivans l'ont représentée.

La Note suivante mérite encore qu'on la rapporte. Elle roule sur la persécution de la Reine *Marie*, & porte qu'en moins de quatre ans cette Princesse fit emprisonner, fouetter, ou mourir trois cent quarante-un Protestans, entre lesquels il y eut cinq Evêques brulez ; vingt & un Ministres, huit Gentilshommes, quarante-huit Artisans, cent Laboureurs, quarante-six Femmes ou Veuves, neuf Filles, deux Garçons & deux Enfans, un desquels mourut sous le fouet, & l'autre, sorti du ventre de sa mere qu'on brûloit, fut rejetté dans les flammes. Voilà sans doute des traits qui suffisent pour flêtrir à jamais la mémoire de ce Regne, Mais aussi doit on avouer qu'il y a bien loin de ce calcul des Martyrs à ce qu'on a dit & écrit, que les brûleries de *Smithfields* firent rencherir le bois en *Angleterre*. Le bois y étoit-il donc alors si rare ? Ce qu'il y a de certain, dit Monsieur *Tindal* dans ses Notes sur l'Histoire de Monsieur de *Rapin*, „ c'est que dans ce temps-cy ; „ ménagé avec un peu d'économie, il „ suffiroit pour brûler tout ce qu'il y a „ de Protestans dans le Roiaume, & „ les Papistes par dessus le marché.

*Martyrs sous le Regne de Marie.*

*Remarque d. J. sur sujet.*

D'ailleurs, les Proteſtans *Anglois*, qui ſelon le même Ecrivain, „ ne pouvoient guères manquer de tenir un „ regiſtre exact de leurs Martyrs, afin „ d'avoir un jour en main dequoi mortifier les Papiſtes, en leur reprochant „ leurs cruautez infructueuſes“; ces Proteſtans ne s'accordent pas entre eux ſur le nombre de ceux qui ſouffrirent pour la Religion. N'eſt-il pas probable que l'eſprit de vengeance & la haine de religion ont groſſi quelques unes de ces liſtes? Ils auroient mieux fait de ſe tenir à la ſimple vérité. Elle fourniſſoit aſſez pour le but qu'ils ſe propoſoient.

*Fautes de Monſieur Whatley ou du Traducteur.*

Nous n'ajouterons plus que quelques remarques en peu de mots. Monſieur *Whatley*, ou ſon Traducteur, écrit que *Thierry d'Alſace*, Comte de *Flandre*, épouſa la Douairiere de *Charles le Pieux*, Roi de *France*. Il falloit dire la Veuve de *Charles le Bon* Comte de *Flandre* *. La *France* auſſi bien n'a jamais eu de Rois *Charles* ſurnommez *le Pieux*.

Le Traducteur dans une autre Note fait dire à Monſieur *Whatley* que „ *Reginald*, Comte de *Gueldre*, étoit grand „ amateur du Roi *Edouard* & de la Nation Angloiſe “. Ceux qui ſavent le *François* entendent bien cette phraſe. Mais elle n'eſt pas *Françoiſe*.

Il

* Voy. *Verheerlykt Vlaandre, tweede boek.*

Il y a peut-être quelque chose de pire dans la suivante. Il y est parlé de *Jacques Douglas*, chargé de faire ensevelir à *Jérusalem* le cœur de *Robert* Roi d'*Ecosse*, & on dit que ce Prince mourant avoit conjuré *Douglas* de porter son cœur dans la Terre Sainte, *pour secourir les Chretiens contre les Infideles*. Il y a lieu de douter que Monsieur *Whatley* se soit exprimé de la sorte, & s'il l'avoit fait, on ne pourroit que l'attribuer à un peu de négligence. *Suite des observations D. J.*

Il en faudroit dire autant de la Note suivante sur la Journée de *Crecy*. „ Monsieur *Barnes* remarque, comme une „ *faveur* singuliere de Dieu sur les armes d'*Edouard*, qu'aucun Seigneur „ *Anglois* ne périt dans cette Bataille, „ & que trois Chevaliers & un Ecuyer „ furent tuez “. Quoi donc ! Peut-on dire qu'il ne périt point de Seigneurs dans une Bataille qui couta la vie à trois Chevaliers, & que ce fût une marque de la bénédiction divine qu'ils y périrent ? Encore une fois il y a là-dedans de la faute de Monsieur *Whatley*, ou de son Interprete *François*. Nous finissons ici nos remarques. Par malheur nous en pourrions faire d'autres.

## ARTICLE II.

LE Libraire qui imprime ce Journal, aiant reçu la piece suivante, nous l'a communiquée, en nous priant de l'insérer ici, supposé que nous la crussions digne des Savans. Nous ignorons absolument qui est celui qui l'a faite, & aussi peu savons nous au juste les vues particulières qu'il peut avoir eues en la composant. Il nous paroît seulement qu'elle doit faire partie d'un Ouvrage fort considérable. Nous avons plusieurs raisons pour penser de la sorte. Elle porte dans le manuscrit le titre de *Quæstio de Deo quarta*. La nature même de la matiere, sur laquelle elle roule, pour être parfaitement entendue & traitée à fonds, demande quelque chose qui précéde & qui suive. De plus, si nous osons hazarder notre jugement, le Philosophe, auteur de cet Ecrit, y fait parler trop bien *Socrate* & *Platon* de la Divinité, pour qu'on puisse le soupçonner de n'avoir fait qu'effleurer ce sujet, & d'en vouloir demeurer là, & d'ailleurs il nous fait prometre d'autres morceaux de son Livre, si on approuve ceux-ci. C'est maintenant au Public à décider & de la piece & de ce que nous en avons dit.

DE

## DE EXISTENTIA DEI DIALOGUS.

SOCRATES. *Prius abs te quæro, ut de manifestissimis capiamus exordium, utrum tu ipse sis?*

PLATO. *Perge potius ad cætera.*

SOC. *Ergo, quoniam manifestum est esse te, nec tibi aliter manifestum esset nisi viveres atque intelligeres, id quoque manifestum est & te vivere & intelligere.*

PL. *Manifestum.*

SOC. *Quid in his tribus tibi videtur excellere?*

## DIALOGUE SUR L'EXISTENCE DE DIEU.

SOCRATE. Pour établir notre entretien sur des principes evidens, je commence par vous demander si vous existez.

PLATON. Pourquoi me faire une question inutile?

SOC. Puisqu'il est évident que vous existez & que vous ne pourez avoir cette évidence que parce que vous vivez & que vous pensez, votre existence, votre vie, votre pensée sont également certaines.

PL. Oui sans doute.

SOC. Lequel de ces trois vous paroît l'emporter sur les deux autres?

Pl. C'eſt la penſée.

Soc. Pourquoi en jugez vous ainſi ?

Pl. C'eſt qu'il eſt évident que la penſée ne peut être ſans la vie & ſans l'exiſtence.

Soc. Croiez vous que dans nous il puiſſe ſe trouver quelque choſe de meilleur que la penſée ?

Pl. Non aſſurément.

Soc. Si donc nous trouvons quelque choſe dont l'exiſtence ſoit certaine & qui l'emporte évidemment ſur notre raiſon, n'avouerez vous pas que ce quelque choſe eſt Dieu ?

Pl. Je ne puis regarder comme Dieu que ce qui n'a rien au deſſus de ſoi, & ce n'eſt

Pl. *Intelligentia.*

Soc. *Cur tibi hoc videtur ?*

Pl. *Qui intelligit eum & eſſe & vivere certiſſimum eſt.*

Soc. *Num arbitraris in nobis aliquid inveniri poſſe præſtantius, quam hoc quod in his tribus tertio loco poſuimus ?*

Pl. *Nihil omnino melius video.*

Soc. *Quid ſi aliquid invenire potuerimus, quod non ſolum eſſe non dubites, ſed etiam ipſâ noſtrâ ratione præſtantius ſit, dubitabis ne illud quidquid ſit Deum dicere ?*

Pl. *Non continuò, ſi quid melius quam id quod in mea natura optimum eſt invenire potuero, Deum*

*eſſe*

*esse dixerim. Non enim mihi placet Deum appellare quo mea ratio est inferior, sed quo nullus est superior.*

pas assez qu'il soit au dessus de ma raison. Ainsi quand même je trouverois quelque chose de plus excellent que ce qu'il y a de meilleur en moi, je n'en conclurois pas l'existence de Dieu.

SOC. *Ita plane: nam ipse huic tuæ rationi dedit tam de se piè verèque sentire. Sed quæso te, si non inveneris aliquid supra nostram rationem, nisi quod æternum atque incommutabile est, dubitabis ne hunc Deum dicere?*

SOC. Vous avez raison. Et ce ne peut être que Dieu lui même qui vous fait penser si juste. Mais dites moi, si vous ne trouvez rien au dessus de votre raison, que ce qui est éternel & immuable, n'avouerez vous pas que ce qui est supérieur à votre raison, est Dieu?

PL. *Hunc plane fatebor Deum quo nihil superius esse constiterit.*

PL. Je l'ai déjà dit. Je ne reconnoitrai pour Dieu que ce qui n'a rien au dessus de soi.

SOC. *Bene habet. Nam mihi satis erit ostendere aliquid*

SOC. J'en suis content. Car il me suffira de vous mon-

montrer qu'il y a quelque chose d'immuable & d'éternel au dessus de la raison. Alors vous serez obligé de convenir que ce quelque chose est Dieu. Que si vous trouvez encore quelque chose de plus excellent, ce sera votre Dieu. Ainsi, quand je vous aurai fait connoitre ce qui est au dessus de la raison, j'aurai démontré l'existence de Dieu, soit que vous trouviez quelque chose de plus excellent, soit que vous n'en trouviez pas.

*hujusmodi, quod aut fatebaris Deum esse, aut si aliquid supra est, Deum ipsum esse concedes. Quare, sive supra sit aliquid, sive non sit, manifestum erit Deum esse, cum ego quod promisi esse supra rationem, eodem ipso adjuvante monstravero.*

PL. Hâtez vous de faire ce que vous me promettez.

PL. *Demonstra ergo quod polliceris.*

SOC. Je le ferai. Mais auparavant répondez moi. Nous avons tous deux la faculté de voir & d'entendre.

SOC. *Faciam. Sed prius quæro utrum sensus corporis meus idem sit qui tuus, an verò meus non sit nisi meus, & tuus non*

*non sit nisi tuus?* ...

La mienne est elle la même que la vôtre? Ou bien sont elles distinguées de sorte que la mienne ne soit qu'à moi, comme la vôtre n'est qu'à vous?

PL. *Concedo prorsus quamvis ejusdem generis, tamen singulos nos habere sensus videndi, audiendi &c.*

PL. J'avoue qu'elles sont de même genre & que cependant elles nous sont particulieres.

SOC. *Quid ipsam rationem, nonne unusquisque nostrum habet suam, quandoquidem fieri potest ut ego aliquid intelligam, cum id tu non intelligas?*

SOC. N'en est-il pas de même de la raison? Chacun de nous n'a t-il pas la sienne?

PL. *Manifestum est rationales mentes singulos quosque nostrum habere singulas.*

PL. Qui pourroit le nier?

SOC. *Num etiam poteris dicere singulos soles nos habere quos videmus?*

SOC. Direz vous que nous voyons chacun notre Soleil?

PL. *Nullo modo istuc dixerim.*

PL. Non certainement.

SOC. *Possumus ergo videre unum ali-*

SOC. Quoique nous ayons chacun la

la faculté de voir, nous pouvons tous deux voir le même objet.

PL. Rien n'eſt plus évident.

SOC. Appliquez vous, je vous prie. Croiez vous qu'il ſe trouve quelque objet que tous ceux qui ont de la raiſon puiſſent voir enſemble, que cet objet ſoit toûjours viſible & demeure toûjours le même, ſoit qu'on le conſidere, ſoit qu'on ne le conſidere pas?

PL. Oui, ſans doute, j'en vois pluſieurs de cette eſpece. En particulier la vérité des nombres a ces caracteres. Elle eſt toûjours viſible. Tous ceux qui ont de la raiſon peuvent la trouver, quoique non pas

*quid multi ſimul, cum ſint ſenſus noſtri nobis ſingulis ſinguli?*

PL. *Manifeſtiſſimum eſt.*

SOC. *Age nunc attende, & dic mihi utrum inveniatur aliquid, quod omnes ratiocinantes ſuâ quiſque ratione atque mente communiter videant, cum illud quod videtur præſto ſit omnibus, incorruptum integrumque permaneat, ſive illi videant, ſive non videant? An forte nihil hujuſmodi eſſe arbitraris?*

PL. *Immo multa eſſe video è quibus unum commemorari ſatis eſt, quod ratio & veritas numeri omnibus ratiocinantibus præſto eſt, ut omnis eam computator ſuâ quiſque ratione & intelligentiâ conetur apprehendere, & alius id facilius, alius*

*alius difficilius possit, alius omnino non possit.... Nec cum in ea quisque fallitur ipsa deficiat, sed eâ verâ & integrâ permanente, ille in errore fit tanto amplius quanto minus eam videt.*

tous avec une égale facilité. Si quelqu'un se trompe, elle n'en souffre point. Elle demeure toûjours la même. Moins on la voit, plus on est dans l'erreur.

SOC *Recte sanè... Tamen si tibi aliquis diceret numeros istos, non ex aliquâ naturâ suâ, sed ex iis rebus quas sensu corporis attingimus, impressos esse animo nostro quasi quasdam imagines quorumque visibilium; quid responderes? Num tu quoque id putas?*

SOC. On ne peut rien dire de plus sensé. Toutefois, si quelqu'un vous disoit que ces nombres, non par leur nature, mais par les choses que les sens nous font appercevoir, ont été imprimez dans notre esprit comme les images des choses visibles; que répondriez vous? Mais peut-être êtes vous de ce sentiment.

PL. *Id nullo modo putaverim. Non enim, si sensu corporis percepi numeros, idcirco etiam rationem partitionis numero-*

PL. Non, je vous le jure, car si les sens ont pu me faire connoître les nombres, ils n'ont pu m'instruire de leurs

leurs différentes propriétez. Ce n'est que par la lumiere de l'esprit que je réfute celui qui fait mal une addition, ou une soustraction. De plus, ce que je connois par les sens, je ne sçais pas combien il durera. Mais sept & trois sont dix, non seulement à présent, mais toûjours, & jamais il n'est arrivé ni n'arrivera que sept & trois n'aient pas été & ne soient pas dix. Or c'est cette vérité inaltérable des Nombres que j'ai dit être commune à tous ceux qui ont de la raison.

*rum sensu corporis percipere potui. Hâc enim luce mentis refello eum quisquis, vel in addendo, vel in retrahendo, falsam summam renuntiaveris. Et quidquid sensu corporis tango, quamdiu futura sint nescio. Septem autem & tria decem sunt, & non solum nunc, sed etiam semper. Neque ullo modo aliquando septem & tria non fuerunt decem, aut aliquando septem & tria non erunt decem. Hanc ergo incorruptibilem numeri veritatem dixi mihi & cuilibet ratiocinanti esse communem.*

Soc. Vos réponses sont très-vraies & très-certaines ; je n'ai garde de les contester. Avançons. Que pensez vous de la sagesse ?

Soc. *Non resisto tibi verissima & certissima respondenti. Verum tamen quid de ipsa sapientiâ putas existimandum ? Singulas quasque suas ar-*

*arbitraris singulos quosque homines habere sapientias?*

Croiez vous que chaque homme ait la sienne en particulier?

P L. *Quam dicat sapientiam nondum scio. Video quippe varie videri hominibus quid fiat dicaturve sapienter.*

P L. Je ne sai pas précisément ce que vous entendez par le mot de sagesse: car je vois que les sentimens varient quand il faut prononcer sur la sagesse d'une parole ou d'une action.

S O C. *Nam aliam putas esse sapientiam, nisi veritatem in qua cernitur & tenetur summum bonum?... Nam omnes etiam diversa sectantes bonum appetunt & malum fugiunt: sed propterea diversa sectantur, quod aliud alii videatur bonum.... Ut ergo constat nos beatos esse velle, ita constat nos velle esse sapientes, quia nemo sine sapientia beatus est. Nemo enim beatus est, nisi summo bono, quod in ea*

S O C. Pouvez vous croire que la sagesse soit autre chose que la vérité, dans laquelle on voit & on possede le souverain bien? Ceux mêmes qui s'attachent à différens objets cherchent le bien & fuient le mal, & ils ne s'attachent à différens objets que parce qu'ils se méprennent sur le bien & sur le mal. Autant donc qu'il est certain que nous voulons être heureux,

reux, autant l'est-il que nous voulons être sages, puisqu'il n'est point de bonheur sans la sagesse, & que la félicité consiste à voir & à posséder le souverain bien, qui se trouve dans la vérité que nous appellons sagesse. De même donc que l'idée de la béatitude est imprimée dans notre esprit avant que nous soions heureux, aussi avons nous l'idée de la sagesse avant que d'être sages. Et c'est par cette idée que nous répondons sans hésiter à ceux qui nous demandent si nous voulons être sages : Oui, nous le voulons. Nous savons que la sagesse existe. Mais nous ne savons pas encore si elle est commune à tous.

*veritate quam sapientiam vocamus, tenetur & cernitur. Sicut ergo, antequam beati simus, mentibus tamen nostris impressa est notio beatitatis; ita etiam prius quam sapientes simus, sapientiæ notionem iu mente habemus impressam, per quam unusquisque nostrum, si interrogetur velit ne esse sapiens, sine ulla caligine dubitationis se velle respondet..... Tenemus esse sapientiam; sed utrum sit communis una omnibus, nondum tenemus.*

PL. *Ita est.*

SOC. *Quid! Hoc quod tenemus, vel esse sapientiam vel sapientes, ubi videmus? Nam hoc te videre & verum esse nullo modo utique dubitaverim. Hoc ergo verum an ita vides ut intelligas & à me videri posse hoc verum, tametsi mihi abs te non dicatur?*

PL. *Immo ita ut abs te quoque, etiam me invito, videri posse non dubitem.*

SOC. *Quod ergo unum verum videmus ambo singulis mentibus, nonne utrique nostrum commune est?*

PL. *Manifestissimè.*

SOC. *Item credo te non negare studendum esse sapientiæ.*

PL. Celà est vrai.

SOC. Quoi? Où voions nous que la sagesse existe, ou qu'il y a des sages? Car je suis persuadé que vous le voiez & que vous voiez la vérité. Or ce vrai que vous voiez, le voiez vous de sorte que vous compreniez que je puis aussi le voir, quoique vous ne m'en disiez rien?

PL. Oui, & de plus je suis persuadé que vous pouvez le voir malgré moi.

SOC. Par conséquent cette vérité que nous voions nous est commune à tous deux.

PL. Rien n'est plus évident.

SOC. Je ne crois pas non plus que vous niïez qu'il fail-

faille s'appliquer à la sageſſe.

PL. Non aſſurément.

PL. *Prorſus non dubito.*

SOC. Vous ne nierez pas non plus que cette vérité ne vous ſoit commune avec tous ceux qui la voïent avec vous.

SOC. *Hoc item verum unum eſſe, & omnibus qui hoc ſciunt ad videndum eſſe commune. . . . numquid negare poterimus?*

PL. Au contraire.

PL. *Nullo modo.*

SOC. Vous convenez donc auſſi qu'il faut vivre dans la juſtice, qu'il faut préférer ce qui eſt bien à ce qui eſt mal, ce qui eſt integre à ce qui eſt corrompu, ce qui eſt éternel à ce qui eſt temporel, ce qui eſt inaltérable à ce qui eſt ſujet au changement.

SOC. *Item juſtè eſſe vivendum, & deteriora melioribus eſſe ſubdenda, paria paribus comparanda, incorruptum melius eſſe corrupto, æternum temporali, inviolabile violabili poteris-ne negare?*

PL. J'en conviens.

PL. *Quis poteſt?*

SOC. Cette vérité immuable, qui eſt préſente à tous

SOC. *Hoc ergò verum poteſt quiſque ſuum proprium dicere*

*re, cum incommutabiliter contemplandum adsit omnibus qui hoc contemplari valent.*

ceux qui peuvent la contempler, quelqu'un en particulier peut-il dire qu'elle lui appartient?

PL. *Nullus hoc vere dixerit suum esse proprium, cum tam sit unum atque omnibus commune quam verum est.*

PL. Non, puisqu'elle est aussi unique & aussi commune à tous qu'elle est vraïe.

SOC. *Item à corruptione avertendum animum, atque ad incorruptionem convertendum quis negat, aut quis cum verum esse fateatur, non etiam incommutabile intelligat, atque omnibus mentibus id intueri valentibus communiter præsto esse videat?*

SOC. De même, qui peut douter qu'il ne faille détourner son esprit de la corruption & l'appliquer à ce qui ne se corrompt point? Ou quel est celui qui, croiant cette verité, ne comprenne en même temps qu'elle est immuable & toûjours visible à tous ceux qui peuvent la regarder?

PL. *Verissimum est.*

PL. Tout ce que vous venez de dire est évident.

SOC. *Quam ergo veræ atque incommutabiles sunt regulæ*

SOC. Les regles de la sagesse sont donc aussi vraies &

 aussi

aussi immuables & aussi communes que le sont celles des nombres.

*numerorum, tam sunt veræ atque incommutabiles regulæ sapientiæ, easque omnibus qui has intueri valent ad contemplandum adesse concedis?*

PL. Je n'en puis douter.

PL. *Dubitare non possum.*

SOC. Ainsi vous avouerez que la vérité, qui contient tout ce qui est immuablement vrai, est elle même immuable, qu'elle n'est à personne en particulier, qu'elle est tout à la fois une lumiere publique & secrete, toûjours prête à éclairer ceux qui veulent & qui peuvent être éclairez.

SOC. *Quapropter nullo modo negaveris esse incommutabilem veritatem, hæc omnia quæ incommutabiliter vera sunt continentem, quam non possis dicere tuam, vel meam, vel cujusquam hominis, sed omnibus incommutabilia vera cernentibus tanquam miris modis secretum & publicum lumen præstò esse ac se præbere communiter.*

PL. Rien de plus vrai & de plus évident.

PL. *Apertissimum atque verissimum est.*

SOC. Voions à présent. Cette vérité dont nous parlons, qui, seu-

SOC. *Hanc ergo veritatem de qua tam diu loquimur, in qua una tam multa conspici-*

*spicimus, excellentiorem putas esse quam mens nostra est, an æqualem mentibus nostris, an etiam inferiorem? Sed si esset inferior, non secundum illam, sed de illa judicaremus, sicut judicamus de corporalibus, quia infra sunt, & dicimus ea plerumque non tantum ita esse, vel non ita, sed ita vel non ita esse debere. Sic & de animis nostris, non solum ita esse animum novimus, sed plerumque ita esse debere. Et judicamus hæc secundum illas interiores regulas veritatis quas communiter cernimus. De ipsis verò nullo modo quis judicat. Cum enim quis dixerit æterna temporalibus esse potiora, aut septem & tria decem esse, nemo dicit ita esse debuisse, sed tantum ita esse*

le nous fait voir tant de choses, croiez vous qu'elle lui soit égale, ou enfin qu'elle lui soit inférieure? Si ce dernier étoit vrai, elle ne seroit pas la regle de nos jugemens; mais elle y seroit sujette comme les choses corporelles, dont nous prononçons, non seulement qu'elles sont, mais aussi qu'elles ne sont pas ce qu'elles devroient être. Il en est de même de nos esprits. Or ces jugemens que nous prononçons sont appuiez sur les regles de la vérité, que nous voions en commun, & elles ne sont point sujettes à nos jugemens. Ainsi quand quelqu'un nous dit que ce qui est éternel vaut mieux que ce qui

qui est temporel, que sept & trois font dix, personne ne dit que cela a dû être; mais sans examiner, il s'y soumet avec joie. Si la vérité étoit égale à nos esprits, elle seroit changeante comme ils le sont eux mêmes; car quelques fois ils la voient moins, quelques fois d'avantage, au lieu que demeurant toûjours la même, elle n'augmente ni ne diminue, parce que nous la voions ou que nous ne la voions pas. Mais toûjours pure & incorruptible, elle éclaire ceux qui la regardent, & laisse dans les tenebres ceux qui ne la regardent pas. Ajoutez que c'est par elle que nous jugeons de nos esprits & que jamais nous

*cognoscens non examinator corrigit, sed tantum lætatur inventor. Si autem esset æqualis mentibus nostris hæc veritas, mutabilis etiam ipsa esset; mentes enim nostræ aliquando eam minus, aliquando eam plus vident, & ex hoc fatentur se esse mutabiles: cum illa in se manens, nec proficiat cum plus à nobis videtur, nec deficiat cum minus, sed integra & incorrupta & conversos lætificet lumine, & aversos puniat cæcitate. Quid quod etiam de ipsis mentibus nostris secundum illam judicamus, cum de illa nullo modo judicare possumus? Dicimus enim, minus intelligit quam debet, aut tantum quantum debet intelligit. Tantum autem mens debet intelligere quantum*

*tum propius admoveri atque inhærere potuerit incommutabili veritati. Quare, si nec inferior, nec æqualis est, restat ut sit superior atque excellentior.*

ne la jugeons. Nous disons, il comprend moins qu'il ne doit, il comprend autant qu'il doit. Or un esprit doit comprendre autant qu'il est capable de s'approcher de la vérité & de s'y attacher. La vérité n'est point inférieure à nos esprits, elle ne leur est point égale. Reste donc qu'elle leur soit supérieure & d'une nature bien plus excellente.

*Promiseram autem, si meministi, me tibi demonstraturum esse aliquid, quod sit mente nostrâ atque ratione sublimius. Ecce tibi est ipsa veritas. Amplectere illam si potes, & fruere illa, & dabit tibi petitiones cordis tui. Quid enim petis amplius quam ut beatus sis?*

Je vous avois promis, si vous vous en souvenez, que je vous démontrerois l'existence de quelque chose de plus excellent que notre esprit, c'est la vérité. Embrassez-la, jouissez en si vous pouvez, elle remplira les desirs de votre cœur. Que souhaitez

tez vous de plus que d'être heureux, & peut on se figurer un bonheur plus grand que celui qui se trouve dans la possession de la vérité, dont l'essence même est la bonté, l'éternité, l'immutabilité. Quoi ! Les hommes corrompus se croient heureux dans la jouissance d'une beauté périssable, & les embrassemens de la vérité ne nous contenteront pas ! Ainsi, puisque la sagesse n'est point distinguée de la vérité, & que c'est par la vérité que nous connoissons & que nous possédons le souverain bien, attachons nous y & ne nous en séparons jamais. C'est la vérité qui nous fait connoître en détail les vrais biens, à quoi nous

*Et quid beatius eo qui fruitur inconcussâ & incommutabili & excellentissima veritate? An verò clamant homines beatos se esse, cum pulchra corpora magno desiderio concupita, sive conjugum sive etiam meretricum amplexantur, & nos in amplexu veritatis beatos esse dubitamus! Clamant homines se beatos esse cum æstu aridis faucibus, ad fontem undantem salubremque perveniunt, aut esurientes prandium cænamve ornatam copiosamque reperiunt, & nos negabimus beatos esse cum irrigamur pascimurque veritate? Solemus audire voces clamantium se beatos, si jaceant in rosis aliisque floribus, vel etiam unguentis odoratissimis perfundantur. Quid fragrantius, quid jucun-*

*cundius inspiratione veritatis? Et dubitamus nos cum ab illa inspiramur dicere beatos? Quoniam in veritate cognoscitur & tenetur summum bonum, eaque veritas sapientia est, cernamus in ea teneamusque summum bonum, eoque perfruamur. Beatus est quippe qui fruitur summo bono. Hæc enim veritas ostendit omnia bona quæ vera sunt, quæ sibi pro suo captu intelligentes homines, vel singula, vel plura eligant quibus fruantur. Sed quemadmodum illi qui in luce Solis eligunt quod libenter aspiciant, & eo aspectu lætificantur, in quibus, si qui forte fuerint vegetioribus sanisque & fortissimis oculis præditi, nihil libentius quam ipsum solem contuentur, qui etiam cæte-*

pouvons nous attacher. Mais, comme la lumiere du Soleil nous rend les objets visibles & que ceux qui ont les yeux sains & vigoureux ne voient rien de plus digne de leurs regards que le Soleil même, aussi un esprit ferme laisse les objets particuliers, que la vérité lui a fait voir, pour ne s'attacher qu'à elle. Là il oublie tout & jouit cependant de tout.

*ra quibus infirmiores oculi delectantur, illustrat. Sic fortis acies mentis & vegeta, cum multa vera & incommutabilia certâ ratione conspexerit, dirigit se in ipsam veritatem quâ cuncta monstrantur, eique inhærens tanquam obliviscitur cætera, & in illa simul omnibus fruitur, quidquid enim jucundum est in cæteris veris ipsa utique veritate jucundum est.*

Vous le savez. Personne n'est parfaitement heureux dans la possession des biens qui peuvent lui être enlevez. Or on ne peut m'ôter la vérité & la sagesse que je ne le veuille, puisque jamais elle ne s'éloigne de moi & que ce n'est que par ma mauvaise volonté que je puis m'éloigner

*Nemo autem securus est in iis bonis quæ potest invitus amittere. Veritatem autem atque sapientiam nemo invitus amittit. Non enim locis separari ab ea quisquam potest, sed ea quæ dicitur à veritate atque sapienciâ separatio perversa voluntas est quâ inferiora diliguntur. Nemo autem vult aliquid nolens. Habe-*

*bemus igitur qua fruamur omnes æqualiter atque communiter: nullæ sunt angustiæ, nullus in ea defectus. Omnes amatores suos nullo modo sibi invidos recipit, & omnibus communis est & singulis casta est. Nemo alicui dicit recede ut etiam ego accedam, remove manus, ut etiam ego complectar. Omnes inhærent, ipsam omnes tangunt. Cibus ejus nulla ex parte discerpitur, nihil de ipsa bibis quod ego non possim. Non enim ab ejus communione in privatum tuum mutas aliquid: sed quod tu de illa capis, & mihi manet integrum. Quod te inspirat non expecto ut reddatur abs te & sic ego inspirer ex eo; non enim aliquid ejus fit aliquando cujusquam unius, aut quorundam pro-*

d'elle. Nous pouvons tous également en jouir. Elle n'a point de défauts, elle n'a point de bornes. Tous ceux qui l'aiment sont bien reçus, elle ne leur donne aucun sujet de jalousie, rien n'est plus chaste que ses embrassements. Personne n'est obligé de dire à un autre, souffrez que j'en jouisse à mon tour, tous à la fois peuvent s'y attacher. Ce que vous en prenez ne me fait aucun tort. Jamais elle ne cesse d'être commune. Ainsi la multitude de ceux qui l'aiment n'empêche personne de l'approcher. Le plaisir qu'elle cause n'est point borné par un certain temps, jamais elle ne fait souffrir les maux de l'absence.

ſence. Elle brille au milieu des ombres de la nuit. Elle eſt indépendante des fins. Elle eſt également proche de tous les peuples de la terre. Elle n'eſt dans aucun lieu & on la trouve par tout. Elle avertit extérieurement, elle enſeigne intérieurement. Elle change en mieux tous ceux qui la contemplent, & ne ſouffre aucun changement. Perſonne ne juge d'elle. Perſonne ſans elle ne juge bien. De tout celà il ſuit évidement qu'elle eſt au deſſus de l'eſprit & de la raiſon.

*prium, ſed ſimul omnibus tota eſt communis. Illa* igitur *veritatis & ſapientiæ pulchritudo, tantum adſit perſeverans voluntas fruendi, nec multitudine audientium conſtipata ſecludit venientes, nec peragitur tempore, nec migrat locis, nec umbrâ intercluditur, nec ſenſibus corporis ſubjacet. De toto mundo ad ſe converſis qui diligunt eam, omnibus proxima eſt, omnibus ſempiterna, nullo loco eſt, nuſquam deeſt. Foris admonet, intus docet. Cernentes ſe commutat omnes in melius, à nullo in deterius commutatur. Nullus de illa judicat, nullus ſine illa judicat bene. Ac per hoc eam manifeſtum eſt mentibus noſtris, quæ ab ipſâ una fiunt ſingulæ ſapientes, & non*

*non de ipsâ, sed per ipsam de cæteris judicant, sine dubitatione esse potiorem.*

*Tu autem concesseras, si quid supra mentes nostras esse monstrarem, Deum te esse confessurum, si adhuc nihil esset superius. Quam tuam concessionem accipiens, dixeram satis esse ut hoc demonstrarem. Si enim aliquid est excellentius, ille potius Deus est: si autem non est, jam ipsa veritas Deus est. Sive ergo illud sit, sive non sit, Deum tamen esse negare non poteris, quæ nobis erat ad differendum & tractandum quæstio constituta.*

Vous étiez convenu que vous reconnoitriez pour Dieu ce que je vous montrerois être au-dessus de notre Esprit, pourvû que celà même n'eût rien au dessus de soi. Je vous avois dit que ce consentement me suffisoit. Car s'il est quelque chose de plus excellent que ce que je vous ai montré être au dessus de nos esprits, sans doute qu'il est Dieu. Si au contraire il n'y a rien, c'est la Vérité qui est Dieu. Soit donc qu'il y ait quelque chose de meilleur, soit qu'il n'y ait rien, il faut que vous avouiez qu'il y a un Dieu. Et c'étoit là le but de la

la question que nous avions prise pour le sujet de notre entretien.

PL. Je ne puis vous exprimer avec quel plaisir je reconnois la vérité que vous venez de m'apprendre. Oui, la vérité est Dieu, je voudrois me faire entendre partout. Mais je souhaite sur tout que la vérité entende & exauce les cris que je pousse intérieurement vers elle pour n'en être point séparé: car je la regarde non seulement comme un bien, mais comme le souverain bien, le seul capable de me rendre heureux.

*PL. Ego verò incredibili omnino, & quam tibi verbis explicare non possum lætitiâ perfusus, accipio ista & clamo esse certissima. Clamo autem voce interiore quâ exaudiri cupio ab ipsa veritate & illi inhærere: quod non solum bonum, sed etiam summum bonum & beatificum esse concedo.*

SOC. Vous avez raison & je suis charmé de vous voir ces sentimens.

SOC. *Rectè sanè. Etiam ego plurimùm gaudeo.*

AR-

# ARTICLE III.

**ESSAI SUR LES ERREURS POPULAIRES**, *ou*, *Examen de plusieurs Opinions reçues comme vrayes, qui sont fausses ou douteuses. Traduit de l'*Anglois *de* Thomas Brown, *Chevalier*, *& Docteur en Medecine. A* Amsterdam *aux dépens de la Compagnie.* 1733. 12. *Tome I. pagg.* 415. *sans les Picees préliminaires, & Tom. II. pagg.* 444. *sans la Table des Matieres. Ce Livre se trouve à la* Haye *chez* J. van Duren.

TOut dans ce Traité est propre à réveiller la curiosité du Public, le titre qu'il porte en *François* & qui a déjà servi à *Laurent Joubert* & à *Gaspar Bachot*, le nom du Chevalier *Brown* célebre par sa maniere libre de penser, le grand nombre d'Editions qu'on a faites en *Angleterre* de son Ouvrage, & la variété des sujets qu'on y examine. Il est divisé en sept Livres. On recherche dans le premier quelles sont en général les sources & les causes des erreurs

*Plan & division de cet Ouvrage.*

reurs accréditées parmi les Hommes, & on en compte plusieurs, la foiblesse de l'esprit humain, la disposition qu'il a naturellement à l'erreur, les fausses idées qu'il se forme des objets sur une premiere vuë, ou sur des rapports infideles, les conséquences qu'il en tire, sa crédulité, sa paresse, la prévention pour les Anciens, le respect pour l'autorité, & les efforts du Démon. Il s'agit dans le second Livre des opinions fausses, ou douteuses, qui se sont établies dans les esprits par rapport aux Minéraux, aux Vegétaux & à quelques Insectes. Il est question dans le troisieme des opinions fabuleuses, ou suspectes, touchant les Animaux, qui se sont introduites parmi les Physiciens. Le quatrieme roule sur diverses questions qui ont rapport à l'Homme considéré entant qu'il a un corps. Le cinquieme est emploié à exposer les erreurs des Peintres sur divers sujets. Le sixieme & le septieme concernent la Cosmographie & l'Histoire.

*Méthode qui y regne.* Dans les uns & dans les autres regne une méthode constante, qui consiste à indiquer les témoignages favorables à l'opinion reçue, ceux qui l'attaquent, les raisons qui la détruisent, & les causes qui ont pû la faire naitre & l'accréditer.

Nous n'extrairons rien du premier Livre. Ce sont des matieres qu'il faut laisser dans la connexion qu'elles ont

entre

entre elles. Quant au ſecond, il commence par la queſtion, ſi le Cryſtal eſt de la glace, ou de la neige condenſée par le temps. Monſieur *Brown* allegue d'abord les témoignages qu'il y a pour l'affirmative & ſe déclare enſuite pour l'opinion contraire. Ses preuves ſont, que le Cryſtal eſt une pierre congelée par des eſprits minéraux, & la glace une eau condenſée par la froideur de l'air: qu'il y a pluſieurs manieres de diſſoudre la glace, & qu'il n'en eſt qu'une de diſſoudre le Cryſtal, ſavoir, en le réduiſant en une poudre ſubtile: que la glace ſurnage dans l'eau & que le Cryſtal y enfonce: que la glace eſt une concrétion homogene dont la matiere eſt l'eau, au lieu que le Cryſtal eſt un corps mixte, compoſé de parties héterogenes, & contenant les principes dans leſquels on réſout les mixtes: que la glace eſt moins compacte & moins tranſparente que le Cryſtal: que le Cryſtal a un principe intrinſeque de ſa figure, & que la glace au contraire n'a de figure que celle qui lui eſt imprimée par les corps contigus: qu'on trouve du Cryſtal dans des lieux où il n'y a ni ne peut y avoir de glace: enfin que le Cryſtal & la glace diffèrent par leurs qualitez élementaires & medicinales. Ce parallele eſt ſuivi d'une explication de la nature & de la génération du Cryſtal, que voici en peu de mots.

*Si le Cryſtal eſt de la glace condenſée.*

C'eſt un corps minéral de la claſſe des pierres & qui eſt tranſparent comme la glace. Il eſt produit par une percolation lente de la plus pure & de la plus claire humidité de la terre, ou *peut-être* par la liquéfaction de ſes parties les plus déliées, qui contenoient des eſprits capables de les pétrifier. Cet endroit ne nous a point paru aſſez nettement exprimé, pour que nous ſoions aſſurez d'en avoir bien pris le ſens.

*Erreurs populaires concernant l'Aiman.*

Le ſecond & le troiſieme Chapitre ſont ſur l'Aiman. Le Chevalier *Brown* débute par nombre d'expériences curieuſes ſur la vertu magnétique de la Terre, ſur celle des autres corps, ſur la direction de l'Aiman, ſon attraction, ſa déclinaiſon & ſa variation. Il diſtingue par là ce qui eſt certain, ou probable, par rapport à l'Aiman, d'avec ce qui eſt communément crû, quoiqu'évidemment ou probablement faux. De la derniere eſpece entre autres ſont les opinions ſuivantes, que l'Aiman attire le fer, au lieu que leur attraction eſt reciproque, qu'un certain Aiman attire la chair, que l'ail empêche l'attraction de l'Aiman, que le diamant a la même vertu à cet égard que l'ail, qu'il en eſt de même de l'huile mercurielle & du vif-argent, que l'Aiman rougi au feu & ſouvent trempé dans l'huile de Mars acquiert la force d'arracher un clou d'une muraille, & que tout Aiman

ſans

sans aucune préparation attire le verre liquéfié. De la même espece sont, la vertu attribuée aux Rochers des mers des *Indes* & de celles du Nord d'attirer les clouds des Navires, le conte du tombeau de *Mahomet* suspendu entre deux Aimans, celui de la Statue d'*Arsinoé* que *Pline* * assûre avoir été suspendue de même, & en dernier lieu une suspension semblable du Char du Soleil dans le Temple de *Serapis*, & du Cheval de *Bellerophon*, dont parlent *Rufin* & *Bede* †. A ces examens succede celui des vertus medicinales qu'on a données à l'Aiman. Restent ses vertus magiques & sympathiques.

Le Chevalier *Brown* dit spirituellement à ce sujet, que, comme les Historiens ont excédé la vérité de l'Histoire, en attribuant à leurs Héros des actions fausses & même impossibles, de même les Philosophes ont excédé la vérité de *Autres erreurs sur le même sujet.*

* Il est vrai que *Pline* fait mention † d'une voûte revêtue d'aiman par *Dinocharès* pour suspendre en l'air la Statuë d'*Arsinoé*. Mais il ajoute que ce projet fut interrompu, & *Ausone* seul en parle * comme d'une chose faite. † *Lib. XXXIV. Cap. XIV.* * *In Mosell. Idyll. III.*

† L'Histoire a conservé le souvenir de beaucoup de merveilles du même genre & qui sont également fabuleuses. Telles sont entre autres la Statue de la Victoire, dont parle *Ampelius*, celle de *Cupidon* dans les Lettres de *Cassiodore*, celle de *Mercure* mentionnée dans les Annales de *Treves*, & celle du Soleil suspendue dans le Temple de *Belus* à *Babylone*. On peut consulter là-dessus le savant Mémoire de Monsieur *Falconet* † sur l'Aiman. † *Mém. de Litter. Tom. VI.*

de leurs Obſervations, pour leur donner du merveilleux, & ont donné cours par là à de fauſſes qualitez occultes, tandis qu'on devroit rougir qu'il en reſte un ſi grand nombre de véritables. *Dioſcoride* par exemple aſſure qu'un Aiman, placé ſous le chevet d'une femme adultere, lui cauſera des inquiétudes, qui la forceront de ſe lever d'auprès de ſon époux. *Orphée* témoigne que, ſi on arroſe un Aiman avec de l'eau, il en ſortira une voix foible, comme celle d'un Enfant, qui répondra aux queſtions qu'on voudra lui faire. *Cardan* écrit que des bleſſures faites avec des inſtrumens aimantez ne feroient aucune douleur. „ D'autres „ prétendent que l'Aiman, conſervé dans „ du ſel, fait le petit Poiſſon appellé „ *Remora*, & acquiert la vertu d'attirer „ l'or du puis le plus profond". Selon d'autres, touchez deux aiguilles du même Aiman & placez-les dans le centre de deux cercles, autour deſquels l'alphabet feroit écrit, quelque eſpace qu'il y ait entre elles, dès qu'on tournera l'une des deux vers quelque lettre, l'autre tournera vers la même lettre, & ainſi s'établira une communication inviſible entre deux perſonnes ſéparées

*Réflexion d. J.* par de vaſtes mers. Voilà de beaux ſecrets, & différens de tant d'autres, il n'y a ni difficulté, ni ſcrupule, qui doive détourner perſonne de les éprouver, ou en faire manquer l'épreuve. Comment

ment se fait-il que jamais des Gens croiables n'aient témoigné qu'ils s'en étoient servis avec succès? Ce silence seul est presque aussi concluant contre ces prétendues vertus de l'Aiman que les raisons du Chevalier *Brown*.

Il traite dans le quatrieme chapitre des corps qui ont une vertu électrique ou attractive, & après en avoir nommé un grand nombre & marqué ceux en qui il ne reconnoît point d'électricité, il fait voir par des expériences qu'il est faux que l'Ambre n'attire point le basilic, ni des plumes huilées. Il ne faut que peler le basilic, on verra ces pelures s'élever à l'approche de l'Ambre, & il en sera de même des plantes trempées dans l'huile, pourvû que l'huile ne les attache pas à leur place. Bien plus, l'Ambre attire l'huile même, & versez en une goute quelque part, dès qu'elle approchera de l'Ambre, elle prendra la figure d'un cone pour s'élever jusqu'à lui. *Que l'ambre attire le basilic & l'huile.*

Les matieres traitées dans le chapitre cinquieme ne sont pas moins curieuses. Une foule d'Ecrivains célébres ont prétendu que le sang de Bouc encore chaud & récent amollissoit & brisoit le diamant. Le témoignage des Lapidaires renverse cette opinion. D'ailleurs le passage de *Pline*, qui semble y avoir donné lieu, à le bien examiner, y est plus contraire que favorable, puisque *S'il est vrai que le sang de bouc amollisse le diamant.*

s'il porte que le sang de Bouc brise le diamant, il porte aussi que ce n'est point sans de fréquens & rudes coups de marteau; & que les meilleures enclumes de fer se cassent dans cette opération. Telle est pourtant la fécondité de l'erreur, que cette opinion en a produit une autre, qui est du moins fort douteuse, savoir, que le sang de Bouc peut dissoudre la pierre dans la vessie.

*Et dissout la pierre dans le corps humain.*

*Que le verre n'est pas un poison.*

Une autre erreur établie, c'est que le verre est un poison, erreur fondée sur les blessures que, réduit en poudre grossiere, il cause par ses particules tranchantes. La vérité, prouvée par l'expérience, est qu'on ne le peut traiter de venimeux que dans un sens équivoque, & comme on appelle poisons d'autres choses, qui, sans être nuisibles par leur substance ni par leurs qualitez, le deviennent par leur figure, ou par quelque activité casuelle. De ce nombre sont les épingles, les aiguilles, les épis de bled, le poil, qui étant avalez, peuvent faire mourir les Hommes, quoiqu'ils ne contiennent rien de venimeux.

*Et qu'il n'est point malléable.*

La malléabilité du verre n'est pas moins fabuleuse. En effet, dit-on ici, qu'est-ce qui rend les corps ductiles & malléables, si ce n'est certaine humeur cachée & tenace, qui lie tellement les parties de ces corps entre elles, qu'elles peuvent s'étendre sans se séparer?

Or

Or eſt-il que les corps ne ſe vitrifient, qu'après l'exhalaiſon de leurs parties volatiles & la ſéparation des particules humides, tandis que le ſel & la terre, qui ſont les parties fixes, demeurent; il eſt donc néceſſaire que les corps vitrifiez deviennent fragiles. Auſſi eſt-ce ce qu'on éprouve dans le verre d'étain ou de plomb.

La vertu médicinale de l'Or fournit un troiſieme article. Des Médecins les uns en font un excellent cordial & les autres l'excluent du nombre des remedes. Monſieur *Brown* dit là-deſſus que la chaleur naturelle de l'eſtomac ne peut point donner d'atteinte à la ſubſtance de l'Or pur, & que, loin qu'il nourriſſe, il ne ſubit dans le corps aucun changement, qui puiſſe le rendre ſalutaire. Cependant, continue-t-il, de ce qu'il n'arrive à la peſanteur de ce métal aucune diminution ſenſible, nous ne devons pas inférer abſolument qu'il ne s'en échappe aucune vertu, ſoit qu'on le prenne infuſé ou de quelque autre maniere. L'aiman, le diamant, le ſaphir, l'ambre poli, les autres corps électriques, tous durs qu'ils ſont, tranſpirent aſſez pour remuer d'autres corps, & néanmoins ces écoulemens continuels ne leur coutent en un temps conſidérable aucune portion ſenſible de leur peſanteur. Qui empêche que l'Or n'ait auſſi ſes exhalaiſons, qui ſoient médici-

*De la vertu medecinale de l'or.*

cinales, & qui, retournant dans ce métal, lui rendent ſon premier poids? Mais le meilleur eſt de ne ſe point fier à un remede ſi douteux.

*Autres erreurs réfutées.*

C'eſt aſſez pour un extrait que d'indiquer les ſujets des huit articles ſuivans. On prouve dans le premier contre *Ariſtote* qu'un vaſe rempli de cendres contient moins d'eau que s'il étoit vuide: Dans le ſecond, qu'il eſt poſſible de faire une poudre, qui, en s'enflammant, lance des bales ſans bruit, & que cette poudre doit n'avoir que peu de force: Dans le troiſieme, que le coral n'eſt pas une plante qui, molle ſous l'eau, s'endurciſſe à l'air, & que probablement elle eſt ligneuſe & ſe pétrifie dans la mer: Dans le quatrieme, que la porcelaine n'eſt qu'une terre maigre, fine & luiſante, qui vient de la montagne de *Hoang* & que les *Chinois* travaillent à peu près comme les *Italiens* font la fayance, & qu'elle n'a point certaines vertus qu'on lui attribue: Dans le cinquieme & dans le ſixieme, qu'il eſt fort douteux que l'eſcarboucle luiſe dans les ténebres, & que l'*ætites*, ou pierre d'aigle, puiſſe faciliter l'accouchement, ou empêcher les fauſſes couches, ſelon qu'on l'applique à la partie ſupérieure du ventre, ou à la partie inférieure: Dans le ſeptieme, que ces pierres, nommées en *Angleterre* *Pierres des Fées* & *Eperons des Lutins*, ne ſont que des Hériſſons de

de mer pétrifiez & des Pierres *belemnites*: Et enfin dans le huitieme, que si quelques-unes d'entre les pierres précieuses ont certaines qualitez medicinales, les autres n'ont point les vertus sympathiques dont plusieurs Philosophes les ont douées de leur pure grace, comme aussi que celles qui ornoient le pectoral d'*Aaron* n'avoient point de brillant extraordinaire.

Les fables qui concernent la Mandragore commencent le sixieme Chapitre. *Fables par rapport à la Mandragore.* On fait voir en premier lieu, que sa ressemblance avec la figure humaine est rare & fortuite, & qu'on pourroit la trouver aussi bien dans d'autres racines : en second lieu, qu'il n'est pas vrai que cette plante soit formée des graisses & des urines des Pendus : en troisieme lieu qu'il y a un ridicule extrême à dire qu'elle jette un cri quand on l'arrache ; & en dernier lieu qu'il n'est pas vrai que ceux qui en arrachent la racine, soient dès lors en bute à toute sorte de malheurs & qu'ils ne vivent pas long-temps après. *Et à d'autres Plantes.* Les autres articles regardent le *Viscus arboreus*: le *Sferra-Cavallo*, herbe qu'on prétend avoir la vertu d'ouvrir les serrures & de déferrer les Chevaux : la propriété d'être à l'abri du tonnerre attribuée au Laurier femelle, au Figuier, à l'Aigle, à la peau du Veau marin : celle de prévenir l'yvresse dont on fait présent aux Amandes amères ; & enfin celle des Roses de

*Jericho*, qu'on dit fleurir chaque année le jour de Noël. Monsieur *Brown* soupçonne par rapport à ces dernieres, que de pieux Imposteurs ont pris occasion de leur donner cette qualité, de ce que flêtries, détachées même de leurs tiges, elles s'épanouissent dès qu'elles sentent quelque humidité, & il conjecture que sur cette prétendue merveille a été imaginée celle de l'Epine blanche, qui fleurit à Noël sur les ruines de l'Abbaïe de *Glastonbury*. Il se trompe sur le dernier point. C'est un fait constant qu'il y avoit anciennement dans ce Monastere une Epine, qui fleurissoit tout à coup vers Noël, & il y a même des attestations qu'on l'a vu fleurir subitement la nuit de cette fête. Cette plante aiant été arrachée pendant les guerres, quelques Curieux, qui en prirent des greffes, observèrent chez eux ce phénomene. *. Il y a donc beaucoup de vrai dans cette singuliere végétation. Il n'en faut retrancher que le merveilleux qui la fixe au jour de Noël.

*Remarque d. J.*

*Origine d'un certain bruit qu'on croit présager la mort de quelcun.*

Le septieme & dernier Chapitre du second Livre est digne des précédens. Il n'est pas rare d'entendre, la nuit sur tout, dans les maisons certain bruit, qui est assez semblable à celui d'une montre. Les *Anglois* le regardent comme le présage

* Voy. *Richard Baxter certainty of the World of Spirits* p. 10.

sage d'une mort prochaine, & peut-être, la pluspart du temps, est-ce ce qu'il faut entendre par le mot *Death-Wateb*, dont leurs Ecrivains *thaumatographes* se servent en parlant de ces bruits nocturnes & prophétiques. Cependant d'où viennent-ils ces bruits qui effraient tant de gens & qui peuvent bien en avoir fait mourir quelques-uns de la peur qu'ils ont eue de mourir? D'un petit Insecte gris & ailé, qu'on trouve communément en été dans les ouvrages de menuiserie, & qui frappe avec sa trompe contre ces ouvrages.

*Autres présages aussi fabuleux.*

Aussi peu probables sont ces présages, qu'on tire des Insectes qui se trouvent dans les pommes de chênes, pour en conclure la durée de la vie. Il n'y a guères plus d'apparence à inférer de la multitude des vers, des mouches, des araignées, qu'il y aura une famine, une guerre, ou une peste. L'abondance de ces Insectes prouve tout au plus qu'il y a dans l'air des principes de corruption répandus en abondance. C'est du moins ce que dit Monsieur *Brown*.

*Fin des erreurs touchant les Plantes & les Insectes.*

Il parle ensuite de la vertu de refroidir attribuée au Camphre & la combat. Il fait entendre que ces Pluies de froment, dont les Histoires sont pleines, se réduisent à de la semence de lierre, que le vent enleve & que les Oiseaux qui s'en nourrissent emportent dans l'air. Il finit ce chapitre par diverses remarques

ques ſur les Plantes. Par exemple, dit-il, le nom de *Betonica Pauli* a fait imaginer au Peuple que cette plante avoit reçu de Saint *Paul* quelques vertus extraordinaires, & cependant ce nom ne lui vient que de *Paul Æginete*, ancien Medecin. De même, quelques Savans ont avancé que le Baſilic a la propriété d'engendrer & de multiplier les Scorpions, & qu'il s'en formeroit dans le cerveau de quiconque auroit flairé cette herbe. Mais outre qu'on n'apperçoit ici aucune liaiſon entre la cauſe & l'effet, *Oribaſius*, Médecin de l'Empereur *Julien*, raconte qu'en *Afrique*, c'eſt-à-dire, dans le païs du monde où les poiſons étoient le mieux connus, on croioit qu'un homme qui auroit mangé du Baſilic, pourroit être impunément piqué par un Scorpion, d'où il reſulte que le Baſilic eſt un antidote contre les bleſſures de cet animal, bien loin d'être un principe capable de le produire. En faut-il davantage pour détruire cette tradition fabuleuſe?

*Refutation de celles qui regardent les Elephans.*

Paſſons au troiſieme Livre. A la honte du Genre humain, il eſt compoſé de vingt-huit chapitres, qui contiennent chacun diverſes erreurs. Par rapport à l'Elephant ſeul, il y en a cinq ou ſix, ſavoir entre autres, qu'il n'a point de jointures, qu'il ne ſe couche jamais, qu'on le prend en ſciant l'arbre contre lequel il s'appuïe pour ſe repoſer, qu'il prend

la

la fuite quand il entend un Cochon, & que dans l'accouplement le mâle & la femelle ont la croupe opposée à peu près comme les Chameaux. Monsieur *Brown* réfute au long la premiere, en montrant que le mouvement local des Animaux ne peut avoir lieu sans quelque inflexion des jointures, & que de plus l'Histoire leur attribue des actions, comme de danser sur la corde & de plier les genoux pour recevoir leurs Maitres sur leur dos, actions qui demandent nécessairement des articulations fléxibles. Il prouve également bien qu'il est faux que les Chevaux & les Pigeons n'aient point de fiel. Il falloit dire des premiers, qu'au lieu de cette vésicule éminente, destinée dans les autres Animaux à devenir le reservoir de la bile, ceuxci ont dans la partie concave du foye un sac membraneux, long, pâle en dehors, qui répand des branches dans les différens lobes du foye, d'où recevant la bile trop abondamment, il la vuide par un conduit sensible dans le *Duodenum* & de là dans les autres intestins. De même les Pigeons ont un fiel adhérent aux intestins. De même encore il est certain que le Castor ne se mutile point lui même pour échapper à la poursuite des Chasseurs. Car premierement, ceux qui ont fait des Traitez exprès sur cet Animal, ne disent rien de cette précaution, & en second lieu, ces parties

*Que les Chevaux & les Pigeons ont un fiel.*

*Qu'il est faux que le Castor se mutile.*

ties qu'on veut qu'il s'arrache ne sont point des testicules, puisqu'elles sont communes aux mâles & aux femelles; qu'il n'y a point de conduits des vaisseaux spermatiques vers ces parties, ni de communication entre elles & les vaisseaux ejaculatoires, & qu'enfin les véritables testicules sont d'une autre forme & situez intérieurement sur les lombes, d'où il est impossible qu'ils se les arrachent.

*Opinions erronées par rapport à beaucoup d'Animaux.*

D'autres erreurs autorisées par de grands noms & réfutées dans ce Livre sont, que le Blereau ait les pates * moins longues d'un côté que de l'autre: Que l'Ourse ne donne la forme à ses Petits qu'en les léchant: Que notre Basilic soit celui des anciens Naturalistes & qu'il existe dans la Nature: Que le vrai Basilic empoisonne de loin & par ses regards celui qu'il voit avant que d'en être vû: Qu'il vienne de l'œuf d'un Coq couvé par un Serpent ou par un Crapaud: Qu'un Homme, vû le premier par un Loup, devienne enroué, ou perde la voix: Que le Cerf vive aussi long temps qu'on le croit: Que l'Halcyon suspendu par le bec marque le côté d'où le vent part † en tournant sa poitrine vers cette partie de l'horizon,

&

* Le Traducteur dit les jambes.

† On croit la même chose du Piverd dans quelques Provinces de *France*.

& que les Gryphons & le Phénix soient des Animaux réels, non plus que les Amphisbenes, espece entiere de Serpens, qu'on représente avec deux têtes aux deux extrémitez de leurs corps. Des erreurs du même genre & que Monsieur *Brown* combat aussi avec succès sont les suivantes. Que la Vipere dans l'accouplement coupe avec les dents la tête du Mâle, & que les Petits, pour le venger, déchirent le sein de leur Mere & s'ouvrent ainsi un passage au jour: Que les Taupes soient aveugles: Que la Lamproie ait neuf yeux: Que le Caméléon vive d'air: Que l'Autruche digere les métaux qu'elle avale: Que nous aions la corne de Licorne des Anciens & qu'elle ait les différentes vertus dont on l'a douée: Qu'on trouve dans la Mer les diverses sortes d'Animaux terrestres dont on a donné le nom aux Poissons: Que le Cygne ait un chant mélodieux: Que la Fourmi coupe l'extrémité du grain pour l'empêcher de germer. Ce n'est pas encore tout. On fait voir ici qu'il est faux que le Crapaud lance son venin en pissant. On prouve que des pierres nommées Crapaudines quelques-unes sont minérales & que les autres sont les cranes pétrifiez des Crapauds. On anéantit & on explique la prétendue vertu qu'ont les Salamandres d'éteindre le feu. On montre que les Lievres ne sont

pas

pas hermaphrodites, que les Limaçons ont des yeux, que le blanc de la Baleine n'est point le sperme de ce poisson, qu'il n'est pas vrai que le Paon soit honteux quand il regarde ses pieds & que les Cicognes ne s'établissent que dans des Etats-libres, qu'il l'est aussi peu qu'en mettant son bec dans un roseau ou dans la boue, & en retenant l'air pendant quelque temps, puis le soufflant tout à coup, le Butor fasse entendre une espece de mugissement, ou que l'Araignée soit une ennemie terrible pour le Crapaud, & le Coq pour un Lion.

*Si le Cygne chante.*

Voilà bien des articles curieux, & encore n'en avons nous rien moins qu'épuisé la liste. Il s'agit de faire voir par l'extrait de quelques-uns ce qu'on doit juger des autres. Le chant mélodieux du Cygne s'offre le premier. Le Chevalier *Brown* fait remarquer d'abord que ceux mêmes qui favorisent cette tradition sont partagez sur les circonstances. Les uns disent que le Cygne ne chante qu'au moment qui précede sa mort, & d'autres, qu'il chante, mais non dans ce moment-là. Il y en a qui s'expriment comme si tout Cygne chantoit, & d'autres qui parlent comme s'il n'y en avoit que quelques-uns qui chantassent. Ceux-ci écrivent que le Cygne ne chante qu'en des lieux ecartez, où nous ne pouvons l'entendre, & sur ce pied-là, comment savent-ils donc qu'il chante & qu'il chante

chante bien ? Ceux-là veulent qu'il chante en des lieux où un chacun peut s'en convaincre. Joignez à cette diversité de sentimens l'expérience des Anciens & des Modernes, qui, au lieu des chants agréables du Cygne, ne lui ont jamais entendu former que des sons rauques, il sera impossible de se ranger à l'opinion vulgaire. Qui peut donc y avoir donné lieu ? Le Chevalier *Brown* conjecture que c'est la figure extraordinaire de la trachée artere du Cygne. Elle est beaucoup plus longue que l'œsophage, & s'élevant des poumons, au lieu de monter directement dans la gorge, elle décend d'abord dans une capsule du *Sternum* & remonte en serpentant dans le col, en sorte que recevant beaucoup d'air, elle semble faite pour une modulation harmonieuse. Mais en premier lieu, cette figure est commune au Cygne avec le Pelican, Oiseau qui ne chante jamais, & d'ailleurs elle a été donnée au Cygne, afin que contenant plus d'air, il puisse tenir plus long-temps la tête en bas, tandis qu'il cherche sa nourriture au fonds des eaux. De plus, quand il seroit vrai qu'il y a dans cette conformation singuliere de quoi rendre sa voix mélodieuse, il perdroit cet avantage par la figure platte & large de son bec. Il faut donc laisser aux Poëtes cette fiction. Elle sied aussi bien dans leurs vers qu'ailleurs elle sieroit mal.

*S'il n'y a de Cicognes que dans les Républiques.*

Il faut abandonner de même aux Républicains la pensée dont plusieurs d'entre eux se préoccupent que la Cicogne ne s'établit que parmi eux. Les *Thessaliens* avoient des Rois, & cependant ils avoient de Cicognes, c'étoit même chez eux un crime de tuer ces Oiseaux, parce qu'ils délivroient la *Thessalie* des Serpens qui l'infectoient. L'*Egypte* gouvernée par des Rois rendoit un culte particulier aux Cicognes. *Belon*, que le Traducteur nomme en quelques endroits *Bellonius*, écrit qu'en *France* on leur apprête des nids. Les Voiageurs témoignent qu'elles sont communes dans le Roiaume de *Perse* & dans les Etats du Grand Seigneur. *Jérémie* parle d'elles aux *Juifs*, gouvernez alors par des Rois, comme d'Oiseaux fort connus dans la *Judée*.

*Et si le Paon est honteux quand il voit ses pieds.*

Nous finirons par l'opinion qui attribue au Paon un sentiment de honte lorsqu'il apperçoit ses pieds. On interprete ainsi le repliement de sa queue en ce moment là. Erreur grossiere ! Ce phénomene n'arrive que parce que, quand le Paon regarde ses pieds, les muscles de sa queue se détendent nécessairement, & on observe la même chose à proportion dans le Coq d'Inde.

*Nous donnerons la suite de cet Extrait dans le Volume suivant.*

A R-

## ARTICLE IV.

JOANNIS HARDUINI *e Societate* Jesu OPERA VARIA, c'est à dire, OEUVRES DIVERSES *du R. P.* HARDOUIN *de la Compagnie de* Jesus. *A* Amsterdam *chez* H. du Sauzet, *&* *à* la Haye *chez* P. de Hondt. fol. 1733. *pagg.* 671. *avec les Tables & les Planches. Ce Livre se trouve aussi chez* J. van Duren.

IL y a longtemps que la nouveauté & la hardiesse des Paradoxes du Pere *Hardouin* doivent avoir epuisé l'étonnement des Savans & qu'ils sont accoutumez à attendre de sa plume les choses les plus étranges. Je ne sais pourtant s'ils auroient jamais pu imaginer celles qu'on publie dans ce Recueil. Les idées sur lesquelles ils comptoient le plus y sont renversées. A l'entendre, des hommes dont ils respectoient les lumieres & la piété, étoient des Athées artificieux, qui, en feignant d'expliquer ou de défendre la Religion, lui portoient en secret des coups mortels. Tels ont été, non seulement un *Jansenius*, un *Descartes*, un *Antoine le Grand*, un *Silvain Regis*, on seroit moins surpris de trou-

*Introduction par l. J.*

*Prétendus Athées du Pere Hardouin.*

ver leurs noms dans cette odieuse liste, *Jansenius* fut le Chef d'un Parti que ce Savant abhorroit, les autres furent simplement des Philosophes. Il leur associe encore les Peres *André Martin* caché sous le nom d'*Ambrosius Victor*, *Louis Thomassin*, *François Malebranche*, *Pasquier Quesnel*, tous Prêtres de l'*Oratoire*, le Docteur *Antoine Arnaud*, *Pierre Nicole* & *Blaise Pascal*. Selon lui l'introduction du *Cartésianisme* en *France* y marque les progrès de l'Irreligion & l'affermit. La Théologie de *Platon* bien entendue est l'impiété même. L'*Enéide* abonde en défauts grossiers & n'est point de *Virgile*. *Horace* n'eut jamais de part aux Odes ni à l'Art Poëtique qui portent son nom. Des Empereurs les uns étoient annuels, d'autres triennaux, d'autres étoient élus pour cinq ans, ou pour dix, ou pour quinze, ou pour vingt, & il n'y en a que cinq ou six à qui on eût décerné l'Empire à perpetuité. On en élisoit deux, trois, quatre & même d'avantage à la fois. On avoit seulement soin de ne les prendre que dans la famille des *Césars*. L'Histoire des Rois de *France* des deux premieres races est une tissu de mensonges & de fables. Enfin tant de Monumens de toute espece, par rapport aux Empereurs de *Rome* & de *Byzance* & aux Rois *Merovingiens* & *Carlovingiens*, monumens qu'on croioit antiques, ce sont autant d'im-

*Idée qu'il donne de la Doctrine de Platon & de Descartes.*

*De l'Eneide & des Odes d'Horace.*

*Des Empereurs depuis Théodose.*

*Et de l'Histoire de France.*

d'impostures d'une détestable Société qui avoit conspiré contre la Religion, & à qui il importoit pour ce but-là de falsifier & d'obscurcir l'Histoire des Siecles qui les avoient précédez. Ainsi les pieces posthumes qu'on nous donne ici doivent moins être considérées comme de simples Ouvrages d'un Critique, que comme les efforts d'un vrai Chretien & d'un savant Catholique, qui ému d'un saint zele, travaille à dissiper les nuages dont Philosophes, Théologiens, Poëtes, Historiens, ont tâché d'envelopper la Religion naturelle & le pur Christianisme. Le Pere *Hardouin* lui même veut nous donner cette idée de ses travaux.

*Reflexions d. J. sur le caractere de ce Savant.*

Ce qui met le comble au prodige, c'est que probablement ce savant *Jésuite* croioit le premier de bonne foi ce qu'il vouloit persuader aux autres, & qu'ébloui de ses propres conjectures, il étoit la premiere Dupe qu'il eût faite. Voici ce qui nous le fait présumer. Qu'un jeune homme eût avancé des opinions aussi nouvelles, quelque soin qu'il eût eu de les munir de preuves, on auroit soupçonné que c'étoit un ambitieux, qui, impatient de se faire un beau nom dans la République des Lettres, avoit espéré d'en attirer sur lui les regards par des téméritez brillantes. D'un homme, dont la sincérité n'auroit

roit point été connue, on auroit dit qu'il s'est fait un fol honneur de paroître ne penser d'après personne, ou qu'il a voulu se divertir & s'illustrer tout à la fois, en allarmant les Savans par l'audacieuse singularité de sa doctrine. D'un autre, dont la piété auroit été suspecte, on auroit crû qu'il s'est joué impudemment de la vérité, & qu'il a abusé de son érudition & de son esprit pour donner des couleurs au mensonge. Mais aucune de ces suppositions ne convient au Pere *Hardouin*. Sa réputation étoit établie du côté des Sciences. Il étoit connu pour Homme droit. Sa dévotion & son humilité décendoient jusqu'à des minuties, dont on s'étonnoit, même dans la Société, dont il étoit Membre.

*Et sur ce qui a pu l'entrainer dans des opinions si bizarres.*

Qu'est-ce donc qui a pu l'entrainer dans des sentimens aussi bizarres & qui poussez un peu d'avantage vont à détruire la Religion Chretienne de fond en comble? Il paroît que c'est son zele pour les intérêts du Saint Siége. Il crût appercevoir dans les Ecrits des Peres & dans les Canons des Conciles des choses qui lui étoient préjudiciables. Il en conclut que ces Ouvrages n'étoient point de ceux à qui on les attribuoit. Ils en supposoient d'autres plus anciens. Il en inféra que ces derniers étoient des productions des mêmes Imposteurs qui avoient fabriqué les premiers. Il fal-

lut

lut prouver cette monstrueuse doctrine, & partout l'Histoire l'embarrassoit dans mille difficultez. *Pline* & les Médailles le tirèrent d'affaire. Il ne voulut reconnoître pour anciens que les Auteurs citez par *Pline*, ou conformes à ce qu'il a écrit, & quant aux Médailles, le Systeme des lettres initiales, dont il est en quelque maniere l'inventeur, lui fit trouver dans ces monumens de l'Histoire dequoi la détruire & appuier ses fantaisies. On verra dans la suite de cet Extrait plus d'une preuve de cette conjecture. Venons au détail des Traitez posthumes dont il y est question.

Le premier est en Latin & intitulé *Athei detecti*. Le but du Pere *Hardouin* est d'y montrer que ce que les *Cartésiens* & les *Jansénistes* entendent par Dieu, c'est l'être précisément, l'être de tout être, l'être qui n'exclut aucun genre d'être, & par conséquent l'être infini, ou indéfini & indéterminé: l'essence en général & l'essence de toutes essences: la vérité universelle: le bon en général: le beau de tout ce qui est beau, soit corporel, ou spirituel: la forme intelligible de l'unité & de la réalité de tout ce qui est: celle du vrai, du bon, du beau & du droit, c'est à dire, ce en vertu dequoi les choses sont formellement vraies, bonnes, belles & droites, & sur quoi nous jugeons de la vérité, de la *Idée de son Traité sur les Athées modernes.*

bonté, de la beauté & de la rectitude de chaque nature & essence; en un mot, la raison universelle. Aussi, veulent-ils parler de lui, ils l'appellent simplement l'Etre, ou le Vrai, ou le Bon, ou le Beau, ou ce qui est nécessairement, ou bien, pour renfermer ces noms dans un seul, ils le désignent par le titre de l'*Infini*, ou de l'*Etre infiniment parfait*. C'est le Pere *Hardouin* qui parle *. Or, continue-t-il, si c'est-là la Divinité, quel Barbare y a-t-il jamais eu & y aura-t-il jamais, qui n'ait pas connu le vrai Dieu & qui ne l'ait pas souvent aimé, & sur ce pied-là qu'est-il besoin d'écrire contre les Athées, puisqu'il est impossible qu'il y en ait?

*Ses sentimens sur le Platonisme & le Cartesianisme.*

Les deux Traitez suivans sont en François & assez courts. Il s'y propose de prouver que la Philosophie de *Descartes* & celle de *Platon* tendent à nous donner, au lieu du vrai Dieu, un Dieu qui n'est que l'Etre, τὸ ὄν, l'être de tout ce qui est, & à cette fin il recueille, ainsi qu'il a fait dans ses *Athei Detecti*, divers passages de ces Philosophes, auxquels il joint quelques fois ses réflexions. En vérité, s'ils revenoient au monde, ils seroient bien surpris de trouver qu'ils étoient Athées, dans les endroits & par les raisons mêmes qui leur sembloient prouver le contraire.

Nous

* Præfat. pag. I.

Nous nous arrêterons d'avantage au quatrième Traité. Il est intitulé *Pseudo-Virgilius*. Le Pere *Hardouin* y prétend montrer que le véritable *Virgile*, c'est-à-dire, l'Auteur des *Bucoliques* & des *Georgiques*, n'est point celui de l'*Eneïde*, & que ce Poëme abonde en défauts grossiers. Que l'*Enéide* soit un part supposé, sa premiere preuve est que les *Georgiques*, après lesquelles on convient que *Virgile* écrivit l'*Enéide*, ne furent achevées que l'an DCCXXXV. de *Rome*, & qu'il s'y étoit engagé dans le troisieme Livre de chanter ensuite les exploits d'*Auguste*. Or *Virgile* mourut, ou en DCCXL, selon *Pline*, ou en DCCXXXV, selon *Servius*, ou *Donat*. Supposons le premier calcul, est-il possible que, dans les cinq ans de vie qui restèrent à *Virgile* après ses *Georgiques*, il eût composé l'*Enéide*, & en même temps croira-t on qu'il eût en la composant osé violer la promesse qu'il avoit faite à *Auguste* de célébrer ses victoires? Le second calcul est encore plus incommode. Si *Virgile* mourut l'an de *Rome* DCCXXXV., quel temps eut-il pour composer l'*Enéide*?

*Analyse de son Traité sur l'Enéide.*

*Premiere preuve qu'il donne qu'elle n'est pas de Virgile.*

La seconde preuve, c'est qu'*Horace*, écrivant la même année DCCXXXV. la premiere Epitre du second Livre, comme il paroît par les actions d'*Auguste*, auxquelles il y fait allusion, il y parle de *Virgile* comme d'un Poëte qui

*Seconde preuve.*

 avoit

avoit des obligations à ce Prince. Or ſe peut-il qu'averti de ſa promeſſe par les bienfaits d'*Auguſte*, *Virgile* s'amuſât à l'*Enéide*?

*Troiſieme preuve.* La troiſieme preuve eſt que, quand *Horace* écrivit la dixieme Satire du premier Livre, *Virgile* n'avoit encore publié que les Eclogues. C'eſt ce que ſignifie le *molle & facetum*, dont l'Auteur des Satires aſſure que les Muſes champêtres ont faît préſent à *Virgile*, ce qui ne peut lui convenir que par rapport à ſes *Bucoliques*.

*Quatrieme preuve.* La quatrieme conſiſte en ce que *Virgile* dans les *Georgiques* ſuppoſe que les *Troiens* furent conduits en *Italie* par *Tithonus*, au lieu que dans l'*Enéide* on en fait des *Troiens* fugitifs, qui y vinrent ſous la conduite d'*Enée*. Ajoutez que le véritable *Virgile* rejette la Metempſychoſe & que l'Auteur de l'*Enéide* l'y enſeigne dans le ſixieme Livre.

*Cinquieme preuve.* Le ſilence de *Pline* fournit la cinquieme preuve. En effet, pourquoi lui, qui a ſouvent cité les Eclogues & les Georgiques, n'a-t il jamais fait cet honneur à l'*Enéide*, lors même qu'il en avoit des occaſions naturelles? Il faut qu'elle n'exiſtât pas encore de ſon temps & par conſéquent elle n'eſt point de *Virgile*.

*Sixieme & derniere.* La ſixieme & derniere preuve eſt priſe de ce que le même *Pline* rapporte, ſavoir, qu'*Auguſte* défendit d'exécuter l'or-

l'ordre que *Virgile* avoit donné par son Testament de brûler ses vers, *ejus Carmina*. Le nom de *Carmina* ne convient point à l'*Enéïde*. C'est *Carmen* qu'il falloit dire, si *Pline* entendoit parler de ce Poëme. Il pourroit convenir aux Eclogues. Mais elles étoient alors publiques & c'est assez dire qu'on ne pouvoit plus les brûler. Il reste donc que ce soit les *Georgiques*, que *Virgile* vouloit supprimer & dont il s'agit dans ce passage de *Pline*.

*Objections auxquelles le P. Hardouin répond.*

Quel paradoxe, dira-t-on ! Oter à *Virgile* un Poëme que reconnoissent pour être de lui *Ovide*, *Juvenal*, *Stace*, *Silius Italicus*, *Martial*, *Properce*, *Quintilien*, *Asconius Pedianus*, *Tacite* dans le Dialogue de *Oratoribus* & une infinité d'Ecrivains Ecclésiastiques ! Traiter de supposé un Poëme qui a donné lieu à *Macrobe* de faire un parallele entre *Virgile* & *Homere* ! Ravir à *Virgile* un Poëme que ne lui ont pas contesté ceux mêmes qui ont écrit contre l'*Enéïde* & que *Servius* a illustré de ses Scholies aussi bien que les *Bucoliques* & les *Georgiques* ! Mais ces objections n'embarrassent pas le Pere *Hardouin*. Selon lui, ces Ecrivains prétendus anciens, qui ont loué, ou cité, ou critiqué, ou commenté l'*Enéïde*, sont aussi modernes & aussi bien supposez qu'elle, & elle paroît * n'a-

* Le Pere *Hardouin* cite pour le prouver *Æneid. Lib. I. vers.* 296. *Lib. IV. vers.* 229. *& Lib. X. vers.* 166.

n'avoir été composée que vers l'an douze cent trente après *Jesus Christ*.

*Motifs qu'il attribue à ceux qui composerent l'Eneide.*

Il ajoute que le but de la Société impie qui la composa fut d'établir, que tout ce qui arrive de bien & de mal dans le monde est l'effet d'une destinée inévitable & invincible, que *Jupiter* lui même, ou le Dieu supreme, ne regle point les destins des Hommes, que tout se fait par l'enchainement des causes. Il cite pour le prouver un grand nombre de vers de l'*Eneide*. Il explique ensuite le motif qui anima cette cabale à imaginer une telle fable. Qui le croiroit! Ce qui en inspira la pensée à ces hommes abominables, c'est que, voulant faire considérer le triomphe de l'Evangile sur la Loi de *Moyse* & sur la Religion des Paiens comme l'effet d'une simple fatalité, il leur importoit de faire accroire qu'elle avoit seule produit un évenement non moins illustre, savoir, la grandeur de l'Empire & de la Religion de *Rome*. Ils ne firent donc qu'étendre & envelopper leur dogme chéri sous des noms feints & sous des faits inventez. Au lieu de l'embrasement de *Jérusalem*, le Faussaire mit l'incendie de *Troie*. Au lieu de dire nettement que les *Chretiens* avoient porté leur Religion à *Rome*, il feignit qu'*Enée* y avoit apporté les Divinitez qu'il avoit sauvées des flammes & de la ruine de sa Patrie. Au lieu du Judaïsme éteint

&

& de la Synagogue abolie, il nous repréſente *Turnus* tué par *Enée* & *Amata* s'étranglant. Or ce ſont-là autant de faits abſolument faux. *Troie* fut priſe & non pas brûlée. Ce fut *Tithonus* fils de *Laomedon* & non pas *Enée* qui établit une Colonie *Troyenne* en *Italie*. En un mot tout eſt inventé dans l'*Enéide*.

C'eſt là le premier défaut que le Pere *Hardouin* trouve à ce Poëme. Mais il y en a bien d'autres, continue-t-il. L'action en eſt double & le Poëte le marque lui même dans l'expoſition de ſon ſujet. La premiere renferme les voiages d'*Enée*, & la ſeconde ſes guerres en *Italie*. La premiere occupe les ſix premiers livres de l'*Enéide*, & la ſeconde les ſix derniers, à compter depuis le trente-ſeptieme vers du ſeptieme Livre, où eſt une nouvelle invocation. La premiere eſt exprimée par ces mots, *multum ille & terris jactatus & alto*; La fortune le perſécuta ſur la terre & ſur les ondes : & la ſeconde par ceux-ci, *multa quoque & bello paſſus*, Les guerres lui cauſèrent auſſi de grands maux. Ajoutez qu'il n'eſt queſtion dans les ſix premiers Livres d'aucun des Heros qui font figure dans les autres. *Défauts qu'il trouve dans ce Poëme en général.*

Le troiſieme défaut de ce Poëme git dans la durée exceſſive de ſon action. Tandis que celle de l'*Iliade* eſt de quarante-un jours & celle de l'*Odyſſée* de quarante, celle de l'*Enéide* eſt d'un an, quoi-

quoiqu'elle contienne le double moins de vers que l'*Iliade* & l'*Odyssée*. Quelle différence entre l'original & la copie!

*Suite de cette matiere.* Deux autres défauts de l'*Enéide* consistent en ce que les Divinitez qui y paroissent sont purement fabuleuses, & non pas allégoriques comme celles d'*Homere*, & qu'elles n'y viennent que pour tirer le Poëte d'embarras. Autres défauts. La ruine de *Troie* & les voiages d'*Enée* jusqu'à son arrivée à *Carthage* forment un long épisode qui ennuie; & ce recit pouvoit aussi bien se faire chez *Evandre* que chez *Didon*. On a décrit les amours de cette Princesse, non parce qu'ils avoient une liaison nécessaire avec l'action du Poëme, mais parce qu'on vouloit le grossir & flatter en même temps le goût du treizieme & du quatorzieme Siecle, qui vouloient de l'amour dans les romans. Quant à l'élocution & à la versification, c'est aux yeux du Pere tout ce qui se peut de plus impertinent, des mots inventez, des épithetes qui ne signifient rien, des solécismes impardonnables, des gallicismes ou des italicismes sans nombre, des comparaisons basses & absurdes, des dialogues qui conviennent mal à ceux qu'on y fait parler, des vers qui ne sont pas achevez & qui renferment un sens complet, & de fréquentes invocations, qui pour comble de sottise sont tantôt adressées à une Muse & tantôt à l'au-

l'autre. La vertu même du Poëte n'échappe pas aux censures du Pere *Hardouin*. Il prétend que la rencontre de *Didon* & d'*Enée* dans la caverne offre un spectacle impur & enseigne le crime en le racontant.

De là, passant au détail des fautes de l'*Enéïde*, il en examine les douze Livres les uns après les autres, & pour ainsi dire, vers à vers. Que de choses y choquent ses yeux ! Mais c'est-là une sorte de matiere qui souffre d'autant moins d'abrégé que le Pere *Hardouin* lui même ne perd guères de paroles à exposer ses pensées. Il faut donc nous borner à choisir quelques exemples.

Il s'en offre deux dès le cinquieme & le sixieme de l'*Eneide*, *Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris Italiam, fato profugus, Lavinaque venit Littora*, Je chante des guerres & cet homme qui, poursuivi par le Destin, vint le premier en *Italie* des bords de *Troie* & s'établit dans les Terres des *Laviniens*. *Arma*, dit le Pere *Hardouin*, ne signifie en *Latin* que les armes, & sur ce pied-là dire comme *Virgile Arma cano* répond à cette ridicule phrase, *je chante les piques & les mousquets*. En second lieu, il est faux qu'*Enée* soit venu le premier en *Italie* des rivages de *Troie*, puisqu'*Antenor* l'y avoit précédé, selon l'aveu même

*Critique qu'il fait en détail des vers.*

me du faux *Virgile* *, & qu'il y avoit bâti *Padoue*. D'ailleurs *Lavina* n'est point *Latin*, & de plus, sa premiere syllabe qu'on fait longue ici, on la fait breve dans le vers deux cent soixante-deux. Bien plus encore, il est faux qu'*Antenor* soit le Fondateur de *Padoue*, & son Tombeau qu'on y montre est une autre fraude, puisqu'on y lit une inscription en caracteres *Gothiques*, caracteres qui ne vinrent en usage que dans les dernieres années de Saint *Louis*. *Antenor* & l'*Enéide* ne sont connus dans cette ville que depuis le quatorzieme Siecle. *Caton* à la vérité cité par *Pline* rapporte que les *Venetes*, dans le territoire desquels est *Padoue*, étoient originaires de *Troie*. Mais il ne parle point d'*Antenor*. On peut deviner par cette remarque quelle opinion le Pere *Hardouin* avoit de *Tite Live* & de *Denys* d'*Halicarnasse* qui ont fait mention de ce *Troien* comme du Fondateur de *Padoue*.

*Qu'il est faux qu'Antenor ait bâti Padoue.*

Ailleurs il releve des fautes contre la Chronologie & contre l'Histoire. Ainsi, dit-il, on marque bien dans l'*Enéide*, conformément à la Chronique d'*Eusebe*, qu'*Enée* regna trois ans sur les *Latins*, *Tertia dum Latio regnantem viderit æstas*. Mais on s'en écarte dans les vers suivans, en ne donnant que trente années de Regne à *Ascagne*, qui en regna trente

*Fausseté de l'Histoire des Rois d'Albe.*

* *Aeneid. Lib. I. vers. 246.*

trente huit selon *Eusebe*, & en réduisant à trois cent les trois cent quatre-vingt-deux années que dura la Monarchie des *Albains*. D'un autre côté, *Homere*, *Horace*, *Virgile*, ni *Pline* n'ont point connu cet *Ascagne* ou *Iule*, fils d'*Enée*, ni ces prétendus Rois d'*Albe* décendus de lui. De plus, il est faux que *Remus* & *Romulus* fussent fils de *Mars* & d'*Ilia*, comme le porte ce vers, *Marte gravis geminam dabit Ilia prolem*. *Pline*, *Horace*, *Virgile*, *Plaute* ne savoient qui étoit cette *Ilia*, & quant à *Mars*, à qui d'anciennes médailles donnent le nom de *Pater*, Pere, elles ne le lui donnent que pour désigner le génie belliqueux de *Romulus*. Aussi fausse prise à la lettre est la prophétie qui porte * que la Maison d'*Assaracus* réduira en servitude *Phthie* & *Mycenes* & regnera par ses victoires sur *Argos*. En premier lieu, ceux d'entre les *Romains* qui firent des conquêtes dans la *Grece*, *L. Mummius*, *Quinctius Flamininus*, *Æmilius Paulus*, n'étoient point de la maison d'*Assaracus*. En second lieu, aucun des trois ne se rendit maitre de *Phthie*, de *Mycenes*, ni d'*Argos*. En troisieme lieu, si on avoit eu ici en vue *Auguste*, ou les *Romains*, on auroit dit la Maison d'*Enée*. Quel a donc été le but du Faussaire dans cette Prophétie? C'étoit d'indiquer un éve-
ne-

* *Æneid. Lib. I. vers.* 287.

nement, qu'il favoit être arrivé en douze cent quatre, lorsque les *Francs* aiant pris *Constantinople*, ils donnérent au Marquis de *Montferrat* la *Thessalie* où *Phthie* est située, & le *Peloponnese* où sont *Argos* & *Mycenes*. Ce Marquis étoit apparemment de la Maison d'*Assaracus*.

*S'il y eut une paix générale sous Auguste.*

Ce qui suit n'est pas moins curieux. *Virgile* fait prédire * à *Venus* par *Jupiter* qu'*Auguste* ramenera la paix dans le Monde & qu'il fermera le Temple de *Janus*. Le Pere *Hardouin* remarque à ce sujet, qu'on a imaginé cette prédiction, afin que *Christ* ne fût pas le seul, dont il eût été prédit qu'il seroit un *Prince de Paix*. Du reste il est faux qu'il y ait eu sous *Auguste* une paix universelle & que le Temple de *Janus* ait été fermé.

*Et ce qu'il faut entendre par la phrase* Janum Claudere.

Il est faux que ce qu'on appelle *Janus* dans les médailles fût un Temple. Il est faux aussi qu'on le fermât jamais. Ces erreurs viennent de ce qu'on a mal entendu l'inscription suivante d'une Médaille de *Néron*, PACE P. R. TERRA MARIQUE PARTA JANUM CLUSIT, & qu'on y a pris *Janum Clusit* pour *Templum Jani Clausit*, au lieu que c'étoit un Arsenal, comme la médaille même le fait voir, & que le *Clusit* y signifie *enfermé* & non pas *fermé*. Voici comme il falloit lire cette inscription, en faisant de *Janum* des Lettres

tres

* *Æneid. Lib. I. vers. 295, & seqq.*

tres initiales, *Pace Populo Romano Terra Marique Parta*, IMPERII ARMAMENTARIUM NARBONE URBIS MURIS *clausit*, Aiant procuré la paix au Peuple *Romain* par terre & par mer, il a enfermé de murs à *Narbonne* l'Arsenal de l'Empire. La preuve en est premierement que la fabrique de cette médaille annonce qu'elle a été frappée à *Narbonne*, & secondement, que *Neron*, pour punir la révolte des *Tarragonnois*, avoit transporté dans cette Ville l'Arsenal, qu'*Auguste* avoit placé à *Tarragone* en *Espagne*.

*Origine & fausseté de l'Histoire de Didon.*

Une autre imposture, aussi mal imaginée que les précédentes, c'est l'Histoire de *Didon*, qu'on lit dans le faux *Virgile*, & qui, au dire du Pere *Hardouin*, est uniquement fondée sur une médaille de *Tyr* mal expliquée, où se trouve le mot ΔΕΙΔΩΝ. Or ce nom propre, si c'en étoit un, seroit un nom d'Homme comme Πλάτων, outre que la médaille où il est prouveroit plûtôt que *Didon* fonda *Tyr*, que non pas qu'elle fonda *Carthage*. Mais le Faussaire n'étoit pas aussi bon Critique que le Pere *Hardouin* & il n'avoit pas fait comme lui l'heureuse & féconde découverte des Lettres initiales. Autrement, dans ΔΕΙΔΩΝ il auroit apperçu ces mots, ΔΕΙ Μᾶν Δόμους Ὥρα Νέους, *Il est temps à présent de bâtir de nouvelles maisons*, mots qui signifioient que les *Parthes* & les

*Arabes* aiant détruit *Tyr* sous l'Empire de *Severe*, *Antonin* fils de *Soœmiade* y avoit envoié une Colonie.

*Remarque sur la Penthesilée de l'Enéïde.*

Il est parlé dans l'*Enéïde* de *Penthesilée* Reine des *Amazones* comme si elle les avoit menées au secours de *Troie*. Nouvelle imposture grossierement fabriquée. Le Faussaire a trouvé son *Amazone Penthesilée* dans *Pline*. Mais il n'y a jamais vû qu'elle eût fourni des Troupes auxiliaires aux *Troiens*.

*Sur le nom qu'on y donne à Ulysse.*

Le faux *Virgile* dans le second Livre de l'*Enéïde* désigne *Ulysse* par le nom d'*Ithacus* ou d'*Ithacien*. C'est un solécisme. On dit en Grec Ἰθακήσιος & en Latin *Ithacensis*. *Etienne* le Géographe a pourtant voulu couvrir cette faute en disant que d'Ἰθάκη se forme Ἴθακος. Mais cet Ecrivain est un Fourbe aussi bien que l'Auteur de l'*Enéïde*.

*Sur un endroit qui regarde Sinon.*

Ce dernier conte que *Priam* fit ôter à *Sinon* les fers dont il étoit chargé. C'est une contradiction. Douze vers auparavant * *Sinon* dit qu'il avoit rompu ses liens lui-même.

*Sur le nom de Tritonie donné à Minerve.*

Quelques vers plus bas on substitue au nom de *Minerve* celui de *Tritonie*. C'est une bévue. *Homere* appelle cette Déesse Τριτογένεια, c'est-à-dire, la troisieme née, pour faire entendre qu'après *Mars* & *Hercule* *Minerve* est nécessaire à la guerre, ou ce qui est la même chose,

* *Æneid. Lib. II. vers.* 134.

se, que là où le courage & la force sont inutiles on y doit joindre la prudence & l'industrie. Il falloit donc dire *Tritogenia*. Mais ce mot ne convenoit pas au faux *Virgile*, & ses Scholiastes, aussi imposteurs que lui, ont coloré la licence qu'il avoit prise, en feignant que *Minerve* avoit été nommée *Tritogenie* & *Tritonie* du fleuve *Triton*, auprès duquel ils ont supposé qu'elle étoit née.

*Sur la Laye qu'Enée trouva avec trente Petits.*

On prédit à *Enée* dans le troisieme Livre de l'*Enéide* qu'il doit bâtir une Ville dans l'endroit où il trouvera une Laye avec trente Petits. Le Pere *Hardouin* croit qu'une Médaille d'*Antonin le Pieux*, où paroissent une Laie avec sept Petits, & un Empereur qui donne la main à un Augur sortant d'un vaisseau, est ce qui a fait imaginer cette fable, & il prétend en même temps la réfuter, en montrant que, selon *Pline*, les Truies ne font jamais plus de vingt Cochons. Il seroit aisé de repliquer qu'aussi s'agit-il en cet endroit d'un Prodige.

*Preuves qu'Enée n'a jamais été en Italie.*

Les raisons, que le Pere *Hardouin* a recueillies dans ses observations sur le quatrieme Livre de l'*Enéide*, pour faire voir qu'*Enée* n'a jamais été en *Italie*, comme aussi que ce Poëme n'est pas de *Virgile*, sont les dernieres que nous tirerons de ce Traité. Il rapporte d'abord ces vers où *Homere*, * parlant de choses



* *Iliad. Lib. 20. vers. 306.*

ses qu'il avoit sous les yeux, introduit *Neptune*, prédisant qu'après la race de *Priam* éteinte, *Enée* & sa postérité regneront sur les *Troiens*. Il continue de la sorte. *Virgile* dans les *Georgiques* s'est bien gardé d'avancer rien qui contredit ce point de l'ancienne Histoire. Dans un endroit * il compte parmi les Ancêtres d'*Auguste Assaracus* & *Tros*, mais non pas *Enée*. Dans les vers suivans † il fait remonter l'origine de cet Empereur jusqu'à *Tithonus* qui étoit d'une autre branche qu'*Enée*. Dans un autre endroit ‡ il fait mention des *Troiens*, qui vinrent s'établir en *Italie*, non comme d'une Nation qui fuioit de sa Patrie, mais comme d'une Colonie que *Troie* y envoioit. Il s'écrie ailleurs § que les *Romains* ont expié par les maux des guerres civiles les parjures de *Laomedon*. Or qu'y a-t-il de commun entre *Laomedon* & les *Romains*, pour qu'ils dussent être punis d'un crime qu'il avoit commis, s'il est vrai qu'ils décendissent d'*Enée*, qui constamment étoit d'une autre branche que *Laomedon*? Voilà donc *Virgile* dans une contradiction manifeste avec l'Auteur de l'*Enéide* sur un article de la derniere importance pour ce Poëme.

*Et qu'Horace n'a fait d'Ou-*

Passons au Traité, que le Pere *Hardouin* a composé pour montrer que, ni les

* *Georgic. Lib. III. vers.* 35.
† *Ibid. vers.* 46.
‡ *Georgic. Lib.* 2. *vers.* 385.
§ *Georgic. Lib. I. vers.* 502.

les Odes, ni les Epodes, ni l'Art Poëtique ne sont d'*Horace*. Ce Poëte lui-même fournit dans ses Satyres & dans ses Epitres les preuves de ce paradoxe. Il commence la premiere de ses Epitres par ce compliment, *Mecenas, o toi que j'ai célébré dans mon premier Ouvrage, & que je dois célébrer dans le dernier.* Or quels peuvent être ces deux Ouvrages? Ce sont les Satyres & les Epitres qui commencent les unes & les autres par l'éloge du Favori d'*Auguste*. *Horace* dit dans ses Satyres * & dans ses Epitres † que ses vers approchent du langage familier. Il n'a donc point écrit d'Odes. Il dit que d'autres peuvent réüssir dans le Poëme Epique, dans la Tragédie, dans la Comédie, dans les Vers Héroïques, dans les Pieces Morales, dans le Genre Bucolique & dans le Genre Satyrique ou Epistolaire, enfin en tout genre de Poësie, & que pour lui il ne voit que le dernier qui lui convienne. Il n'a donc écrit qu'en ce genre, & il s'ensuit d'ailleurs de son enumération des diverses especes de Poëmes connus à *Rome*, où il ne fait point mention de la Poësie Lyrique, que les *Romains* ne la connoissoient pas alors, bien loin qu'il s'y soit exercé lui-même.

*vrages que les Satyres & les Epitres.*

Il y a pourtant une objection qu'on peut

*Objections contre cette opinion.*

* *Lib. I. Sat. IV. vers. 40. & Sat. X. vers. 36.*
† *Lib. II. Epist. I. vers. 250.*

peut faire. C'eſt qu'*Horace* * s'exprime en ces termes, *J'ai le premier fait voir des* Iambes *à l'*Italie, *& on a ſenti dans mes vers le nombre & la chaleur de ceux d'*Archiloque, *ſans y trouver les mêmes ſujets, ni ces termes violens qui pouſſèrent* Lycambe *dans le déſeſpoir.* . . . *J'ai adouci ce genre de Poëſie en y mêlant quelque choſe dans le goût d'*Alcée *& de* Sappho. Voilà donc ce Poëte qui déclare lui même qu'il a écrit en vers Iambes, Alcaïques & Sapphiques. Les Odes par conſéquent ſont de lui. Nullement, répond le Pere *Hardouin.* Ces vers ſignifient ſeulement qu'*Horace* a imité la maniere d'*Archiloque*, d'*Alcée* & de *Sappho.* Du reſte il n'eſt pas vrai que ces Poetes aient écrit autrement qu'en vers hexametres, ni qu'il y eût alors des vers Iambes, Sapphiques, ou Alcaïques, dont ils fuſſent Inventeurs. Ces meſures de vers ſont des inventions du quatorzieme Siecle, & le mot *Iambe* ſignifie, non des vers d'une certaine cadence, mais un Poëme railleur & mordant.

Le Pere *Hardouin* répond de même à d'autres objections que les Satires & les Epitres d'*Horace* offrent contre ſon Syſteme & il fait enſuite une critique auſſi ſevere que détaillée des Odes & de l'Art Poëtique. Nous voudrions bien pou-

* *Lib. I. Epiſt. XIX. verſ.* 19.

pouvoir donner au Public une idée circonstanciée d'une Dissertation aussi curieuse. Mais outre que pour le faire, il faudroit charger ce Journal de mots Latins & de discussions Grammaticales, qui ne plaisent pas à tout le monde, la place qui nous reste suffit à peine pour d'autres Livres, dont nous devons rendre compte, & il ne nous reste même pas assez d'espace pour les Remarques critiques que nous avions faites sur les matieres précédentes.

*Nous donnerons la suite de cet Extrait dans le Volume suivant.*



## ARTICLE V.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DES PLANTES USUELLES, *dans lequel on donne leurs noms différens, tant François que Latins; la maniere de s'en servir; la dose & les principales compositions de Pharmacie, dans lesquelles elles sont employées. Quatrieme édition. Par* J. B. CHOMEL. *A* Paris *chez* Jacques Clousier, *in* 12. *trois Volumes, pagg.* 830. *pour les deux premiers Tomes; &* 334. *pour le troisieme, sans compter les Tables & le Discours Préliminaire qui en tient* XLVIII. *Ce Livre se trouve aussi chez* J. van Duren.

*Introduction d. J.* IL n'appartient qu'à des Hommes intéressez de faire un mystere des remedes qu'ils ont découverts. Monsieur *Chomel*, plein de cette pensée, ne voulut se réserver rien de ce que son expérience particuliere & les habiles Praticiens lui avoient appris, & l'accueil que le Public fit à son travail l'en paia de la maniere la plus satisfaisante pour un vrai Savant. C'est ce travail qui reparoît

roît pour la quatrieme fois. En voici l'Histoire.

Monsieur *Tournefort*, qui étoit déjà chargé d'un Cours public, avoit formé le dessein de donner des Leçons particulières, où il auroit démontré les Plantes usuelles, qu'il se proposoit dans cette vue de cultiver, séparées de celles qui sont plus curieuses qu'utiles. Monsieur *Chomel*, qui a été son Disciple, entra dans ce projet, & il fit voir dans la disposition de son Jardin un plan achevé de la matiere médicinale. Il ne borna point là son zéle pour la Botanique. Dans le dernier siecle les doctes *Marison*, *Rivin*, *Grew*, *Malpighi*, *Ray* & *Tournefort* ont presque porté la théorie de cette Science à son dernier point de perfection, & ils n'ont guères laissé à leurs successeurs que le soin de travailler à ce qu'elle a de pratique. Il prit pour lui cette tâche sans renoncer à l'autre. C'est ainsi que s'est insensiblement formé l'Ouvrage dont nous allons parler. *Histoire & but de cet Ouvrage.*

Il y a suivi comme un modele parfait l'Histoire, que Monsieur de *Tournefort* a donnée des Plantes qui croissent aux environs de *Paris*, & il a eu soin sur chaque Herbe de rapporter, & les noms François qu'elle a, & les synonymes Latins que lui donnent les Botanistes. Il a tâché de remédier aux inconvéniens où sont tombez les anciens *Défauts qu'on s'y est proposé d'eviter.*

Maî-

Maîtres en cette partie de la Médecine, & après eux, la plûpart de leurs Commentateurs, qui s'étendent souvent sur les propriétez d'une Plante, sans désigner nettement la partie de cette Plante qu'il faut emploier, & qui négligent d'en marquer la dose & la manière de s'en servir. Une autre erreur, contre laquelle il s'est tenu en garde, est celle de ces Médecins qui, se passionnant pour une Plante, en exaltent les vertus avec une complaisance excessive & en font un remede universel. Ce qu'il observe sur ce sujet est tout à fait digne de remarque. „ Ne contribuerai-„ je pas autant, dit-il, à l'utilité pu-„ blique en marquant les mauvaises „ qualitez des plantes, qu'en étalant „ pompeusement leurs vertus, & ne „ ferai-je pas aussi-bien d'examiner „ scrupuleusement les circonstances & „ les cas particuliers où leur usage „ peut être nuisible, que de faire „ connoître dans quelles occasions on „ peut s'en servir avec succès? Un „ même remede ne convient pas toû-„ jours dans une même maladie. La „ complication d'accidens & la diver-„ sité des symptomes obligent souvent „ un Praticien habile à changer la mé-„ thode ordinaire, & à s'accommoder „ à un cas particulier, dont il fait son „ objet principal. De là ce petit nom-„ bre de vrais Spécifiques. De là les ter-

„ terribles inconvéniens dans lesquels „ tombent ceux qui donnent trop à l'ex- „ périence, & qui négligent la métho- „ de, lesquels ayant vû réüssir deux ou „ trois fois un remede, le prônent hau- „ tement & l'appliquent sans discrétion „ à toutes sortes de maladies ". Pour prévenir ce malheur, Monsieur *Chomel* a eu soin de n'attribuer aux Plantes que les vertus les plus universellement reconnues par des Ecrivains dignes de foi, & celles qu'une longue suite d'expériences a confirmées.

Les traitez des Plantes sont presque toûjours distribuez par ordre alphabétique, ou suivant leurs genres, ce qui fait que celles dont les vertus sont différentes ou opposées, s'y trouvent confondues. On établit ici un ordre beaucoup plus commode, en rangeant dans une même Classe les diverses Plantes qui font le même effet. Cette méthode a l'avantage qu'elle s'accorde avec la division des remedes & de la matiere medicinale établie depuis longtemps. Le seul inconvénient qui s'y rencontre regarde les différentes propriétez d'une même Plante. Mais pour y remédier, on donne à la fin de chaque Classe le dénombrement des Plantes qui ont la vertu particuliere à cette Classe, & qui sont rangées dans quelque autre par rapport à leurs usages les plus ordinaires.

*Méthode qu'on y a suivie.*

L'Ou-

Plan de l'Ouvrage.

L'Ouvrage entier est séparé en deux Parties. Dans la premiere sont compris les *Remedes Evacuans* qui procurent l'issue des humeurs par les voyes sensibles ou insensibles. La seconde traite des *Altérans* qui changent d'une maniere imperceptible la tissure des humeurs. La premiere de ces Parties est encore subdivisée en autant de Classes, qu'il y a de routes différentes, par lesquelles la Nature se délivre des humeurs étrangeres, qui causent la plûpart des maladies.

Catalogue des Plantes Purgatives.

*La Premiere Classe* comprend les *Plantes Purgatives*, & Monsieur *Chomel* a placé sous ce titre toutes celles qui purgent, soit par le vomissement, soit par le ventre. Ces Plantes sont * le Cartame, qu'on nomme encore Saffran bâtard, d'Allemagne, ou Graine de Perroquet. Le Prunier ou petit Damas noir. Le Prunellier ou Prunier sauvage. Le Nerprun, Noirprun, ou Bourg-épine. Le Pescher. Les Roses pâles. Les Roses Muscades ou de Damas. La Flambe, Iris, ou Glaïeul. L'Iris de Florence. La Coulevrée, Bryone, ou Vigne blanche. La Soldanelle ou Chou marin. Le Sureau. L'Yeble, ou petit Sureau. L'Aulne noir, ou Bour-

* Il est bon de remarquer que les Purgatifs les plus doux sont placez les premiers, & ceux qui agissent avec plus de violence, occupent le dernier rang.

Bourgêne. Le Lin ſauvage. Le Tithimale, Herbe à lait, Eſule ou Reveille-matin. L'Agaric. Le Concombre ſauvage. La Gratiole, ou Herbe à Pauvre homme. Le Cabaret. Le Pain de Pourceau. L'Ellebore noir. L'Ellebore blanc. La Laureole. La Garou ou Titmelée. Le grand Lizeron ou Lizet. La Caſſe. Les Tamarins. Le Sené, La Manne. L'Aloë. La Rhubarbe. Le Rhapontic, ou Rhubarbe des Moines. Les Myrobolans. La Scamonée. Le Jalap. Le Mecoacam, Coulevrée d'Amerique, ou Rhubarbe blanche. Les Hermodactes. Le Turbith. La Thapſie, ou faux-Turbith. L'Ipecacuana. La Coloquinte. Les Pignons d'Inde, Ricin, Palme de Chriſt, ou grains de Tilti. La Gomme-gutte. * L'Herbe aux puces. Le Violier. La Mercurielle. Le Fumeterre. Le Polypode. L'Epithym, ou Cuſcute. Le Geneſt. Le Pié de Veau. La Serpentaire. La Digitale. L'Eupatoire d'Avicenne. Le Sceau de Salomon. Le Raifort. La Trique Madame. Le Lierre. La Nicotiane. L'Herbe aux poux. La Morelle, ou Douce-amere, *Dulcamara*. La Betoine. L'Euphorbe. L'Opoponax. Le Sagapenum. Les Sebeſtes.

Voi-

* Les Plantes ſuivantes ſont encore rapportées dans d'autres Claſſes.

Voilà le dénombrement des Plantes Purgatives & chacune a ſon Article ſéparé. On pourra juger de la maniere de Monſieur *Chomel* par ce qu'il dit des vertus du Sureau. „ Ses parties ſont „ toutes en uſage dans la Médecine. Les „ Anciens s'en ſervoient comme d'un „ purgatif & d'un apéritif. Hippocrate & „ Dioſcoride employoient la décoction „ des feuilles & des tendrons, pour „ purger & pouſſer les urines des Hydro„ piques. Ils ordonnoient auſſi le vin „ dans lequel on avoit fait bouillir les „ racines. Une once de l'écorce moyen„ ne de la racine & de la tige, ou demie „ once de feuilles, infuſées dans ſix on„ ces d'eau avec quinze grains de Sel „ d'Abſinthe, & un ſcrupule de Ca„ nelle, purgent très-bien les ſéroſitez. „ Un gros de ſemence de Sureau en „ poudre avec vingt grains de ſel de Tar„ tre & quinze grains de Mercure doux, „ mis en bol avec ſuffiſante quantité de „ Syrop de Chicorée, font le même „ effet. Une poignée de jeunes feuilles „ ou de bourgeons en ſalade purge „ doucement. On fait avec les bayes „ de Sureau un Rob ou Suc épaiſſi, „ qu'on donne avec ſucces juſqu'à une „ once dans le cours de ventre & dans „ la dyſſenterie. Les fleurs de Sureau „ toutes fraiches fricaſſées avec des „ œufs, purgent aſſez bien. Le petit„ lait où elles ont infuſé pendant la

*Vertus du Sureau.*

nuit,

„ nuit, foulage ceux qui font fujets „ aux éréfypeles & aux autres maladies „ de la peau, il faut en boire un verre „ foir & matin, & baffiner en même-„ tems le vifage avec deux parties d'eau „ de fleurs de Sureau, & une partie „ d'efprit de vin. Les fleurs de Sureau „ font réfolutives, anodines, adouciſ-„ fantes & diaphorétiques. On les ap-„ plique en fomentation fur les érefy-„ peles & pour les autres maladies de la „ peau. Le vinaigre furat s'appelle ain-„ fi, parce qu'on y fait infufer des fleurs „ de Sureau, pour lui donner de l'o-„ deur & de la force. Ce vinaigre eft „ moins contraire à l'eftomac, & plus „ fain que le commun. Les feuilles de „ Sureau échauffées fur le feu font „ fort réfolutives en fomentation; on „ les fubftitue à celles d'Yeble. On „ fait avec les unes & les autres un bain „ vaporeux, ou des fomentations réï-„ térées pour baffiner les jambes en-„ flées, & celles des Hydropiques: fi „ on y mêle les feuilles & les fleurs „ de Tanaife, elles ont plus de vertu. „ L'Huile de l'écorce moyenne de Su-„ reau faite par infufion eft fouverai-„ ne pour la brûlure, la goute, & tou-„ tes les inflammations. „

*La Seconde Claſſe* contient les *Plantes Bechiques, ou Pectorales* qui appaifent la toux, & qui procurent l'évacuation des matieres pituiteufes, groffieres & épaif- *Des Plantes bechiques.*

 fes,

ses, lesquelles compriment les vesicules pulmonaires, & sont attachées à la surface interne de la Trachée-artere & de ses rameaux. Ces Plantes sont le Capillaire, ou Cheveux de Venus. Le Polittic. Le *Rubus muralis*. Le Ceterac. La Pulmonaire. La Régliffe. Le Pas-d'asne, ou Tussilage. Le Coquelicoc, ou Pavot-rouge. Le Pié de Chat. L'Herbe à Coton. Le Chou rouge. Le Navet. La Bouroche ou Bourache. La Buglose. La Viperine ou Herbe aux Viperes. L'Aunée, ou Enule-Campane. Le Lierre terrestre. Le Velar ou Tortelle. La Queüe de Pourceau, ou Fenouil de Porc. La Rosée du Soleil. L'Amandier. Le Figuier. Les Raisins. Le Pommier de Renette. Les Jujubes. Les Sebestes. Les Dattes. Les Pistaches. Le Coton. Le Benjoin. Le Sucre. * Le Polypode. La Guimauve. Le Bouillon blanc. La grande Consbude. La Fougere. L'Iris de Florence. Le Cerfeuil d'Espagne. Le Marrube blanc. La Pâquette & Marguerite. Le Pied de Veau. L'Ortie. La Veronique. La Scabieuse. Le Saffran. L'Oliban. L'Aristoloche. La Calament.

Voici en quels termes Monsieur *Chomel* parle des Figues. „ Les Figues s'em-

* Les suivantes sont placées dans d'autres Classes.

„ s'employent dans les tiſannes pecto- „ rales. On s'en ſert auſſi dans les flu- „ xions ſur la gorge & ſur la luette en „ gargariſme & bouillies dans du lait. „ Elles ſont propres à adoucir la toux „ & les rhumes opiniâtres. Lorſqu'el- „ les ſont appliquées extérieurement, „ elles ſont réſolutives & émollien- „ tes. On en fait un ſyrop propre pour „ les maladies du poumon.

*Propriétés médicinales des Figues.*

„ *Foreſtus* & *A. Minſict* confirment „ par leurs obſervations que la décoc- „ tion des Figues & des raiſins ſecs ſou- „ lage dans la petite verole & la rou- „ geole ceux qui ont mal à la gorge. „ Les Figues rôties & miſes en poudre „ avec un peu de miel, ſont un on- „ guent excellent pour les engelures. „ Etant appliquées ſur les hémorroï- „ des, elles en appaiſent la douleur & „ l'inflammation. Le ſuc laiteux des „ feuilles de Figuier eſt très-cauſtique „ & très-dangereux.

*Des Plantes Sternutatoires.*

*La Troiſiéme Claſſe* traite des *Plantes Errhines* ou *Sternutatoires* & *Salivantes*. On ſe ſert de ces remedes pour exciter l'éternuement & la ſalivation. Ces Plantes ſont le Tabac, qu'on connoît encore ſous le nom de Nicotiane, Herbe à la Reine, ou Petun. La Moutarde ou Senevé. L'Herbe aux poux, ou Staphis-aigre. L'Herbe à éternuer. La Coquelourde. Le Maronier-d'Inde. Le Laurier-Roſe. Le Gingembre. Le

Mastic. La Pyrethre ou Racine salivaire. Le Poivre. L'Euphorbe. * L'Ellebore blanc. L'Iris. La Betoine. Le Muguet. La Marjolaine. L'Origan. Le Pouliot. Le Serpolet. Le Thym. La Sauge. La Saponaire & le Taraspic. Nous donnerons ici pour exemple l'article du Tabac en l'abrégeant.

*Du Tabac.* On distingue trois especes de Tabac, qui sont toutes d'usage, savoir, la grande Nicotiane aux feuilles larges, la petite Nicotiane aux feuilles étroites & la petite Nicotiane. Le Tabac rapé & pris par le nez excite l'éternuement, & procure une abondante évacuation de serositez, sur-tout à ceux qui n'en ont pas contracté l'habitude. Ses feuilles étant mâchées expriment, par leur sel acre & piquant, une quantité de salive assez considérable pour décharger le cerveau d'une limphe qui pourroit l'incommoder. Le Tabac en fumée a outre les vertus précédentes, celle de calmer les douleurs les plus aiguës du mal de dents, & de procurer le sommeil par une espece d'yvresse. Enfin, cette Plante prise de ces trois manieres est très-utile pour prévenir l'Apoplexie, la Paralysie, les Catharres, les Fluxions, la Migraine & le Rhumatisme.

Lorf-

* Celles qui suivent appartiennent encore à d'autres Classes.

Lorsqu'on le prend avec excès, il affoiblit la mémoire & cause des tremblemens. En consumant cette limphe douce qui sert de nourriture aux parties, il maigrit & conduit à un dessechement mortel ceux qui sont naturellement maigres & dont le tempérament est vif & bilieux. Monsieur *Chomel* raconte qu'un de ses Amis, après avoir pris par le nez une trop forte dose de Tabac d'Espagne, tomba dans le moment en défaillance avec une sueur froide & des accidens qui firent craindre pour sa vie. S'il aide quelques fois les Soldats à supporter la faim, c'est plûtot en qualité de poison que comme une Plante capable de nourrir.

*Que c'est un puissant Vomitif & un Purgatif violent.*

C'est un puissant Vomitif & un Purgatif des plus violens. Pris en lavement dans les affections soporeuses, il fait souvent plus d'effet que les purgatifs les plus âcres. Mais il faut en user avec discrétion. Monsieur *Chomel* a vu des malades, qui par un semblable lavement, étant revenus d'un sommeil léthargique étoient tombez dans des convulsions accompagnées de vomissemens, de sueurs froides, d'un pouls foible & frémissant, & autres accidens funestes, quoiqu'ils eussent rendu ce remede un instant après l'avoir reçu; & s'ils n'avoient été promptement secourus par l'eau tiede, le lait & l'huile d'amandes douces prises par haut & par bas, ils au-

auroient péri malheureuſement. La fumée du Tabac corrige le mauvais air, & *Diemerbroek* le recommande pour la peſte. *Quercetan* a donné la compoſition d'un ſyrop de Tabac, qui eſt excellent dans l'aſthme & la toux opiniâtre. *Neander* a laiſſé une autre compoſition d'un ſyrop de Nicotiane qui produit à peu près le même effet. Au rapport de *Recbi*, la fumée du Tabac reçuë dans le vagin appaiſe dans le moment les accès des vapeurs hyſtériques. Les feuilles fraiches du Tabac nettoïent les vieilles plaies & les conduiſent à une heureuſe cicatrice. Elles ſont auſſi très-réſolutives, & on en fait un emplâtre qu'on applique ſur les tumeurs avec ſuccès. Enfin ces feuilles entrent dans l'eau d'Arquebuſade ou vulneraire, dans le Baume tranquille, dans l'Onguent de Nicotiane de *Joubert*, & dans l'Onguent ſplenique de *Bauderon*.

*Des Plantes Emmenagogues.*

Dans la quatrieme Claſſe Monſieur *Chomel* traite des *Plantes Hyſtériques*, ou *Emmenagogues*, dont l'uſage ordinaire eſt de procurer les mois aux filles, & de guérir la plupart des maladies que cauſe la ſuppreſſion de leurs Regles. En voici la liſte. L'Ariſtoloche. L'Armoiſe. Le Botrys. La Matricaire. La Meliſſe ou Citronelle. La Rue. La Sabine. Le Soucy. Le Giroflier jaune ou Violier. Le *Meum*. La Valeriane.

riane. Le Souchet. L'Espatule, ou Glayeul puant. Le Marrube. Le Saffran. L'Herbe au Chat. La Menthe ou Baume aquatique. L'*Agnus castus*. L'Arroche puante. Le *Calamus verus*, ou Roseau odorant. L'*Acorus*. La Gomme-Ammoniac. La Myrrhe. Le Galbanum. L'Assa-foetida. Le Sagapenum, ou Gomme de Seraphin. L'Opoponax. Le Camphre. Les Plantes apéritives, les Céphaliques, les Aromatiques & celles qui sont ameres & stomachiques s'emploient encore dans ces maladies avec succès.

*De celles qui sont aperitives.*

Il est question dans la cinquieme Classe des *Plantes Aperitives & Diuretiques*. Les Remedes Diuretiques sont ceux qui procurent l'évacuation de la sérosité superfluë du sang, par la voye des uretères & des urines. On les nomme aussi Apéritifs, parce qu'ils dégagent les glandes des reins, celles du foye, du mesentere, & des autres parties du bas-ventre. On distingue ici deux sortes de Plantes diuretiques. Les premieres sont les *froides* qui agissent avec douceur ; & les autres sont les *chaudes*, qu'on ne doit ordonner qu'avec beaucoup de circonspection, parce qu'elles excitent dans le sang une fermentation considérable, par le sel âcre & le soufre volatil qui dominent en elles. Ces Plantes sont la Chicorée sauvage. Le Pissenlit, ou Dent de Lion. L'Oseille, Su-

relle ou Vinette. La Patience ou Parelle. Le Fraisier. L'Alkekenge, ou Coquerelles. L'Ache. Le Maceron, ou gros Persil de Macedoine. Le Persil. Les Asperges. Le Fenouil. Le Petit Houx, Houx frelon, ou Boüis piquant. L'Arrête-Bœuf, Bugrande, ou Bugrane. Le Caprier. La Garence. Le Chien-dent. Le Chardon Roland, Panicaut, ou Chardon à cent têtes. Le Chardon étoilé, ou Chausse-trape. Les Raiforts. L'Oignon. Le Poireau. Les Pois-chiches. La Percepierre, ou Saxifrage. Le Fenouil marin, Passepierre, ou Herbe de S. Pierre. La Camphrée. L'Ancholie, ou Gants de Notre-Dame. La Nielle. Le Pavot cornu. La Bardane, ou Glouteron. Le Xanthium de Dodonée. La Filipendule. Le Gratteron, ou Riebbe. L'Herbe aux Perles, ou Gremil. La Larme de Job. L'Herniole, Turquette, ou Herbe du Turc. Le Geneſt. L'Artichaut. Le Chervi. Le Fresne. Le Bouleau. Le Tamaris. Le Sapin. Le Terebinthe. Le Bois néphritique. La Pareyra-Brava, ou Vigne bâtarde. Le Thé. Il y a encore beaucoup d'autres Plantes rapportées dans d'autres Classes qui sont diurétiques. Telles sont la plûpart des Emollientes & Rafraichissantes, les Vulnéraires aperitives, les Hépatiques, & les Sudorifiques.

En-

Ensuite, c'est à dire, dans la sixieme Classe, viennent les *Plantes Diaphorétiques & Sudorifiques*. Les Remedes capables de rendre la transpiration insensible plus abondante & plus aisée s'appellent *Diaphorétiques*, & ceux qui l'augmentent au point de la rendre sensible sous la forme de sueur, sont nommez *Sudorifiques*. Les Plantes qui ont cette vertu, sont le Chardon bénit. Le Chardon Marie, ou Artichaud sauvage. La Reine des Prez. Le Scorzonere, ou Cercifi d'Espagne. La Scabieuse. Le Scordium. Le Genievre, Petron, ou Petrot. L'Angelique. L'Imperatoire, Austruche, ou Benjoin François. L'Herbe aux teigneux, ou Petasite. La Perce-mousse. Le Buis ou Boüis. Le Noyer. Le Gayac, ou Bois saint. Le Sassafras, Bois de Canelle, ou Pavame. La Salse pareille, ou Sarce-pareille. L'Esquine, ou Squine. La Zedoaire, ou Zerumbeth. L'Oliban, ou Encens mâle. On pourroit encore ranger dans cette Classe les Plantes Cephaliques, les Aromatiques & quelques autres qui sont rapportées ailleurs. *Des Plantes diaphorétiques.*

Dans la septieme Classe entrent les *Plantes Cordiales & Alexiteres*. Monsieur *Chomel* appelle Plantes cordiales celles qui rétablissent le cours libre du sang & des esprits, non seulement dans le cœur, mais aussi dans toute l'habitude *Des Plantes cordiales.*

tude du corps. Il range dans cette Classe l'Ail & la Rocambole. La Fraxinelle, Dictame blanc ou Diptam. La Carline, Cameleon blanc ou Chardonerette. Le Domte-venin. L'Anthora. Le Doronic. La Graine d'Ecarlatte, ou Kermès. L'Oeillet. L'Alleluia, ou Pain à Coucou. Le Citron, ou Limon. Les Oranges. Le Raisin de Renard. Le Satyrion. Le Galega. L'Agripaulme. Le Thlaspi, ou Taraspic. L'Amome. La Cardamome, Maniguette, ou Graine de Paradis. Le Poivre à queuë, ou Cubebes. Le Poivre de la Jamaïque que l'on nomme encore Graine de Girofle, Poivre de Thevet, petit Girofle rond, Amome des Anglois & des Hollandois. Le Bois de Baume. Le fruit ou graine de Baume. L'Anacarde. La Contrayerva. La Viperine, ou Serpentaire de Virginie. Le Spic-Nard. La Scille. La Feuille d'Inde, ou Malabathre. Le Jonc odorant, ou Schænante. Les Santaux. Le Corail. Grand nombre de Plantes Sudorifiques & Hysteriques peuvent aussi passer pour Cordiales.

En voilà suffisamment pour juger de l'ordre que Monsieur *Chomel* a observé dans ce premier Tome, du nombre des Plantes qui y sont comprises, & de la maniere dont il s'y est pris pour en expliquer les propriétez & les usages. Il nous reste de parler de la seconde Partie,

tie, c'eſt à dire, des Plantes *Alterantes*. Elle eſt ſéparée en deux Sections, dans la premiere desquelles ſont compriſes les *Altérantes*, que l'Auteur appelle *du premier ordre* & dont il forme les ſept Claſſes ſuivantes.

La premiere eſt *des Plantes Cephaliques & Aromatiques*, c'eſt à dire, qui ſont propres aux maladies de la tête & à la plûpart de celles qui attaquent le genre nerveux, & qui ſont ordinairement accompagnées de mouvemens convulſifs. Parmi ces Plantes il y en a pluſieurs qui ont une odeur forte & pénétrante, & c'eſt à celles-là qu'on donne le nom de *Plantes Aromatiques*. On range ici dans cette Claſſe, la Bétoine. Le Muguet. Le Tillau, ou Tilleul. La Pyvoine. Le Guy de Chêne. La Primevere, Primerole, ou fleurs de Coucou. Le Mouron. Le Caille-Lait, ou petit Muguet. Le Meriſier, ou Ceriſier ſauvage. Le Polium. Le Baſilic. Le Calament. Le Pouliot, ou Pouliot-Thym. Le Serpolet. Le Romarin. La Sauge. La Lavende mâle & fémelle. Le Stoechas. L'Hyſſope. La Sariette. La Marjolaine. Le Marum. L'Origan. Le Dictame de Crete. Le Laurier. La Digitale. La Canelle. Le Girofle, ou Clou de Girofle. La Canelle girofléе, écorce de Girofle, Capelet, ou Bois de Crabe. La Muſcade & Macis. Le Storax. Le Bois

*Claſſes des Plantes céphaliques.*

Bois d'Aloës. Le Galanga. La plûpart des Plantes Alexiteres, des Diaphorétiques, des Hystériques & quelques autres sont aussi réputées pour Céphaliques.

*Des Ophthalmiques.* La seconde Classe est des *Plantes Ophthalmiques*, ou *Optiques*, qu'on employe pour les maladies des yeux. Ce sont l'Eclaire, Chelidoine, ou Felougnes. L'Euphraise. La Toute-bonne, ou Orvale. La Verveine. Le Bluet, ou Casselunette. Le Pied d'Alouette. La Bruyere, ou Petrole. Le Chardon à Bonnetier ou à Foulon. Le Trefle. La Sarcocolle, ou Colle-chair. Les Roses. Le Plantain. Le Fenouil. Le Pouliot. Le Thé.

*Des Stomachiques.* La troisieme Classe renferme les *Plantes Stomachiques & Vermifuges*. Monsieur *Chomel* appelle Remedes Stomachiques, ceux qui sont capables de rétablir la fonction principale de l'estomac, qui est la digestion des alimens. Comme ces Plantes & celles qui sont ameres, ont aussi, à ce qu'il prétend, la propriété de tuer les Vers, ou de les chasser, il a crû pour cette raison, qu'il pouvoit les appeller Vermifuges. Il place ici l'Absinthe, ou l'Aluyne. L'Aurone. La Menthe, ou Mousse-marine. La Poudre à Vers, Barbotine, Santoline, ou Semencine. Le Caffé ou Coffé. Le Chocolat. Le Cachou, ou Terre du Japon. Les Plantes

tes Cephaliques étrangeres, les Febrifuges ameres, plusieurs Plantes cordiales, l'Ail & la Rocambole, l'Orange & le Citron, la Fougere, les Santaux & le Gorail, la Rhubarbe & quelques autres rapportées en d'autres Classes peuvent aussi être regardées comme *Stomachiques*.

Dans la quatrieme Classe qui renferme les *Plantes Febrifuges*, on trouve la Gentiane. La Petite Centaurée. La Germandrée, petit Chêne, ou Chênette. La Benoite, ou Gariot. L'Argentine. La Bourfette, Tabouret, Bourse ou Mallette à Berger. La *Tertianaria*. Le Quinquina. La plupart des Plantes ameres & stomachiques, la Tainaisie, le Chardon étoilé, le Chardon benit, la Verveine, le Cyprès, la Camomille, l'Ache, la Renoncule ou Bassinet, plusieurs Plantes purgatives & émetiques, sont aussi de bons Fébrifuges. *Des Febrifuges.*

La cinquieme Classe est celle des *Plantes Hepatiques & Spleniques*. Monsieur *Chomel* prétend que plusieurs Plantes apéritives sont aussi hépatiques, puisqu'elles emportent les obstructions des visceres & rétablissent la fluidité des Liquides, en rendant à la circulation du sang sa liberté naturelle. Celles qu'il donne pour specifiques dans ces maladies sont, l'Aigremoine. L'Eupatoire d'Avicenne. La Scolopendre, ou Langue de Cerf. Le Polypode. La Fougere, *Des Hépatiques & Spleniques.*

gere, ou Feugere. La Fumeterre, ou Fiel de terre. Le Houblon. Le Chanvre. Le Pié-de Veau. La Serpentaire. Le Cerfeuil. L'Hepatique. La grande Centaurée. La Cuſcute, Goutte, ou Augure de Lion. L'Epithym, ou Barbe de Moine. On peut encore rapporter ici quelques Plantes ameres & ſtomachiques, & la plûpart des apéritives, des diuretiques & des antiſcorbutiques.

*Des Carminatives.* La ſixieme Claſſe eſt celle des *Plantes Carminatives*. On appelle Remedes Carminatifs, ceux qui ſont capables de diviſer & de diſſoudre les matieres viſqueuſes & gluantes, dans leſquelles l'air ſe trouvant embarraſſé, ſe raréfie, & cauſe des gonflemens & des diſtenſions douloureuſes dans l'eſtomac & dans les inteſtins. Les Plantes capables de produire cet effet, ſont l'Anis. La Coriandre. Le Carvi. L'Ammi. L'Aneth. Le Daucus. Les Panais. L'Ache de montagne, ou Liveche. Le Seſeli. L'Amome, ou Siſon. Le Melilot ou Mirlirot. La Camomille. Il y a encore d'autres remedes rapportez dans d'autres Claſſes, qui ſont carminatifs, & telles ſont les ſemences d'Ache, de Perſil, de Fenouil & d'Angelique: l'eau des trois noix, & la plûpart des eaux cordiales: l'infuſion des fleurs de Coquelicot: le Poivre blanc, & les bayes de Genievre: les écorces d'Orange

ge & de Citron confites : la plûpart des Plantes ſtomachiques & ameres. Les Plantes émollientes & adouciſſantes s'employent auſſi avec ſuccès dans la Colique venteuſe, ſur tout lorſque l'irritation des inteſtins & leur tenſion menacent le bas ventre d'inflammation.

*Et des Antiſcorbutiques.*

La ſeptieme & derniere Claſſe, qui roule ſur les *Plantes Antiſcorbutiques*, comprend l'Herbe aux Cuilliers. Le Creſſon. La Capucine. Le Becabunga. La Berle, ou Ache d'eau. L'Herbe aux écus, ou Nummulaire. Le Trefle d'eau. La Roquette. La Paſſerage. Le Raifort ſauvage. La Patience aquatique, ou Parelle de marais. La Canelle blanche. Le Coſtus Indique, ou Arabique. Le Souchet des Indes, ou Curcuma. La Gomme-Lacque. Les autres Antiſcorbutiques qui ſe trouvent encore dans d'autres Claſſes ſont, l'Ozeille. La racine de Patience ſauvage. L'Ache. Le Raifort. Le Houblon. La Fumeterre. Le Polypode. L'Aigremoine. Le Pié-de-veau. L'Arrête bœuf. La Semence de Moutarde. Le Citron & quelques-autres.

*Premiere Claſſe des Plantes Vulnéraires.*

La Seconde Section eſt deſtinée à expliquer les propriétez des Plantes *Alterantes du ſecond Ordre*, & renferme cinq Claſſes. La premiere comprend les Plantes vulnéraires partagées en trois

trois Chapitres selon les trois différentes propriétez qui conviennent à ces Plantes. Il s'agit dans le premier des *Plantes Vulneraires Astringentes* qui peuvent en resserrant les vaisseaux arrêter le sang, & suspendre les hémorrhagies si dangereuses dans la plûpart des playes nouvelles. Ces Plantes sont. La Bugle, ou petite Consoude. La Brunelle, ou Brunette. La Sanicle. Le Pié-de Lion. La Pervenche. La Pilosel-le, ou Oreille de Souris. L'Herbe au Charpentier, ou Mille feuille. La Renouée, ou Trainasse. La Paquette, ou Marguerite. La grande Consoude, ou Oreille d'Asne. L'Orpin, Reprise, Grassette, Joubarbe des vignes, ou Fêve épaisse. Le Sceau de Salomon. Le Plantain. L'Amarante. La Patience rouge, ou Sang de Dragon. Le Talitron. La Quintefeuille. La Tormentille. La Bistorte. Le Bec de Grue, ou de Cicogne. La Perce-feuille. La Croisette. L'Ortie. La Prêle, ou Queuë de Cheval. L'Airelle, Raisin de bois, ou Morets. Le Myrte, ou Meurte. Le Grenadier. L'Epine-Vinette. Le Coignassier. L'Eglantier, ou Rosier sauvage. Les Roses de Provins. Le Sumac. Le Cyprès. Le Chêne. Les Sorbiers. Le Liege. Le Coudrier, ou Noisetier. L'Orme, ou Ormeau. Le Chateigner. Le Neflier. Le Cornouiller. L'Iris jaune des Prez.

Les

Les Chateignes d'eau, que l'on nomme encore Fraises d'eau, Macres, Cornoüelles, Cornîches, Echarbots. La Vesse de Loup. Le Baume de Judée, d'Egypte, ou du grand Caire. Le Baume du Perou. Le Baume de Totu, d'Amerique, ou de Carthage. Le Baume de Copaü, ou de Bresil. La Gomme de Tacamaque, ou Tacamahaca. La Gomme Caragne, ou Caregne. Le Ladanum, ou Labdanum. L'Hypociste. L'Acacia. Le Sang de Dragon. Celles qui suivent sont rapportées dans d'autres classes, sçavoir la Rhubarbe & le Rhapontic. Les bayes de Kermès, ou graine d'Ecarlate. Le Corail. Le Cachou. L'Argentine. La Bourse à Berger. La Nummulaire.

Le second Chapitre concerne les *Plantes Vulnéraires Détersives*, c'est à dire, celles qui font tomber des playes les chairs mauvaises & baveuses qui entretiennent la pourriture & empêchent la réunion de la playe & la formation de la cicatrice. De ce nombre sont la Persicaire. Les Ronces. Le Troesne. L'Herbe aux Verruës. L'Herbe aux Gueux, ou Viorne. La Renoncule, Bacinet, Grenoüillete, Pié-de-Corbin ou Pié-de-Coq. L'Alliaire. Le Lierre. La Marie, Soude, ou Salicote. La Savoniere. L'Herbe de Sainte-Barbe. La Lampsane. La Jacobée, ou Herbe de Saint Jacques. Le Chevrefeuille. La Pomme *Seconde Classe des mêmes Plantes.*

me de merveille. La Double feuille. La Langue de Serpent, petite Serpentaire, ou Herbe sans couture. Le Lotier odorant, ou faux Baume du Perou. La Gomme Elemi. La Gomme Animé. La Gomme Copal. Le Bdellium. Entre les Plantes Vulnéraires astringentes, les ameres, les hysteriques, purgatives & céphaliques, il y en a plusieurs qui sont aussi déterfives, comme la Bugle, la Sanicle, l'Aristolóche, le Saffran, l'Euphorbe, le Camphre, la Sauge, le Storax, la Laureole, l'Aigremoine & la Scolopendre.

*Troisieme Classe.* La troisieme est des *Plantes Vulnérai-res Apéritives*. Ces Plantes outre la vertu qu'elles ont d'emporter les obstructions, & de pousser le sable & les matieres glaireuses par la voie des urines, sont encore reconnuës propres pour les playes tant intérieures qu'extérieures. Celles qui ont ces deux propriétez sont, la Veronique. La Vilvote, ou Veronique femelle. La Verge d'or. Le Millepertuis. L'Yvette. La Pimprenelle, ou Pimpinelle. L'Oeil de Boeuf. La Melisse bâtarde. La Colophone, Arançon, ou Bray sec. La Poix de Bourgogne. On peut encore placer ici l'Armoise, la Verveine, la Tanaisie, l'Aigremoine & l'Eupatoire d'Avicenne, quoique ces Plantes soient rapportées dans d'autres Classes.

*Des Plantes émollientes.* La seconde Classe comprend les Plantes

tes *Emollientes* savoir la Mauve. La Guimauve. Le Violier, ou Violette. La Mercuriale ou Foirole. La Pariétaire. Le Seneçon. La Poirée, ou Bette. L'Arroche, Belle-Dame, Bonne-Dame, ou Follette. Les Epinars. Le Bon-Henry. L'Acante, ou Branche-ursine. La Berce, ou fausse Branche-ursine. Le Bouillon-blanc, Moléne, ou Bonhomme. Le Lis. Le Lin. Le Lin sauvage, ou Linaire. L'Olivier. Le Peuplier. Le Houx. Il y a encore plusieurs Plantes Emollientes parmi les Résolutives, les Anodynes, les Narcotiques, les Rafraichissantes & les Incrassantes.

La troisième Classe est formée des *Plantes Résolutives* qui donnent cours aux humeurs, & rétablissent leur fluidité naturelle. De ce nombre sont, l'Orge. Le Segle, ou Soigle. Le Blé, ou Froment. Le Sarrasin, ou Blé-noir. Le Blé de Turquie. L'Avoine. La Feve, ou Haricot. L'Orobe. La Vesse. Le Lupin. Le Fenugrec, ou Senegré. La Lentille. Les Pois. La grande Scrophulaire, ou Herbe du Siége. La petite Scrophulaire, ou petite Chelidoine. L'Herbe de S. Estienne. Le *Lamium maximum sylvaticum fœtidum* de *Gaspard Bauhin*. Sa *Stachys palustris fœtida*. Le Chardon hemorroïdal, ou Chardon aux Anes. La Racine Vierge, ou Sceau de notre-Dame. Le Lizeron, ou petit Lizet. Le Pastel sauvage. Les *Du résolutives.*

Plantes ſuivantes qui ſont rapportées dans d'autres Claſſes, ſont auſſi réſolutives : Savoir la Cigue, les Pois chiches, la Camomille, le Saffran, le Marrube blanc & noir, la Perſicaire, le Soucy ſauvage, le Sureau, l'Yeble, la Bardane, & la plûpart des Gommes étrangeres. Pluſieurs Plantes de la Claſſe ſuivante & grand nombre d'entre les Emollientes produiſent auſſi le même effet.

*Des anodynes.* Les Plantes qui compoſent la quatrieme Claſſe ſont les Anodynes, qui calment les douleurs, & les *Aſſoupiſſantes*, *Hypnotiques*, ou *Narcotiques*, qui provoquent le ſommeil. Les Plantes rangées dans cette Claſſe ſont le Pavot. La Juſquiame, ou Hannebane. La Cigue. La Mandragore. La Morelle. La Belladona. La Pomme épineuſe, ou Stramonium. La Pomme dorée, ou Pomme d'amour. La Mayenne. La plûpart des Plantes émollientes & rafraichiſſantes ſont auſſi anodynes & ſouvent aſſoupiſſantes. Il eſt bon de remarquer qu'on ne doit jamais preſcrire les Narcotiques qu'avec beaucoup de précaution, & que la Juſquiame, la Cigue, la Mandragore, & la Pomme épineuſe ſont de vrais poiſons, lorſqu'on les prend intérieurement.

*Et des rafraichiſſantes.* Les *Plantes Rafraichiſſantes & Epaiſſiſſantes* forment la cinquieme & derniére Claſſe. On rapporte ici la Cittouil-

trouille. Le Concombre. La Courge ou Calebaſſe. Le Melon. La Laitue. Le Laitron. Le Pourpier. L'Endive, Chicorée, ou Scariole. La Joubarbe. Le Nombril de Venus. La Morgeline, ou Mouron. Le Nenufar, Lis d'étang, Blanc d'eau, ou Volet. La Lentille d'eau ou de Marais. Le Millet, ou Mil. La Salade de Chanoine, Poule graſſe, Mache, ou Blanchette. La Raiponſe. L'Herbe aux Puces. La Langue de Chien. Le Ceriſier. Le Framboiſier. Le Groſeillier. Le Meurier. La Saule. Le Pin. La Gomme Adragant, ou Barbe-renard. La Gomme Arabique. Le Ris. Il y a encore pluſieurs autres Plantes rapportées dans d'autres Claſſes qui ont les mêmes vertus que celles-ci.

Le Supplément qui ſuit cette ſeconde Partie contient, outre quelques remarques que Monſieur *Chomel* a faites depuis les éditions précédentes des deux premiers Tomes, trois eſpeces de Plantes dont il n'avoit pas encore parlé, & un Catalogue, ou Extrait des noms François & Latins des Plantes d'uſage, dont nous venons de donner la liſte. Au reſte, comme on n'a rien changé ni augmenté dans les deux premiers Tomes de cette derniere édition, il eſt bon qu'on ſache, que ceux qui ont déjà la ſeconde ou la troiſieme, pourront avoir ce ſupplément à part & à peu de frais. *Contenu du Supplément.*

## ARTICLE VI.

HET KERKELYK EN WERELTLYK DEVENTER, c'est-à-dire, HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET POLITIQUE DE DEVENTER, *Contenant une Relation exacte de l'origine de cette Ville, de ses divers noms, de son état ancien & moderne, de ses Remparts, Portes, Fortifications, Marchez, Rues, Eglises, Cloitres, Hopitaux, & autres Edifices considérables, des qualitez de ses Habitans, du Gouvernement ancien & présent de la Ville, des anciens Usages, Droits & Privileges des Bourgeois, comme aussi une Histoire circonstanciée de ce qui s'est passé de remarquable en cette Ville depuis les premiers temps: Tirée de Manuscrits originaux, dont la plûpart paroissent pour la premiere fois, & de divers Ecrivains célebres. Par Monsieur* GERHARD DUMBAR *Secretaire de la Ville de* Deventer. *A* Deventer *chez* Henry Guillaume van Welbergen. 1732. *Fol. Tom. I. pagg.* 700. *sans la Table*

*ble des Matieres. Ce Livre se trouve aussi chez* J. van Duren.

UNe Ville telle que *Deventer*, c'est à dire, Libre, Impériale, Germanique, Hanséatique, considérable d'ailleurs par le riche commerce qu'elle faisoit anciennement, & par l'état florissant où y ont été les Lettres, ne pouvoit pas manquer d'Historiens qui s'empressassent à décrire ses origines & les évenemens qui l'ont illustrée. Aussi en a-t-elle eu plusieurs, sans compter ceux qui n'ont parlé d'elle que par occasion, comme *George Braun* *, *Valere André* †, *Hadrien Barland* ‡, *Hadrien Junius* & divers autres. Il y a une Histoire Latine de ses Evêques par *Jean Lindeborn*, une Description Flamande de *Deventer* par *Walter Sylvanus*, une Chronique aussi en Flamand de la même Ville par *Arnold Moonen*, & d'autres Ouvrages sous le titre de *Daventria illustrata* par *Jacques Revius*. Mais on n'avoit rien d'aussi complet & d'aussi exact sur cette matiere que le travail de Monsieur *Dumbar*. *Historiens de Deventer.*

Il l'a fait précéder de diverses Pieces préliminaires, du nombre desquelles sont cent soixante trois Anagrammes Lati- *Anagrammes du nom Latin de cette Ville.*

* *Theatr. præcipuar. Urb. Lib. III.*
† *Topograph. Belg.*
‡ *In Catal. Urb. Germ. Infer.*

Latines du mot *Daventria*, nom Latin de *Deventer*. Il y en a cinquante de *Revius*, cinquante-cinq d'*Arnold Moonen*, toutes réduites en autant de distiques, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs de fort bons, & cinquante-huit, dont le même *Moonen* s'est contenté de donner les mots. L'amour de la Patrie qui a produit ces laborieuses bagatelles rend honorable la peine qu'on a prise à les faire.

*Contenu du premier Tome de cette Histoire.*

Le premier des quatre Livres qui composent ce Volume est destiné à rapporter premierement, ce que les Savans ont écrit sur l'origine du nom de *Deventer* & sur le temps & le lieu où elle fut bâtie, & secondement, ce que les Archives de cette Ville fournissent par rapport à ses Edifices, Loix, Priviléges & Coutumes. Les trois Livres suivans ont pour principal objet l'Histoire Ecclésiastique de *Deventer*, c'est-à-dire, celle de ses Prélats, de ses Eglises, de ses Cloitres, des Maisons que la Charité y a fondées pour les diverses especes de Pauvres, & des troubles qui s'y sont élevez en différens temps. Nulle part Monsieur *Dumbar* n'avance de faits sans insérer les actes originaux d'où il les a tirez. C'est ainsi qu'il a fait imprimer jusqu'à ce qu'on appelle dans l'Eglise Romaine un *Ordo* * & un Necrolo-

* C'est-à-dire, un precis des cérémonies, qu'on doit

crologe des anciens Chanoines de Saint *Libuin* Collégiale de *Deventer*. Ce dernier morceau ne sera pas indifférent pour ceux qui aiment l'Histoire, & il doit faire plaisir en particulier aux anciennes Maisons de la Province. C'est dans ces monumens antiques & barbares, méprisez de ceux qui ne savent pas s'en servir, que se retrouvent les origines des familles, les anciens partages des terres, la valeur des anciennes monnoies, divers usages oubliez depuis long-temps, & des dattes importantes pour l'Histoire.

*Anciens Habitans de Deventer.*

Il est question à présent de décendre dans un détail instructif. Les Savans sont peu d'accord sur les premiers Habitans du Païs où est situé *Deventer*. Les uns veulent que ce fussent les *Ansivariens*, les autres les *Tubantes*, d'autres les *Tencteres*, d'autres les *Bructeres*. Monsieur *Dumbar* adopte la derniere opinion, & distinguant d'après *Strabon* & *Ptolomée* ces *Bructeres* en Grands & Petits, il se détermine pour ceuxci, qui ont été fameux par leur Prophétesse *Velleda*. Ces Peuples aiant été exterminez, les *Chamaves* occupèrent les lieux que leur fuite avoit laissé déserts, & ce furent eux qui, fortifiez par la jonction de quelques Nations voisines, se rendirent célebres par leurs ex-

doit observer dans la célébration des Offices & dans la récitation du Breviaire.

exploits sous le nom de *Francs*. Long-temps après ils conquirent les *Gaules* & virent leur Patrie conquise elle même par les *Frisons*. *Clovis* fit des efforts inutiles pour chasser ces Usurpateurs. *Clotaire* II. plus heureux les réduisit à se contenter de la *Frise*. *Dagobert* son fils les soumit aussi bien que les *Hollandais*, & ce fut lui & ses Successeurs, qui détachant de temps en temps diverses portions de ces Provinces subjuguées, en grossirent le Domaine des Evêques d'*Utrecht*.

*En quel temps l'Evangile y fut reçu.*

L'intention de *Dagobert* étoit d'exciter par là ces Prélats à prêcher avec plus de zele la doctrine évangelique chez les Nations voisines. Cependant ce ne fut qu'environ cinquante ans après qu'il fut mort, savoir, en six cent nonante, que le Christianisme y devint la Religion dominante, & on en fut redevable aux prédications des Saints *Swibert* & *Willibrord*, qui y vinrent d'*Irlande*, accompagnez de dix autres Prêtres. *Marcellin* & *Libuin* deux d'entre eux eurent le bonheur de convertir *Deventer*. De là vient que la principale Eglise de cette Ville est dédiée au dernier. C'est *Bernold*, vingtieme Evêque d'*Utrecht*, qui la fit bâtir en mille quarante, ainsi qu'on le prouve par l'épitaphe même de ce Prélat, que nous rapportons à cause de sa singularité.

*Hic sunt confossa Bernoldi Praesulis ossa.*
*Laudet eum glossa, dedit hic quia munera grossa.*
*Praefuit hac sorte. Sunt sede vacante subortae*
*Lites distortae pro Praesule flente Coborte.*
*Venit Rex Conrat, ut pacem mox ibi ponat,*
*Datque Cohors tota Regi de Praesule vota.*
*Retro dimissa paritura Conjuge Gisla,*
*Oesterbeek villa prope Bernoldum parit illa*
*Tunc ibi Curatum, cui Rex dat Pontificatum,*
*Ob nova portata, quod erat proles sibi nata.*
*Vicenus Bernold Pastor successit Adelbold.*
*Annis septenis rexit bene bis quoque denis.*
*Holland Militiam junxit ad ecclesiam.*
*Sancto Baptistae, Petro, Paulo, Lebuino,*
*Quatuor ecclesias condidit egregias.*
*I quater attendas decimo quartoque Kalendas*
*Augusti semel M semel L dum scandit ad arcem.*
*Non mala mors subita cui praecessit bona vita *.*

Epitaphe d'un Evêque d'Utrecht.

L'Em-

* Gy git *Bernold* Evêque. Que chacun le loue parce qu'il a fait de gros présens. Il devint Prélat par l'avanture suivante. Pendant la vacance, du Siége il s'éleva de grands troubles parmi le Chapitre qui pleuroit l'Evêque défunt. Le Roi *Conrad* vient pour y mettre la paix & le Chapitre lui expose les voeux qu'il fait pour avoir un

L'Empereur *Henry III.* le récompensa magnifiquement de sa piété en lui transférant pleinement ses droits sur la Ville de *Deventer* & sur le Territoire d'*Amelandt*.

*Des Fortifications de Deventer.* On a vû par ce qui précede que *Deventer* étoit déja une Ville du temps de Saint *Libuin*. Les *Saxons* l'aiant ruinée deux fois, en haine de la Religion Chretienne, les Evêques d'*Utrecht* la relevèrent * & la fortifièrent si bien, que les *Normans*, qui vinrent dans le neuvieme Siecle ravager les Provinces voisines, n'osèrent se jetter sur l'*Overissel*. On renouvella en différens temps les unes de ces fortifications & on y en ajoûta d'autres. La Ville aiant été prise pendant les guerres des Païs Bas par le Comte de *Rennenberg*, on présenta plusieurs plans pour la mettre en meilleur état, & ce ne fut qu'au bout de plus de dix ans qu'on s'en tint enfin à celui

un Evêque. Ce Prince aiant laissé sur la route *Gisele*, son Epouse, près d'accoucher, elle fit ses couches à *Oesterbeek*, auprès de *Bernold* Curé du lieu, à qui *Conrad* donna l'Evêché d'*Utrecht*, en récompense de la nouvelle qu'il lui en porta. *Bernold* fut le successeur d'*Adelbold* & le vingtieme Evêque d'*Utrecht* qu'il gouverna pendant vingt sept ans. Il joignit la *Hollande* à son Diocese & bâtit quatre Eglises magnifiques en l'honneur de saint *Jean Baptiste*, de Saint *Pierre*, de Saint *Paul*, & de Saint *Libuin*. Il mourut le treize de Juillet M. L. en montant à son Château. Une mort subite n'est pas un malheur quand une bonne vie l'a précédée.

* En l'année 778.

celui que fit faire *Maurice* Prince d'*Orange*. L'exécution n'en fut achevée qu'en mille six-cent vingt-un.

Cette Ville dans un espace assez étroit renferme un fort grand nombre de maisons. On y comptoit avant la Réformation quarante ou quarante deux tant Eglises Collégiales ou Paroissiales que Cloitres & Hopitaux. On y trouve de plus une vingtaine ou d'avantage d'Edifices & de Places pour les besoins du Public. Monsieur *Dumbar* décrit avec beaucoup de soin les origines de chacun de ces lieux & entre à cette occasion dans des détails très-particuliers. Les Archives de la Ville & la lecture des Historiens lui ont appris là-dessus tout ce qu'on en peut savoir. Mais ces détails ne sauroient intéresser beaucoup que des Citoiens de *Deventer* & des Environs; & le peu que nous avons extrait de ce Livre peut en donner aux autres une connoissance suffisante. *Combien cette Ville est peuplée.*

AR-

# ARTICLE VII.

## *Suite de l'Extrait de l'*HISTOIRE DES PAPES.

Extrait du second Tome de l'Histoire des Papes.

NOus avons rendu compte * du premier Tome de l'*Histoire des Papes.* Le second commence à *Etienne* V. élu en huit cent seize & cent unieme Pape, & finit en onze cent quarante cinq à *Lucius II.* qui fut le cent soixante & douzieme. L'Historien y soutient sans se démentir le rolle d'un Catholique Romain qui s'exprime en Protestant. Voici par exemple comme il parle d'*Hadrien III.* †

Portrait d'Hadrien III.

„ Il fut enterré dans l'Abbaie de *Nonantule*, où il est honoré comme „ Saint, bien qu'il n'y eût rien de trop „ dans sa vertu. Les *Romains*, con„ noissant ce Pape d'un caractere fier „ & hautain, s'en promettoient beau„ coup pour leurs intérêts temporels, „ & quand il fut mort, ils le pleurè„ rent comme s'ils avoient fait une per„ te considérable.

Réflexion d. J.

Il est remarquable qu'on n'a rapporté de ce Pape rien qui fonde ces préjugez. Mais l'Historien semble avoir ap-

* Dans le Volume precedent de ce Journal, pag. 110.
† Pag. 179.

appréhendé que, s'il reconnoissoit des vertus pures dans ceux des Pontifes dont *Rome* honore la mémoire, on ne soupçonnât sa sincérité, & l'envie de passer chez les Réformez mêmes pour Ecrivain fidele l'a rendu infidele. Il leur auroit rendu plus de justice, s'il avoit crû qu'ils peuvent entendre sans indignation les éloges des Papes qui les ont méritez, & qu'ils n'inferent quoique ce soit, pour ou contre la Communion Romaine, des bonnes mœurs ni des mœurs corrompues de ceux qui l'ont gouvernée. Ils ont de plus forts motifs de séparation. Il faut dire la même chose de cette plaisanterie, qui ne pouvoit echapper à un Catholique, à moins qu'il ne voulût flatter les adversaires de son Eglise, *Il est honoré comme Saint, bien qu'il n'y eût rien de trop dans sa vertu.* Les Protestans éclairez savent bien que *Rome* ne demande nullement de ceux qu'elle canonise des vertus surnuméraires & superflues. Elle est persuadée qu'il ne peut y en avoir de telles, & elle n'exige d'eux des preuves extraordinaires de Sainteté que pour assurer le jugement qu'elle en doit porter.

*Jugement de l'Historien sur la difficulté de la Continence.*

On sent la même erreur dans ce qu'il dit sur le Concile tenu à *Mayence* en mille quarante-neuf. * Voici ses propres expressions. „ En ce même Concile

* Voy. pag. 347.

„ cile on défendit le mariage des Prê-
„ tres, & *Adalbert* Archevêque de *Ham-*
„ *bourg*, étant de retour chez lui, pour
„ faire mieux observer ce reglement,
„ excommunia les Concubines des Prê-
„ tres & les chassa de la Ville, voulant
„ ôter même le scandale que leur vûe
„ pouvoit donner. C'étoit agir avec
„ trop de rigueur & obliger les Prêtres
„ à commettre secrettement des actions
„ impudiques, beaucoup plus crimi-
„ nelles que celles qu'on leur défen-
„ doit. Car la Continence est une ver-
„ tu si rare, qu'à moins que d'être pri-
„ vé des parties, par lesquelles on as-
„ souvit la concupiscence charnelle, il
„ est absolument impossible de la gar-
„ der parfaitement. Il faut avoir le
„ cœur couvert d'un si fort calus par
„ rapport à la beauté & aux charmes des
„ Dames, que toutes les fleches de *Cu-*
„ *pidon* n'y fassent que blanchir". L'His-
torien rapporte ensuite une longue ré-
flexion de *Bayle* sur cette matiere &
dans le même sens, * & conclut ainsi,
„ Le meilleur moien d'avoir des Prê-
„ tres chastes seroit de leur permettre
„ le Mariage, & de ne recevoir aucun
„ Moine, qui ne fût légitimement
„ conjoint avec une Religieuse en leur
„ permettant de confondre les deux se-
xes

* *Dict. Hist. & Crit. Art.* Foulques. Remarque D.

„ xes auſſi ſouvent qu'ils le ſouhaite„ roient. “.

Jamais Catholique ne s'étoit ainſi enoncé ſur la Continence. Que dis-je? Les Proteſtans mêmes n'avoient point prononcé qu'elle fût au deſſus des forces humaines. Bien moins ſe ſeroient-ils permis dans un ſujet auſſi grave les expreſſions indécentes qui ſaliſſent ce paſſage. Mais encore une fois il a crû faire ſa cour aux Proteſtans & il s'eſt trompé. Une preuve qu'ils ne conſidérent la continence parfaite, ni comme vicieuſe, ni comme impoſſible, c'eſt le célibat que pluſieurs Eccléſiaſtiques & Séculiers gardent parmi eux avec l'approbation de tout le monde. Ils blâment uniquement la témérité du vœu par lequel on s'y oblige, & la néceſſité qu'on impoſe aux Prêtres & aux Moines de la promettre. *Réflexion d. J.*

Le portrait que l'Hiſtorien fait de *Victor* III *. ſe ſent de l'erreur que nous avons déjà relevée. „ Il étoit de l'il„ luſtre famille des Princes de *Bene*„ *vent*. Dès l'enfance il fréquentoit „ les Egliſes, écoutoit volontiers les „ ſaintes lectures & s'en entretenoit „ avec des perſonnes pieuſes. Mais „ ſon Pere, qui n'avoit que lui, vou„ loit l'engager dans le monde, & ſi„ tôt qu'il fut en âge, il le fiança avec *Enfance de Victor III.*

* *Pagg.* 494. *& ſuiv.*

„ avec une fille noble contre son in-
„ clination. Peu de temps après, le
„ Pere aiant été tué par les *Normans*,
„ le jeune *Daufier*, car c'étoit le pre-
„ mier nom de *Didier*, âgé de vingt ans,
„ résolut de se retirer secretement, &
„ par le secours d'un Moine se déroba
„ de ses Parens & reçut l'habit monasti-
„ que de la main d'un saint Hermi-
„ te ".

*Abrégé de sa vie.*

Voilà des marques d'un grand amour de la religion, de la retraite, du renoncement à tout ce qu'il y a de flateur dans le monde, de la mortification. L'Historien même fait voir que ces vertus précoces s'enracinèrent de plus en plus dans le cœur du jeune *Didier*. Ses Parens lui arrachent l'habit de Moine, ils le ramenent par force à *Benevent*, sa Mere l'y garde dans une espece de prison, il ne laisse point de s'échapper au bout d'environ un an, il rentre dans l'état monastique, & en vain on s'efforce de nouveau de le lui faire quitter. On le voit ensuite fuiant de son Monastere & s'allant cacher parmi des Hermites pour eviter les honneurs ecclésiastiques, chéri de plusieurs Papes, affoiblissant sa santé par ses abstinences & par ses veilles, se liant d'amitié avec des gens vertueux & les poussant dans le chemin de la vertu, se bannissant de la Cour de peur d'y perdre les vertus de son état, refusant avec une espece d'opiniâ-

niâtreté pendant près d'un an le Pontificat qu'on lui offroit, résistant aux raisons, aux menaces, aux prieres, aux larmes de tous ceux qui le sollicitoient d'accepter le Gouvernement de l'Eglise & de se prêter à ses besoins, élu Pape d'un commun consentement & malgré lui, s'obstinant encore après cette élection dans le refus de la Papauté, allant chercher un azile dans l'Abbaïe du *Mont Cassin* contre une Dignité qui le poursuit, & ne se rendant enfin que par lassitude aux vœux de ceux qui l'ont forcé. Ce Pape mourut quatre mois & sept jours depuis son Sacre, & l'Histoire ne rapporte aucun évenement qui ait déshonnoré ce court Regne, car ce qu'il fit contre l'Empereur *Henry* est moins un crime qu'une erreur, dont il étoit bien difficile alors à un bon Catholique de se défendre.

Cependant voici en trois mots l'éloge que notre Historien fait de *Victor*. „ Pour moi, je dirai sincèrement que „ ce Pontife étoit, au supreme degré, „ orgueilleux, ambitieux, opiniâtre ". Et le fondement de cette accusation est que le Cardinal *Hugues* Archevêque de *Lion*, piqué de se voir la Thiare enlevée par *Didier*, lui reprocha de n'être remonté sur le Saint Siége que par des voies obliques. Quel fondement! *Hugues* voioit avec douleur son ambition trompée. Il est naturel que le dépit ait *Réflexion d. J.*

 armé

armé sa colere de mensonges. Il avoit été un de ceux qui avoient reconnu *Victor* après la premiere élection, & il l'avoit reconnu, parce que tenant toûjours ferme contre ceux qui le vouloient pour Pape, il voioit jour à se faire élire lui même en sa place, comme *Victor* le dit au Concile de *Benevent*. Un Historien sans passer pour flatteur pouvoit trouver dans cet amas de circonstances dequoi justifier ce Pontife. Il auroit du moins hésité à le condamner rigoureusement.

*Remarques sur les variations des Historiens.*

Nous n'ajouterons plus qu'un court Article sur la triste fin de l'Antipape *Jean* XVI. D'entre les Ecrivains les uns la décrivent d'une façon, les autres d'une autre. „ Là-dessus l'Historien s'écrie *. Ces variations dégoutent cruellement de l'étude de l'Histoire & font le déshonneur du Genre humain; car, si les Hommes valoient quelque chose, il y auroit entre les Historiens une entiere uniformité sur des faits aussi éclattans que ceux-ci. Mais comment plusieurs Historiens s'accorderoient-ils, puisque bien souvent un seul ne sauroit s'accorder avec lui même "?

*Réflexion d. J.*

Examinons le fait qui a fait naitre cette severe réflexion. En quoi consiste-t-il? C'est en ce que, selon *Pierre Damien*, *Sigo-*

* *Pag.* 290.

*Sigonius*, *Ciacconius*, Monsieur *Fleury*, les *Romains* arrachèrent les yeux & coupèrent les oreilles à l'Antipape, & que selon *Heiss*, ce fut l'Empereur *Othon* qui le fit faire. C'est un vrai bonheur pour l'Historien des Papes que sa maxime soit fausse. Autrement, que n'en concluroient pas contre lui les Catholiques, blessez des contradictions, où il se trouve sans cesse avec eux?

*Extrait du troisieme Tome.*

Le troisieme Tome * de son Ouvrage renferme l'Histoire de trente neuf Papes, depuis *Eugene III.* jusqu'à *Alexandre V.* inclusivement, ce qui fait deux cent soixante cinq ans, qui finissent en mille quatre cent dix. Le *doucereux* † Saint *Bernard* n'y est pas fort bien traité. L'Historien rapporte l'Histoire du Concile assemblé à *Paris* contre *Gilbert de Poirée*, Evêque de *Poitiers*, au sujet de quelques propositions touchant la Trinité, & dit ces mots ‡ „ Saint *Bernard* ne pouvoit manquer de s'intéresser dans cette affaire, en qualité de Persécuteur à titre d'office, car malgré les belles qualitez de ce saint Personnage, son zele lui donnoit un peu trop de jalousie *envers* ceux qui s'ac-

*Idée qu'on y donne de Saint Bernard.*

* Ce Volume qui paroît depuis quelques mois contient 692. pag. & le quatrieme 684.

† C'est le terme de l'Auteur pag. 5.

‡ pag. 6.

„ s'acqueroient un grand nom par l'étu-
„ de des Lettres Humaines. Outre
„ que son naturel doux & facile se ren-
„ doit un peu trop crédule, quand il
„ s'agissoit d'écouter le mal que l'on
„ disoit de ces Savans-là. Il est diffi-
„ cile de s'imaginer qu'il ne se soit pas
„ mêlé beaucoup de passions humaines
„ dans les mouvemens perpétuels qu'il
„ se donnoit pour accabler d'ana-
„ themés tous ceux qui lui paroissoient
„ hétérodoxes. Mais il est fort fa-
„ cile de comprendre que sa bonne
„ réputation & l'ardeur avec laquel-
„ le il sollicitoit la condamnation de
„ ses Adversaires surprenoient les Juges
„ & faisoient succomber sous le poids
„ des préjugez & des procédures peu
„ régulières les Personnes accusées.

*Si elle est juste.* On pourroit dire que ce caractère est composé de traits qui semblent ne pouvoir pas subsister ensemble. *Un Saint Persécuteur en titre d'office, un Saint animé d'une basse & injuste jalousie, un Homme doux & facile capable de devenir Persécuteur, un Saint qui agit par des passions humaines dans des choses qui touchent à la Religion*, ce sont autant de propositions qui paroissent contradictoires. On ne voit pas mieux, ni comment *le zele* peut rendre quelcun jaloux *envers* les Savans, ni pourquoi un Homme *doux* par-là même devient crédule, précisément

ment quand il est question de ces Savans-là. Mais laissons à d'autres à faire ces réflexions. Celle que nous avions en vûe, est uniquement celle-ci, que l'Historien parle de Saint *Bernard* avec la même liberté que s'il n'étoit point Catholique, comme il assure qu'il l'est.

Cette liberté n'éclatte pas moins dans ce qu'il rapporte touchant la funeste issue de la Croisade prêchée par ce Saint. Nous copierons les paroles mêmes de l'Historien *. „ Le pauvre Saint *Bernard* se vit accablé de tous côtez des „ plus violens reproches. On se prenoit à lui du malheur des Croisez, „ parce qu'il avoit séduit le Monde par „ des miracles. . . . Mais ce grand & „ saint Abbé, qui ne prenoit pas aisément l'allarme, en fut quitte pour „ dire que les pechez des Croisez avoient „ empêché l'effet de ses prophéties. Il „ n'y a point d'Imposteur qui ne puisse „ se cacher derriere ce retranchement, „ & néanmoins c'est dans le vrai tout „ le centre de son Manifeste, car s'il allegue l'exemple de *Moyse*. . . . c'est „ parce qu'il prétendoit que les Membres de la Croisade ne s'étoient pas „ moins souillez de crimes que les Enfans d'*Israël*, & qu'ainsi les uns & les „ autres avoient détourné l'effet des pro-

*Apologie de ce Saint, selon l'Historien.*

* Pag. 11.

„ promesses. C'est se moquer du Mon-
„ de que de s'ériger en Prophete pour
„ prédire ce qui n'arrivera jamais & pour
„ ne pas dire un seul mot de ce qui ar-
„ rivera effectivement. Ou il ne fal-
„ loit pas que Saint *Bernard* se mêlât
„ de prédire l'avenir, ou il devoit pré-
„ dire les desordres effectifs dans les-
„ quels les Croisez tombérent, au lieu
„ de leur promettre des victoires imagi-
„ naires, qui ne devoient jamais ar-
„ river".

*Portrait de Saint François.*

Il seroit fort étrange qu'après avoir ainsi tourné en ridicule Saint *Bernard*, il eût epargné Saint *François d'Assise*. Il s'en est bien gardé. Il assure *que *ce Saint n'étoit à bien dire qu'un visionnaire, un furieux & un fanatique.* Il rassemble pour le dépeindre les traits répandus contre lui dans *les Conformitez de Saint François*, dans la *Confession de Sancy*, dans le *Dictionaire de Bayle*. En un mot, il abandonne de la meilleure grace du monde aux risées des Protestans cet homme, qu'il traite pourtant de Saint

*Jugement sur ce portrait.*

& que sa Communion reconnoît pour tel, & il ne trouve point trop chere à ce prix la réputation de sincérité, qu'il veut se faire auprès d'eux. Il seroit bien à plaindre, si, après des démarches qui ont dû tant coûter à son zele pour sa Religion, ils n'étoient pas enco-

re

* Pag. 151.

re contens de lui. Mais n'a-t-il pas lieu de le craindre? Un Catholique équitable & savant, qui liroit une Histoire de *Calvin* écrite par un Réformé sur les Mémoires des *Bolsecs* & des *Spondes*, se défieroit de l'Historien. Des Protestans peuvent bien avoir une semblable délicatesse.

Une autre chose remarquable dans son Ouvrage, c'est l'air railleur qui y regne, & je ne sais quel badinage, qu'on ne vit jamais dans quelque Histoire que ce soit, bien loin qu'on dût le rencontrer dans une Histoire Ecclésiastique. En voici un échantillon. *Alexandre III. donna des bénédictions à tour de bras* *. Un autre est conçu en ces termes. *Je ne m'aviserai pas de transporter l'ame d'Honorius III. au Ciel, de ma propre autorité, malgré l'exemple du Pere Maimbourg. Mais, sans excéder les bornes, que le sens commun préscrit à un Historien, je peux dire que son corps fut enseveli à Sainte Marie Majeure* †. Le troisieme joint à l'ironie un jugement faux. *Je produirai*, dit l'Historien ‡, *un exemple remarquable de la vigueur, avec laquelle nos anciens Ecclésiastiques maintenoient nos libertez contre les injustes entreprises de la Cour de Rome. Quelques Prébendes étant venues à vaquer dans l'Eglise de* Lyon, Innocent IV.

*Exemples du stile badin & railleur de l'Historien.*

* Pag. 87. † Pag. 171. ‡ Pag. 205.

*IV. les voulut donner à des Etrangers ses Parens, sans la participation du Chapitre. Mais les Chanoines lui résistèrent en face & protestèrent* avec serment, *que, si ces Etrangers se montroient à* Lyon, *ils seroient jettez dans le* Rhône. *Vers le même temps, un Huissier du Pape aiant repoussé rudement un Citoien de* Lyon, *le Citoien lui coupa la main. Exemples à imiter!*

*Ce qu'il dit pour justifier ce stile.*

Il feroit aisé d'alléguer bien des passages pareils. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'Historien est tombé dans ce stile moins par naturel que par choix, & qu'enfin il s'y est crû obligé. Il l'assure lui même en ces termes dans un endroit où il veut excuser une frivole historiette de diablerie qu'il s'apprête à raconter:
„ Vers le même temps *, il arriva une „ avanture fort singuliere, que je veux „ placer ici, pour donner à cet Ouvra„ ge un air de gaieté, quoiqu'elle n'ait „ aucun rapport à mon sujet "... Qui auroit crû qu'une Histoire des Papes devoit être égaiée par des contes?

*Remarque sur les citations qu'il rapporte dans son Histoire.*

Cependant il paroît que ce principe l'a gagné entierement & que c'est même ce qui lui a fait insérer dans cet Ouvrage plusieurs citations peu honnêtes de *Brantôme*, de *Montagne*, de d'*Aubigné*, de *Bayle*, des satires insipides, & jusqu'à des épigrammes

* Pag. 629.

mes obscenes *. C'est un malheur pour son Histoire. Elle contient d'ailleurs des recherches fort curieuses & des endroits bien pensez.

Nous n'avons rien dit d'une Lettre, placée à la tête de ce volume, où l'Historien se défend contre les critiques des *Lettres serieuses & badines* †. L'Anonyme qui les écrit a l'air de ne pas demeurer sans replique.

*Nous donnerons l'Extrait du quatrième Tome dans le volume suivant de ce Journal.*

* *Voy. pag.* 89. 445. 450. 452.

† *Tom. VII. Part. II. Lettre XXIII.*



AR.

## ARTICLE VIII.

Η ΠΑΛΑΙΑ ΔΙΑΘΗΚΗ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ ΕΒΔΟΜΗΚΟΝΤΑ, C'est-à-dire, L'ANCIEN TESTAMENT SELON LA VERSION DES SEPTANTE, *copié & corrigé avec un soin extrême & une exactitude incroiable par* JEAN ERNEST GRABE, *Professeur en Théologie, & publié de nouveau avec les variantes du Manuscrit* Vatican *& des autres MS., comme aussi avec plusieurs Dissertations Critiques, par Monsieur* JEAN JACQUES BREITINGER. *A* Zurich *chez* J. Heidegger *& Associez. In* 4. 1730. *Tom. I. pagg.* 627. *en tout. Tom. II.* 1731. *pag.* 790. *Tom. III.* 1732. *pag.* 520. *Tom. IV.* 1730. *pag.* 473.* Cet Ouvrage se trouve aussi chez *J. van Duren.*

*Eloge de cette Edition.*

ON a parlé dans ce Journal † de deux Tomes de cet Ouvrage ‡. Il est

* Cet extrait nous a été communiqué.

† *Tome XVIII. Part. II. pag.* 386. *& suiv.*

‡ On fit la même chose dans les *Lettres Serieuses & Badines Tom. VI. pag.* 1. *& suiv.*

est probable qu'on se seroit alors fait un plaisir, ou même un devoir, d'entrer dans un détail, qui en fit sentir & l'importance & le mérite de l'Editeur. Mais apparemment on crut devoir attendre que les deux autres Tomes parussent. Quoiqu'il en soit, cette Edition est recommandable par la beauté & la netteté des caracteres, par leur position, par l'exactitude des Imprimeurs, & par celle qu'on a apportée à la correction des feuilles.

*Combien cette sorte de travail est difficile.*

Monsieur *Breitinger* de son côté a fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un savant Homme pour qu'il ne nous restât rien à desirer. Un homme seul a-t-il pû suffire à un si difficile ouvrage? Que de lectures! Que de recherches! Le travail de ceux qui l'avoient précédé dans cette pénible carriere, & dont il avoüe qu'il a profité, a été pour lui la source d'un nouveau travail. Quelque estime qu'il ait pour ces hommes savans, il a voulu voir par ses propres yeux, & ce n'est qu'après s'être assuré de leur fidélité & de leur exactitude, qu'il les a suivis, c'est à dire qu'il auroit eu moins de peine, si personne avant lui n'avoit entrepris ce qu'il a achevé. On sait combien coute ce genre d'étude, il n'a rien d'agréable & d'amusant, par tout ce ne sont que ronces & epines, on n'y trouve point de fleurs. La plus-part

part des Hommes l'estiment peu, parce qu'ils sont incapables d'en connoitre la solidité & l'utilité. C'est pour ces raisons-là même que les vrais Savans doivent plus d'estime & de reconnoissance à Monsieur *Breitinger* qui a eu le courage de dévorer ces difficultez.

*En quoi consiste le grand mérite de celui de Monsieur* Breitinger.

Le mérite singulier de son Edition consiste en ce qu'elle réünit les plus estimées de celles qui l'ont précédée. Sur tout celle du *Vatican* y est toute entiere, par le soin qu'il a pris de marquer au bas de chaque page en quoi elle differe du Manuscrit d'*Alexandrie*, que *Jean Ernest Grabe* fit imprimer à *Oxfort*. C'est cette édition d'*Oxfort* que Monsieur *Breitinger* nous redonne aujourd'hui. Elle est encore infiniment estimable par la fidélité avec laquelle il fait remarquer le besoin qu'on a eu de recourir aux Exaples d'*Origene* & au Texte *Hébreu* pour suppléer ce qui manquoit au Manuscrit *Alexandrin*, & pour corriger ce qu'il a de défectueux. Il a encore enrichi son Edition de quantité de pieces précieuses par le nom de leurs Auteurs & par l'érudition qui y est pour ainsi dire répandue à pleines mains. Tel est entre autres le savant Discours du célebre *Pearson* de l'autorité des Septante & de la préférence qu'on doit leur donner sur les autres versions & éditions de l'Ancien Testament. Ceux que Monsieur *Breitinger* a composez lui même

me ne sont point inférieurs. Il dépeint si bien le Manuscrit *Alexandrin* qu'on en a une idée distincte sans l'avoir jamais vû. Il ramasse tout ce qu'on peut dire de plus fort pour rendre ce Manuscrit respectable & pour le mettre à couvert des soupçons de la critique la plus maligne & la plus rafinée. Ses observations sur les fautes & sur les défauts des Editions, qui ont précédé la sienne, démontrent qu'elle étoit nécessaire, du moins qu'elle peut être extrêmement utile. Par tout une érudition profonde, & ce que les vrais Connoisseurs estiment sans comparaison d'avantage, beaucoup de jugement, une grande modestie, un ménagement infini pour ceux dont il est obligé de relever la négligence, l'ignorance même & la précipitation.

Je crois faire plaisir de marquer en détail ce que contiennent les quatre Tomes de cette Edition. Le premier contient la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres, le Deuteronome, le Livre de *Josue*, les Juges & l'Histoire de *Ruth*. Ces Livres sont précédez du Discours de *Pearson*, de la Préface des Editeurs du Manuscrit *Vatican*, de la Notice du Manuscrit *Alexandrin*, du peu de conformité de la Polyglotte de *Walton* & de l'Edition de *Lambert Bos* avec ce Manuscrit. A ces pieces est joint une espece de Catalogue des Manuscrits & des

*Contenu du premier Tome.*

des Livres dont on s'est servi pour réparer autant qu'il a été possible les défauts de ce précieux Manuscrit. Enfin l'Editeur rend compte au Public des vûes qu'il a eues en cette édition, & par l'exposé de la méthode qu'il a suivie, il met les Lecteurs en état de s'assûrer, autant qu'il est possible, qu'ils lisent la pure parole de Dieu.

*Et du second Tome.*

On trouvera dans le second Tome les quatre Livres des Rois, les deux Livres des Paralipomenes, *Esdras*, *Nehemias*, *Tobie*, *Judith*, *Esther*, enfin quatre Livres de l'Histoire des *Machabées*. On fait remarquer, comme dans le premier, le peu d'exactitude de *Walton* & de *Lambert Bos* à suivre le Manuscrit *Alexandrin*. Ces remarques sont suivies d'une longue & savante Dissertation sur l'authenticité de ce Manuscrit. En voici l'abrégé.

*Preuves de l'authenticité du MS.* Alexandrin.

La version des Septante est la plus ancienne version de l'Ecriture, elle a été longtems la seule qu'il y eût, & son autorité étoit fort grande dans la primitive Eglise. La cause de son discrédit, si on peut ainsi s'exprimer, c'est la haine des *Juifs* contre le Christianisme, & les altérations qui s'y sont faites par négligence, ou par malice. On ne doit pourtant pas toûjours l'abandonner pour suivre l'*Hébreu*. Au contraire, c'est souvent par elle, sur tout telle qu'elle est dans le Manuscrit *Alexandrin*, qu'on doit juger du Texte *Hébreu*. Ce Manus-

nuſcrit eſt ſelon le Dialecte d'*Alexandrie.* Il a plus de conformité avec les Exaples d'*Origene* que n'en a le Manuſcrit *Vatican.* Le Manuſcrit *Alexandrin* renferme d'autres pieces qui regardent particulierement l'Egliſe d'*Alexandrie.* La configuration des lettres de ce Manuſcrit prouve qu'il a au moins mille ans. Il a autant de marques d'antiquité que ceux qui paſſent conſtamment pour être fort anciens. Il eſt ſans comparaiſon plus exact, ſur tout par rapport aux Livres Hiſtoriques, que celui du *Vatican.* Il a tout ce qui étoit dans les premiers exemplaires des Septante & n'a pas tout ce qui n'y étoit point. Il s'accorde parfaitement avec les allégations & les citations des Anciens. Enfin tous les Livres qu'il contient ont été traduits de l'*Hébreu* en *Grec*, ou bien ils ont été écrits en cette derniere langue, & tous ont été approuvez par le Sénat d'*Alexandrie.*

*Contenu du Tome Troiſieme.*

On a mis dans le troiſième les Prophetes, d'abord les douze qu'on appelle communément les petits Prophétes, enſuite les quatre grands. Le Texte ſacré comme dans les deux autres Tomes eſt précédé de Prolégomenes qui font valoir le Manuſcrit *Alexandrin*, qui montrent que ceux qui prétendoient l'avoir ſuivi s'en ſont écartez en pluſieurs endroits, & qui font ſentir que l'édition de *Lambert-Bos* a été trop préci-

pitée pour qu'on puisse compter sur son exactitude.

Et du quatrième. Le quatrième Tome comprend les Pseaumes, le Livre de *Job*, les Proverbes, l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclesiastique. Je crois devoir avertir qu'à la fin des Pseaumes se trouvent quatorze hymnes qui ne sont point dans l'édition du *Vatican*, & que le *Gloria in Excelsis* à quoi on a joint certaine priere, où se trouvent quelques versets du *Te Deum* & des Prieres qu'on dit à Prime, est le dernier de ces Hymnes. Les Prolégomenes de ce Tome supposent pour le moins autant de travail & d'érudition que les autres. Quelque parfait que puisse être le Manuscrit *Alexandrin*, l'Editeur avoüe qu'il est fort embarrassant par rapport aux Pseaumes & au Livre de *Job*, & il assure qu'il lui a beaucoup couté de lectures, de recherches, de confrontations pour le rectifier. De là vient que l'espece d'*Elenchus* des fautes de *Walton* & de *Bos* est fort considérable. J'oubliois de dire qu'une Lettre de Saint *Athanase* sur les Pseaumes fait partie de ces Prolegomenes, aussi bien que quelques divisions des Pseaumes attribuées à *Eusebe*.

Reflexions sur les diverses Versions & Je ne crois pas qu'on puisse trouver mauvais que je propose quelques difficultez que j'ai toûjours eues sur les différentes versions & éditions de l'Ecriture

ture Sainte, & que j'y joigne quelques remarques sur cette derniere. Les louanges sinceres que je donne à son Auteur doivent assurément me garantir de tout mauvais soupçon.

*Editions de la Bible.*

On a fait, sur tout depuis deux Siecles, quantité d'éditions de l'Ecriture. Quelle est la bonne? A laquelle faut-il s'attacher? Si elles different entre elles en des articles essentiels, m'est-il libre de choisir laquelle il me plaira? Les uns s'attachent à l'*Hébreu*, ceux-ci au *Grec*, d'autres au *Latin*, tous décrient & tâchent d'infirmer ce qu'ils n'adoptent pas. Chose étonnante dans le Christianisme! Nous avons la parole de Dieu, & on ne s'accorde point pour décider où elle est, nous nous reprochons les uns aux autres de l'avoir altérée, & ce qui est encore plus fâcheux, nous n'avons point de Juges généralement reconnus pour capables de terminer ces disputes. A quoi donc nous sert l'inestimable présent que Dieu nous a fait?

*Et contre l'autorité des Septante.*

Outre ces difficultez à quoi je supplie l'Editeur de répondre, s'il en a le temps, ou s'il le peut, j'ai encore beaucoup de préjugez qui m'inquietent. Je conçois qu'en transcrivant un Livre on y peut faire quelques fautes. Mais qu'on y fasse des changemens essentiels, qu'on y ajoûte, qu'on en retranche des parties considérables, je ne le concevrai jamais, sur tout, si c'est un Livre d'un usage

commun & qu'on ait un interêt capital de conserver dans sa pureté & dans son integrité.

Autre question. Le premier monument par où on connoisse les Septante rapporte un fait que tout le monde s'accorde à rejetter. Si l'Auteur de ce monument a voulu imposer sur la maniere, pourquoi le croit-on sur le reste sans hésiter? Celui qui ment sur un article essentiel, qu'on me passe ce terme, ne peut-il pas être soupçonné de mentir sur d'autres? De plus, si les Septante ont traduit le Texte *Hébreu*, pourquoi & de quelle autorité en ont ils changé la Chronologie? Comment y ont-ils fait tant d'autres changemens? Leur version a-t-elle pu devenir commune parmi les *Juifs*, sans avoir été approuvée par les Chefs de leur Religion, & pouvoient-ils l'approuver, opposée comme elle étoit au Texte dont ils étoient dépositaires? Si cette version a été seule en usage dans les premiers temps de l'Eglise, les exemplaires en ont été fort multipliez, il y en avoit dans les *Gaules*, dans les *Espagnes*, il y en avoit en *Italie*, sur tout dans la *Grece*. Ce n'est toutefois que dans quelques coins de la *Grece* qu'on en a trouvé trois ou quatre exemplaires, sur lesquels, dit notre savant Editeur, ont été faites les différentes éditions, que nous en avons aujourd'hui. Ce qu'il y a de plus sin-

gu-

-gulier, c'eſt que cette Verſion ſi vantée n'étoit point en uſage parmi les *Grecs* & qu'elle n'a commencé d'y être que depuis qu'ils ont adopté l'édition d'*Oxfort*.

Enfin, ſi les Auteurs de cette Verſion étoient ſi habiles, pourquoi tant de corrections puériles, tant de périphraſes, tant de mots qu'on ne trouve point ailleurs, ou qui n'expriment que fort confuſément ce qu'il falloit exprimer? En un mot, pourquoi tant d'autres défauts, de ſorte que, pour les excuſer & les juſtifier, il a falu imaginer un ſixieme Dialecte particulier à *Alexandrie*, où l'on prétend que cette verſion a été faite? Ce n'eſt pas ici le lieu de faire un détail de ces défauts *.

J'ai

* Je ne puis m'empêcher d'en apporter quelques exemples.

Au Chap. I. de la Geneſe v. 9, à quoi peut ſervir cette addition, καὶ συνήχθη τὸ ὕδωρ τὸ υποκάτω τοῦ οὐρανοῦ εἰς τὰς συναγωγὰς αὐτῶν καὶ ὤφθη ἡ ξηρά. Pourquoi αὐτῶν, au lieu de αὐτοῦ.

V. II. De quelle utilité eſt l'addition de ces mots: καθ' ὁμοιότητα, & ces autres, κατὰ γένος, εἰς ὁμοιότητα. Qu'eſt-ce que cette reſſemblance dont on parle? Pourquoi ne pas dire γένος αὐτοῦ.

V. 15. Pourquoi cette périphraſe? καὶ ἔστωσαν εἰς φαῦσιν? Qu'a-t-on voulu dire dans le Verſet precedent, καὶ ἄρχειν τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς.

 V. 16.

*Observations Critiques sur cette édition.* J'ai encore promis quelques remarques sur cette derniere édition ; les voici. Il me paroît que le respect infini qu'on doit avoir pour la parole de Dieu, auroit dû empêcher qu'on ne mît les Livres qui ne la contiennent pas au rang de ceux qui la contiennent. Ce respect devoit faire rejetter à la fin & hors

V. 16. Εἰς ἀρχὰς τῆς ἡμέρας, εἰς ἀρχὰς τῆς νυκτὸς. Le mot ἀρχὴ dans cette signification n'a point de plurier.

Ψυχὴ ζωῆς signifie-t il la même chose que Ψυχὴ ζῶσα?

Chap. 2. v. 6. καὶ ἐπότιζε πᾶν τὸ πρόσωπον τῆς γῆς.

Πρόσωπον est un terme métaphorique pour signifier la surface de la terre. Il ne faut point ici de Métaphore.

Vers 23. Κληθήσεται γυνὴ ὅτι ἐκ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς ἐλήφθη, comme si nous disions en François, on l'appellera Femme parce qu'elle vient de l'Homme, αὐτῆς est là parfaitement inutile. Adam n'étoit point encore son mari, d'ailleurs il étoit seul, & il ne pouvoit y avoir d'equivoque.

Vers 24. Καὶ ἔσονται οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν. La syntaxe demande ἐν σάρκι μίᾳ.

Chap. 3. v. 20. Ἐκάλεσεν Ἀδὰμ τὸ ὄνομα τῆς γυναικὸς, Ζωὴ, ὅτι αὐτὴ πάντων τῶν ζώντων μήτηρ. Ζωὴ signifie la Vie, non la Mere des vivans. Il falloit donc laisser le mot Εὔαν, puisqu'on n'en avoit point en Grec qui put exprimer sa signification. Ce mot n'auroit il pas été aussi bien dans ce verset qu'il l'est au

hors de rang, les Livres des *Machabées*, le second Livre d'*Esdras* & le dernier Pseaume qu'on appelle surnumeraire. Il est vrai, on a suivi le Manuscrit *Alexandrin*, c'est un défaut de ce Manuscrit, on en a corrigé tant d'autres, on pouvoit corriger celui-ci. Je suis fâché qu'il soit echappé à l'Editeur une certaine expression, qui peut faire de la

au commencement du Chapitre 4. Αδαμ δὲ ἔγνω Ἔυαν.

Vers 24. Καὶ τὴν φλογίνην ῥομφαίαν τὴν στρεφομένην. *In gyrum actu agitatam.* Ne suffisoit-il pas qu'elle pût tourner ainsi quand on tenteroit le chemin défendu?

Liv. I. des Rois chap. 1. v. 5. Καὶ ὁ κύριος συναπέκλεισε τὰ περὶ τὴν μήτραν αὐτῆς. N'y a-t-il point de mot dans la Langue Grecque qui puisse tenir lieu de cette periphrase? Quel sens a πλὴν, à quoi se rapporte, ὑπὲρ ταύτην.

Que signifie le 6. vers. Ὅτι οὐκ ἔδωκεν αὐτῇ &c.

Vers 14. Περιελοῦ τὸν οἶνόν σου ἀπὸ σοῦ, quelle Expression! Elle est sans doute du Dialecte *Alexandrin*.

Chap. 2. v. 23. Que signifie ces mots κυρίου τούτου par où finit ce verset?

Le 24. est inintelligible manque de construction.

Chap. 4. Philistiim est le nom d'un Peuple. Pourquoi le changer en celui d'*étranger* ἀλλόφυλοι.

la peine à tous les vrais Chrêtiens qui y feront attention. Il dit, je ne me souviens plus en quel endroit, les Livres Canoniques & Apocryphes, comme on parle communément, *Libri Canonici & Apocryphi ut ajunt.* Sur quoi tombe *ut ajunt*? Est ce sur *Canonici*? Est-ce sur *Apocryphi*? Seroit-ce sur tous les deux? Peut être est-ce pour s'excuser de ce qu'il latinise des mots Grecs? Mais il ne se picque pas d'une pureté de Latin qui exige cette précaution. Quoiqu'il en soit, l'expression est équivoque & demande une explication. Plus un homme est habile, plus ce qu'il dit & même ce qu'il pourroit paroître penser est capable de faire impression.

*Autres remarques.* Il dit encore, où il adopte le sentiment de ceux qui disent que les Septante sont infiniment utiles, parce qu'ils servent à prouver que J. C. & les Apôtres n'en ont point imposé en citant les Ecritures. Un Chrêtien, qui croit que J. C. est Dieu & que l'Esprit Saint a parlé par la bouche des Apôtres, a-t-il besoin de preuve pour croire qu'ils n'ont pû ni se tromper ni vouloir le tromper? Cette utilité ne regarde donc point les Chrêtiens. Qui regarde t-elle? Les passages citez par J. C. se trouvent dans les Septante. Ce peut être un préjugé favorable à leur antiquité, à leur fidélité. Mais ce seroit une espece de blasphéme de penser qu'ils ajoutent quelque degré d'au-

d'autorité à l'autorité infaillible de J. C. Je suis persuadé que l'Editeur pense comme moi. C'est l'extrême envie de faire valoir son Manuscrit qui l'a empêché de voir le peu de solidité de ce raisonnement. Il en est à peu près de même de la plûpart des preuves qu'il entasse de son antiquité & de son authenticité. Sans la Lettre de Saint *Athanase* qui est jointe, aussi bien que le *Gloria in excelsis* & une Priere composée de quelques versets du *Te Deum* & des *Preces* qu'on dit à Prime, il auroit pû entreprendre de prouver que ce Manuscrit étoit long-temps avant J. C. Ne sait-on pas qu'il n'est pas fort difficile de donner à un Titre & à un Manuscrit un air d'antiquité ? Il ne faut point chercher d'autre raison de cette espece de falsification que l'augmentation du prix. Mais il y a une espece de tradition qu'une Femme nommée *Thecle* a fait ce Manuscrit & Saint *Gregoire de Nazianze* fait mention d'une Religieuse nommée *Thecle* qui demeuroit à *Alexandrie*. Celui qui a fait présent de ce Manuscrit a voulu le faire valoir. Quelle tradition peut-il y avoir sur un Manuscrit qu'on suppose avoir été caché pendant plusieurs Siécles ? Où est la preuve de ce qu'il dit que cette Religieuse y avoit mis son nom, mais que les *Turcs* l'en ont ôté ? Cette fable, je ne puis m'empêcher de me servir de ce terme,

me, en mettant le Manuscrit à couvert du soupçon d'altération & de corruption, donne de grands préjugez contre son exactitude, aussi l'Editeur avoue-t-il qu'il est plein de fautes. Mais il aime mieux les justifier par le Systeme du Dialecte *Alexandrin*, qui étoit composé de tous les autres, que de les attribuer à leur vraie cause, qui est l'incapacité qu'ont naturellement les Femmes d'écrire exactement. Au reste, je ne prétends point dégrader ce précieux Manuscrit. Je propose seulement mes doutes & mes préjugez. Pour l'Editeur, je le prie d'être persuadé qu'on ne peut estimer davantage que je le fais sa laborieuse érudition.



AR-

# ARTICLE IX.

HISTOIRE DES SEPT SAGES, *par Monsieur de* LARREY, *Conseiller de la Cour & des Ambassades du Roi de Prusse. Troisieme Edition, augmentée de Remarques Historiques & Critiques par Monsieur la* BARRE DE BEAUMARCHAIS. *A la* Haye *chez* Jean van Duren, *in* 12. 1734. *Tome I. pagg.* 490. *Tome II. pagg.* 506. *sans compter le Discours de l'Editeur, la Préface, & la Table des Matieres.*

LEs Savans qui avoient entrepris ce Journal commencèrent leur tâche par un Extrait fort avantageux * de l'*Histoire des Sept Sages* qu'on venoit de publier. Il se trouve par une rencontre assez singuliere que, nous étant proposé de poursuivre leur travail, cette Histoire s'offre d'abord à nous imprimée de nouveau, & nous demande une place dans la Continuation. On ne s'amusera point à marquer en détail ce qu'elle contient. C'est assez pour un Ouvrage aussi connu de dire, qu'outre les principaux traits de la vie des Sages de

Idée de l'Histoire des Sages.

* *Tom. I. pag.* 81. *& suiv.*

de la *Grece*, on y voit en abrégé l'Histoire du Siècle où ils vécurent, c'est à dire, celle de *Phalaris*, de *Polycrate*, de *Crésus*, d'*Amasis*, de *Nabuchodonosor*, de *Cyrus*, de l'*Egypte*, des *Ethiopiens*, des *Perses*, de *Babylone*, de *Rome*, de la *Chine*, de *Confucius*. La Religion des *Juifs* & la Mythologie des Paiens y sont traitées en divers endroits. Monsieur *de Larrey* ne pouvoit manquer d'y répandre les grandes maximes de Morale & de Politique, que son sujet lui présentoit, & qui convenoient au but qu'il s'étoit proposé, savoir, l'instruction du Prince Roial de *Prusse*, aujourd'hui Regnant. Il y a d'ailleurs un grand art dans la maniere dont il a sû amener & lier ensemble tant de matieres. Il seroit seulement à souhaiter que quelquesfois il ne l'eût pas trop montré & qu'il ne nous avertît point des choses qu'il s'apprête à raconter. C'est nous dérober le plaisir de la surprise.

*Et du Discours de l'Editeur.* Ce que Monsieur *de la Barre de Beaumarchais* a fait sur cette Histoire doit nous arrêter d'avantage. Après une Epître dédicatoire, où en cinq à six lignes il loue très-délicatement S. E. Monsieur le Marquis de *Fenelon*, il examine dans un Discours divers points de l'Histoire des Sept Sages, que Monsieur *de Larrey* avoit passez sous silence, ou qui méritoient d'être mieux appro-

profondis. Il y fait remarquer d'abord que la sagesse & la bonté de Dieu éclattent dans la disposition de la Providence, qui fit naître presque tout à la fois, dans la *Grece Propre* & dans la *Grece Asiatique*, les Sages qu'elle destinoit à éclairer les *Grecs* & ensuite les *Romains*. Il explique ainsi cette pensée. *Providence de Dieu dans la maniere dont la Grece fut policée.*

„ Il falloit que les Hommes devinssent humains & raisonnables avant que de pouvoir devenir Chretiens. Or les Sciences & les Traditions ... étoient comme emprisonnées dans l'Orient. . . . . Il ne restoit dans les autres Parties du Monde que des vestiges à demi effacez & confus des Connoissances, que les Habitans y avoient apportées en venant s'y établir. Par tout & dans l'Orient même la vertu étoit aussi mal connue & aussi imparfaite que la Religion. Qu'arrive-t-il? Dieu avoit réglé qu'un jour les *Grecs* porteroient les Sciences & la Morale chez les *Romains*, & que ceux-ci, Maîtres de la Terre & formant par leur empire un lien commun entre les Nations, prépareroient & faciliteroient les voïes à la prédication des Apôtres. Sa volonté commence à s'exécuter. *Thalès*, . . . . *Solon*, . . . *Pythagore*, . . . . les autres Philosophes vont en *Egypte* & en *Asie*. Tous reviennent chargez des précieuses dépouil-

„ pouilles de l'Orient & brûlent de
„ les partager avec leurs Concitoiens.
„ Enfin la *Grece* est éclairée. Que dis-
„ je? Déjà elle éclaire les Provinces
„ qui l'environnent, & bientôt elle
„ instruira *Rome*, qui, en communi-
„ quant aux Peuples soumis à ses loix
„ les leçons des *Grecs*, les disposera à
„ recevoir celles de JESUS-CHRIST,
„ où ils trouveront la perfection de la
„ Raison & l'accomplissement des Tra-
„ ditions. C'est ainsi que les Gentils
„ mêmes deviennent les Précurseurs
„ de l'Evangile ".

*Estime où étoient les Poëtes chez les anciens* Grecs.

Monsieur *de la Barre* rapporte ensuite des particularitez curieuses sur le nombre des Sages de la *Grece* & sur leurs talens. Il dit sur ce dernier article que chez les anciens *Grecs* le nom de *Sage* & celui de Sophiste, qui étoit alors honorable, se donnoient à trois sortes de personnes; à tout Homme qui se distinguoit dans sa profession, aux Magistrats qui gouvernoient équitablement les Peuples, & aux *Poëtes*. Mais il n'étoit affecté à personne aussi particulierement qu'à ceux-ci: *Poëte* & *Sage* en ce temps-là étoient synonymes & cet usage duroit encore dans le Siecle des Sept Sages. Il ne s'agit donc point de chercher s'ils méritoient ce beau titre. Physiciens, Mathématiciens, Astronomes, Métaphysiciens, versez dans l'Histoire, recommandables par la connoissan-

ce

ce de tout ce qui appartenoit à leur Religion, la plûpart Magistrats ou Législateurs, tous Poëtes, il est clair que le nom de Sages leur étoit bien dû. L'unique chose qu'on puisse demander, c'est celle-ci, pourquoi l'eurent ils exclusivement, & comme par excellence? Il paroît par divers faits, qu'on a rassemblez dans ce Discours & dans les Notes du premier Volume, que les Historiens des Philosophes ignoroient eux mêmes ce qu'il y falloit répondre, ou qu'ils aimèrent mieux substituer à la vérité des Histoires merveilleuses que de la donner simple & sans fard. Monsieur *de la Barre* fournit la seule solution qu'on puisse adopter. C'est que les Sept Sages furent les derniers *Grecs* qui traitèrent en vers la Philosophie & les matieres d'Histoire & de Religion. *Pherecyde* transporta de leur temps ce privilege à la Prose.

*Pourquoi les Sept Sages eurent ce nom par excellence.*

Le dernier chef de ce Discours est celui qui nous a le plus frappez. L'opinion la plus ancienne & la plus générale touchant les premiers Philosophes de la *Grece*, en remontant jusqu'à *Orphée*, est que non seulement ils écoutèrent les leçons des *Egyptiens*, des *Phéniciens*, des *Chaldéens*, des *Perses*, mais encore qu'ils apprirent des *Juifs* ce qu'ils savoient sur les origines du Monde & de la Religion & sur la nature de Dieu. De très-savans Hommes, par-

*S'ils puisèrent chez les Juifs leur Théologie.*

partant de ce principe, ſe ſont efforcez de montrer, en comparant la Mythologie & la Théologie des *Grecs* avec l'Hiſtoire & la Religion des *Hébreux*, que les deux premieres n'étoient qu'une altération des dernieres. Monſieur *de Larrey* a plus fait. Il a prétendu que les idées ſaines, qu'eurent les Sages de la *Grece* touchant la Divinité, ils les puiſèrent dans le commerce des *Juifs* & dans l'Ecriture Sainte. C'eſt ce ſentiment que Monſieur *de la Barre* entreprend de réfuter, en faiſant voir, premierement, que ces idées leur vinrent par les lumieres de la Raiſon, & ſecondement, qu'ils n'en purent être redevables à la Révélation. Et en effet, dit-il, comment auroient-ils été inſtruits de ce qu'elle contenoit? Ce ne peut avoir été que par quelques-uns de ces trois moiens, ou par des converſations avec les *Juifs*, ou par les traditions des Peuples qui avoient affaire aux *Juifs* & aux *Grecs*, ou par la communication des Livres Sacrez. Or il s'attache à montrer que ces trois moiens manquèrent également aux Sept Sages.

*Combien les* Juifs *étoient peu connus des* Grecs *& des* Romains.

Entre autres preuves qu'il en donne eſt l'obſervation ſuivante. „ *Clearque* „ de *Soles* dans la *Cilicie*, Diſciple d'*A-* „ *riſtote*, les confondoit avec les *Cala-* „ *nes*, ou *Brachmanes*. Quelques-uns, „ trompez apparemment par la reſſem- „ blance des mots *Idæi* & *Judæi*, croioient

„ croioient qu'ils avoient habité le Mont „ *Ida* en *Crete*, d'où ils avoient été chaſ- „ ſez avec *Saturne*. On les faiſoit *Ethio-* „ *piens*, *Egyptiens*, *Syriens*, *Aſſyriens*. On „ croioit qu'ils étoient les mêmes que „ les *Solymes* d'*Homere*.

„ C'étoit encore pis, quand on en- „ treprenoit de décrire, ou leur établiſ- „ ſement dans la Terre Promiſe, ou „ leur Religion & leur Police. *Juſtin* „ fait *Moyſe* fils de *Joſeph*, & *Aaron*, „ qu'il nomme *Arvas*, fils de *Moyſe*. „ *Chæremon* fait de *Joſeph* le Conduc- „ teur des *Juifs* ſortant d'*Egypte*. *Dio-* „ *dore* fait bâtir *Jeruſalem* & le Temple „ par *Moiſe*. *Alexandre Polyhiſtor* cité „ par *Suidas* fait de *Moyſe* une Légiſla- „ trice nommée *Moſo*. D'autres, ci- „ tez par *Tacite*, font conduire les *Juifs* „ dans la Terre de Promiſſion, non par „ *Moyſe*, mais par *Hieroſolymus* & *Ju-* „ *das*. Les uns placent leur ſortie de „ l'*Egypte* ſous le Regne d'*Iſis* & d'au- „ tres ſous celui d'*Occhoris*. *Juſtin* fait „ d'*Aaron* un Roi des *Juifs* qui unit „ pour lui & ſes Décendans la Roiauté „ & le Sacerdoce.

„ La Religion *Moſaïque* eſt encore „ moins reconnoiſſable dans les Ecrits „ des Païens. Quelques-uns écrivent „ que la tête d'un Aſne étoit l'objet du „ culte des *Juifs*. D'autres ſoupçon- „ nent que c'étoit *Bacchus*. *Diodore* „ place dans le Sanctuaire la Statue de

„ *Moyse* fur un Afne. *Strabon* & *Diodore* prétendent que le Ciel étoit le „ Dieu des *Hébreux*. *Juvenal* ne s'éloigne point de ce fentiment. Les „ *Juifs* n'adorent que les Nuées & le „ Ciel, dit-il. Un vieux Scholiafte „ de ce Poëte remarque là-deffus que ce „ n'étoit qu'en efprit, *nudâ contemplatione*, & *Tacite* dit une chofe qui juftifie cette penfée, *Judæi folâ mente unumque numen intelligunt*. Le même „ *Juvenal* auffi bien que *Tacite* & *Juftin* impute aux *Juifs* de s'abftenir uniquement de la chair des vieux cochons, & non de celle des jeunes. „ *Diodore de Tarfe* écrit qu'ils célébroient le Sabbat en l'honneur de *Saturne*, &, felon *Plutarque*, c'étoit „ en l'honneur de *Bacchus* furnommé „ *Sabbos*. *Augufte* croioit que les *Juifs* „ gardoient ce jour-là un jeûne auftere. *Juvenal* s'imaginoit qu'il étoit „ de l'effence de cette fête qu'on marchât pieds nuds tant qu'elle duroit.

„ Voilà un affez grand nombre de „ preuves que les *Grecs* & les *Romains*, „ même dans des temps poftérieurs de „ plufieurs fiecles à celui des Sages, „ étoient encore dans une ignorance „ groffiere de tout ce qui regardoit les „ *Juifs*. Cependant alors il y avoit „ long-temps qu'ils pouvoient lire la „ Bible en *Grec*. Les *Juifs* habitoient „ au milieu d'eux. Il y en avoit un nom-

„ nombre prodigieux dans *Rome*, & lorſ-
„ qu'on les en eut chaſſez ſous *Tibere*
„ & ſous *Claude*, ils s'établirent avec
„ permiſſion dans la Forêt *Aricine*,
„ d'où leurs femmes venoient à la Vil-
„ le, les unes pour y faire des Proſé-
„ lytes, & les autres pour mendier
„ ſous prétexte de prédire l'avenir &
„ d'interpréter les ſonges. Des per-
„ ſonnes de tout rang parmi les *Ro-
„ mains* embraſſoient leur Religion. Si
„ malgré tant de circonſtances ſembla-
„ bles, auxquelles on peut joindre la
„ triſte célébrité que leurs malheurs
„ concilièrent à leur nom, ils demeu-
„ rèrent encore inconnus & qu'on ne
„ lut point leurs Livres ſacrez, com-
„ ment ces livres & eux mêmes au-
„ roient-ils été connus du temps des
„ Sept Sages ?

Les Notes que Monſieur *de la Barre* a jointes à l'Hiſtoire des Sept Sages ſoutiennent l'idée qu'il a donnée de ſon érudition & de ſon goût par ce diſcours. Elles ſont ou hiſtoriques, ou critiques, ou morales, c'eſt à dire qu'il ſupplée dans les unes aux omiſſions de Monſieur de *Larrey*, qu'il releve dans les autres des endroits qui lui ont paru moins exacts que le reſte, & que dans quelques-unes il ajoûte aux raiſonnemens qui ſont dans l'Original. Nous en copierons cinq ou ſix & nous commencerons par celle qu'il a faite ſur le

nombre de sept affecté à certains Sages de la *Grece*.

*Reflexion sur le nombre des Sages.*

„ Il est difficile de décider si ce nombre fait honte aux *Grecs*, ou leur fait honneur. Les uns s'étonneront que la *Grece*, Païs de Sapience, n'ait en cent ans produit que sept Hommes sages, & d'autres douteront au contraire qu'il ait pu s'y en trouver jusqu'à sept, tous contemporains. Je n'entre point dans cette question. Je me contente de dire que, si on a fixé à sept les Sages dont il s'agit, ce n'a été peut-être qu'en faveur du nombre septenaire, nombre chéri & respecté des Anciens, qui souvent en sa faveur ont traité la Vérité comme *Procruste* traitoit les Passans qui lui tomboient entre les mains. Il avoit un lit où il forçoit les Voiageurs de se coucher, & dont il falloit qu'ils occupassent justement la longueur. Sinon, il leur coupoit des pieds & des jambes tout ce qui excédoit cette mesure, ou bien s'ils étoient trop petits, il les étendoit violemment jusqu'à ce qu'ils vinssent à l'égaler. C'est ainsi que les *Grecs*, ajoûtant ou retranchant aux choses, dont ils faisoient mention, les obligeoient à s'ajuster à leur fantaisie pour le nombre de sept. De là entre autres leurs sept merveilles. Au reste, je ne dois pas oublier un mot de *Montagne* qui vient ici

„ ici fort bien. *Aristarchus* disoit, qu'an„ ciennement, à peine se trouva-il sept „ Sages au Monde : & que de son „ temps à peine se trouvoit-il sept Igno„ rans. Aurions nous pas plus de rai„ son que lui de le dire en notre „ temps “ ?

Ce qu'il dit sur les Tyrans, dont l'Histoire a inséré les noms dans la Liste des Sept Sages, ne mérite pas moins d'être copié. Le voici. „ *Cléobule* étoit „ Tyran de *Linde*, *Pittacus* de *Lesbos*, „ *Thrasybule* de *Milet*, *Périandre* de *Co*„ *rinthe*, & *Pisistrate* d'*Athenes*. Les „ voilà pourtant tous cinq au nombre „ des Sages. Mais il ne faut point en„ tendre ici, par Tyrans, des Souve„ rains cruels & injustes, ou des Usur„ pateurs violens. Ce mot dans son „ origine avoit été synonyme du mot „ Roi, & du tems de nos Sages il „ étoit le titre de ceux qui avoient l'au„ torité souveraine dans un Etat origi„ nairement libre. Il n'avoit donc point „ de signification odieuse. Aussi *Stra*„ *bon*, parlant des Princes du *Bosphore*, „ & de ceux de *Sicyone*, qu'il appelle „ *Hommes justes*, ἐπιεικεῖς ἄνδρες, ne croit „ point se contredire en ajoutant qu'ils „ étoient les Tyrans de ces Contrées„ là. On trouve même dans *Pausa*„ *nias* un *Aristodeme* Tyran d'*Arcadie*, „ surnommé pour sa vertu l'*Homme de* „ *bien*; χρηστος.

*Et sur la signification primitive du mot* Tyran.

Esope Inventeur des Fables,

Une autre Note qui nous paroît nouvelle est la suivante. „ *Esope* n'est „ point proprement l'Inventeur des Fa-„ bles. On les trouve en *Grece* plu-„ sieurs siecles auparavant, témoin „ celle ci, que j'ai prise du Poëme „ d'*Hésiode* sur l'Agriculture. Un Eper-„ vier s'envoloit au haut des nues, te-„ nant un Rossignol dans ses serres, & „ le pauvre captif, que les ongles cro-„ chus de son vainqueur blessoient, jet-„ toit de grands cris. L'Epervier lui „ tint ce dur langage. *Malheureux*, „ *quel bruit fais-tu là? Tout musicien que* „ *tu es, c'est à toi à m'obéir. Je suis* „ *maitre de te laisser aller, ou de faire de* „ *toi un repas.* Le Rossignol se tut. Il „ y a de l'imprudence à resister à plus „ fort que soi. On a le dessous & on „ n'y gagne que de nouveaux cha-„ grins.

Note sur la familiarité des deux Sexes,

Monsieur *de Larrey* dit dans un endroit, qu'à *Mitylene* le nombre des Amans ne faisoit point passer une Dame pour coquette. Monsieur *de la Barre* fait là-dessus cette remarque. „ Il y a telle de „ nos Dames modernes dont la condui-„ te rend fort probable cet éloge des „ anciennes *Mityléniennes.* Au lieu que „ leurs timides aieules se défioient d'el-„ les mêmes & des hommes, celles-ci „ affrontent le danger, elles courent au „ devant des occasions, elles les cher-„ chent, *Sectantur ultro, quos opimus* *fal-*

„ *fallere & effugere est triumphus.* Ni la
„ solitude la plus écartée avec un joli
„ homme, ni le tête à tête le plus libre
„ & le plus passionné, n'effraie leur
„ vertu, bien loin de la vaincre. Elles
„ verroient *Adonis*, ou *Hercule* dans les
„ bains, que ce spectacle n'échauferoit
„ point leur froideur. Pour elles un
„ homme nud n'est qu'une statue, ou
„ du moins elles sauront bien maitriser
„ les mouvemens qui pourroient les
„ avoir surprises. Quelle vertu, s'é-
„ crie *Montagne* sur un cas pareil! Je ne
„ sçai si les exploits de *César* & d'*Alé-*
„ *xandre* surpassent en rudesse telle ré-
„ solution. Il n'y a point de faire plus
„ espineux, qu'est ce non faire, ni plus
„ actif ".

*Tort qu'une humeur chagrine fait à la vertu.*

La Réflexion suivante est du même goût & regarde ces malheureux qui font consister la vertu dans la rudesse & dans la grossiereté. „ Ces gens austeres sont,
„ ou des Philosophes, ou des Dévots,
„ & les uns & les autres par des vues
„ fort différentes se conduisent à cet
„ égard de la même maniere. Perni-
„ cieuse & funeste erreur! *Cicéron* s'é-
„ tonnoit avec raison qu'il pût y avoir
„ des personnes éclairées qui y tombas-
„ sent, & qui de l'affreuse mélancolie
„ fissent une vertu. Mais ce n'est en-
„ core rien. Ces gens-là sans le vou-
„ loir, ou pour mieux dire, contre
„ leur pensée, font peur de la Religion

„ & de la Vertu, en les repréſentant „ comme des maitreſſes chagrines & „ bizarres, qui ſe plaiſent à voir les „ hommes couverts de larmes & fuiant „ les plaiſirs innocens de la Société. Ils „ reſſemblent à ces Paiens qui enſei- „ gnoient que les Dieux aimoient qu'on „ leur ſacrifiât des hommes & qu'ils „ voioient avec plaiſir couler le ſang „ & les larmes. Encore une fois per- „ nicieuſe & funeſte erreur "!

*Fait ſingulier touchant le nombre de Sept.*

Un fait qu'il rapporte touchant le nombre de ſept eſt encore quelque choſe de ſingulier. „ Les rares & merveil- „ leuſes découvertes que *Pythagore* fit „ alors ſont trop connues pour que j'en „ parle. Mais voici ce qui eſt curieux. „ Il a plû à *Pythagore* de donner pour „ quelque choſe de ſacré le nombre „ ſeptenaire. Qui le croiroit! Un doc- „ te Théologien a jugé que cette pen- „ ſée ne pouvoit être venue que du „ Diable, qui l'avoit priſe du ſecond li- „ vre des Rois, Chapitre cinquieme, „ où il eſt dit que *Naaman* fut guéri „ de la Lepre en ſe plongeant ſept fois „ dans le *Jourdain*. Qu'a donc cette „ imagination de ſi étrange pour qu'el- „ le ne puiſſe être attribuée qu'au Dé- „ mon? *Pythagore* étoit Homme & de „ plus Philoſophe. En voilà ce me „ ſemble autant qu'il en faut pour ſe „ perſuader les choſes les plus bizarres „ ſans que le Diable s'en mêle ".

On

On verra par la Note ſuivante de quelle maniere Monſieur *de la Barre* critique quelques fois ſon Original. Monſieur de *Larrey* introduit *Nitetis*, Epouſe de *Cyrus*, dans un feſtin, où les Sages aſſiſtoient, & ajoute que c'étoit une ancienne coutume parmi les *Perſes*, que dans de ſemblables fêtes le Roi s'y rendît avec la Reine. Là deſſus l'Editeur s'exprime en ces termes. ,, *Plutarque* ,, dit que c'étoient les Concubines, & ,, non les Femmes, que les *Perſes* admettoient dans les feſtins en préſence ,, de leurs Hôtes, & il y paroît par ,, l'hiſtoire de *Vaſthi*, Epouſe d'*Aſſuerus*. ,, Ce Prince, dans la joie indiſcrete que ,, produit la chaleur du vin bû avec excès, envoia ſept Eunuques chercher ,, la Reine, pour faire voir ſa beauté aux ,, premieres Perſonnes de la Cour, à ,, qui il donnoit un feſtin ſuperbe. *Vaſthi* le refuſa, & *Joſephe* écrit que ce ,, fut pour ſe conformer aux coutumes ,, des *Perſes*, chez qui les Femmes, loin ,, de ſe trouver avec les Hommes dans ,, les repas, ne devoient pas même ſe ,, laiſſer voir à eux. Voilà qui eſt bien ,, contraire à ce que Monſieur *de Larrey* fait faire ici à *Nitetis*. Mais il a ,, pour lui *Juſtin*, chez qui des *Perſes*, ,, députez par *Darius Hyſtaſpe* auprès ,, d'*Amyntas*, diſent expreſſément les ,, mêmes choſes qu'il rapporte".

*Si les Dames en Perſe mangeoient avec les Hommes.*

Ce petit nombre d'exemples pris au ha-

*Eloge de ces Notes.*

hazard peut faire juger des autres Notes. Au reste, il est incertain si elles font plus d'honneur que de tort à Monsieur *de Larrey*. C'est pour lui un préjugé favorable que d'avoir un Commentateur. Mais il y a tel Commentaire qui en partageant la gloire du Texte semble la diminuer.



AR-

# ARTICLE X.

# CATALOGUE DE LIVRES NOUVEAUX, ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES REMARQUES.

## LIVRES DE THEOLOGIE.

### I.

*Traitez de* TERTULLIEN *sur l'Ornement des Femmes, les Spectacles, le Batême & la Patience. Avec une Lettre aux Martirs. Traduits en* François. *A* Paris *chez* Rolin *Fils.* 1733. *In* 12. *pag.* 377. *Et se trouve chez* J. van Duren.

CEux qui ont lû *Tertullien* savent combien il est difficile à entendre. C'est ce qui a porté le Pere *Mathieu Caubere*, *Jésuite*, Directeur du Seminaire d'*Auch*, à mettre en *François* quelques Traitez de ce Pere & à les éclaircir encore par des Notes. Celles qu'il a

a faites sur le Traité du Batême ne sont pas les moins utiles.

*Usages de l'Ancienne Eglise touchant le Batême.*

Il indique dans l'une les usages de l'ancienne Eglise touchant ce Sacrement, & voici une partie de ce qu'il en dit. Les temps, où elle le conféroit solemnellement, étoient les Fêtes de Pâques & de la Pentecôte, & cette discipline étoit encore en vigueur sous le Regne de *Louis le Debonnaire*. Mais dans les cas de nécessité on pouvoit batiser en tout temps. Le Ministre du Batême, selon *Tertullien*, d'où est pris ce qui précede, étoit principalement l'Evêque. Les Prêtres & les Diacres le pouvoient aussi administrer moiennant la permission de l'Evêque. Les Laïques mêmes avoient droit de batiser, lorsqu'il ne se trouvoit, ni Evêque, ni Prêtre, ni Diacre, & qu'un danger pressant demandoit un prompt Batême. Quant aux cérémonies qui précédoient le Batême & qui l'accompagnoient ou qui le suivoient, on sait assez quelles elles étoient pour qu'il ne soit pas nécessaire de rapporter ce qu'on en a marqué dans ce Livre.

*Remarque sur le commerce des Anges avec les Femmes.*

Des Notes sur le Traité de l'Ornement des Femmes, il y en a deux qui regardent le commerce impur, que *Tertullien* & d'autres Peres de l'Eglise ont attribué aux Anges avec les Femmes. „ Les Démons sont venu trouver les

Filles

„ Filles des Hommes, dit *Tertullien.*
„ Tout Démons qu'ils sont, ils en
„ ont été favorablement reçus. Il ne
„ manquoit que cette ignominie aux
„ Femmes ". Le Pere *Caubere* observe là-dessus que cette réflexion passe les bornes de la raillerie, & il fait voir dans un autre endroit que le fondement qu'elle a est fabuleux.

*Autre sur un mot de* Tertullien.

Une autre Note, qui est sur le Traité contre les Spectacles, c'est la suivante touchant un mot de *Tertullien* adopté par Saint *Jérôme*, où ces deux Docteurs appellent JESUS CHRIST, *Quæstuariæ Filius.* Le Jesuite *Lacerda* prétendoit qu'il falloit lire *Questuarii Filius.* Le Pere *Caubere* est pour conserver le mot *Quæstuariæ* & il le traduit par celui de *pauvre Femme.* Il nous paroît avoir raison au premier égard. Mais l'a-t-il au second? En un mot *Quæstuaria* signifioit-il une femme pauvre & qui gagne sa vie par son travail? Il y a lieu d'en douter beaucoup, & pour nous, conservant à ce substantif sa signification connue, nous aurions traduit simplement, *le fils de cette femme publique*, expression ironique qui est fort dans le goût de *Tertullien*, & qui répond à l'idée que les *Juifs* tâchoient de donner aux Paiens de la Sainte Vierge.

*Conjecture d. J. sur ce sujet.*

II.

II.

*Nouveaux Sermons sur l'Histoire de la Passion de Notre Seigneur* JESUS CHRIST, *& sur des Sujets qui y ont du raport*, *par feu Mr.* JAQUES SAURIN, *Pasteur à* la Haye. A Rotterdam *chez* Jean Daniel Beman. 1732. *in* 8. Tom. I. pagg. 461. Tom. II. pagg. 494. *Et se trouve chez* J. van Duren.

*Contenu de ces Sermons.* CE Recueil renferme vingt-cinq Sermons. Le premier roule sur le vingt-sixieme Chapitre de Saint *Mathieu* depuis le premier verset jusqu'au seizieme, le second sur la Sentence de *Jesus Christ* contre *Judas*, le troisieme sur la Passion, le quatrieme sur l'Abnégation de Saint *Pierre*, le cinquieme sur les Témoins qui déposèrent contre *Jésus Christ* & sur les Juges qui le condamnèrent, le sixième sur la Confession qu'il fit devant *Pilate*, & les six suivans sur l'accusation qu'on lui intenta de troubler la Nation, sur le désespoir de *Judas*, sur les malheurs des *Juifs*, sur la priere du Sauveur pour ses Bourreaux, sur les Brigands crucifiez avec lui, & sur ses dernieres paroles à *Marie* & à Saint *Jean*.

Les Sujets des Sermons qui composent le second Volume sont la Substitution de Jesus Christ aux anciennes victimes, la véritable gloire du Chrétien, la Fête de la Pentecôte, l'Alliance de Dieu

Dieu avec les *Israëlites*, un jour de Jeûne, Action de graces pour la Communion, les nouveaux malheurs de l'Eglise, le Martyre de la Morale, le dégoût du Monde, & le mépris pour la vie, le peu de succès du Ministere de *Jesus Christ*, les Libertins & les Incrédules, le Compte des jours, & le Jugement dernier.

Leur éloge.

Comme nous nous apprêtons à donner dans le Journal suivant un Extrait de ces Sermons, nous n'en dirons à présent que ce qui en a été dit par l'Eglise *Wallonne* de *Dort*, à la fin de l'Approbation qu'elle leur a donnée: „ Nous y avons remarqué par tout une „ éloquence mâle, un raisonnement „ exact, une imagination vive & pro„ pre à l'etablissement des véritez de „ notre Sainte Religion & à l'explica„ tion nette & solide des devoirs de la „ Morale ".

## PHILOSOPHIE ET MÉDECINE.

### III.

*Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M. DCCXXX. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirez des Regisstres de cette Académie.* A Amsterdam *chez* Pierre Mortier. 1733. *In* 12. 2 *voll.* pagg. 194. *pour l'Histoire &* 824. *pour les*

*les Mémoires. Cet Ouvrage se trouve aussi chez* J. van Duren.

*Contenu de ces deux Volumes.*

CE Tome de l'Histoire de l'Académie est rempli à l'ordinaire de choses également utiles & curieuses. La Physique générale y a fourni quatre Articles, savoir, sur quelques expériences de l'Aiman, sur la Lumiere septentrionale & sur une autre Lumiere, sur une nouvelle Construction du Thermometre, sur la nature de la Terre en général & sur ses caracteres. Il y a par rapport à l'Anatomie une Dissertation sur le Crystallin & diverses Observations. Il y en a trois de Chymie, une sur la quantité d'aliment que contiennent les Bouillons de viande, une sur grand nombre de nouveaux Phosphores, & la troisieme sur l'origine des qualitez de certaines eaux minérales. La Botanique & la Géométrie ont chacune trois Articles, savoir, la premiere, sur les Greffes, sur l'Anatomie de la Poire, sur quelques Plantes; & la seconde, sur une Théorie générale des Lignes du quatrieme ordre, sur les Courbes Tautochrones, sur la Courbe aux approches égales. Les Articles d'Astronomie, de Géographie & de Méchanique regardent la Comete de mille sept-cent vingt-neuf & trente, l'Eclipse de Lune observée la même année dans la *Louisiane*, la Carte du *Mexique*

*stique* par Monsieur *Buache*, les Voûtes, & le mouvement des Eaux. On trouve ensuite l'Histoire des Machines, ou Inventions, approuvées par l'Académie en sept-cent trente, ce qui est suivi des Eloges de Messieurs de *Valincourt* & du *Verney*, & du Comte *Marsigli*. Les Mémoires ne sont ni moins pleins ni moins savans. Mais il nous suffit pour le présent d'avoir averti le Public qu'ils sont imprimez. Nous lui en rendrons un compte détaillé dans la partie suivante du Journal.

## IV.

*Rari Casûs Explicatio Anatomico-Medica*, c'est à dire, *Explication d'un Cas singulier, selon les rapports qu'il a à l'Anatomie & à la Medecine. Par Monsieur* THOMAS SCHWENKE, *Docteur en Medecine & Professeur en Anatomie & en Chirurgie.* A la Haye *chez* P. de Hondt. 1733. *In* 8. En tout pagg. 44. *Et se trouve chez* J. van Duren.

FEu Monsieur le Baron de *Keppel* a donné lieu à cette Dissertation par la mort qui vient de l'enlever à la République. Il y avoit six à sept ans qu'il s'étoit rudement heurté le devant de la tête, &, depuis ce temps-là, il étoit sujet à une incommodité, que Mon- *Causes de cette Maladie.*

ſieur *Schwenke* attribue à des vertiges. Elle fut ſuivie deux ans après d'une grande maladie qui affligeoit principalement le cerveau & que Monſieur *de By* traita fort heureuſement. Le Malade ſentit dans la ſuite diverſes choſes qui indiquoient le dérangement de ſa ſanté, de legers vertiges, une peſanteur de tête, l'engourdiſſement de quelques-uns de ſes membres, une vue foible, la langue embarraſſée, & ſouvent il tomboit ſur le viſage. A cet accident il en ſuccéda d'autres & enfin au mois d'Avril de cette année, il fut attaqué de la maladie, qui l'emporta vers la fin de Juin. Monſieur *Schwenke* en détaille avec beaucoup d'exactitude les circonſtances & le traitement. Il ne ſe pouvoit rien de plus ſage que ce qu'il ordonna. Mais le mal étoit incurable & l'Art ne pouvoit rien dans un cas ſi extraordinaire. Voici en deux mots ce qu'on apperçut en ouvrant le corps du Baron *de Keppel*. L'extérieur n'offrit rien de remarquable, non plus que les inteſtins, ni la veſicule du fiel, ni la ratte, ſi ce n'eſt que l'*Ileon* étoit d'un rouge trop fort, le *Meſocolon* marqué dans ſon centre d'une tache rouge-pâle, le foïe d'une ſubſtance un peu trop ſolide, le pancréas dur & ſec, & les deux reins aiant chacun une tache rougeâtre. Mais parvenu au *Thorax*, on vit avec ſurpriſe qu'il étoit entierement oſſeux, & que les cartilages joints aux côtes

*Choſes ſingulieres qu'offrit la diſſection du corps.*

côtes étoient d'une dureté & d'une largeur, que les os mêmes n'ont pas. L'ouverture du cerveau laissa voir d'autres singularitez. La cervelle entre autres avoit la dureté d'un tendon & étoit d'une petitesse & d'une aridité peu communes. Les vaisseaux & les nerfs qui étoient dessous avoient aussi une consistence fort dure. Enfin la dissection entiere se fit, sans qu'il coulât une seule goute de sang. Monsieur *Schwenke* s'attache à faire voir que ces phénomenes étoient une suite naturelle de la chute que nous avons dite & il les explique les uns après les autres avec une érudition qui soutient la grande réputation qu'il s'est faite.

## V.

*Morbi epidemii brevis descriptio & curatio per diaphoresim*, c'est à dire, *Description & Traitement d'une Maladie épidemique par les remedes diaphoretiques. Par Monsieur* JEAN DE GORTER *Docteur & Professeur Ordinaire en Médecine.* A Harderwick *chez* Guill. Brinkink. 1733. *In* 4. pagg. 23.

*Cause du Rhûme Epidemique de 1733.*

MOnsieur *de Gorter* examine d'abord quelle a pû être la cause de cette Epidemie & remarque qu'après un froid excessif, l'air étant devenu humide, épais, chaud & plein de nuages, ce

fut alors que se manifesta cette *Maladie Catarrheuse* dont très-peu de personnes furent exemptes, & qui fit de grands ravages, non seulement en *Hollande*, mais encore dans les pays étrangers. De là il conclut que la cause de cette maladie étoit universelle & qu'on doit nécessairement l'attribuer à la malignité de l'air. Il est demontré, selon lui, qu'un air humide & un peu chaud relâche les corps, & empêche par là que la transpiration ne soit aussi copieuse qu'elle devroit l'être. Il n'est pas moins certain, à ce qu'il prétend encore, que la matiere qui devroit s'évacuer par l'insensible transpiration peut déranger l'œconomie animale, qu'elle se jette en effet sur diverses parties, & produit d'ordinai-

*Notes d. J.* (1) Il y eut en *Angleterre* en 1675. une *Toux epidemique* qui fut accompagnée des mêmes symptomes que la *maladie catarrheuse* dont parle notre Auteur. *Sydenham* qui nous en a donné la description * l'attribuë aussi à l'humidité de l'air qui empêche la transpiration en resserrant les pores par lesquels elle devroit se faire. Il n'y avoit presque personne qui fût exempt de cette maladie. Voici les propres termes de cet habile Praticien. *Cum tempestas placida ac tepens, immo vero æstatis simillima, præter solitum ad postremos us-*

* Thom. Sydenham *Opera universa pag.* 241.

dinaire des *catarrhes* ou *écoulemens* très-dangereux. L'humidité de l'air & le défaut de transpiration doivent donc être regardez comme les seules & véritables causes de l'Epidemie dont il est question. (1).

Les symptomes qui accompagnoient cette maladie étoient, une grande difficulté de respirer, la toux, des anxiétez, & une douleur de poitrine presque aussi violente que celle qui accompagne la pleurésie. Quelques-uns avoient de grands maux de tête, de legers délires, des insomnies & quelques-fois des assoupissemens. Tous avoient la poitrine chargée, & une petite fievre qui augmentoit de jour en jour. La soif, la noirceur de la langue & un grand abbattement *Ses Symptomes.*

*usque Octobris dies perseveraret, Anno 1676; cum vero mox exciperet alia multum diversa, frigida scilicet atque humida subito ingruens,* Tusses *ubique numerosiores grassabantur, quam alio quovis, memini, tempore, nemini ferè parcentes, cujuscumque is fuerit sive ætatis, sive temperamenti, integras vero familias pervadentes.* Et plus bas †: *Animadvertendum est, effluvia ista, quæ a sanguinis massa per insensibilem transpirationem allegari solent, a frigore cutis spiracula subito contrahente introverti, & in pulmones deponi, quos irritando, tussim mox excitant.*

† Pag. 243.

ment accompagnoient aussi souvent les autres symptomes (2).

Avant que d'indiquer les remedes qui conviennent en pareil cas, Monsieur *de Gorter* remarque, que la matiere qui la produit est très-subtile & très-déliée, soit qu'elle vienne d'un air infecté, ou qu'elle soit la même que celle qui devroit s'évacuer par l'insensible transpiration. Il est vrai, ajoûte-t il, que cette matiere produit dans la suite des phlegmes gluans & épais; mais on ne doit pas croire pour cette raison que cette matiere soit effectivement gluante & épaisse, celà vient, à ce qu'il prétend, ou de ce qu'elle irrite les organes qui séparent la mucosité, ou de ce que par cette même irritation, elle change entierement la circulation du sang, ce qui produit ensuite des humeurs gluantes.

*Son Traitement.*

C'est sur cette théorie que doit être fondé le traitement de la maladie. C'est pourquoi, dit Monsieur *de Gorter*, la matiere qui en est la véritable cause étant subtile & volatile, les meilleurs remedes seront ceux qui peuvent la repousser par l'insensible transpiration. Mais comme cette matiere est embarrassée & retenuë dans beaucoup de viscosité, il faut de nécessité la résoudre auparavant, afin de

(2) On remarquoit aussi les mêmes symptomes dans la *Toux épidemique* dont Sydenham nous donne la description, *Pag.* 242. 244.

de la pousser ensuite au dehors plus aisément. Voici la Recette dont il se servoit ordinairement pour la guerison de cette maladie. *Prenez Eau de Pouliot & d'Hyssope; de chacune quatre onces, Sel Ammoniac dépuré & d'Absinthe: de chacun deux scrupules. Racine de Contrayerva, une demie dragme. Theriaque, une demie dragme. Laudanum liquide de Sydenham, vingt goutes. Huile d'écorce de Citron & de Sassafras, de chacune quatre goutes. Sucre blanc une dragme. Syrop de Pavot blanc, une once.* Il faisoit prendre toutes les heures une once de cette mixture. Mais lorsque la fievre étoit violente, il diminuoit la dose des remedes échauffans, & mettoit en leur place un peu de Sel de prunelles. Si au contraire les forces étoient languissantes, il ajoûtoit à ce Julep de l'Eau thériacale, de la Teinture de Safran & autres diaphorétiques chauds. Quelques fois il prescrivoit un Apozeme fait avec l'*Hyssope*, la *Scabieuse*, la *Sauge*, la *Veronique*, l'*Aigremoine*, le *Sassafras*, & la *Reglisse*. Mais ce remede ne procuroit aucun soulagement au Malade, si l'on ne prenoit en même temps l'Esprit ou le Sel volatil ammoniac (3). Mon-

(3) Il faut avouer que cette Pratique est entierement opposée à celle des plus habiles Médecins. Cependant notre Auteur prétend que l'expérience fait pour lui, il dit

*Inutilité des Pectoraux dans ce mal.*

Monſieur *de Gorter* ne ſe contente par d'établir une nouvelle Théorie, mais il entreprend encore de faire voir l'inutilité des Pectoraux dont on ſe ſert communément dans la Toux. Il dit à ce ſujet que tous ces remedes n'entrent point dans les cavitez du larynx, qui ſont ſous l'épiglotte, mais qu'ils deſcendent par l'œſophage dans l'eſtomac, ſans toucher à ces parties. Or l'on ſait, ajoûte-t-il, que l'œſophage eſt un conduit très-diſtinct de la trachée artere, & que ces remedes ne peuvent ſoulager les poumons, lorſqu'ils ſe trouvent, ou dans le ventricule, ou dans les inteſtins. Il avance même contre l'opinion de pluſieurs Medecins que les Emolliens & les Mucilagineux ne peuvent entrer dans les voyes lactées, & que ſuppoſé qu'ils

même qu'il n'eſt mort aucun de ceux qu'il a traitez de cette maniere. Sydenham au contraire nous apprend que les ſudorifiques & tous les remedes échauffans ſont très-dangereux dans cette maladie, qu'ils augmentent la fievre, & que le Malade court ſouvent riſque de perdre la vie en les prenant *. Le celebre Monſieur *Boerhaave* eſt dans les mêmes idées que *Sydenham* ſur cet article. Il aſſure † que tous les remedes attenuans augmentent la cauſe du mal, bien loin de la di-

* *Ibid.* 243. 244. 248. 312.

† *Aphor.* §. *m.* 870.

qu'ils y entrassent, ils ne pourroient se rendre jusques dans les poumons sans avoir perdu auparavant toute leur vertu. Enfin, le but qu'on se propose dans le traitement de cette maladie, c'est, ou de corriger la matiere qui la produit, ou de la faire sortir du corps. Or on ne peut ni la corriger, ni la faire sortir par le moyen des mucilagineux; donc ces remedes sont entierement inutiles dans le cas en question. Notre Auteur propose encore quelques autres objections qui ne sont pas moins fortes que les précédentes. Elles le sont du moins assez pour jetter un grand nombre de Médecins dans une alternative d'autant plus embarrassante, que *Sydenham*, qui désapprouve ici les sudorifiques & les diaphorétiques recommande & employe (4) les

diminuer, & exposent le malade au danger de perdre la vie. *Attenuantia autem adeò hic famigerata, dum impetum in vasa pulmonalia augent, densitatem, impactumque obstruentis sæpe augent, simulque morbum citò reddunt lethalem.* Il met au nombre de ces remedes dangereux en pareil cas la Theriaque, le Diascorde, & l'Esprit de Sel Ammoniac. *Comm. in Aph. part. 5. p. 155.*

(4) Ibid. pag. 71. & ailleurs. Cependant dans un autre endroit cet Auteur est du même avis que Monsieur *de Gorter*, au sujet des Pectoraux que l'on donne communément

 dans

les mêmes remedes dont on fait voir l'inutilité dans cet Ouvrage.

dans la Toux. Il les désapprouve entierement, & prétend qu'ils ne sont pas moins nuisibles que les Sudorifiques. Ce passage mérite qu'on y fasse quelque attention, & nous le transcrirons ici pour exciter la curiosité des Médecins qui voudront s'éclaircir sur cette importante matiere. *Remedia Pectoralia quod attinet, . . . . non intelligo quo pacto amolienda Tussis causâ queant conferri, cum omnis eorum actio vel in incrassanda materia, quoties justo tenuior vim expultricis facultatis eludit, vel in eadem attenuanda, quoties ob viscidiratem ægrius exspuitur, poni videatur. Id certo scio, inutiliter in his tantum temporis impendi; nonnumquam etiam sanguinis massam eo usque debilitari, a retentis particulis seri naturæ inimicis, pulmonesque insuper Tussi irritatos ita conquassari, motu violento ac fere continuo, ut non rarò via sternatur ad Tabem; à cujus insidiis celeritate curationis Aeger vindicari debuerat. Neque multo tutius adhibentur Sudorifera, à quorum usu æger nonnumquam in febrim incidit, nonnumquam etiam particulæ sanguinis facile inflammabiles ita Pleuræ impinguntur, ut accendatur Pleuresis; quod per decursum dictæ Tussis Epidemicæ ingenti vi hominum, cum suo magno periculo, contigit.* Pag. 311. 312.

HIS-

## HISTOIRE
## VI.

*Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par Monsieur* ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, Tome cinquieme.* A Amsterdam aux dépens de la Compagnie & se trouve à la Haye chez J. van Duren. 1733. *In* 12. pagg. 516. sans l'Avertissement de l'Auteur & la Table des Articles.

*Contenu de ce Volume.*

ON a vû dans le Volume précédent * une analyse & un jugement du quatrieme Tome de l'*Histoire Ancienne*. Celui ci contient quatre Livres. Le premier traite de la Religion des *Grecs*; & les chefs généraux qui y entrent sont les Fêtes de la *Grece*, les Augures & les Oracles qu'on y rendoit en divers endroits, les Jeux & les Combats, qu'on y celebroit, les Combats d'esprit, & les Spectacles qu'on y donnoit sur le Théâtre. Monsieur *Rollin* y avance une pensée qui paroitra singuliere à ceux qui n'auront point lû les preuves sur lesquelles il la fonde. C'est que la passion des *Athéniens* pour le Spectacle théatral produisit & marqua par

* *Pag. 98. & suiv.*

par les dégrez où elle monta le déclin, le relâchement, la corruption & la ruine d'*Athenes*. Le second Livre est une Histoire des deux *Denys* Tyrans de *Syracuse*. On trouve dans le troisieme Livre l'Histoire de *Pelopidas*, *Epaminondas*, *Evagore*, *Nicocles* son fils, *Iphicrate*, *Agesilas* & *Artaxerxe Mnémon*. Le dernier va depuis le commencement du Regne d'*Ochus* jusqu'à celui de *Darius Codoman* & entre autres choses renferme en abrégé les Vies de *Timoleon* & de *Démosthene*. Nous en reservons l'Extrait pour le Volume suivant.

VII.

JOANNIS MARIANÆ *Societatis Jesu Historiæ de Rebus Hispanicis Libri triginta*, c'est à dire, *Histoire d'Espagne*, *par le Pere* JEAN MARIANA *de la Compagnie de Jesus*, *continué par le Pere* JOSEPH EMANUEL MINIANA *Trinitaire*, *enrichie des Portraits des Rois*. A la Haye *chez* P. de Hondt. 1733. *folio*. Tom. I. pagg. 428. Tom. II. pag. 379. Tom. III. pag. 439. Tom. IV. pag. 416. *Et se trouve chez* J. van Duren.

*Avantages de cette Edition de Mariana.*

CEtte Edition de *Mariana* a sur celles qui l'ont précédée deux avantages fort considérables. Elle rend commun un Ouvrage qui méritoit de l'être, & on y trouve l'Histoire d'*Es-*

*pagne*

*pagne* poussée quatrevingt quatre ans au delà du terme où *Mariana* finissoit, c'est à dire, jusqu'à l'année mille six cent. La Continuation à son tour, par un sort assez rare, n'est nullement inférieure à l'Original, dont elle est la suite. Le stile en est noble & simple, la Latinité élegante & pure, les recits bien liez & attachans par le choix des faits. La matiere même a favorisé l'Historien, en lui fournissant, pour sujet de son travail, le temps où la Monarchie *Espagnole* étoit parvenue au plus haut dégré de gloire & de puissance, savoir le Siecle de *Charles V.* & de *Philippe II.*

## VIII. IX. X.

*Histoire de Charles XII. Roi de Suede, par Monsieur* DE VOLTAIRE. *Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée par l'Auteur, avec les Remarques Critiques de Monsieur* DE LA MOTRAYE *& les Réponses de Monsieur* DE VOLTAIRE. A Amsterdam aux dépens de la Compagnie. 1733. *In* 8. Tom. I. En tout pag. 314. Tom. II. pag. 269.

*Histoire de Pologne sous le Regne d'Auguste II. Par Monsieur l'Abbé de* PARTHENAY. A la Haye *chez* Jean van Duren. 1733. *In* 8. Tom. I. En tout pag. 280. Tom. II. pag. 256.

*His-*

*Histoire des Rois de Pologne & du Gouvernement de ce Roiaume. Où l'on trouve un détail très circonstancié de tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous le Regne de Frederic Auguste & pendant les deux derniers Interregnes. Par Monsieur M****.. A Amsterdam chez François l'Honoré. 1733. *In* 8. Tom. I. pag. 455. Tom. II. pag. 514. Tom. III. pag. 627. Le tout sans la Préface ni les Tables des matieres.

*Idée de ces Ouvrages.*

CEs trois Histoires ont parû dans des circonstances extrêmement favorables, c'est à dire, dans un temps où la situation incertaine de la *Pologne*, fixant les regards d'un chacun sur elle, on ne pouvoit voir avec indifférence des Ouvrages de cette espece-là. Ils ne doivent pourtant pas uniquement le succès qu'ils ont eu au bienfait de l'occasion. Celui de Monsieur *de Voltaire*, qui n'est qu'une nouvelle édition corrigée & augmentée en quelques endroits peu considérables, auroit toûjours plû, même à ceux qui le critiquent, par la vivacité de la narration. Celui de Monsieur l'Abbé *de Parthenay* auroit eu pour lui ceux qui aiment une Histoire écrite sagement. Enfin, celui de Monsieur M***. est recommandable, & par la matiere même, & parce qu'on y retrouve,

ve, outre l'Hiſtoire d'*Auguſte II.*, celle de *Pologne* par Monſieur *Jolli.* *.

## POESIES ET ROMANS.

### X I.

*Caſſius & Victorinus; Martyrs, Tragédie Chretienne, tirée de Gregoire de Tours. Par Monſieur* DE LA GRANGE-CHANCEL. A Paris chez la Veuve de Pierre Ribou & Pierre-Jacques Ribou. 1733. *In* 8. pagg. 82.

QUoique cette Piece ſoit extrême-ment digne d'être lue, nous n'en dirons que fort peu de choſes. Le ſujet en eſt le martyre de *Caſſius* & de *Victorinus* rapporté par *Gregoire de Tours* & placé ſous l'Empire de *Valerien* & de *Gallien*. Monſieur *de la Grange* ſuppoſe que *Claude* aſſocié depuis peu à l'Empire par ce dernier, aiant perdu *Caſſius*, ſon Pere, qu'il croioit avoit été maſſacré par les Chretiens, dont il étoit le Perſécuteur, les perſécutoit lui même opiniâtrément, pour vanger ſur eux ſa Famille & les Dieux de l'Empire. Arrivé à *Clermont* en *Auvergne*, il demande deux choſes à *Victorinus*, Grand Prêtre, qu'il lui donne en mariage *Juſtine*, ſa fille, & qu'il lui abandonne un Eſ- *Sujet de cette Tragédie.*

* Elle parut à Amſterdam en 1698.

Esclave Chrêtien, caché sous le nom de *Lycas*. Celui-ci étoit ce *Cassius* dont la mort crue véritable coutoit la vie à tant de Chrêtiens, & Dieu l'avoit converti par un miracle. *Victorinus* ami de la vertu révéroit celle de *Lycas*. Il lui avoit des obligations peu communes. Il y avoit longtemps que, pour le dérober à la fureur des Prêtres Payens, il y exposoit sa propre personne & sa famille. L'ordre de le livrer le fait frémir & il s'efforce inutilement de le sauver. *Lycas* impatient de sacrifier sa vie à Dieu se présente dèvant *Claude*. Ce Prince à son tour, sans le reconnoître, sent pour lui tout ce que l'admiration & la nature peuvent inspirer de mouvemens tendres, il voudroit le mettre à couvert de la rigueur des Loix, en le portant à sacrifier aux Dieux, en un mot, tout à la fois Homme, Juge & Roi, il tâche d'accorder ses devoirs avec ses penchans les plus forts, & il va même jusqu'à mettre sa vie en danger pour défendre celle de *Lycas*, que la bienséance l'a forcé de livrer aux Prêtres Paiens. *Victorinus* de son côté fait tout ce que l'amitié la plus ingénieuse peut lui inspirer pour fléchir la fermeté de son Ami & pour obtenir de lui qu'il prenne la fuite. Les Chrêtiens de ce temps-là soupiroient après l'honneur du Martyre, & *Lycas*, Chrêtien, croioit d'ailleurs avoir divers crimes

mes à expier par ſon ſang. Il découvre à *Victorinus* qu'il eſt *Caſſius* Pere de *Claude* & l'oblige par ſerment à lui promettre un ſecret inviolable. Il ſe prépare en même temps à devenir la victime des Prêtres Idolâtres. Ceux-ci ſoutenus par l'Armée demandent ſéditieuſement ſa vie à l'Empereur. *Victorinus* qui vient d'être converti fait de vains efforts pour l'arracher de leurs mains. Lui même périt. *Claude* intéreſſé par la nature & par l'amour au ſort de ces deux amis eſt ſur le point de courir à leur ſecours. Mais *Victorinus* à peine Chrêtien eſt déjà Martyr, & *Caſſius*, ou *Lycas*, bleſſé mortellement, apprend à l'Empereur qu'il eſt ſon Pere. Ce détail, bien qu'aſſez long, manque de pluſieurs circonſtances qui ne ſont pas un médiocre ornement de cette Tragédie, & par là on peut juger combien la ſcene en eſt animée & attachante. Mais ce n'eſt pas tout. Les principaux caracteres ſont bien inventez & bien ſoutenus, les ſituations des principaux Perſonnages nouvelles & touchantes, les ſentimens beaux & naturels, les vers bien tournez. Il n'y a qu'une choſe qu'on pourroit abſolument reprendre dans cette piece. C'eſt que *Caſſius*, à force de ſouhaiter le martyre, réduiſe un fils auſſi tendre & un Heros auſſi vertueux que *Claude* à devenir le bourreau de ſon pere. Ne devoit-il pas reſerver ce crime pour

*Eloge critique de cette Piece.*

quelque autre, ou bien ne pouvoit-il être Martyr sans rendre son Fils parricide.? Monsieur de la *Grange* paroît avoir bien senti qu'il y avoit là un défaut, & on voit qu'il a tâché de le couvrir, en faisant tuer *Cassius* par une Troupe séditieuse de *Romains* & de *Gaulois*, lorsque *Claude*, condamnant la sentence qu'il avoit portée contre lui, le leur alloit enlever au péril de sa propre vie. Cependant l'impression reste. Enfin on se représente toûjours *Cassius* comme un Pere peu humain & injuste envers son fils, & *Claude* comme le meurtrier de son Pere & du Pere de son Amante.

## XII.

*Nouveau Recueil choisi & mêlé des meilleures Pieces du Théâtre François & Italien.* *A* la Haye *chez* Antoine van Dolen. 1733. *In* 8. *Tom. II. pagg.* 444. *Et se trouve chez* J. van Duren.

*Contenu de ce Recueil.*

CE Tome-ci renferme les cinq Pieces suivantes, *Democrite prétendu Fou*, Comédie en trois Actes; les *Philosophes amoureux*, en cinq Actes, par Monsieur *Nericault Destouches*, de l'Académie Françoise; *le Philosophe dupe de l'amour*, Comédie Italienne en un Acte; *les Fils ingrats*, en cinq Actes, par Monsieur *Piron*; & *l'Ecole des Bourgeois*

*geois*, en trois Actes, avec un Prologue, par Monsieur d'*Allainval*. Le Libraire qui imprime ce Recueil a eu bien raison de l'intituler choisi & mêlé. Qui ne liroit par exemple que *les Fils ingrats* le traiteroit de choisi. Mais après *le Philosophe dupe de l'Amour*, n'ajouteroit-il pas l'autre epithete?

## XIII.

*Le Temple du Goût. Par Monsieur de* VOLTAIRE. *Edition véritable donnée par l'Auteur. A* Amsterdam *chez* Jaques Desbordes. 1733. *In* 8. *En tout pag.* 62. *Cet Ouvrage se trouve aussi chez* J. van Duren.

MOnsieur *de Voltaire* prétend * n'avoir fait dans cet Ouvrage qu'exposer en abrégé les sentimens du Public sur les *François* qui ont cultivé les Sciences & les beaux Arts sous les deux derniers Regnes & sous celui-ci. Il s'exprime ailleurs † comme si ce n'étoit qu'une plaisanterie d'une Société qu'il fréquentoit, & où chacun lui fournissoit ses idées, ne lui laissant guères d'autre fonction que celle de les mettre par écrit. On pourra bien s'en tenir à cette seconde maniere de raconter la

*Jugement sur cet Ouvrage.*

* *Préface pag.* XII.
† *Ibid. pag.* IV.

la chose. Quelle apparence effectivement que ce soit du Public que Monsieur *de Voltaire* ait appris le mal qu'il dit dès la Préface de *Voiture*, de *Balzac*, de *Bayle*, de *Pelisson*, de *Segrais*, de *Benserade*, de *Saint Evremond*, de *Pavillon*, de *Rousseau*, de *la Motte*, de Monsieur de *Fontenelle* même? Est-il probable que ce soit d'après le Public qu'il modifie comme il fait les éloges de *Corneille*, de *Boileau*, de *Racine*, du Comte de *Bussy*, de *Chapelle*, de *Chaulieu*, du Cardinal de *Richelieu* & de l'Archevêque de *Cambray*? Seroit-ce le Public qui lui auroit dit que les *François* n'ont eu d'Ecrivain véritablement éloquent que le célebre Evêque de *Meaux*? Quoiqu'il en soit, il y a du feu, de la versification, du goût dans cet Ouvrage, & il n'en est pas moins vrai qu'on en pourroit faire une fort bonne Critique, ne fût-ce que par rapport au défaut d'invention qu'on y remarque.

## XIV.

*Le Temple des Muses, orné de LX. Tableaux où sont représentez les Evenemens les plus remarquables de l'Antiquité Fabuleuse, dessinez & gravez par* B. PICART LE ROMAIN, *& autres habiles Maitres; & accompagné d'Explications & de Remarques, qui découvrent le vrai sens des Fables, & le fon-*

de-

*dement qu'elles ont dans l'Hiſtoire.* A Amſterdam *chez* Zacharie Chatelain. 1733. *Fol. pag.* 152. *Et ſe trouve à* la Haye *chez* J. van Duren.

L'Abbé *de Marolles* publia * un *in folio*, ſous le titre de *Tableaux du Temple des Muſes*, † où chaque Planche ſe trouve accompagnée d'Explications & de Remarques de cet Abbé, toutes à peu près de la même étendue. C'eſt cet Ouvrage-là qui a fait naitre celui-ci & qui a ſervi en partie à le compoſer. Du reſte, ils different, premierement, en ce qu'on a retouché les anciennes figures en les copiant pour cette édition-ci, & qu'on en a retranché diverſes autres, pour leur en ſubſtituer de la main de feu le célebre *Bernard Picard*; ſecondement, en ce qu'on y a joint des explications moins reſſerrées que celles de l'Abbé *Idée générale de cet Ouvrage.*

* En 1655.

† Le titre entier eſt, Tableaux du Temple des Muſes, tirez du Cabinet de feu Monſieur *Favereau*, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides, & gravez en taille-douce par les meilleurs Maîtres de ſon tems pour repréſenter les Vertus & les Vices, ſur les plus illuſtres Fables de l'Antiquité. Avec les Deſcriptions, Remarques & Annotations, compoſées par Monſieur Michel de Marolles, Abbé de Villeloin. A Paris chez Nicolas Langlois.

l'Abbé de *Villeloin*; troisiemement enfin, en ce qu'on paroît avoir voulu y montrer les fondemens que la Fable Payenne a dans l'Histoire. Ces Explications sont ainsi que les Planches au nombre de soixante.

## X V.

*Les Cent Nouvelles nouvelles*, *de Madame* DE GOMEZ. A la Haye chez Pierre de Hondt. 1733. *In* 12. Tom. I. pag. 322. Tom. II. pag. 316. *Et se trouve chez* J. van Duren.

*Jugement sur ces Nouvelles.*

TAnt d'Ouvrages divers, que Madame *de Gomez* a donnez au Public depuis un temps assez court, n'ont pu lasser sa plume, ni épuiser la fécondité de son imagination. Elle en publie maintenant un nouveau, sous le titre souvent emploié de *Cent Nouvelles nouvelles*, &, si elle le continue comme elle a commencé, dans quelques années il fera dixhuit volumes, puisque de trois en trois mois il doit en paroître un, semblable à ceux que nous annonçons, c'est-à-dire apparemment, contenant six Histoires. Il faudra qu'elle ait bien de la constance pour achever un Recueil d'aussi longue haleine. Mais il n'en faudra pas beaucoup à ceux qui le liront, si la suite répond au commencement.

XVI.

## XVI.

*Les Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne, Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle France. Rédigées par Monsieur* Le Sage. *Avec figures.* A Amsterdam aux dépens de la Compagnie. 1733. *In 12. Tom I. pagg.* 199. *Tom II. pag.* 187. *Et se trouve à* la Haye *chez* J. van Duren.

CEux qui auront lû ce Livre-ci avec quelque attention ne douteront pas que ce ne soit un Roman. Mais s'ils l'ont lû avec goût, ils douteront aussi peu que ce soit un Roman fort intéressant & assez moral. Nous pourrons bien en parler dans le Volume suivant. *Eloge de ce Roman.*

## XVII.

*L'Astrée de Monsieur d'*Urfé, *Pastorale Allégorique, avec la Clé. Nouvelle Edition, où, sans toucher, ni au fonds, ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage & d'abréger les conversations.* A Paris *chez* Pierre Witte & Didot. 1733. *In 12. Tom. I. pagg.* 592. *Tom. II. pag.* 510. *Tom. III. pag.* 597. *Tom. IV. pag.* 660. *Tom. V. pag.* 580. *Et se trouve à* la Haye *chez* J. van Duren.

CEt Ouvrage a eu d'illustres approbateurs, Monsieur *Camus* Evêque de *Idée de cette Edition ci.*

de *Belley*, Saint *François de Sales*, Monsieur *Huet* Evêque d'*Avranches*, *Patru*, *la Fontaine*, Monsieur de *Fontenelle*. Monsieur *Huet* entre autres a dit que le Marquis d'*Urfé* fut le premier qui tira nos Romans de la barbarie & qui les assujettit aux regles, dans son incomparable *Astrée*, Ouvrage le plus ingénieux & le plus poli de cette espece qui ait jamais parû, & qui a terni la gloire que la *Grece*, l'*Italie* & l'*Espagne* s'étoient acquise en ce genre. Ce savant Prélat & *Patru* ont fait encore plus pour l'honneur de ce Roman. Le premier en a écrit l'Histoire, & le second a donné la clef d'une partie. Il ne laissoit pourtant point de trouver des Censeurs & même des Censeurs judicieux. Les uns y reprenoient l'erudition qui y est prodiguée & peut-être déplacée. Les autres blâmoient certains incidens qui y sont traitez à la maniere *Grecque*. On auroit voulu aussi que les conversations y fussent moins longues. Il n'y avoit pas jusqu'au stile qui ne rebutât quelques personnes, & elles trouvoient que, s'il étoit beau alors, il étoit devenu vieux. Ceux dont les plaintes ne regardoient que les conversations & le langage seront contens de cette édition-ci. D'autres au contraire se plaindront qu'on ait forcé Monsieur d'*Urfé* de parler une autre langue que celle de son temps, & trouveront mauvais qu'on ait tron-

tronqué & défiguré son Ouvrage. Les uns & les autres auront pour eux des raisons fort apparentes. Il est vrai par exemple que les Ecrits, qu'un Homme a publiez, sont en quelque maniere un fonds qui lui appartient, & sur lequel il semble n'être permis à personne de rien élever, quand ce seroit pour l'embellir. Mais aussi le Public a une part dans ce fonds. Trouveroit-il mauvais qu'on travaillât à l'orner? Monsieur d'*Urfé* même pourroit-il être fâché que, sans gâter son Ouvrage, on le rajeunît & qu'on le mît à la mode d'un siecle, où il se seroit mis lui même s'il y avoit vécu?

## XVIII.

*Réflexions morales, satyriques & comiques sur les mœurs de notre Siecle. Quatrieme Edition dans laquelle cet Ouvrage est entierement refondu & augmenté en plusieurs endroits.* A Liege *chez* J. F. Broncard. 1733. *In 8. pag.* 452. *sans la Préface.*

*Avantages de cette édition ci.*

LE titre de cette édition-ci n'est point de ceux qui promettent plus qu'ils ne tiennent. Ce sont effectivement des réflexions morales, satyriques & comiques sur les mœurs de notre Siecle, & ces réflexions ont été refondues & con-

ſidérablement augmentées. On peut juger par là de ce qu'elles valent. Copions en néanmoins des endroits, qui puiſſent tout à la fois, & fonder les jugemens du Public, & juſtifier le nôtre.

*Caractère d'un Homme qui a du merite ſans des dehors brillans.*

Voici par exemple ce qu'on dit d'un Homme dont le mérite eſt moins brillant que ſolide & à qui ſa modeſtie & ſa ſimplicité font tort dans le monde. „ Un homme peu ſcrupuleux ſur les „ modes, vêtu, coiffé, chauſſé ſimplement, ſans affectation & dans une „ grande modeſtie, un peu rêveur, ſérieux, parlant à propos, écoutant „ beaucoup, négligé dans ſa démarche, dans ſon air, dans ſon maintien, pénétrant dans les défauts des „ gens, & quelques fois avec une ſincérité un peu chagrine, ne joüant point, „ ne chantant point, paroiſſant rarement dans un cercle, s'il n'eſt invité, peu incommode à ſes amis, diſcret, qui ne ſe produit qu'avec peine, timide par modeſtie, & non par „ diſette d'eſprit, liſant pour s'inſtruire, & qui ne ſe pare pas de ſa lecture, avec cela, ſouple, docile, complaiſant, plûtôt pour ne pas contredire, que faute de ſavoir repliquer. „ Voila celui qu'on oſe preſque nommer un ſot ".

*Et d'un Homme*

Ailleurs eſt cette peinture d'un Homme dont la vertu exempte d'affectation plaît

plaît par elle même. „ Eusebe est ou- „ vert, gracieux, civil, complaisant „ & gai: il raille & se divertit: s'il at- „ taque les hommes, c'est sans chagrin „ & sans aigreur; il se dit tous les „ jours à soi même, qu'il est aussi „ homme. Il ne paroît ni trop modes- „ te, ni trop reservé, on sent qu'il est „ l'un & l'autre. Il prie & s'examine „ dans son cabinet, on ne le sait point, „ on ne l'entend point; on s'en doute. „ Après s'être censuré secretement, il „ sort ainsi préparé, voit les déregle- „ mens des hommes & les irrégularités „ de leur conduite, il les supporte. Les „ défauts de ceux qu'il fréquente, il les „ reprend avec douceur, sans se dire „ orgueilleusement à soi même, *j'en* „ *suis exempt*. La Vertu, il l'admire, „ sans se glorifier de l'avoir. Il se dé- „ fie toûjours de sa prudence, parce „ qu'il se trouve foible. Il aime bien „ mieux se fier aux vertus d'autrui, par- „ ce qu'il juge charitablement. Il ne „ se distingue, ni par ses habits, ni par „ son maintien, ni par sa maniere de „ vivre, ni par une dévotion publique „ & d'éclat. Il est honnête homme, „ on le sait, on est forcé de le dire. „ Lui seul, ni ne le dit, ni ne le croit „ avec orgueil ".

*vertueux sans affectation.*

Nous n'ajouterons plus que les réflexions suivantes, &, pour rendre justice à celui qui les a faites, nous dirons en

*Réflexions sur le Gouvernement.*

en même temps que nous en pouvions choisir plusieurs, qui auroient parû meilleures, ou aussi bonnes. „ C'est „ la Raison, qui est l'ame du Gouverne„ ment, & cette même Raison, qui „ guide les Hommes, ou dont ils abu„ sent, détruit le Gouvernement, ou le „ change. Il seroit plus fixe, si l'on „ gouvernoit des Bêtes.

„ Si tous les Hommes étoient Philo„ sophes, j'entens, s'ils raisonnoient „ tous exactement, les Grands seroient „ bien embarrassés à regir l'Etat. Il est „ nécessaire pour le Souverain, que le „ Maçon, le Cordonnier, le Soldat „ & le Labouteur aient chacun dans la „ tête une dose de sottise.

„ Les Etats ont une révolution, que „ l'on a peine à comprendre. Il semble „ que c'est par hazard, qu'ils se détrui„ sent eux-mêmes, & contre leur but. „ Néanmoins il y vont tous par un „ chemin très-pratiqué; par l'ambi„ tion.

„ Les usurpations des Princes, les „ droits que les uns fondent au préju„ dice des autres sont des causes né„ cessaires de la décadence des Etats du „ Monde. Après tout la victoire de „ l'ambitieux n'est qu'un crime heu„ reux, dont Dieu se sert pour châtier „ les crimes des autres “.

LET-

# LETTRE

## *Aux Auteurs de ce Journal* *.

MESSIEURS,

DEpuis plusieurs années, je travaillois à l'Histoire des Papes, quand j'appris par hazard qu'on en imprimoit une à *la Haie*. Cette nouvelle me fit interrompre mon travail, du moins, jusqu'à ce que j'eusse vû comment le public la recevroit. Je puis vous dire avec vérité qu'elle n'a ici aucun Approbateur & qu'on s'y étonne que les Journaux d'*Amsterdam* aient ménagé un Ecrivain de ce caractere. On ne lui trouve, ni stile, ni goût, ni discernement. On dit qu'il ignore absolument ce que c'est que bienséance & que pudeur, que fort souvent on ne l'entend point, qu'on croit lui faire grace en disant qu'il ne s'entend pas lui même, qu'il se contredit en une infinité d'endroits, & qu'il décide avec une témérité insupportable. Ce n'est pas tout, dit on encore. Il confond l'insolence avec la liberté, la grossiereté avec l'énergie, la licence la moins

* Nous donnons cette Lettre au Public telle que nous l'avons reçue, & nous en userons toûjours de même, lorsque les Savans voudront bien nous adresser quelque piéce.

moins pardonnable avec la gaïeté & l'enjoûment. Est-ce dans une Histoire des Papes, ajoûte-t-on, qu'on doit chercher à divertir, & d'infames Epigrammes devroient-elles y avoir place, quand même elles y auroient rapport? Un Ecrivain est bien d'un goût dépravé & ménage bien peu son Lecteur, quand il suppose que des turpitudes lui plaisent & l'amusent. Monsieur *Bayle* qui n'a prétendu que se divertir & divertir le Public seroit bien étonné de se voir si souvent cité dans une Histoire des Papes. Apparemment que cet Ecrivain n'a pas lû *Rabelais*, car il y auroit trouvé des traits pour le moins aussi ingénieux que ceux dont il a farci sa prétendue Histoire. En un mot, dit-on, ce Livre n'est qu'une Satyre incapable de plaire à quiconque a de la raison & de la modération. Au reste, si la chose en valoit la peine, je pourrois vous envoyer des certificats en bonne forme, par devant Notaires même, de ce que nous avons ici de plus honnêtes gens, qui assureroient que je ne les ai point fait parler & que c'est leur sentiment que j'ai rapporté. Et ce que je dis que je pourrois faire, je le ferai surement, si cet Auteur n'a pas la sagesse de se taire.

Vous jugez bien, Messieurs, que ce sentiment du Public sur la nouvelle Histoire des Papes n'a pas dû me faire abandonner un ouvrage dejà fort avancé.

cé. Bien loin de là, il a été pour moi un motif fort pressant de le continuer avec plus d'ardeur que jamais. Il est presqu'achevé, & comme je ne puis le faire imprimer ici, je vais vous marquer le goût dans lequel je l'ai écrit, afin que vous jugiez si quelcun de vos Libraires s'en pourroit charger. Je commence par vous déclarer que je suis *Catholique Romain*, que je le suis avec connoissance de cause & que je me fais honneur de l'être. Ne vous attendez donc pas à trouver dans mes écrits des railleries indécentes contre les usages & contre les cérémonies de l'Eglise Catholique. Je suis persuadé que vous me regarderiez comme un malhonnête homme, si vous me voïiez insulter à ma Religion & adopter les pensées & le langage de ses Ennemis les plus déclarez. Je n'ai pas non plus avant que d'écrire formé le dessein bizarre de flétrir tous les Papes, de justifier la plus-part des Hérésies & des Hérésiarques, de supposer que presque tous les Ministres de l'Eglise ont été des hypocrites, des fourbes, des scélérats, qui n'avoient ni raison, ni religion, ni humanité. Je n'ai pas eu non plus dessein de faire des Saints de tous les Papes, d'excuser les fautes, les crimes enormes qu'eux & plusieurs de leurs Ministres ont faites. Mon unique but a été de dire la vérité, & c'est parce que je la dis sincere-ment,

ment, ſans déguiſement, ſans flatterie, que je ne puis ni ne dois faire imprimer cette Hiſtoire dans un Païs Catholique.

Oui, Meſſieurs, je dis la vérité avec une vraie ſatisfaction, quand ce que j'ai à dire eſt édifiant. Quand il ne l'eſt pas, je la dis avec peine, ſur tout je me donne bien de garde de paroître écrire avec jòye & avec un certain air de triomphe ce qui doit affliger & humilier tous ceux qui prennent quelque part à la gloire de Jeſus Chriſt & de ſon Egliſe.

Je me ſuis donné les peines néceſſaires pour trouver le vrai, & voici à peu près les regles que j'ai ſuivies dans mes recherches. Je me ſuis attaché aux ſources & j'ai préféré les Auteurs contemporains à ceux qui ne ſont venus qu'après eux. Je me ſuis défié de ceux dans qui j'ai remarqué de la paſſion, c'eſt à dire un ſtyle acre & amer, un ſtyle déclamatoire, un ſtyle ſatyrique plutôt qu'hiſtorique. Je me ſuis auſſi peu livré à ces Auteurs où j'ai trouvé de l'adulation, des louanges affectées, en un mot un ſtile de Panégyriſte plutôt que d'Hiſtorien. Je me ſuis mis en garde contre tout Ecrivain de parti, perſuadé que l'envie de gagner ſa cauſe aveugle ſans même qu'on s'en apperçoive, & qu'une plume peut être vénale pour écrire du mal, com-

comme pour écrire du bien. Quand j'ai trouvé les Auteurs peu d'accord entre eux, comme celà arrive fort ſouvent, j'ai peſé leurs ſuffrages, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, & j'ai eu égard aux temps où ils ont écrit, à leur ſituation, à l'intérêt perſonnel qu'ils pouvoient avoir à ce qu'ils écrivoient. Sur tout j'ai eu égard à la ſageſſe & à la modération de leur ſtyle, à leur probité, car un Auteur, pour peu qu'on y faſſe attention, ſe dépeint preſque toûjours lui-même. A parler en général, tout Ecrivain emporté, peu circonſpect dans ſes expreſſions, hardi à décider, eſt un étourdi, qui mérite qu'on ne le croie que ſur de bons garands.

Vous concevez, Meſſieurs, qu'étant dans ces principes, je n'ai pas dû compter beaucoup ſur ces Auteurs qui n'ont écrit que pour décrier ceux qu'ils haïſſoient, & que je les ai abandonnez quand ils ſont ſeuls à rapporter quelque fait peu vraiſemblable, ou fort extraordinaire. Pour ce qui eſt de ces Auteurs à contes & à plaiſantes hiſtoires, je ne les ai pas même conſultez, & je me trompe extrêmement, s'il ſe trouve un homme ſenſé qui ne convienne que le Dictionnaire de *Bayle* ou le *Pantagruel* de *Rabelais* cité dans une Hiſtoire des Papes ſeroit d'un groteſque & d'un ridicule achevé.

Vous ferai-je encore un aveu, Meſ-

ſieurs? Il eſt humiliant pour moi. N'importe. L'équité demande que je ne vous trompe pas le moins du monde ſur l'ouvrage dont je vous parle. Je ſuis de ces petits génies, ou, ſi vous voulez, je ne ſuis pas de ces eſprits forts qui rejettent les miracles préciſément parceque ce ſont des miracles, de ces eſprits pénétrans qui ne reconnoiſſent point de vraie piété, qui ſavent percer juſqu'au fonds du cœur & dans les replis les plus ſecrets de l'ame, pour y découvrir de vrais vices que de fauſſes vertus cachoient. Je ne ſuis pas non plus de ces eſprits ſupérieurs qui décident en deux mots des queſtions qui ont autrefois partagé les plus ſavans Docteurs. Au contraire, naturellement timide & reſervé, je ne prends point un ton déciſif, je haſarde peu de conjectures, je tâche de raconter exactement les faits, je ne préviens point le jugement du Lecteur, aimant beaucoup mieux qu'il ait le plaiſir de juger lui même que celui de réformer & de condamner mes jugemens. Je ne crois pas devoir vous dire que vous trouverez dans mon ſtile de la modération, de la bienſéance, de la modeſtie. Vous ne pouvez croire qu'aiant quelque éducation & quelque uſage d'écrire, je puiſſe tomber dans les défauts oppoſez.

Du reſte, Meſſieurs, autant que je puis

puis en juger, mon ouvrage ne passera pas cinq Tomes *in Octavo*. Ce seroit aussi la mesure de votre Histoire des Papes, si on en avoit retranché les digressions inutiles, les citations hors de propos, les faits étrangers & bien d'autres choses. Je vous en enverrai, si vous le souhaitez, un essai, & je vous prie de le publier, si vous croiez qu'il puisse soutenir les regards du Public. Choisissez seulement, Messieurs, & marquez moi le Pape dont vous souhaitez que je vous envoye l'Histoire. *Alexandre* VI ou *Léon* X ne vous conviendroit-il pas * ? J'ai l'honneur d'être avec un vrai respect, Messieurs, Votre. . . . .

DU BOULAY.

A Paris, 12 Septembre 1733.

* Puisque Monsieur *du Boulay* veut bien nous permettre de choisir, c'est l'Histoire de *Leon X* que nous lui demandons, persuadez qu'elle est une de celles qui peuvent intéresser le plus de personnes, & en attendant nous le remercions de l'honneur qu'il nous a fait de nous addresser cette Lettre.

# NOUVELLES LITERAIRES *.

## ITALIE.

LE Pere *Orsi*, célebre par la Dissertation Morale sur le Mensonge, a donné un autre objet à ses études, & on a de lui depuis peu un *in Quarto* sous ce titre, *Dissertatio Theologica de invocatione Spiritûs Sancti in Liturgiis Græcorum & Orientalium. Mediolani.* Il y éclaircit avec beaucoup d'érudition les Actes du Concile de *Florence* & prétend faire voir que la Doctrine des *Grecs* touchant l'invocation du Saint Esprit n'est point telle que la représentent le Pere *Toutée* dans son Edition de Saint *Cyrille de Jerusalem* & le Pere *le Brun* dans son Traité des Liturgies. C'est-là un de ces Ouvrages qui mériteroient une place dans vos Journaux.

Je ne sais si vous connoissez la *Raccolta d'Opuscoli scientifici e filologici* imprimée à *Venise* chez *Christophle Zane*. C'est un Recueil *in douze*, qui, s'il continue comme on le souhaite, sauvera du danger de périr beaucoup de bons Opuscules, que leur peu de volume y expose & qu'on regretteroit inutilement. Ceux qui ont le plus aidé le Pere *Calogera*, qui

* Nous les donnons telles que nous les recevons, & nous en userons toûjours de même.

qui en est l'Editeur, à les rassembler, sont feu le célebre *Antoine Valisnieri* & Monsieur *Facciolati*. Vous pouvez juger par là s'ils sont bien choisis. Dans le cinquieme Tome entre autres on trouve une Dissertation en *Italien* de Monsieur *Dominique de Angelis* touchant la Patrie d'*Ennius*, qu'il prétend être né à *Rudia* éloignée de *Lecce* d'environ deux milles, contre Monsieur *Joseph Baptista*, qui a soutenu dans une Lettre adressée à Monsieur *François Bononi*, que la Patrie de ce Poëte étoit *Rudia* près de *Tarente*. Monsieur *de Angelis* combat son savant Adversaire, premierement, en faisant voir que les passages qu'il a citez sont contre son opinion, loin de la favoriser; & secondement, en se fondant sur des témoignages clairs & incontestables qu'*Ennius* étoit né à *Rudia* près de *Lecce*. Les détails géographiques où il entre sur ce dernier article montrent qu'il possede la Géographie ancienne.

Il y a aussi deux lettres curieuses du Comte *Camille Silvestri*, intitulées *Due lettere erudite, l'una sopra un' antica Iscrizione ritrovata in Val Trompia, l'altra sopra una medaglia di Livia col Carpento.* Sans parler de la seconde qui regarde une Médaille de *Livia*, je vous dirai sur la premiere que le sujet en est l'Inscription suivante déterrée à *Val Trompia*.

 D. O.

D. O. M. V. T.
*C. Mantario. M. Labeoni.*
*Metallariorum. Præfectis.*
*Cardico. Havanito. Pedagio. Aviola. Prot,*
*Prepos. Venon. Libertus. Libertatem.*
Q
EXOPTAM *gratis consecutit. Dominis. Suis.*
*Gratum sibi & posteris. Libens posuit.*

Monsieur le Comte a une opinion singuliere touchant les Lettres initiales D. O. M. V. T., savoir, qu'elles signifient *Deo Optimo Maximo Vallis Trompicæ.* Mais où jamais a-t-on vû qu'on traitât de Dieu très-bon & très-grand le Dieu ou Génie tutelaire de quelque endroit? Ce titre étoit réservé chez les Païens à *Jupiter.* Peut-être donc faut-il lire *Deo Optimo Maximo Votum T* , & conclure que le reconnoissant Affranchi qui fit faire cette Inscription étoit un Chrêtien; qui s'acquitoit par là; & d'un vœu qu'il avoit fait à Dieu s'il recouvroit la liberté, & de ce qu'il devoit à des Maitres dont il l'avoit reçue gratuitement.

Il se trouve à *Verone* un jeune homme, appellé *Jean Cigumaroli*, qui a le talent merveilleux de répondre sur le champ en vers à quelque question qu'on lui propose; & même sur les matieres de Philosophie. Il est en même temps excellent Peintre.

L'illustre *Dona Laura Bussi*, que nous appel-

appellons la *Sappho* de notre Siecle, travaille à un Poëme Epique sur la derniere guerre d'*Italie*, & elle le dédiera au Pape. Cette savante Dame a visité la plûpart de nos Académies & s'est attiré par tout l'estime des Gens de Lettres par la beauté de son esprit & par sa profonde érudition. Le Prince Héréditaire de *Modene* lui fit l'accueil le plus gracieux lorsqu'il passa par *Bologne*, & fut charmé de sa conversation.

J'oubliois presque de vous envoyer le Catalogue des Ouvrages de feu Monsieur *Valisnieri* que vous me demandez. Ils sont au nombre de huit.

*Dialoghi sopra l'origine di molti Insetti*, ou, Dialogues sur l'origine de plusieurs Insectes, Ouvrage qui a été souvent réimprimé *in Quarto*.

*Del creduto cervello di Bue impetrito, e della generazione dei Vermi ordinari del Corpo umano*, c'est-à-dire, de la cervelle d'un Bœuf crue pétrifiée, & de la génération des Vers ordinaires du Corps humain, *in Quarto*, imprimé à *Padoue*.

*Nuove Osservazioni & Esperienze sopra i Vermi tondi de l'Uomo*, ou, Nouvelles Observations & Expériences sur les Vers ronds de l'Homme, aussi à *Padoue*, *in Quarto*.

*Istoria del Camaleonte Africano, e di nuovi Animali d'Italia, congiunta di varie Osservazioni ed Esperienze spettanti all' Isto-*

*Istoria medica e naturale*, ou, Histoire du Caméléon d'Afrique, & de quelques Animaux nouveaux d'*Italie* avec diverses Observations & Expériences touchant l'Histoire naturelle, à *Venise*, *in Quarto*.

*Istoria della generazione degli Uomini e degli altri Animali*, ou, Histoire de la génération des Hommes & des autres Animaux, *in Quarto*, à *Venise*.

*Dell' Origine delle Fontane, colle sue Difese*, ou, Traité de l'Origine des Fontaines, avec les Réponses aux Critiques, *in Quarto*, aussi à *Venise*

*De' Corpi marini che su Monti si trovano*, ou des Corps marins qu'on trouve sur les Montagnes & qui sont des restes du Déluge, à *Venise*, *in Quarto*.

*Dell' uso e dell' abuso delle Bagnature e Bevande calde e fredde*, ou, de l'usage & de l'abus des Bains & des Boissons chaudes & froides, à *Modene* & à *Naples*, *in Quarto*.

On a de plus de quoi faire plusieurs Volumes des Lettres & Dissertations qu'il a écrites sur des sujets de Philosophie & de Médecine, & insérées dans la *Galleria di Minerva*, dans les *Giornali de' Letterati d'Italia*, dans la *Raccolta d'Opuscoli* dont je vous ai parlé, & dans les derniers Livres publiez par l'Académie des Curieux d'*Allemagne*.

## ALLEMAGNE.

IL est sorti de l'Imprimerie Françoise de *Hambourg* chez *A. vanden Hoek* une Edition d'*Horace*, dressée sur les observations & corrections du Pere *Sanadon*, *Jésuite*, & de Messieurs *Bentley* & *Cuningham*. On a eu soin de n'insérer dans le Texte aucune leçon qui n'ait été unanimement reçue par ces trois Critiques. Nos Savans en paroissent fort satisfaits.

Ils ont aussi reçu avec applaudissement un Traité de Monsieur *Louis de Hemmer*, imprimé à *Copenhague* chez *Rotmer*, & intitulé, *Tenediorum Respublica e tenebris Antiquitatum eruta nummisque illustrata*. Il est partagé en six chapitres. Le premier contient une description géographique de l'Isle de *Tenedos*, le second l'Histoire de *Tenès* son Fondateur & de *Cycnus*, le troisieme le caractere & les guerres des *Tenediens*. Il est question dans le quatrieme des Rois, Magistrats, Juges & Grands Hommes de *Tenedos*. Il est traité dans le cinquieme des Loix de cette Isle & dans le sixieme de ses Dieux. Il seroit à souhaiter que ce Savant illustrât ainsi par les médailles d'autres Républiques de la *Grece*. Le secours & les Bibliotheques de Messieurs *Fossen* & *Gramm*, à qui il reconnoît devoir beaucoup par rapport

à cet ouvrage-ci, pourroient l'aider beaucoup à remplir les vœux des Savans.

Le Livre suivant aiant été imprimé il y a près d'un an, je ne vous en parlerois point, si je n'avois remarqué qu'autant qu'il est curieux, autant il paroît inconnu aux Savans de vos Provinces. C'est la Chronologie de Monsieur *Louis Godefroy Kohlreiff* Prévôt de l'Eglise de *Ratzebourg*. En voici le titre. L. GOTTFR. KOHLREIFFII *Chronologia* LIPHRAT KATON *adhuc immota & denuo illustrata, oppositas sibi videlicet machinas evertens, integritati Scripturæ sacræ ulteriora præsidia parans, ac sic magno iterum numero Observationum utilissimarum locum faciens. Accedit, præter emendanda, via nova ad indagandas Eclipses, præsertim in priscis Sinarum Libris notatas. Lubecæ & Lipsiæ sumtu Joannis Schmidii. MDCCXXXII. Mundi ducentesimo quadragesimo & uno supra sextum millesimum.* Les argumens de quelques chapitres pourront vous donner une idée du tout. Monsieur *Kohlreiff* dans le second fait remarquer diverses traces de l'Histoire de l'Ancien Testament dans les Ecrits des *Chinois*. Il combat dans le troisieme le mépris injuste qu'on fait d'une exacte Chronologie de la Bible. Il prétend montrer dans le sixieme que la Chronologie tire de grands secours des Accens Hébraïques.

Le

Le dixieme & le quatorzieme roulent sur l'époque du Siége de *Jérusalem* par les *Chaldéens* & sur celle de la ruine de l'ancienne *Babylone*, & on y tire de ces observations Chronologiques dequoi éclaircir plusieurs passages des Livres Saints. Le quinzieme & le seizieme regardent la Chronologie des Juges & fournissent une nouvelle maniere de la perfectionner. Il s'agit dans le vingt-& unieme des restes de la véritable Chronologie que Monsieur *Kohlreiff* prétend s'être conservez en *Arménie*. Il en tire la principale preuve de ce que le calcul des jours du Déluge marqué dans le septieme chapitre de la Genese s'accorde précisément avec la Chronologie *Arménienne* & la sienne particuliere. On trouve ensuite deux Appendix, dans l'un desquels, au moien d'une époque une fois prise, Monsieur *Kohlreiff* montre en quels temps il faut ranger les Eclipses du Soleil, & nommément celles dont les anciens Livres des *Chinois* font mention. On ne sauroit nier que ces observations & la profonde connoissance qu'il a de l'Astronomie & des Mathématiques ne donnent beaucoup de poids à son systeme.

Monsieur le Docteur *Heumann* a publié en un petit *in Quarto* une opinion tout à fait nouvelle & fort probable touchant *Denys le jeune*, Tyran de *Sicile*, savoir, qu'il ne fut point

point Maitre d'Ecole. Il en donne les preuves ſuivantes, que les Anciens qui ont rapporté cet évenement avouent l'avoir fait ſur un oui-dire, que *Diodore de Sicile* qui en devoit ſavoir plus de nouvelles que perſonne n'en a rien dit, que *Plutarque* qui raconte pluſieurs particularitez de l'exil de ce Tyran a paſſé celle-là ſous ſilence, que *Cornelius Nepos* aſſure expreſſément que les *Corinthiens* reconnoiſſans des bienfaits de *Denys* ne le laiſſérent manquer de rien, que *Suidas* ni *Demetrius de Phalere* n'ont point fait mention de cette circonſtance, que *Diodore* ne traite de pauvre, *Denys* retiré à *Corinthe*, que par comparaiſon à ſa fortune paſſée, & enfin que *Trogus* & *Juſtin* qui ont débité les premiers la Fable de *Denys* réduit par la fortune à ſe faire Maitre d'Ecole ſont des Hiſtoriens peu croiables. Mais voici ce qui l'aura fait recevoir ſans grand examen. C'eſt, premierement, que les *Grecs*, haïſſant à la mort les Tyrans, étoient accoûtumez à mettre ſur leur compte tout ce qu'ils pouvoient imaginer d'odieux ou de ridicule, & en ſecond lieu, qu'on a aiſément confondu *Denys* le Tyran avec un *Denys* Maitre d'Ecole, qui étoit preſque ſon Contemporain. Quelques Ecrivains ont auſſi fait l'honneur à *Ciceron* de le compter parmi les Maîtres d'Ecole, & *Alexandre ab Alexandro* a refuté cette fable.

Mon-

Monſieur *Noodt*, de *Schleſwig*, Auteur d'une Hiſtoire *Allemande* de la Maiſon de *Rantzow*, doit avoir fait imprimer à *Altena* une Relation Hiſtorique écrite en *Allemand* du nom, ancienneté, armes, réputation & exploits de cette illuſtre famille, avec la vie de *Chriſtian de Rantzow*, premier Comte de ce nom.

Monſieur *Gottlieb Samuel Truern* a fait imprimer en *Allemand* à *Helmſtad* une Diſſertation Hiſtorique ſur l'origine & les devoirs & droits de ce qu'on appelle ici *Martens-Leute*, Hommes de Saint Martin, & que les Actes du moyen âge appellent *Miniſteriales Sanctorum*, ou *Dienſt-Leute der Heiligen*.

Un Eccléſiaſtique de *Nuremberg* a publié en *Allemand* une Deſcription Hiſtorique & Phyſique des Vers marins ſi connus en *Hollande* & en *Zélande* par les ravages qu'ils y ont faits. Il y expoſe en ſubſtance ce qu'en ont écrit pluſieurs perſonnes de ces Provinces, & s'arrêtant à la belle Deſcription anatomique, qui en a été faite à *Utrecht* par Monſieur *Sellius*, il diſtingue dans le premier chapitre les diverſes eſpeces de Vers de Mer qui endommagent les Navires & les Pilotis, & montre avec beaucoup d'érudition qu'ils ne ſont, ni nouveaux, ni inconnus, puiſqu'il en eſt parlé par les Anciens & par les Mo-

dernes *. Le second chapitre contient une anatomie de l'intérieur & de l'extérieur de ces Vers tirée du Latin de Monsieur *Sellius*. Il est traité dans le troisieme, aussi d'après ce Savant, de la nature, des opérations & des propriétez de ces Insectes. Le quatrieme concerne leur origine & le temps où ils commencèrent à paroître en *Hollande*. Quant au premier article, après avoir examiné à fonds six opinions différentes là-dessus entre elles, il attribue à ces Vers le droit d'*indigenat* & prétend qu'ils ont toujours été dans la Mer de *Hollande*, c'est-à dire, sur ses côtes, ou dans le fonds, mais qu'il y a eu des années, où diverses causes qu'il rapporte se réünissant, ils se sont multipliez d'avantage & ont causé plus de pertes. Il décrit dans le cinquieme chapitre celles que les Vers marins de *Hollande* ont causées dans la *Gothie*, & prouve par des témoignages autentiques qu'el-

* Les Anciens qu'il cite sont Théophraste *de Animalibus Lib. V. & VI.*, Pline *Hist. Natur. Lib. XI.* 2. *XVI.* 14. *XVII.* 24. *XXI.* 7.. Vitruve *Lib. V.* 12., Ovide *de Ponto Lib. I.* & parmi les Modernes sont Pierre Martyr *de Navigatione Oceani*, Valisnieri *Raccolta di varii Trattati*, Sloane *Historia Naturalis Jamaica*, Deslandes *Histoire de l'Academie des Sciences* 1720. & Reaumur *Memoires de l'Académie des Sciences*. 1711.

qu'elles ne sont pas aussi considérables qu'on les a faites. Il rapporte dans le sixieme Chapitre les remedes que diverses personnes ont proposez contre ces Insectes, & les examine à fonds, après quoi il en propose un nouveau. Il finit en établissant que la multitude de ces Vers n'est nullement un Fleau de Dieu.

*Les Nouvelles Littéraires des autres Païs n'ont pû trouver de place dans ce Volume.*



# TABLE DES MATIERES DU TOME XX.

## A.



*Arme-*

D.



E.



En-

L.



M.



N.

N.



O.



P.

Q.



R.



Re-

T.

T.



V.



W.



F I N.


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



